

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 025 — SAMEDI 12 JUILLET 1980

L'O.C.D.E. met en garde contre l'aggravation du chômage des jeunes

LIRE PAGE 27

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 140 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 50 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 rls.; Italie, 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 fr.; Norvège, 4 kr; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 F CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

La fin du voyage de Jean-Paul II

Le pape interdit aux évêques brésiliens toute politisation de l'Église

La troisième voie

S'il est un mot qui revient comme un leitmotiv dans les discours du pape, c'est bien celui de réforme. Comme une antienne, le thème était repris devant les jeunes à Belo-Horizonte, les ouvriers à Sao-Paulo, les éducateurs et les hommes de science à Salvador, les paysans à Recife. Une telle insistance, dans un pays qui s'est engagé dans un processus d'ouverture politique, mais qui maintient un lourd immobilisme social, constitue sans doute l'élément le plus novateur des interventions de Jean-Paul II.

Réforme, donc, mais sans violence : là aussi, les propos du pape sont sans équivoque. Même dans son discours le plus « engagé » aux côtés des exploités de Sao-Paulo, Jean-Paul II ne manquera pas de rejeter la violence et la lutte des classes.

Réforme, mais pas révolution. Ou, plus exactement, réforme pour empêcher la révolution. C'est là que le discours devient plus prudent. Une fois écartée la violence, le pape ne précise guère comment il appartient à l'Eglise de convaincre les puissants de la nécessité de ces réformes. Jean-Paul II pour sa part a recours à l'exhortation. Il est peu probable que l'aile la plus avancée de l'épiscopat latino-américain soit convaincue de l'efficacité de ces appels aux puissants, dans ce sous-continent où les transformations sociales ont rarement été dues à la bonne volonté de ceux qui avaient à y perdre. Si Jean-Paul II approuve les objectifs des prêtres « engagés », il impose donc une restriction à leur action concrète.

Il y a une seconde ellipse dans les discours de Jean-Paul II. A quel type de société doivent aboutir les réformes préconisées ? Le pape définit, certes, une série d'objectifs généreux. « A contrario », il fait une critique implicite mais claire du « capitalisme sauvage » à la brésilienne.

Mais par quel modèle doit-il être remplacé ? Jean-Paul II juge apparemment qu'il ne lui appartient pas de répondre à cette question. Il se trouve ainsi en retrait par rapport à l'Eglise brésilienne.

En fait, tant dans ses affirmations que dans ses silences, Jean-Paul II retrouve les difficultés d'un modèle qu'il tente semble-t-il de restaurer : celui de la « troisième voie » préconisée depuis des décennies en Amérique latine par les courants se réclamant de la démocratie chrétienne. Une « troisième voie » discrètement encouragée par les Etats-Unis, et qui atteignait son expression la plus accomplie au Chili lorsque le parti démocrate-chrétien local entamait, en 1964, avec le président Eduardo Frei, une expérience de « révolution dans la liberté » : réforme agraire, « chilianisation » du cuivre (contrairement à la nationalisation demandée par la gauche), réforme fiscale modérée.

Ces bonnes intentions de départ se heurtèrent vite aux difficultés économiques et aux tensions sociales donnant lieu à une sévère répression. M. Frei abandonna le pouvoir et le remit, en 1970, aux partis de gauche qui avaient vaincu la démocratie chrétienne aux élections. La voie réformiste modérée avait abouti à une impasse. La suite des événements au Chili allait montrer qu'elle n'avait guère désamorcé les conflits sociaux ni la violence.

Les paroles du pape insuffleront-elles une vigueur nouvelle à cette « troisième voie » et à l'action en sa faveur de la démocratie chrétienne ? La thèse de la réforme par la conciliation peut-elle retrouver force dans un sous-continent où le fossé entre riches et pauvres ne se comble guère, bien au contraire ?

Dans ce domaine, l'histoire, en Amérique latine, incite au scepticisme.

Le voyage de Jean-Paul II au Brésil touche à sa fin. Le pape devait quitter Manaus, treizième étape de son périple, ce vendredi 11 juillet, dans la soirée, pour regagner Rome. La veille, à Fortaleza, Jean-Paul II a tiré les conclusions de son voyage devant les trois cent trente-neuf évêques du pays.

Au cours de cette rencontre à huis clos, le pape a fait sa mise en garde la plus sévère contre la « politisation » de l'Eglise. « Votre vocation d'évêques, *a-t-il dit,* vous interdit avec une clarté totale et sans demi-teinte tout ce qui ressemble aux partis politiques, l'assujettissement à telle ou telle idéologie ou à tel ou tel système. »

Fortaleza. — Le moment *« le plus important de mon passage au Brésil »*, dira le pape, est arrivé le jeudi matin 10 juillet, à Fortaleza. Jean-Paul II intervenait devant trois cent trente-neuf évêques brésiliens réunis en congrès eucharistique. Occasion d'une rencontre à huis clos et d'une longue intervention du pape, qui a parlé pendant près de deux heures. Ce discours, à la différence des précédents, avait été tenu absolument secret avant d'être prononcé. Est-ce, comme on l'indiquait ici, parce que Jean-Paul II s'était réservé jusqu'à la dernière minute la possibilité de le modifier ? Est-ce même parce que ce discours aura été écrit par le pape lui-même à partir de notes prises avant et durant son séjour ? C'est possible et ce serait bien dans la manière *« d'un pape qui écoute »*, selon la d'*« un pape qui écoute »*, selon la vêque de Sao-Paulo.

En toute hypothèse, ce discours fut et restera important. Les évêques brésiliens en attendaient beaucoup.

Parlant de Jean-Paul II la veille, l'un des congressistes avait eu ce mot d'éloge : *« Le pape se livre au Brésil à une interprétation tout à fait économique et politique de l'Evangile et, pour nous, c'est là un véritable appui. »* Appui ? Ce terme n'est-il pas trop abrupt ? D'autres termes conviendraient mieux. Il s'agit plutôt d'une hypothèse de tout ce que le pape a pu dire au Brésil avant ce quarantième discours. En ce sens, on chercherait vainement quelque chose de parfaitement inédit dans les paroles prononcées à Fortaleza. Que ce soit à Brasilia, Sao-Paulo, Bahia ou Recife, autres temps forts de ce voyage, Jean-Paul II avait annoncé et énoncé ce qui allait constituer la trame de son discours à l'épiscopat brésilien.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 8.)

Les difficultés de l'Iran

Plusieurs militaires ont été exécutés après l'annonce d'un complot

Un complot militaire destiné à renverser la République islamique d'Iran a été éventé le jeudi 10 juillet et des conjurés ont été exécutés, annonce-t-on officiellement à Téhéran. Les comploteurs, « mercenaires des Etats-Unis, d'Israël et d'Irak », devaient instaurer un gouvernement provisoire présidé par M. Chapour Bakhtiar, le dernier premier ministre sous le régime impérial. Le coup de force devait coïncider avec l'occupation de régions frontalières par l'armée irakienne. Celle-ci a bombardé jeudi les abords de la ville de Sardacht, faisant trois morts, de nombreux blessés et infligeant d'importants dégâts.

D'autre part, l'un des cinquante-trois otages américains détenus a été libéré sur l'ordre de l'imam Khomeiny. Souffrant de « perturbations psychiques », M. Richard Queen, ancien vice-consul des Etats-Unis à Téhéran, est arrivé ce vendredi matin à Zurich. Le président Carter s'est félicité de cette libération.

Un otage américain, malade, a été libéré

Le colonel Javad Fakouri, commandant de l'armée de l'air iranienne, a donné, sur les ondes de Radio-Téhéran, les détails du complot qui a été éventé jeudi. Selon lui, les conjurés avaient projeté de prendre le contrôle de la base aérienne de Nogeh, à environ 400 kilomètres à l'ouest de Téhéran, de la transformer en quartier général des insurgés et de bombarder plusieurs points stratégiques de la capitale, entre autres la résidence de l'imam Khomeiny, la présidence de la République, les bâtiments de la radiotélévision ainsi que l'école de théologie de Qom.

Au cours d'une apparition sur les écrans de télévision, le président Bani Sadr a lu une proclamation que les comploteurs comptaient diffuser : « *Chers compatriotes, l'armée patriotique a fait tomber le gouvernement corrompu des mollahs. La gendarmerie est solidaire. Toute résistance sera réprimée.* » La proclamation était signée par le « *conseil militaire de l'Iran* ». Le chef de l'Etat iranien a affirmé qu'il s'agissait du sixième complot déjoué ces derniers mois.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR — Un silence mortel

De démentis en interrogatoires, d'interrogatoires en révélations et de révélations en rectifications, il apparaît peu à peu que le prince de Broglie était sans doute une des rares personnes à n'être pas dans le secret des menaces qui pesaient sur lui. D'ailleurs, on finira peut-être par laisser entendre que la victime était coupable du délit d'ignorance, tant il est vrai que nul n'est censé ignorer la loi. La loi du silence.

BERNARD CHAPUIS.

La police et l'affaire de Broglie

M. Ducret reconnaît l'existence d'écoutes téléphoniques avant le meurtre

M. Jean Ducret, directeur de la police judiciarie à Paris, a reconnu que l'un des protagonistes de l'affaire de Broglie avait fait l'objet, avant le meurtre du député de l'Eure, d'écoutes téléphoniques.

Ce nouveau rebondissement intervient alors que la commission spéciale chargée d'examiner la comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice a décidé, jeudi 10 juillet, d'entendre l'inspecteur Michel Roux lors de sa prochaine réunion, mercredi 16 juillet.

M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à Paris, a fait une nouvelle concession, mercredi 9 juillet, lors de la confrontation qui a eu lieu dans le cabinet de M. André Chevalier avec MM. Jean Dufour à l'époque chef de la dixième brigade territoriale, Claude Cancès, ancien inspecteur de la brigade criminelle, Michel Roux, inspecteur à la dixième brigade territoriale et Guy Floch, premier juge d'instruction du dossier de Broglie.

Une concession de taille puisqu'il a reconnu l'existence d'écoutes téléphoniques sur la ligne de Bernard André avant le meurtre du député de l'Eure. Or Bernard André fut l'un des tueurs pressentis pour « exécuter » Jean de Broglie. Mais M. Ducret ajoute que si le téléphone de Bernard André était « écouté » c'était pour une autre affaire et que cela n'avait aucun rapport avec l'affaire de Broglie.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 10.)

L'escalade du R.P.R.

L'escalade dans la contestation du pouvoir s'accentue au R.P.R. M. Bernard Pons, secrétaire général de ce mouvement, fait grief à M. Barre d'un comportement qui « peut s'admettre dans un régime totalitaire mais pas dans un régime démocratique » et lui reproche d'avoir placé le pays dans un « tunnel circulaire » dont les gaullistes voudraient bien sortir. Pourront-ils le faire autrement que par effraction, c'est-à-dire en s'opposant de plus en plus, non seulement à leurs alliés de l'U.D.F. mais aussi au président de la République lui-même ?

La majorité pluraliste est devenue une majorité divisée avant, peut-être, de se transformer en majorité éclatée. A l'approche du scrutin présidentiel, chaque famille politique se met en formation de combat et joue désormais pour son propre compte. Si l'union de la gauche a disparu la première, la coalition majoritaire ne subsiste encore que pour des raisons de survie parlementaire qui ne vaudront que quelques mois. Il n'est déjà plus question pour les dirigeants gaullistes de voler au secours d'un pouvoir contesté par l'opposition. Ils ne cachent d'ailleurs pas que le changement de politique qu'ils souhaitent ne pourra passer que par le changement de président de la République.

Ainsi, le souci de se distinguer du clan giscardien a dicté l'attitude des représentants du R.P.R. qui siègent à la commission spéciale chargée d'examiner la demande socialiste de comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice. Encouragés par les instances dirigeantes de leur mouvement, ils ne veulent plus être accusés de contribuer à étouffer « l'affaire Poniatowski ». En s'associant, comme ils l'avaient fait jusqu'alors, en compagnie de l'U.D.F., à la défense de l'ancien ministre de l'intérieur, ami et confident de M. Valéry Giscard d'Estaing, ils s'étaient mis en situation de rendre un service indirect au chef de l'Etat.

Viennent-ils de tourner définitivement la page ?

Point de vue

La démocratie ou la guerre

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (*)

Terrible conjonction : la guerre nucléaire a cessé d'être dans l'esprit des milieux dirigeants cette chimère de l'impensable, pour redevenir, avec les bombes dites « propres », la continuation de la politique par des moyens différents rendus à nouveau praticables. Et cela au moment même où la guerre apparaît sinon comme l'issue la plus probable, du moins comme la tendance naturelle du capitalisme en crise, comme il l'est à nouveau depuis quelques années.

« Jamais deux sans trois ». Et si le proverbe en ce siècle disait vrai ? La tension Est-Ouest à nouveau croissante et le retour à la guerre froide qui ont marqué l'année 1979 illustrent la montée des périls. Et ceux-ci sont d'autant plus menaçants qu'on en veut ignorer la cause. Selon une opinion répandue, le surarmement de l'U.R.S.S. et l'invasion de l'Afghanistan suffiraient à expliquer la fin de la détente. Ce conditionnement de l'opinion est un facteur supplémentaire de trouble et d'inquiétude.

En effet, si formidable que soit la puissance militaire de l'U.R.S.S., il n'est pas vrai que la parité Est-Ouest ait été rompue ces dernières années. Les statistiques de la C.I.A. elles-mêmes indiquent que sur dix ans (1967-1977) la croissance des dépenses militaires de l'U.R.S.S. n'a dépassé le rythme de 3 % par an (1) que trois fois, tandis qu'elle restait inférieure à ce chiffre sept fois.

Parmi tant de déclarations contradictoires, je retiendrai celle du secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, en janvier 1980 : *« Pour ma part, je reste sceptique quant à la capacité des Soviétiques de pouvoir rassembler une force majeure d'assaut et de passer à l'action avec la vitesse qu'on leur prête »* (2). Méfions-nous des campagnes de peur orchestrées. En jouant sur des réflexes infantiles, elles ne peuvent engendrer que la haine et précipiter la guerre.

A l'automne dernier, le général Haig venait prêcher dans un colloque du *Figaro* à Paris la grand-peur venue d'Amérique. Là-bas, depuis le milieu de l'été 1979, avant même l'invasion de l'Afghanistan, des articles de presse se multipliaient, annonçant la fin de la détente.

Je n'avancerai que quelques hypothèses pour expliquer ce changement de climat : l'affaire d'Iran, la victoire des sandinistes au Nicaragua, et plus généralement l'instabilité du tiers-monde devenu politiquement indépendant mettent en pleine lumière l'incapacité des pays capitalistes développés à trouver avec celui-ci un dialogue qui ne soit pas celui de la canonnière et, simultanément, l'impossibilité où ils sont d'y recourir comme autrefois.

(Lire la suite page 5.)

(*) Député socialiste de Belfort.

(1) Taux de croissance choisi par les pays de l'OTAN pour leurs budgets militaires.
(2) Rapport annuel du secrétaire à la défense, page 108.

LE FESTIVAL DE SAVONLINNA

Un Bayreuth finlandais

A-t-on idée d'aller planter un festival d'opéras à Savonlinna, dans « une des dernières et des plus vastes étendues sauvages » de Finlande, non loin de la frontière soviétique, où des milliers de lacs dévorent près de la moitié d'une province immense qui ne compte que cinquante mille habitants, à plus de 400 kilomètres d'Helsinki ?...

Ce n'est point là cependant un pari touristique lancé par un organisateur de loisirs à la dernière mode. Le Festival de Savonlinna est au contraire un des plus vieux d'Europe : dès 1907 une cantatrice finlandaise, une troublante Salomé, ancienne élève du Conservatoire de Paris, Aino Ackté, y donnait les premiers concerts, et lançait en 1912 un véritable festival d'opéras où en cinq saisons, mis à part le *Faust* de Gounod, on ne présenta que des opéras nationaux ! Avec autant de courage que de désintéressement, Mme Ackté engloutit sa fortune et ses cachets dans ce Bayreuth finlandais...

Mais pourquoi cette petite ville perdue et sans caractère, malgré quelques amusants édifices désuets, un casino et un établissement thermal ? Parce que la nature a placé à cet endroit un verrou étroit qui commande un système lacustre d'un intérêt stratégique évident et que les Suédois y ont construit sur le granit au quinzième siècle un énorme château-fort qui a subi maints assauts, tantôt de la part des Russes, tantôt de la part des Suédois ou des Finlandais.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 19.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

LES DÉLICES DE LA « FAUCHE »

Une enquête de Dominique Frischer

Le Monde

idées

INTELLIGENCE

Les hommes acceptent sans trop de difficulté qu'ils puissent être paresseux, menteurs, lâches ou jouisseurs, mais ils ont du mal, pour la plupart, à admettre qu'ils pourraient n'être pas intelligents. Et pourtant, rien n'est plus malaisé à cerner que la notion d'intelligence. Pour Manuel de Diéguez, elle ne mérite son nom que si elle est iconoclaste, impitoyable, acharnée à démythifier l'idolâtrie. Mais la clarté peut-elle rendre compte de tout ? Tahar Ben Jelloun ne le pense pas, qui présente un éloge de l'obscur. Ni Corinne Zylberberg, qui demande qu'on rende sa place à l'intuition. Ni Gabriel Matzneff pour qui l'intelligence de l'artiste est fondée sur l'intuition précisément, l'expérience et la sensibilité.

Fouailler les entrailles de la peur

par MANUEL DE DIEGUEZ

N'EST-CE pas un spectacle extraordinaire que celui de la raison organisant l'offrande de l'univers à quelque totem central ? La philosophie entière est oblative — à quelque fétiche suprême — des sentiers conjoints de la pensée et du monde.

Est-il possible de prendre ses distances à l'égard de cet immense théâtre sacrificiel ? Est-il fécond, le recul par lequel l'intelligence se demande pourquoi la raison, sa *servante*, *fonctionne sacerdotalement* ?

Peut-être cette question est-elle celle de la structure idolâtre de la notion même de vérité. Dans ce cas, il serait fécond d'observer l'action iconoclaste de la pensée purifiant son sanctuaire. La critique moderne de la raison n'organise pas le retour à la fable sacrée ; elle conduit à guérir la raison elle-même des mythes qui l'animent encore.

Passons donc, tout courant, nos propres effigies en revue dans la galerie des idoles, où la raison dresse nos autoportraits en pied. Voici Descartes et son dieu géomètre, porc-épic, armé jusqu'aux dents de la cuirasse de la logique mathématique de l'époque. Cet animal offrait la garantie de son sacre à la raison dite naturelle, celle qui me proposait d'extraire les principes de mon entendement de la course immémoriale des atomes. Quel prestidigitateur assuré de tirer à tous coups un lapin mirifique de son chapeau ! Fameux marchandage et astucieux truquage, ceux d'un dieu allié de ce « *sens commun* » que forgent les « évidences » benoîtes, nées serves des routines de la matière !

« Calculons mais ne réfléchissons pas »

Dans sa suite courent David Hume et les empiristes anglais : ces pince-sans-rire ont abandonné les révérences contournées de Descartes aux docteurs de Sorbonne ; ils se donnent, eux aussi, les coutumes coites et stupides des choses pour interlocutrices de leur raison. Ils s'imaginent que la meule de l'inerte moud l'intelligible ! Comme dit avec humour Costa de Beauregard : « *Calculons, puisque cela réussit si bien, mais ne réfléchissons pas, cela donne la migraine.* » Sur leurs talons surgit Kant le précautionneux, rapetasseur génial du dogmatisme de l'entendement, qui offre au dieu unificateur, justificateur et consécrateur une raison corsetée dans son éthique et toute fière de s'être emprisonnée si profitablement dans ses propres règles. Mais voyez comme cette idole détourne pudiquement le regard de ses origines et de sa propre histoire pour se donner les bardes rassurantes de ses *a priori* !

Kant est le Jean-Baptiste de Hegel et de sa raison aubinant derrière les forbans de l'histoire : le grand sorcier a transformé, à la guillebaude, les César et les Napoléon en majordomes et en baculs de l'absolu. Il a mis les Etats dans leurs mains ; et ces guerriers saignants offrent à l'Esprit l'hostie boueuse du succès politique. Raison pour traîneurs de sabre, idole cramoisie pour les grands égorgeurs de l'histoire. Sur ses pas surgit Husserl, dont la raison se fait à elle-même l'offrande des essences séraphiques, en une dernière apothéose des Idées chevauchant l'utopie.

Les colifichets du surhomme

Me fierai-je à Nietzsche, arc-bouteur de vaillants forgerons ? Voyez ces Centaures défiant le non-sens grimaçant de la vie. Mais comment ces Vulcain des valeurs vénéreraient-ils leurs propres forgeries, sachant que ce ne sont que forgeries de leur volonté de puissance ? *Que de nains adorent aujourd'hui les colifichets du surhomme !* Me ferai-je donc le prêtre de Heidegger, angélique sacrificateur ? Immolons, dit ce devin, le géhenne d'injustices et de souffrances qu'est l'histoire, immolons-la à l'Etre salvifique tapi dans la langue allemande ; donnons à la raison angoissée la *« cruchéité de la cruche »* pour refuge.

Serai-je donc le derviche tourneur de Marx, le grand escamoteur du silence de l'univers ? Voyez l'autel où fument les senteurs du nirvâna chu sur la terre. Ils s'affairent, les nouveaux dévots dont les prodiges ont aboli l'injustice par la dictature de tous sur chacun ! Goûtez auprès d'eux la vérité que façonne sur l'enclume du monde le prolétariat vainqueur, le dernier sauveur du monde, celui qui rend aveugle au spectacle des monstres brassant les masses léthargiques et bornées.

Me prosternerai-je donc devant les tard-venus de l'intelligence, les silencieux matois qui ferment le cortège et dont la malice charge des structures fascinatoires de jouer le rôle magique d'intelligibilisateurs acéphales ? Voyez comme l'autel de la structure devient oraculaire à son tour ! C'est bien en vain que le signifiant a été immolé : à la faveur même du mutisme de son offrande sur son propitiatoire mental, la structure est censée parler encore de la rationalité des choses et les rendre parlantes.

Les marchands de raison se pressent à la foire. Pourquoi ne saluerais-je pas bien bas leurs idoles ? Beaucoup sont affriolantes. « *Achetez, achetez votre raison !* » crient les bateleurs bien achalandés. Quelle idole choisirai-je à l'étalage ? Quelque démon me glisse à l'oreille : « *La lucidité n'est-elle pas à son tour une idole ? Et l'intelligence critique, la maison de retraite de l'ambition ? Pourquoi lutter contre la bêtise ?* »

Et pourtant, nous nous promettons de scruter les secrets cultuels de la raison scientifique et politique, afin d'y observer le fonctionnement psychologique de nos idoles idéales, de nos idéalités sacrées. Comment se fait-il, nous demandons-nous, que les convictions qui fondent sur plusieurs espèces de raisons une prétendue compréhensibilité systématique de l'univers s'organisent sur le modèle sacerdotal et sacrificiel dans l'inconscient de l'entendement humain ? Telle est la vraie Renaissance, celle qui nous rend questionneurs de toute dogmatique et de toute autorité.

En vérité, l'intelligence, devenue farouchement dérélictionnelle, scelle enfin alliance avec le combat le plus ancien des prophètes : elle rappelle qu'il est idolâtre de s'imaginer que les choses tiendraient *quelque discours du sens* — que ce soit par l'intermédiaire d'un dieu ou que ce soit en vertu de leur propre autorité théorique. A quoi bon briser les statuettes parlantes d'autrefois si l'on n'admet pas que ce gros et informe objet qu'est le cosmos demeure muet comme une carpe ? L'idolâtrie, n'est-ce pas le fruit du désir effréné de l'homme de doter le monde matériel d'un langage — celui de la raison, — comme si, pour le motif que Dieu est mort, les choses s'étaient mises à parler à sa place ? A la source du désir de l'idolâtre, on ne rencontre jamais qu'une même maîtresse d'erreur : la peur. Parce qu'on s'effraie du silence et de la solitude de l'univers, on lui prête un discours.

La pensée trouve sa récompense à fouailler les entrailles de la peur : une meilleure compréhension de la respiration de l'humanité, voilà sa récompense. Devenue l'observatrice impitoyable d'une raison tantôt entrebâillée sur le grand large, tantôt courte de souffle, enfin l'intelligence iconoclaste emprunte son pas à l'âme.

Éloge de l'obscur

par TAHAR BEN JELLOUN

« L'*INTELLIGENCE*, disait Gide, *c'est l'incompréhension du monde.* » C'est aussi l'angoisse qu'il nous donne et les failles qu'il nous propose. Nous vivons une époque où c'est exactement le contraire qui s'impose. On a recours à toutes les méthodes et techniques pour rendre compréhensible, assimilable et clair (c'est-à-dire rassurant) ce qui est fondamentalement complexe, obscur et insaisissable. On voudrait annuler la faculté de s'étonner, sans parler de celle de s'émerveiller.

Avec l'électronique, on est amené non seulement à simplifier beaucoup les structures, mais aussi à uniformiser un certain nombre de réactions. L'ordinateur est accumulateur (et, par là même, propagateur) de certitudes. Son objet est de rendre compréhensible le monde. Quelle impudence ! Quelle vanité ! N'est-ce pas là le triomphe sophistiqué de la non-intelligence ?

On refoule la poésie

L'enseignement aujourd'hui s'installe dans ce sillage. On réduit de plus en plus la philosophie et on refoule la poésie. Il s'agit de ne rien laisser dans l'ombre, dans l'obscur. C'est pour les besoins du découpage : tout doit être répertérioré, classé, fiché. On arrivera bien un jour à ficher les faciès, les rires et les émotions. Un visage est un miracle. Un sourire sur ce visage est un mystère. Un regard est un défi à la tentation réductrice, c'est-à-dire totalitaire. Un silence est peut-être mesurable, quantifiable, mais qui peut avoir la chance d'être intelligence, doute et interrogation.

Même l'inconscient, cet intrus mal élevé, mal contrôlé, imprévisible, « insortable », rarement *invité à la fête*, est soumis à la dictature de la clarté. L'Orient résistera, j'espère longtemps, à l'analyse, non pas parce qu'il est plus intelligent qu'un autre continent, mais parce qu'il est encore saisi par la vie et ses débordements, par ses mythes — anciens — et beaucoup d'illusions. L'Occident semble perdre son âme, par excès d'intelligence technicienne, laquelle laisse sur son passage, et ce, malgré elle, des rides et des trous. Heureusement d'ailleurs, car cela prouve que l'obscur l'emporte sur la clarté, le mystère sur l'uniformité, le complexe sur le simplisme et l'intelligence sur la compréhension ou plutôt sur l'illusion de la compréhension.

René Char, qui « *aime l'homme incertain de ses fins* » et sait que, sans cesse « *l'essentiel est menacé par l'insignifiant* », écrit : « *Si tu ne libères rien de toi pour retenir plus certainement l'angoisse, car sans l'angoisse tu n'es qu'élémentaire, ni ne corriges pour rendre unique, tu pourriras vivant.* »

Rendre sa place à l'intuition

par CORINNE ZYLBERBERG

L'HOMME politique commence à prendre conscience de la nécessité de tenir compte des problèmes psycho-sociologiques auxquels est confronté l'homme moderne, problèmes qu'il avait jusqu'à présent abordés dans une optique matérialiste ou tout simplement ignorés. Preuve, s'il en fallait, d'un malaise dont les contours sont difficilement identifiables, *mais que l'on sent* omniprésent.

Il parvient difficilement à expliquer ce mal-être : crise de société, crise des valeurs, manque d'idéal, réaction contre une société productiviste... Mais il conserve la fâcheuse tendance à tenter une approche en termes strictement politiques. Aussi propose-t-il une modification des structures, souhaite-t-il la naissance d'une nouvelle idéologie qui nous sorte de notre torpeur. Mais une réforme, ou même une révolution, suffirait-elle à guérir le mal ? Quant aux idéologies, nous en avons eu et nous y avons cru. Mais Nietzsche a tué Dieu, et Marx est mort en même temps que Mao.

Pour trouver une issue, la société occidentale doit faire une « révolution interne », c'est-à-dire procéder à une totale remise en question des fondements de sa culture intériorisés au cours des siècles.

Nous avons privilégié le raisonnement comme méthode de connaissance au détriment de tous les autres modes de préhension du réel et particulièrement de l'intuition. Ne bondissez pas d'indignation, messieurs les scientifiques, vous avez bien entendu ! Nous avons, en quelque sorte, décidé de fermer les yeux, de nous priver du sens de la vue, et nous nous étonnons de la surcharge, génératrice de stress, qui pèse sur nos autres sens. Jamais aucun de ces derniers, si exercé soit-il, ne pourra remplacer la vue. Pourquoi avons-nous la prétention de croire que seul notre raisonnement nous conduira à la vérité ? Il a pourtant abondamment prouvé qu'il était loin d'être infaillible.

Retour à la simplicité

L'intuition a l'immense avantage de nous indiquer le chemin à suivre pour atteindre un but. Elle permet d'agir rapidement et évite aux facultés mentales de s'épuiser en d'inutiles conjectures. L'intuition signifie, en effet, le retour à la simplicité. Le raisonnement, qui n'est que construction, tend vers la complexité : n'étant pas éclairé par l'intuition, il tâtonne dans le noir et, cherchant sa voie, doit constamment se bâtir, se détruire et se reconstruire pour ensuite subir l'épreuve de la réalité, car, comme disait Mao Tsé-toung, tout ce qui réussit est vrai. De plus, les « intellectuels » tendent, en général, à s'écouter parler à force de parler, à raisonner pour raisonner, à oublier que les mots doivent avoir un sens pour qu'on y croie. S'ils prenaient, ne serait-ce que quelques instants, la peine de regarder le monde tel qu'il leur apparaît *immédiatemnt*, peut-être se rendraient-ils compte alors de tout ce que leurs discours ont souvent d'académique et parfois d'artificiel.

Non pas qu'il faille maintenant tomber dans l'erreur inverse et privilégier l'intuition au détriment du raisonnement. Il ressort de ce que nous avons dit que ces deux facultés sont complémentaires. La première indique ce qu'il faut faire, la seconde procure la satisfaction intellectuelle de savoir pourquoi. L'une est rapide et permet l'action, l'autre est lente et facilite la compréhension. L'intuition est le phare du raisonnement et l'entendement en constitue la synthèse. Nos détracteurs diront : mais l'intuition ne se commande pas, si elle fait défaut, il faudra bien recourir au raisonnement. A cela on doit répondre que, l'intuition n'ayant jamais été exercée, il faudra sans doute du temps, beaucoup de temps, avant qu'elle ne puisse nous aider. Comment des individus qui n'ont jamais joué de piano peuvent-ils espérer devenir des virtuoses du jour au lendemain ?

Il faut, en effet, apprendre à ne pas bloquer l'intuition par la pensée, il faut réapprendre à se laisser aller. L'intuition réhabilitée aura des conséquences incalculables sur notre comportement. Décrispés, nous nous habituerons progressivement à nous mettre à l'écoute de nous-mêmes. L'intellect, exerçant moins de contrôle, perdra de son pouvoir répressif. Les frustrations, si elles ne disparaissent pas, en seront, toutefois, moins angoissantes et l'épanouissement des individus plus complet.

Il est clair, comme nous le disions précédemment, que nous aspirons confusément à « autre chose ». Faut-il d'abord changer les hommes pour changer la société, ou la transformation de la société transformera-t-elle chacun d'entre nous ? Querelle vieille comme le monde. Autant demander qui est arrivé le premier de l'œuf ou de la poule. Les hommes ne se conçoivent pas sans société, la société ne se conçoit pas sans hommes. Un plus grand équilibre psychique ne sera, de toute manière, que bénéfique. A défaut de résoudre toutes les crises, peut-être serons-nous du moins en mesure de faire face à notre malaise. Descartes a dit : « *Je pense, donc je suis.* » L'homme de demain, le jeune d'aujourd'hui doit le dépasser et proclamer : « *Je pense et je sens, donc je suis.* »

IDÉE FIXE

par GABRIEL MATZNEFF

APRES la projection du superbe, captivant, génial film de Fellini, *la Cité des femmes*, les invités caquettent devant le buffet. Le fiel parisien coule à flots. Quelle ville incurablement légère et méchante ! C'est à qui insultera le sublime cinéaste.

« *Quand donc Fellini cessera-t-il de faire du Fellini ?*, lance un premier imbécile.

— *Quelle complaisance envers soi-même ! Quelle suffisance ! Quel narcissisme !*, s'exclame un deuxième.

— *Ce film est abstrait, irresponsable, ce n'est que de la rhétorique*, renchérit un troisième.

— *Fellini n'est pas intelligent. Il n'entend rien au concept d'« existence » que Kierkegaard a introduit dans le discours philosophique*, soupire un quatrième. »

Il n'y a que deux façons de réagir à de semblables attaques : ou bien hausser les épaules et penser à autre chose ou bien saisir une mitraillette et tirer dans le tas.

Jacques Chancel a créé, aux éditions Julliard, une collection intitulée « Idée fixe ». Quel beau titre ! Plus un artiste est grand, et plus il est captif de son univers singulier. Tout au long de son œuvre, il se bat avec un petit nombre d'obsessions, d'idées fixes, tel Jacob avec l'ange, et ce combat ne cesse qu'avec sa vie. « *J'irrite les gens*, écrit Chestov dans *Athènes et Jérusalem*, *parce que je répète toujours la même chose.* » Voilà une phrase que chaque véritable créateur peut reprendre à son compte. On écrit toujours le même livre, on peint toujours la même toile, on tourne toujours le même film. Faire à un artiste le grief de ses thèmes d'inspiration, et oser lui *en suggérer d'autres*, est une outrecuidante sottise. Nous ne choisissons pas nos thèmes : ils s'imposent à nous de façon crucifiante et joyeuse.

Pour être en nombre limité, nos idées fixes n'en déconcertent pas moins les gens, car elles sont contradictoires.

Goethe, à ce propos, disait plaisamment qu'il était toujours à Iéna quand on le cherchait à Weimar. Athée tourmenté par le désir de Dieu, Don Juan tenté par le monastère, sceptique prompt à l'émerveillement, l'artiste n'est jamais là où l'attend le public. Il est enfermé en *lui-même, mais il est* aussi l'homme des métamorphoses, des *ruptures*, des bouleversements. Les gens croient nous insulter en nous traitant de vieux adolescents. Or il y a, en effet, dans chaque créateur, un adolescent éternel. Nous ne nous rangeons jamais. La vie, pour nous, est toujours une aventure dans l'inconnu, une perpétuelle subversion. Aussi, le public ne nous suit-il pas. Chaque fois que nous publions un livre ou un article, nous nous faisons un nouvel ennemi par paragraphe.

L'intelligence de l'artiste n'a rien de conceptuel ni d'abstrait : elle est fondée sur l'intuition, l'expérience et la sensibilité. Ce que les gens prennent pour de l'irresponsabilité et du narcissisme n'est que la volonté intrépide d'aller jusqu'au bout de soi-même. Nous brûlons notre vie et nous en nourrissons notre œuvre, comme Bernard Palissy, pour découvrir le secret de l'émail, précipitait dans le feu sa vaisselle d'or.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

Éloge de l'obscur

…a place à l'intuition

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Mauritanie

LE DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DU RÉGIME

Les deux anciens présidents limogés ont assisté au défilé militaire aux côtés du chef de l'État

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — C'est en affirmant sa volonté d'unité nationale à l'intérieur et d'indépendance vis-à-vis de l'extérieur que la Mauritanie a célébré jeudi 10 juillet le deuxième anniversaire du renversement du régime de M. Ould Ddaddah. Cette volonté a été illustrée concrètement par une manifestation à laquelle les régimes, quels qu'ils soient, ne nous ont guère habitués : le chef de l'État, le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, au pouvoir depuis le 31 mai 1979, avait invité à assister au défilé militaire ses deux prédécesseurs limogés par le comité militaire de salut national (C.M.S.N.), les lieutenants-colonels Salek et Louly. Ceux-ci avaient pris place à sa droite et à sa gauche. L'ancien chef d'état-major, le lieutenant-colonel Ahmadou Ould Abdallah, qui était récemment encore en résidence surveillée, était également au premier rang à la tribune d'honneur.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le président Haidalla a rappelé le triple engagement pris par les forces armées lorsqu'elles s'étaient emparées du pouvoir : ramener la paix, redresser la situation économique et sociale, rétablir la liberté démocratique.

S'adressant indirectement au Maroc, il a donné en exemple l'accord de paix du 5 août 1979 signé avec le Front Polisario. Il a souligné qu' *« en reconnaissant le droit du peuple sahraoui à l'indépendance et en mettant fin à toute revendication territoriale »*, la Mauritanie n'avait fait qu'adhérer *« à un principe sacré admis par la quasi-totalité des pays membres de l'OUA et de l'ONU »*. Le chef de l'État, disent ses proches, a également œuvré au sommet de Freetown pour que l'OUA adopte une résolution qui offre à Rabat *« une porte de sortie honorable »*, en préconisant que le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Front Polisario s'assoient autour d'une même table. Jeudi, le président Haidalla a solennellement appelé du haut de la tribune *« les parties en conflit à rechercher une solution pacifique juste et équitable, au lieu de s'entretuer »*.

Le président Haidalla a égratigné au passage, sans les nommer, le Maroc, la France et, apparemment, le Sénégal, sur les territoires desquels se sont constitués des mouvements d'opposition. Soulignant que la politique du nouveau régime *« a bouleversé certaines habitudes et remis en cause certains intérêts »*, il a ajouté : *« C'est la raison pour laquelle certains pays affichent aujourd'hui, à notre endroit, des attitudes allant de l'hostilité latente à l'hostilité déclarée et s'expriment par la création et l'entretien de fronts dont l'objectif avoué est de saper notre effort de redressement. »*

Après avoir longuement dressé le bilan économique et social de ces deux dernières années (1), le président Haidalla a affirmé que le C.M.S.N. *« s'attèle activement à opérer les redressements qui s'imposent au plan économique et social en vue de préparer le retour au pouvoir des civils et la mise en place d'institutions démocratiques »*. En attendant, il cherche à associer les populations à la gestion de leurs affaires en créant — ce qui, incroyablement, n'avait encore jamais été fait — des conseils régionaux et des communes. Il a également annoncé *« une réforme de la justice qui aura pour objectif d'élaborer une législation fondée essentiellement sur la charia (loi islamique »*. Il a d'ailleurs rappelé que la toute récente abolition de l'esclavage a été décidée selon les principes de l'islam.

Le C.M.S.N. compte, pour le soutenir dans son action, sur le mouvement national du volontariat constitué le mois dernier et qui *« doit être le creuset où viendront se fondre toutes les énergies désireuses de bâtir une Mauritanie libre et prospère »*. D'aucuns se demandent si ce mouvement ne prélude pas à la création d'un parti politique. Les autorités répondent qu'il n'est pas question de reconstituer le parti unique (parti du peuple mauritanien) de l'ancien régime. Reprenant un néologisme forgé par les Algériens, elles précisent que pour le moment leur objectif est de *« responsabiliser »* le peuple.

PAUL BALTA.

(1) *Le Monde* du 18 juin et le supplément sur la Mauritanie paru dans *le Monde* daté 6-7 juillet.

République Sud-Africaine

Les manifestations d'étudiants ont repris

Une Africaine est tuée à Grahamstown

De notre correspondante

Johannesburg. — Les manifestations des étudiants noirs qui boycottent leurs cours pour protester contre la ségrégation et la discrimination raciale en Afrique du Sud ont dégénéré, jeudi 10 juillet, en affrontements avec la police à Grahamstown, dans l'est de la province du Cap. Une femme africaine de quarante ans a été tuée par trois balles, bien que la police affirme n'avoir tiré qu'à la chevrotine et fait usage que de grenades lacrymogènes. Vingt-sept Noirs ont été arrêtés.

La situation est également tendue à Port-Elizabeth et dans la région du Cap, où les jeunes refusent de reprendre les cours. La grève affecte également Bloemfontein et d'autres villes. Elle a reçu, jeudi, le soutien du Comité des 81 qui coordonne le mouvement au Cap, ce qui signifie que les lycéens métis, dont les écoles rouvrent leurs portes, mardi, vont sans doute, à leur tour, se joindre au nouveau mouvement de protestation.

Les lycéens paraissent avoir une nouvelle revendication : la libération de leurs camarades (plus de deux cents détenus depuis plusieurs semaines sans procès. Soixante-six de ces détenus, au secret en vertu de la loi sur la sécurité interne, font depuis six jours une grève de la faim à Paarl, près du Cap, afin d'obtenir soit leur traduction devant un tribunal, soit leur libération. Le département des prisons a refusé de révéler leurs noms ou de donner des détails sur leur sort.

Le ministre de la police, M. Louis Le Grange, a de son côté déclaré, jeudi à Pretoria, que le gouvernement *« ne peut plus tolérer »* l'agitation. Il a indiqué qu'il avait donné, à ses hommes, l'ordre de faire *« strictement appliquer »* l'interdiction, en vigueur depuis près d'un mois, de tout rassemblement de plus de dix personnes, y compris dans l'enceinte des écoles.

Par ailleurs, une délégation de la chambre de commerce et d'industrie de Paris était attendue, ce vendredi, à Johannesburg. La balance commerciale entre les deux pays est, cette année, très nettement au désavantage pour la France. Les délégués représentent notamment le secteur alimentaire, les cosmétiques, les produits pharmaceutiques, le secteru chimique ainsi que la bijouterie-joaillerie.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Le Zimbabwe et les États-Unis* ont signé, jeudi 10 juillet à Salisbury, un accord d'aide fixant le montant de l'aide américaine au Zimbabwe à 20 millions de dollars pour l'année financière se terminant le 30 septembre 1980. D'autre part, la Maison Blanche a annoncé que le vice- président Mondale se rendrait, du 17 au 23 juillet, au Sénégal, au Niger, au nigéria et aux îles du Cap-Vert. — *(A.F.P.)*

Algérie

La visite de M. François-Poncet est ajournée par Alger pour des ‹ raisons de calendrier ›

De notre correspondant

Alger. — La visite de M. François-Poncet n'aura pas lieu le samedi 12 juillet. Elle est ajournée *« pour des raisons techniques de calendrier »*, a-t-on appris jeudi 10 juillet, à Alger, dans les milieux proches du ministère des affaires étrangères. Elle se déroulera prochainement et une nouvelle date sera fixée d'un commun accord dans les jours à venir. C'est l'Algérie qui a pris l'initiative de ce report.

M. Sahnoum, ambassadeur d'Algérie à Paris, en a averti mercredi le quai d'Orsay, et M. Merillon, ambassadeur de France à Alger, a été reçu jeudi à ce sujet par le chef de la diplomatie algérienne, M. Benyahia. Depuis son retour de Freetown, où il dirigeait la délégation algérienne au sommet de l'O.U.A., ce dernier a eu un programme chargé, participant, mercredi, à un conseil des ministres, recevant successivement le président de l'Assemblée générale des Nations unies, M. Salim Ahmed Salim, et le représentant américain à l'ONU, M. Mac Henry, qui fait une tournée d'information dans la région.

La rencontre entre MM. Benyahia et François-Poncet devait marquer une étape importante dans le déroulement des négociations entamées au début de l'année pour liquider le contentieux accumulé depuis l'indépendance entre les deux pays. Elle précédait de peu la date « butoir » du 14 juillet fixée par les deux parties comme terme de leur entreprise. Ce délai ne sera donc pas respecté.

Mais le report du voyage du ministre français ne semble pas lié à l'évolution des discussions et ne constitue pas l'indice d'une crise ou même d'un regain de tension. Il ne faut pas « sacraliser » les dates, estiment certains responsables algériens, l'essentiel étant que le processus mis en route depuis un semestre se poursuive. On fait aussi remarquer que les six groupes de travail constitués pour étudier les différents chapitres du contentieux ont pris un peu de retard sur leur calendrier, terminant leurs travaux le 7 juillet et non pas le 30 juin comme prévu.

Un bilan satisfaisant

On s'accordait de part et d'autre ces jours derniers à reconnaître que la rencontre du 2 juillet à Paris de M. Dembri, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, et de son homologue, M. Bruno de Leusse, avait permis d'enregistrer de grands succès. Ceux-ci ont surtout concerné le dossier de l'émigration, à propos duquel les divergences étaient les plus sensibles, au point qu'elles avaient pu paraître un moment insurmontable. L'abandon par Paris de la notion du quota annuel obligatoire de retours et la reconnaissance du principe du volontariat dont les Algériens faisaient la condition *sine qua non* de tout accord ont permis de débloquer la situation.

L'Algérie ne pouvait pas donner sa caution à des mesures coercitives à l'encontre de ses nationaux, mais elle acceptait et même préconisait la mise en place d'un dispositif incitatif, se déclarant même prête à aller très loin dans ce domaine pour favoriser la réinsertion de ses ressortissants.

Cette argumentation a fini par prévaloir. Du côté français, un premier pas avait été fait en janvier 1980, lors de la visite à Paris de M. Benyahia, lorsqu'il avait été décidé de dissocier du reste de l'émigration le cas des travailleurs installés en France avant 1962, date de l'indépendance. Ceux-ci, au nombre de deux cent quatre-vingt mille environ, verront renouveler automatiquement pour dix ans leur carte de séjour.

Le groupe de travail sur la Sécurité sociale est parvenu également à des résultats très satisfaisants. Un accord est intervenu sur une substantielle revalorisation des prestations familiales servies aux familles des travailleurs algériens. Celes-ci étaient bloquées depuis 1975. Il en résultait une discrimination injustifiable par rapport aux travailleurs marocains et tunisiens. Autre motif de satisfaction : les autorités algériennes seraient prêtes à « normaliser » la situation des Français restés en Algérie après l'indépendance. Ceux-ci pourraient désormais être libres de vendre leurs biens et pourraient transférer le fruit de ces transactions en France. De même, les titulaires des quelque sept mille comptes actuellement bloqués en Algérie pourraient être autorisés à transférer à l'étranger leurs avoirs. Les sommes en jeu se montent à 70 millions de dinars (1). C'est peu, mais l'impact d'une telle mesure est psychologiquement important.

D'autres dossiers, en revanche, ont peu progressé. Certains contentieux financiers particulièrement complexes, tel celui touchant aux assurances, restent entiers. Ils pourraient être soumis à arbitragé. Dans d'autres domaines — retour en Algérie des archives enlevées par la France, problème de double natoinalités, — les discussions doivent se poursuivre. Mais le bilan est globalement satisfaisant et le chemin parcouru est impressionnant.

Si l'on est encore loin de l'accord global que M. Giscard d'Estaing appelait de ses vœux, les négociateurs sont bien prêts de s'entendre sur une série de textes particuliers. Il reste cependant quelques points à régler qui ne sont pas dénués d'importance. Paris propose ainsi de renouveler pour deux ans seulement les cartes des travailleurs installés en France après 1962. Alger préconise une durée de cinq années. Quel que soit le laps de temps finalement adopté, il faudra au bout de cette période négocier à nouveau. Rien d'autre part, n'a été convenu de façon précise concernant la formation professionnelle des travailleurs revenant au pays. La même incertitude règne quant à la nature des mesures incitatives qui pourraient être prises pour encourager les candidats à la réinsertion.

On attache du côté algérien une grande importance à ces points. Le laps de temps dégagé par l'ajournement du voyage de M. François-Poncet sera mis à profit par les autorités algériennes pour affiner sur ces points leur position et leurs propositions.

DANIEL JUNQUA.

(1) 1 dinar = 1,20 franc.

PROCHE-ORIENT

Egypte

L'arrivée d'une escadrille de F-4 illustre l'accroissement de la coopération militaire avec les États-Unis

De notre correspondant

Le Caire. — L'arrivée, le jeudi 10 juillet, en Egypte, de douze chasseurs-bombardiers F-4 américains consacre l'accroissement rapide de la coopération militaire entre Le Caire et Washington depuis la signature des accords de Camp David, en septembre 1978.

La 68e escadrille de combat de l' U.S. Air Force a atterri à l'aéroport militaire de l'Ouest, situé en plein désert, à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de la capitale, et y sera stationnée durant son séjour de quatre-vingt-dix jours en Egypte. Le personnel de l'escadrille (cinq cent soixante militaires) sera logé dans une base démontable installée au sein de l'aéroport militaire égyptien.

L'opération, baptisée Proud Phantom, a un double objectif : l'entraînement des pilotes américains et égyptiens — qui ont récemment reçu trente-cinq des F-4 — aux techniques et manœuvres de combat aérien et d'attaque au sol, et surtout la familiarisation du personnel de l'U.S. Air Force avec un désert dont la nature, les conditions climatiques et topographiques sont similaires à celles du Golfe.

En cas de crise dans cette région, les États-Unis auront non seulement un personnel déjà entraîné pour le combat dans le désert, mais pourront aussi utiliser les bases égyptiennes, grâce aux « facilités » accordées par le président Sadate. Le raïs a, en effet, réaffirmé, mercredi, qu'il *« accordera toutes les facilités nécessaires aux États-Unis au cas où l'Arabie Saoudite ou un État du Golfe serait menacé par l'U.R.S.S. »*.

La coopération militaire égypto-américaine s'est nettement développée depuis quelques mois. En effet, les États-Unis accorderont une aide militaire de plus de 4 milliards de dollars à l'Egypte jusqu'en 1985 et lui fourniront, notamment, des appareils de combat sophistiqués tels que le F-16, ainsi que des chars, des missiles, des navires, etc. D'autre part, le Pentagone profite, le plus discrètement possible, des facilités offertes par l'Egypte pour utiliser les radars volants américains AWACS, qui surveillent la région du Golfe à partir de la base militaire de Qéna, en Haute-Egypte. C'est de ce même aéroport que sont partis les C-130 qui ont participé à la tentative américaine avortée pour le sauvetage des otages de Téhéran.

Si l'accroissement de la présence militaire américaine en Egypte laisse indifférente la plus grande partie de la population, il est cependant critiqué dans certains milieux égyptiens. D'ailleurs, les médias ont minimisé au maximum la nouvelle de l'arrivée de l'escadrille américaine et l'on a vu un officiel égyptien conseiller aux photographes, avant l'arrivée des Phantom, d' *« éviter la bannière américaine et d'insister sur le drapeau des F-4 égyptiens garés à proximité »*.

(INTERIM.)

Iran

Plusieurs militaires ont été exécutés

(Suite de la première page.)

Un responsable des « gardiens de la révolution » (milices islamiques) a déclaré, pour sa part, à la télévision que dans ce complot *« Israël avait le rôle principal et que celui du président irakien, M. Saddam Hussein, était secondaire »*. Il a ajouté : *« Simultanément avec le coup d'État, l'Irak devait attaquer par terre et par air, et occuper l'ouest de l'Iran. »*

Quoi qu'il en soit, l'Irak poursuit une guerre de nerfs contre la République islamique. Jeudi, l'aviation de Bagdad a pilonné les agglomérations dans les environs de la ville de Sardacht, dans la province du Kurdistan. Le bilan des victimes est de trois morts et de nombreux blessés. Les agglomérations ont subi de sérieux dégâts. Dans la même journée, l'artillerie irakienne a pilonné à l'arme lourde plusieurs postes de gendarmerie situés tout le long de la frontière.

Peu après l'annonce des attaques irakiennes et du complot éventé, la radio-télévision iranienne annonçait que l'imam Khomeiny avait ordonné aux étudiants islamiques de libérer M. Richard Queen, qui avait été admis à l'hôpital des Chohada (Martyrs) de la capitale, trois jours auparavant. Les médecins qui l'avaient examiné avaient recommandé qu'il soit soigné à l'étranger. On déclarait à l'ambassade de Suisse à Téhéran, vendredi matin, que l'ancien vice-consul des États-Unis souffrait peut-être d'une tumeur au cerveau. Interviewé par la chaîne de télévision C.B.S., vendredi matin, au moment où il s'embarquait sur un avion de la Swissair, M. Queen a déclaré : *« Je me sens bien, mieux qu'il y a une heure (...) J'ai souffert de la tête. Je pense que c'était dû à un virus, mais je me sens beaucoup mieux maintenant. »*

Aux États-Unis, où la nouvelle de la libération de M. Richard Queen a été accueillie avec un soulagement mêlé d'inquiétude, trois compagnies d'assurances américaines ont obtenu, jeudi, d'un tribunal fédéral, qu'elles soient indemnisées de la nationalisation de leurs capitaux par le gouvernement iranien, le 25 juin 1979. Elles seraient remboursées grâce aux quelque 8 milliards de dollars de fonds iraniens « gelés » par le président Carter, le 14 novembre dernier. La demande d'indemnisation déposée par ces trois firmes est l'une des quelque deux cents actuellement en attente devant la justice américaine.

A Francfort, un porte-parole patronal a annoncé que les autorités de Téhéran ont pris des mesures *« ayant un caractère de nationalisation »* à l'encontre de six firmes ouest-allemandes de produits pharmaceutiques installées en Iran. Il s'agit de six complexes industriels majeurs : Bayer, Hoechscht, Schering, Boehringer, Merck et Grunendhal. Ces firmes produisent un tiers de la production pharmaceutique iranienne et totalisent un chiffre d'affaires annuel de 100 millions de marks (57 millions de dollars). Leurs directeurs allemands à Téhéran ont été remplacés au début du mois par des iraniens. Dans certains cas, les employés allemands se sont vu interdire l'entrée des bureaux et des usines.

La situation intérieure en Iran demeure tendue. Jeudi, l'amiral Ahmed Madani, ancien candidat à la présidence, élu au Parlement, a proclamé qu'il refusera désormais d'y siéger. Il s'agit de la première manifestation d'opposition publique au système établi. L'amiral Madani, qui avait obtenu quelque trois millions de voix aux élections présidentielles, avait occupé depuis la révolution les postes successifs de ministre de la défense, de commandant en chef de la marine et de gouverneur de la province du Khouzistan. Il est généralement admis qu'il représente la droite de l'électorat.

Sa *« rébellion »* contre le Parlement islamique est sans équivoque : *« J'ai observé l'attitude des députés*, a-t-il déclaré, *leurs façons de penser et de juger, et j'en ai conclu que ma place n'est pas dans cette assemblée »*, où il espère que *« triompheront les partisans de la justice et de la vraie révolution »*. L'amiral Madani accuse d'autre part ses adversaires de « fabriquer » des documents qui *« pourraient le faire arrêter, tuer ou lyncher »*. En effet, les étudiants islamiques affirment détenir des documents, saisis à l'ambassade américaine, qui le compromettraient avec la C.I.A.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● L'ANCIEN PRESIDENT PAZ ESTENSSORO a annoncé son désistement, mercredi 9 juillet, après l'élection présidentielle du 29 juin, dont les résultats sont en cours de dépouillement. Son principal rival, M. Siles Suazo, de centre gauche, lui aussi ancien chef de l'État, arrive maintenant largement en tête, mais ne devrait pas obtenir la majorité requise par la Constitution. Dans ce cas, il appartiendra au Congrès de désigner le nouveau président qui prendra ses fonctions le 6 août. Le commandant en chef de l'armée de l'air, le général Waldo Bernal, a estimé qu'il serait dans ces conditions impossible de former *« un gouvernement démocratique stable »*. — (A.P.).

Brésil

● LE PLUS IMPORTANT DES DIRIGEANTS OUVRIERS DE Sao-Paulo, M. Luis Inacio da Silva, dit « Lula », s'est vu interdire mercredi 9 juillet de quitter le pays par la police politique. « Lula » avait l'intention de se rendre au Nicaragua à l'occasion du premier anniversaire de la révolution sandiniste. La police a justifié cette mesure en arguant du fait que le leader syndical est l'objet d'un procès aux termes de la « loi de sécurité nationale ». — *(A.F.P.)*.

Pays-Bas

● M. PIETER MENTEN, condamné le 9 juillet, à dix ans de détention pour crimes de guerre (*le Monde* du 11 juillet), s'est pourvu en cassation auprès du Conseil supérieur néerlandais. Le collectionneur qui est dans un coma diabétique depuis que le tribunal de Rotterdam a prononcé sa condamnation, avait antérieurement chargé son avocat d'interjeter appel. — *(A.F.P.)*.

Tanzanie

● VINGT-QUATRE PERSONNALITES DE ZANZIBAR ont été arrêtées, et les forces armées tanzaniennes ont été placées en état d'alerte à la suite de rumeurs de complot visant à renverser le scheik Aboud Jumbe, président du Conseil révolutionnaire de Zanzibar et vice-président de la Tanzanie. Les forces tanzaniennes appelées par M. Jumbe ont procédé à l'arrestation de plusieurs industriels locaux, d'anciennes personnalités politiques et d'officiers qui, dit-on à Dar-Es-Salaam, avaient l'intention de *« prendre le pouvoir par des voies anticonstitutionnelles »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

Zaïre

● LE CHEMIN DE FER DE BENGUELA est techniquement en mesure de fonctionner et une première cargaison d'exportations zaïroises est déjà arrivée au port de Lobito, a déclaré, lundi 7 juillet, à Maputo, l'ingénieur Fernando Falcao, directeur du port et représentant du gouvernement angolais au conseil d'administration de la voie ferrée. M. Falcao a ajouté que le gouvernement de l'Angola est actuellement en pourparlers avec les gouvernements du Zaïre et de la Zambie, principaux utilisateurs de la voie ferrée, pour porter rapidement son trafic annuel à 1 200 000 tonnes. — *(A.F.P.)*

ASIE

Afghanistan

SELON LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT AMÉRICAIN

Les forces soviétiques se trouvent dans une impasse

De violents combats ont opposé ces derniers jours les torupes soviétiques aux résistants afghans, dans les montagnes, au nors-est de Kaboul, a indiqué, jeudi 10 juillet, le département d'Etat américain. Son porte-parole, M. J. Trattner, a souligné que les pertes avaient été importantes dans les forces soviétiques, qui ont procédé à un intense bombardement de la région. Il n'a pas donné plus de détail sur ces engagements.

En revanche, un journaliste de l'agence américaine *Associated press*, qui vient de passer dix jours en Afghanistan, a indiqué que les forces soviétiques, comprenant environ quatre cents et transports de troupes, de l'artillerie lourde, des chasseurs à réaction et des hélicoptères, ont attaqué et bombardé, pendant trois jours, la semaine dernière, la région de Guldara, au nord de Kaboul. Cette opération aurait eu lieu en représailles à la suite d'une attaque lancée par les maquisards contre un camp militaire soviétique. Selon des témoins, les pertes auraient été de plusieurs centaines de morts parmi la population civile. Les résistants auraient abattu deux hélicoptères.

A Kaboul des résistants ont accroché, mardi matin 8 juillet, des banderolles anti-soviétiques aux arbres et sur les murs en face de l'ambassade de l'U.R.S.S.; elles furent rapidement enlevées par des soldats soviétiques.

Forte activité sur l'aéroport

Les observateurs dans la capitale afghane ont, d'autre part, noté, à la fin de la semaine dernière, une forte augmentation de l'activité sur l'aéroport. Des gros porteurs y ont déchargé des chars légers, des transports blindés et renforts de troupes.

Selon le porte-parole du département d'Etat, M. Trattner, les forces soviétiques sont maintenant équipées d'un nouveau fusil automatique, l'*Aks* plus léger et plus meurtrier que l'*AK47*. Il peut tirer des « fléchettes », des balles de très longue portée très affinées et particulièrement efficaces mais qui n sont généralement employées que dans la lutte entre des forces d'infanterie conventionnelle et des troupes non-régulières.

Répondant aux questions de l'envoyé spécial de *l'Humanité* (numéro du 11 juillet), le président Karmal déclare que *« tant que les provocations et les ingérences dans les affaires intérieures de l'Afghanistan constitueront un danger, l'armée soviétique restera en Afghanistan »*. Evoquant le départ de certaines unités, le chef du régime de Kaboul déclare : *« la présence de ces unités n'était plus nécessaire »*. Il ajoute : *« Je peux vous assurer qu'avec l'aide des pays socialistes — en particulier de l'U.R.S.S. — des mouvements de libération national, du mouvement ouvrier international et aussi des pays comme l'Inde, la Syrie, l'Algérie, le Congo-Brazzaville, le Mozambique, nous avançons vers l'isolement des ennemis de l'intérieur et de l'extérieur. Nous avons enregistré sur ce plan des succès importants »*.

Cependant, selon le département d'Etat américain, malgré le renforcement de leur dispositif anti-guérilla, les Soviétiques se trouvent dans une impasse et s'ils voulaient venir à bout de la résistance ils devraient maintenir leurs effectifs actuels pendant deux ou trois ans ou engager une puissance de feu plus importante, rapporte l'A.F.P.

Une station mobile de réception des liaisons par satellite a été inaugurée, le 10 juillet, à Kaboul. Elle est destinée à assurer des communications téléphoniques directes avec Moscou et la transmission des programmes de la télévision soviétique, notamment sur les Jeux olympiques.

Corée du Sud

Sept membres du gouvernement et de nombreux hauts fonctionnaires sont démis de leurs fonctions pour corruption

Correspondance

Séoul. — Les autorités militaires sud-coréennes viennent de lancer la plus grande campagne contre la corruption jamais entreprise ici. Un communiqué officiel a annoncé le renvoi de deux cent trente-deux membres de la haute administration, y compris celui du ministre du commerce et de l'industrie, M. Chung Jai-suk. La purge concerne en outre six vice-ministres, trente-quatre directeurs généraux et cent soixante chefs de bureau. Quinze autres personnalités — y compris le vice-ministre des transports, M. Kim Wan-su — sont interrogées pour des charges non précisées, mais certaines de ces personnes se trouvent en prison.

Peu avant l'annonce de ces mesures, le président Choi Kyu-hah avait déclaré : *« On ne peut espérer une purification du corps social sans que le gouvernement commence lui-même par être propre. »* Il exprimait ainsi les vues de nombreux généraux qui préconisaient cette « purification » avant que le gouvernement intérimaire ne cède le pouvoir à un gouvernement civil, en 1981.

Cette purge, la troisième depuis juin, est l'œuvre du général Chon To-hwan, l'homme fort du régime. Bien que le comité spécial qu'il préside ait pour fonction de *« coordonner l'action entre le commandement de la loi martiale et le gouvernement »*, le général Chon a manifestement imposé sa volonté au régime représenté par le président de la République, M. Choi.

On indique, de source officielle, que la purge de la haute administration est achevée, mais on n'écarte pas la possibilité de nouvelles mesures concernant des fonctionnaires de rang inférieur. Pour le moment, les réactions ont été positives. La presse sud-coréenne a été impressionnée par le fait que la purge a atteint le sommet de la hiérarchie qui, jusqu'à présent, avait réussi adroitement à éviter de tomber sous le coup des mesures précédentes.

Les Sud-Coréens, y compris ceux qui sont opposés aux dirigeants actuels, désirent des réformes en profondeur. Leur espoir est que les militaires — puisqu'ils sont solidement installés au pouvoir — accompliront ces réformes sans que des compromis politiques en diminuent les effets. Avant tout, le général Chon sera jugé sur les résultats de sa « campagne de purification ».

SHIM JAE HOON.

● *Le président Carter* a réaffirmé le soutien *« inébranlable »* des *Etats-Unis à la Corée du Sud* en matière de sécurité, rapportait jeudi 10 juillet la presse sud-coréenne. Le président Carter aurait fait *ces déclarations* à l'occasion d'une brève rencontre avec le premier ministre sud-coréen, M. Park Choong-hoon, lors de la réception organisée mercredi à Tokyo par le gouvernement japonais après la cérémonie funèbre à la mémoire de Masayoshi Ohira. — *(A.F.P.)*

● *Les pays membres du consortium d'aide à l'Inde,* qui se sont réunis récemment à Paris, ont indiqué qu'ils maintiendraient leur aide au moins *au niveau (en termes réels)* de celui de la dernière année budgétaire (1er avril 1979-31 mars 1980), soit 3 milliards de dollars.

Les participants à la *réunion* (treize pays occidentaux et les institutions internationales comme le F.M.I., l'O.C.D.E. et la C.E.E.) ont déclaré, dans un communiqué publié à l'issue de la réunion, qu'il était nécessaire que l'Inde continue à recevoir une assistance.

Le consortium d'aide s'est inquiété de la détérioration des résultats de l'économie indienne, dont le produit national brut a baissé d'environ 3 % l'an dernier.

Chine

TOUT EN RESTANT PRÉSIDENT DU P.C.

M. Hua Guofeng cesserait prochainement d'être premier ministre

M. Bo Yibo, vice-premier ministre chinois, a fait allusion, jeudi 10 juillet, à Pékin, à une éventuelle démission de M. Hua Guofeng de son poste de premier ministre, rapporte l'agence japonaise Jiji Press.

Selon Jiji Press, M. Bo a dit au vice-ministre japonais des affaires étrangères, M. Juro *Matsumoto, actuellement en visite* en Chine, que M. Hua *« restera définitivement comme président du parti »*, euphémisme indiquant, selon *l'agence japonaise*, qu'il cessera d'être *chef* du gouvernement.

Depuis plusieurs semaines, des rumeurs circulent, dans les milieux diplomatiques, sur la démission de M. Hua Guofeng, dont le rôle a nettement diminué avec la récente *désignation* au poste de secrétaire général du P.C. de M. Hu Yaobang, soixante-cinq ans, l'un des plus proches *collaborateurs du vice-premier* ministre, M. Deng Xiaoping.

Une revue de Hongkong, qui passe pour bien informée des *développements* de la situation politique en Chine, *Zhong bao*, a cité, dans son dernier numéro, une personnalité chinoise de haut *rang — non désignée nommément —* selon laquelle M. Hua Guofeng aurait « proposé » sa démission, qui serait acceptée dans les *prochaines semaines*.

Le comité central du parti et l'Assemblée nationale populaire doivent se réunir dans les semaines qui viennent, et M. Deng Xiao ping a déjà fait savoir qu'il *renoncerait*, à cette occasion, à son poste de vice-premier ministre.

M. Deng restera toutefois vice-*président* du parti, *fonction* grâce à laquelle il continuera à exercer le pouvoir, ayant placé des hommes à lui aux postes-clés du *parti* et du gouvernement. *Ainsi,* M. Zhao Ziyang, soixante et un ans, — un autre vice-premier ministre — passe déjà pour *assumer la plupart des tâches* de direction du gouvernement et est donné par certains comme le futur premier ministre, *dans l'hypothèse où la « démission »* de M. Hua Guofeng se confirmerait. — *(A.F.P.)*

LE CODE DE BONNE CONDUITE DES JEUNES CHOMEURS

Pékin (Reuter). — *La Ligue de la jeunesse communiste a rédigé dans un district de Pékin un code de bonne conduite à l'usage des jeunes Chinois au chômage, que le* Quotidien de Pékin *a publié jeudi 10 juillet.*

Les jeunes chômeurs ne doivent pas arborer des vêtements de style occidental ou des coiffures décadentes ; chanter des refrains de bas-étage et obscènes (ce qui vise particulièrement les chansons populaires importées de Hongkong ; lire des romans pornographiques ; parier ou boire ; dire des grossièretés, se battre.

Ils doivent respecter les jeunes filles, ne pas malmener les gens, respecter les professeurs et les personnes âgées.

La Chine compte actuellement plusieurs millions de jeunes « dans l'attente d'un emploi », *dont certains versent parfois dans la délinquance.*

Ce « code » n'a qu'une valeur de recommandations, la Ligue n'ayant aucun pouvoir pour imposer ses règlements aux non-membres.

DIPLOMATIE

LA FIN DU SOMMET DE BONN

L'entente franco-allemande ne doit pas porter atteinte « aux solidarités qui nous lient ailleurs »

Le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt tirent ensemble, ce vendredi 11 juillet, à Bonn, devant la presse, les conclusions du trente-sixième sommet régulier franco-allemand, qu'a précédé une visite officielle du président de la République en R.F.A.

Onze membres du gouvernement ont pris part aux entretiens de jeudi et de ce vendredi : le premier ministre M. Barre, MM. François-Poncet (affaires étrangères), Bourges (défense), Galley (coopération), Monory (économie), Beullac (éducation), Giraud (industrie), Soisson (jeunesse et sports), Lecat (culture et communication), Mme Pelletier (famille et condition féminine) et M. Pierre Bernard-Reymond (secrétaire d'État aux affaires étrangères).

De notre envoyé spécial

Bonn. — Organisés immédiatement après le voyage officiel de M. Giscard d'Estaing en R.F.A., les trente-sixièmes entretiens réguliers franco-allemands, qui ont commencé jeudi après-midi 10 juillet à Bonn et se sont poursuivis ce vendredi, apparaissent inéluctablement comme le prolongement direct des conversations que le président français avait entamées au début de la semaine avec M. Carstens, le président ouest-allemand, et le chancelier Schmidt. Leur ordre du jour prévoyait trois grands domaines de discussion : les relations est-ouest à la lumière des entretiens que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont eus avec M. Brejnev à Varsovie le 19 mai et à Moscou le 30 juin ; une étude des questions économiques (dans le prolongement du sommet de Venise) et des difficultés qu'a récemment connues la Communauté européenne ; l'élargissement des relations culturelles entre les deux pays.

C'est dans ce dernier domaine, sur lequel *M. Giscard d'Estaing a* d'ailleurs mis l'accent à plusieurs reprises au cours de son voyage, que le premier résultat concret a pu être enregistré dès jeudi avec la conclusion d'un triple accord de coopération universitaire. Encore ces *nouvelles dispositions, sans être totalement* négligeables, risquent-elles d'apparaître assez modestes au regard des propos de M. Giscard d'Estaing sur le « dialogue des cultures » qu'elles doivent faciliter.

Le premier accord porte sur l'équivalence des années d'études passées dans l'un ou l'autre pays pour préparer un diplôme dans les disciplines *non scientifiques. Le second tend à* dispenser les étudiants allemands de tout test de langue pour s'inscrire dans une faculté française, et réciproquement (alors que l'on semblait, au contraire, avoir la volonté, du côté français ces derniers temps, de *s'assurer que les étudiants étrangers* avaient les connaissances linguistiques nécessaires). Enfin, le troisième accord étend aux étudiants de chacun des deux pays le bénéfice des œuvres universitaires et scolaires de l'autre. Trois petites améliorations utiles, mais *il a sans doute fallu à M. François-Poncet un certain* effort d'autosuggestion pour assurer, en commentant ces décisions devant la presse, que *« rien n'était plus important »* que ce genre d'accord...

Les questions économiques internationales *ne semblent guère avoir* été abordées jeudi, éclipsées qu'elles étaient par les grands problèmes diplomatiques et militaires qui *constituent l'essentiel des entretiens.* Du côté français, on compte cependant profiter du sommet pour achever de rassurer Bonn à propos de l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal. On ne lie pas directement du côté ouest-*allemand l'admission de ces deux* pays à la solution du conflit sur la contribution budgétaire britannique, mais on semble avoir fait un pas en direction de la position française. Celle-ci avait d'abord fait naître ici des craintes que la dernière *conférence de presse de M. Giscard d'Estaing* a déjà en partie apaisées.

Mettre en œuvre

Mais l'essentiel de cette trente-sixième session des entretiens franco-*allemands est évidemment ailleurs :* il est de savoir quelle conclusion MM. Giscard d'Estaing et Schmidt tirent de leur rencontre respective avec M. Brejnev et, en particulier, des propositions soviétiques faites au chef du gouvernement de Bonn, le 30 juin. Et aussi de savoir dans quelle mesure et sous quelle forme Paris et Bonn peuvent permettre à l'Europe de *« retrouver sa place dans le monde »* en renforçant leur coopération. Passer des intentions aux actes peut se révéler délicat. Comme l'a dit, jeudi soir, M. Giscard d'Estaing, en citant une phrase de Goethe, au cours du dîner qu'il a offert au château d'Emich au président Carstens : *« Il ne suffit pas de savoir, il faut aussi mettre en œuvre ; il ne suffit pas de vouloir, il faut aussi agir. »*

Du côté français, on estime que les réactions ouest-allemandes, *notamment celles du chancelier, sont* favorables. Mais il reste à trouver une formule qui évite à Bonn de ressentir cette relance européenne comme une opération dirigée contre Washington. L'intérêt exceptionnel que l'Union soviétique manifeste à la rencontre franco-allemande de cette semaine (*le Monde* du 11 juillet) impose de trouver une telle formule. M. Giscard d'Estaing a d'ailleurs pris soin d'assurer à ses interlocuteurs que l'entente franco-allemande n'ignorait pas *« les solidarités qui nous lient à d'autres pays sur notre continent et ailleurs »*...

D'autant plus que, parlant jeudi soir, comme il l'avait déjà fait la veille à Würzburg du concours possible de *« ce deuxième cercle de l'Europe, composé de pays qui partagent la personnalité européenne »* avec ceux de la C.E.E., le président français a envisagé la possibilité de resserrer avec l'Europe de l'Est des liens que la situation internationale paraissait, au contraire, devoir distendre depuis l'invasion de l'Afghanistan. *On insiste, dans l'entourage* présidentiel, sur le fait qu'il ne s'agirait que de renforcer dans certains domaines bien précis une coopération qui existe déjà dans les faits. L'Allemagne fédérale elle-même en a d'ailleurs donné l'exemple plus *d'une fois, ne serait-ce qu'avec la* R.D.A. En toute hypothèse, la C.E.E. qui, elle, repose sur un traité et a ses propres institutions économiques et politiques, demeure, bien entendu, le cadre privilégié de la construction européenne et de l'effort du Vieux *Continent* pour faire réentendre sa voix.

M. Giscard d'Estaing a appelé, jeudi soir, les partenaires de Paris et de Bonn au sein de la Communauté à *« se rassembler autour de ce qui est notre ambition : rendre à l'Europe sa place dans les affaires du monde »*. C'est une façon comme une autre de tenir comme acquise l'adhésion de la R.F.A. à ce *grand* dessein, et à la démarche commune que sa réalisation impliquerait. Mais certaines voix s'élèvent ces jours-ci *en Allemagne fédérale pour estimer* que c'est peut-être aller un peu vite en besogne.

Il s'agit, il est vrai, de commentateurs privés et non pas officiels. Mais ils expriment une réaction qui n'est pas isolée ici, et que résume l'hebdomadaire *Die Zeit* en écrivant jeudi : *« De Gaulle aussi a tenu de tels discours, assigné de tels buts sans que la réalité ait changé (...). La perspective de Giscard sera vite ramenée à ce qu'elle est : davantage un rêve qu'un objectif réalisable. »* Tous les Allemands *ne* partagent certes pas cette vision pessimiste ; mais beaucoup ne sont pas éloignés d'une sorte de scepticisme amical.

BERNARD BRIGOULEIX.

Un « ballon d'essai » allemand pour relancer l'U.E.O.

M. von Hassel, rapporteur de la commission des affaires générales de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, a soumis à cette commission, récemment réunie à Paris, quatre propositions pour la réorganisation de l'U.E.O.: renforcement du rôle du conseil des ministres avec la participation des ministres de la défense, élargissement de l'U.E.O. par l'adhésion de tous les membres de la Communauté européenne, révision des clauses du traité de l'U.E.O. limitant la production d'armements classiques de l'Allemagne *fédérale*, envoi par le Parlement européen d'observateurs à l'Assemblée de l'U.E.O.

Ce n'est pas la première fois que M. von Hassel expose de telles idées, qui ont pris corps à l'U.E.O. depuis quelque temps déjà *(le Monde* du 25 octobre *1979* et du 31 mai 1980), mais c'est la première fois qu'il fait des propositions formelles. Au demeurant, M. von Hassel, ancien ministre de la défense et ancien président de l'Assemblée de l'U.E.O., est une personnalité importante de l'Allemagne fédérale. Membre *de l'opposition chrétienne-démocrate*, ses propositions n'engagent nullement le gouvernement de Bonn, mais n'en ont pas moins *l'apparence de « ballons d'essai »*.

Réunissant les six fondateurs de la Communauté européenne plus la Grande-Bretagne, l'U.E.O. a été créée en 1954-1955 pour encadrer le réarmement allemand mais a été aussitôt mise en sommeil. Elle est cependant la seule organisation européenne compétente en matière de défense. Les propositions de M. von Hassel (qui ne sont d'ailleurs pas les seules suggestions faites en ce sens) tendent à la « revitaliser ». D'une part, en harmonisant les rôles de la Communauté et de l'U.E.O. et en organisant leurs relations, elles visent à couper court aux tentatives de la *première (notamment au sein du* Parlement européen) de traiter des questions de défense. D'autre part, elles tendent à supprimer les *clauses discriminatoires* imposées à l'Allemagne fédérale (sauf dans le domaine nucléaire), qui sont d'ailleurs réduites au coup par *coup, mais* qui n'en sont pas moins la principale cause des réticences allemandes vis-à-vis de l'U.E.O. et, par là, la principale cause de faiblesse de l'organisation.

Le gouvernement français a toujours officiellement regretté l'inactivité de l'U.E.O., mais n'a jamais rien proposé pour y remédier. Il n'a pas fait connaître son sentiment sur les propositions de M. von Hassel. — M. D.

BIBLIOGRAPHIE

Helmut Schmidt et la social-démocratie

Qu'à la veille des élections législatives en République fédérale d'Allemagne, *l'édition française* s'intéresse soudain au chancelier Schmidt et à son parti, la S.P.D., il n'y a rien là que de très normal. Pourtant, à la lecture de ces deux recueils de discours, prononcés par M. Schmidt, entre 1964 et 1979, l'intérêt majeur ne réside pas dans la défense d'une politique gouvernementale.

Au long de ces interventions, c'est le nouveau visage de la social-démocratie *allemande, tel* que la représente son aile majoritaire et gouvernementale, qui apparaît sans complexe. Helmut Schmidt est d'ailleurs particulièrement qualifié pour illustrer cette ultime phase : étranger à la tradition social-démocrate d'avant 1933 puisque issu d'un milieu de classe moyenne conservatrice, profondément enraciné dans sa foi chrétienne (il participe activement à la *vie* et aux *débats* de l'Eglise luthérienne), il gagne la S.P.D. à la fin de la guerre alors que l'évolution révisionniste *du parti est achevée. Aussi* sera-t-il profondément hostile aux tentations idéologiques de la gauche du parti, des Jusos au S.D.S. : *sa vision de* la politique, qui est celle du courant modéré de la S.P.D., récuse toute démarche « idéologique » et se réclame d'un pragmatisme total, au service d'une politique de compromis qui ménage effectivement les intérêts des catégories populaires.

Avant d'être un parti populaire, la social-démocratie est pour lui le parti qui défend la *démocratie :* tel est le sens de son évolution depuis ses *origines*, marquée par le combat contre l'empire, puis contre l'extrême gauche révolutionnaire, sa révision progressive du marxisme et son antifascisme, l'élargissement de sa base sociale au-delà des confins de la classe ouvrière. Le congrès de Bad-Godesberg, où Helmut Schmidt joue un rôle actif, est l'ultime étape de cette évolution, qui laisse les mains libres à la nouvelle génération du parti, soucieuse avant tout d'action gouvernementale *concrète*.

Que cette nouvelle orientation corresponde parfaitement aux conceptions personnelles d'Helmut Schmidt, il n'y a aucun doute : sa foi chrétienne peut désormais s'exprimer ouvertement dans un parti *sécularisé* et qui reconnaît *indifféremment parmi* ses sources la « philosophie classique, l'humanisme et l'éthique chrétienne ».

Surtout, le pragmatisme profond de la S.P.D. d'après 1959 facilite la démarche de cet homme d'Etat dont le maître à penser, Max Weber, lui a appris à privilégier en *politique l'éthique* de la responsabilité plutôt que l'éthique de conviction. Maxime fondamentale pour celui qui n'a aucune *honte* à se définir depuis trente ans comme un *« professionnel de la politique »*. Cette morale de la responsabilité, qui le conduit dans la S.P.D. à rejeter toute démarche idéologique et, plus généralement, à combattre tout germe de totalitarisme (d'où sa condamnation du nazisme et du communisme), explique également la place qu'Helmut Schmidt accorde à la foi et les rapports qu'il établit entre celle-ci et la politique.

HUGUES PORTELLI.

★ *Helmut Schmidt : un chrétien face aux choix politiques,* Le Centurion. Collection « Faire notre histoire », 135 p., et *la Volonté de paix* (préface d'Alfred Grosser), Fayard, 288 p.

DIPLOMATIE

LES NÉGOCIATIONS DE VIENNE SUR LA RÉDUCTION DES FORCES EN EUROPE

Moscou a fait deux concessions aux Occidentaux

Vienne. — Les négociations de Vienne sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.) ont connu, jeudi 10 juillet, un regain d'intérêt. Au nom des pays socialistes « participants directs » (1), la délégation soviétique a avancé deux nouvelles propositions qualifiées de *« grandes concessions »* et présentées comme le fruit direct des récentes conversations de Moscou entre MM. Brejnev et Schmidt.

La première consisterait en un retrait simultané, au cours d'une première phase ne concernant que les troupes des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., de vingt mille Soviétiques et de treize mille Américains. La seconde concerne le problème épineux des modifications qui pourraient être apportées dans la répartition nationale des forces au sein de chacune des deux alliances, une fois que, dans une deuxième phase, l'accord sur un plafond global commun au pacte de Varsovie et à l'OTAN aura été acquis.

Jusqu'à maintenant, les pays de l'Est demandaient que cette répartition ne soit pas modifiable. Ce point de vue se heurtait à l'opposition des Occidentaux — soucieux de garder toute liberté dans l'organisation de leurs forces. Le « compromis » soumis à ses interlocuteurs par l'ambassadeur soviétique, M. Tarasov, « *répond*, selon ses déclarations, *d'une part à la volonté des pays du pacte de Varsovie d'empêcher un développement sans restriction des effectifs de chaque pays, et n'impose pas, d'autre part, de restriction propre à des pays déterminés (...)* ».

De notre correspondant en Europe centrale

Cette formulation assez obscure n'a guère été explicitée par M. Tarasov, qui a surtout mis l'accent sur la deuxième partie de la phrase — celle qui répondrait au vœu occidental. Il semble cependant que le « compromis » soviétique s'inspire d'une idée déjà avancée il y a longtemps en haut lieu à Bonn. Il s'agirait de retenir pour principe qu'aucun pays ne pourrait contribuer, dans la zone concernée, pour plus de 50 % aux effectifs terrestres globaux de l'alliance à laquelle il appartient. Les deux États visés par ce schéma sont l'Allemagne fédérale et l'Union soviétique, qui, en Europe centrale, alignent respectivement plus de la moitié des forces de l'OTAN et du pacte de Varsovie. Il faut noter à ce propos que la puissance militaire de l'Allemagne fédérale est l'une des toutes premières préoccupations de l'Est dans les négoications M.B.F.R.

Une différence d'estimation

Cette information, recueillie de bonne source, reste à confirmer. Si toutefois elle l'était, l'initiative que vient de prendre l'U.R.S.S. ne correspondrait plus seulement à la volonté de souligner une seconde fois — après l'assouplissement sur le problème des euromissiles — l'utilité du voyage de M. Schmidt en particulier et du dialogue direct entre l'Europe occidentale et l'U.R.S.S. d'une manière générale. Elle tendrait à consacrer Moscou et Bonn comme interlocuteurs privilégiés, non plus seulement dans les échanges commerciaux est-ouest, mais aussi dans le domaine militaire.

En ce qui concerne la première des propositions soviétiques de jeudi, M. Tarasov a précisé que son pays ne demandait plus que l'Ouest prenne en compte le retrait unilatéral de vingt mille soldats soviétiques, annoncé par M. Brejnev à Berlin le 6 octobre. M. Tarasov a certes fait remarquer que les propositions soviétiques n'en reviennent pas moins à un retrait total de quarante mille hommes, mais la concession faite à l'Ouest est indéniable. L'OTAN se refusait en effet à prendre en compte, dans la négociation de Vienne, la décision annoncée à Berlin, dans la mesure précisément où, étant unilatérale, rien ne garantit sa pérennité.

Ce point de désaccord étant levé, les divergences entre les deux alliances sur l'effectif actuel *du pacte de Varsovie — neuf cent* cinquante-cinq mille hommes selon l'Ouest, huit cent cinq mille selon l'Est — demeurent entières, selon un porte-parole de l'OTAN, malgré un nouvel échange de chiffres. Pour les Occidentaux qui procéderont à un examen approfondi des propositions soviétiques, cette différence d'estimation continue d'empêcher un réel progrès de la négociation.

Quelles que soient les suites de ce rebondissement viennois, Moscou vient de signifier à nouveau une disponibilité au dialogue avec l'Europe et à la consolidation de la détente sur le continent, laquelle ne devrait aucunement souffrir, selon le Kremlin, de l'occupation de l'Afghanistan. Plus directement encore que la presse soviétique, celle des démocraties populaires ne cesse de répéter que c'est là l'intérêt bien compris de l'Europe de l'Ouest et que ses dirigeants le manifestent en refusant de s'aligner sur la politique de Washington.

BERNARD GUETTA.

(1) Les pays participant aux M.B.F.R. (Mutual Balanced Forces Reduction) se divisent en deux catégories. La première comprend les Etats directement concernés par la négociation : Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, R.F.A., Belgique, Luxembourg et Pays-Bas pour l'OTAN ; U.R.S.S., R.D.A., Tchécoslovaquie et Pologne pour le pacte de Varsovie. La seconde comprend les Etats dits de la périphérie : Turquie, Grèce, Italie, Danemark et Norvège, d'une part ; Hongrie, Roumanie et Bulgarie de l'autre.

● *M. Dobrynine, ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington*, a été reçu jeudi 10 juillet au département d'Etat par M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, pour l'informer de la position soviétique sur le problème des armes nucléaires à moyenne portée. L'entretien, qui a eu lieu à la demande de la partie américaine, était le premier contact direct américano-soviétique officiellement annoncé sur cette question. — (A.F.P.)

La démocratie ou la guerre

(Suite de la première page.)

Dans le même temps, la tension internationale permet aux Etats-Unis de resserrer leur hégémonie sur l'ensemble du monde capitaliste et en particulier de rappeler aux deux principales puissances économiques rivales, l'Allemagne et le Japon, qui est leur « protecteur ».

Enfin, la montée de l'inflation et du chômage (vingt-trois millions de chômeurs dans les pays de l'O.C.D.E.) et l'approfondissement prévisible de la crise avec les désordres monétaires et le deuxième choc pétrolier, créent une inquiétude *telle* dans l'opinion publique que les périls extérieurs deviennent pour les gouvernants une occasion de diversion toute trouvée. La tension Est-Ouest apparaît ainsi comme un mode de traitement original des problèmes qui se jouent entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest :

1) La tension Est-Ouest fournit aux puissances du Nord un excellent alibi pour la préservation ou l'extension de leurs zones d'influence dans le Sud. La France *intervient ainsi en Afrique pour* éviter toute « déstabilisation »... dont les « Cubains » ne manqueraient pas de tirer parti.

L'U.R.S.S. envahit l'Afghanistan pour mettre un terme aux ingérences de l'impérialisme à partir du Pakistan.

Les Etats-Unis montent la garde au Moyen-Orient face à l'U.R.S.S..., manière de garder le contrôle des richesses pétrolières et, à travers elles, de peser sur l'Europe et le Japon.

Y a-t-il une différence substantielle entre ces *rivalités* et celles qui opposaient, en Chine, en Turquie, au Maroc ou au Congo les grandes puissances européennes d'avant 1914 ?

2) Entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon, les bons conseils de la Commission trilatérale ne peuvent plus régler des conflits d'intérêts fondamentaux : qu'il s'agisse de l'accès aux matières premières (Moyen-Orient, Afrique), de la conquête des marchés à l'Ouest, mais aussi à l'Est de la concurrence des protectionnismes renaissant sous de nouvelles formes (fluctuations monétaires, politiques de crédit) ou de la guerre des monnaies (pour le recyclage des pétrodollars ou le rôle envié de monnaie de réserve), les antagonismes ont pris un tour d'autant plus vif que la crise se faisait plus profonde.

Les différences d'attitude sur l'Iran, le conflit israélo-arabe, le boycottage commercial ou sportif de l'U.R.S.S., ou vis-à-vis de la *Chine d'après Mao, ne s'expliquent* paspas autrement. Dans un contexte, le regain de la tension permet aux Etats-Unis d'arbitrer les conflits au mieux de leurs intérêts. On comprend que le chancelier Schmidt soit inquiet de l'accumulation des Pershing comme les démocraties populaires d'Europe orientale de l'entassement des SS-20 et des SS-22 sur leur sol : chacun sait que, dans le système d'alliances auquel il appartient, il occupe la place du mort.

3) Plus généralement, la menace et l'angoisse de la guerre deviennent constitutives de l'« idéologie de la crise » : le chômage est moins grave, après tout, qu'une nouvelle hécatombe. La peur sert ainsi l'ordre établi.

A la limite, la menace de la guerre pourrait remplacer la guerre elle-même : elle permet l'augmentation des budgets militaires et la mise à la disposition des industries de pointe (électronique, notamment) des financements massifs nécessaires au développement d'une troisième révolution industrielle (« l'informatisation de la soicété ») par laquelle le capitalisme entend aujourd'hui trouver un nouveau bail pour sa croissance. Reste que l'accoutumance à la perspective de la guerre crée un climat propice au surgissement de la guerre elle-même.

Qui intoxique qui ?

Qu'on me comprenne bien : je ne pense pas qu'aucun dirigeant du monde occidental veuille réellement la guerre. Mais n'y a-t-il pas lieu de s'interroger sur la légèreté, l'ignorance, l'absence de courage d'une bonne part du personnel politique et pas seulement aux Etats-Unis ?

L'alliance désormais ouverte des Etats-Unis avec la Chine, le pacte conclu entre celle-ci et le Japon en 1978 ont dessiné sur le plan international une nouvelle configuration des forces. La montée en puissance de la Chine bouleversera l'équilibre du monde. Elle inquiète déjà. Henry Kissinger et Z. Brzezinski en ont-ils mesuré toutes les conséquences ?

Les dirigeants européens — dont la plupart acceptent naturellement d'être confinés dans une *« responsabilité régionale »* (selon l'expression de Kissinger) et d'abandonner aux Etats-Unis la *« responsabilité mondiale »* — se laissent trop souvent manipuler. Je m'interroge souvent sur le fait de savoir qui intoxique qui. Si c'est la presse ou si ce sont les hommes politiques, même *quand ils s'en plaignent.*

Une spirale de la peur s'engage et se déroule ainsi inexorablement. Le plénum du comité central du P.C.U.S. s'alarme des entreprises de l'impérialisme et recommande de renforcer le potentiel militaire de l'U.R.S.S. En France, c'est M. Lecanuet qui s'inquiète des dangers de *« défaite sans guerre »*. Le branle-bas de combat est général. Et voilà que M. Giscard d'Estaing annonce la possession par la France de la bombe à neutrons et son intention de maintenir les effectifs actuels de l'armée de terre.

Ces deux décisions sont cohérentes avec l'hypothèse de la bataille en Europe, privilégiée par le président de la République, dès 1976 (3), et conforme aux orientations de la stratégie américaine sur notre continent.

D'aucuns, à ce point de mon exposé, me demanderont si je crois que l'U.R.S.S. n'existe pas. Nullement. Elle existe même si bien que nul ne l'oublie. J'ajoute que nous n'entendons pas voir l'avenir de nos sociétés se confondre jamais avec le modèle de la société soviétique. Pour l'avoir dit fort clairement dans son projet, le parti socialiste s'est vu adresser il y a peu une violente philippique par le P.C.U.S.

Mais c'est justement parce que l'U.R.S.S. n'est pas à nos yeux une société socialiste qu'elle n'est pas non plus l'horizon de notre monde. La formation sociale dominante à notre époque reste — et de très loin — le capitalisme dominé par les Etats-Unis d'Amérique. Le monde soviétique est un camp retranché sur lui-même. Il n'a jamais progressé qu'à la faveur des contradictions internes du monde capitaliste (essentiellement la seconde guerre guerre mondiale).

C'est pourquoi, s'il n'appartient à aucun dirigeant de faire l'impasse sur la réalité de la puissance soviétique, celle-ci ne doit pas servir d'alibi pour éviter que soient traités, en priorité, les vrais problèmes : ceux du tiers-monde et de la crise.

Le facteur dominant de la tension, aujourd'hui, c'est en effet la crise du monde capitaliste. La « menace soviétique » vient de toute évidence par surcroît. Enfin, de la situation de l'Europe entre les Deux Grands découle un risque *plus lourd encore* : *comme* l'indique le projet socialiste : « *La vision traditionnelle des menaces faisait du bloc oriental la seule source du danger. Ainsi se justifiait l'orientation exclusive de notre défense dans cette direction. Il est indispensable d'élargir cette vision : la logique des blocs comporte en elle-même, en effet, des menaces infiniment plus graves* » (4). Qui ne voit en effet qu'une guerre limitée en Europe peut être acceptée par l'une et l'autre des deux superpuissances à la faveur d'un nouveau Sarajevo, au Moyen-Orient, en Asie ou en Afrique, plutôt que de se résigner à voir tomber la partie qu'elles contrôlent dans la mouvance rivale ?

Que signifierait alors la possession par la France de la bombe à neutrons sinon que lui serait laissée l'initiative de recourir la première à l'escalade nucléaire ?

Plutôt que de nous laisser entraîner dans le fatal engrenage des méfiances et de la peur, il est de notre devoir de faire entendre, pendant qu'il en est temps, la grande voix de la paix.

S'il convient de renforcer notre dissuasion stratégique essentiellement défensive et par conséquent pacifique, nous devons freiner le développement des forces nucléaires dites « de théâtre » et obtenir la diminution des armements américains et soviétiques actuellement entreposés en Europe centrale ou en voie d'installation. Cette voix doit être celle de la France.

Elle est celle du projet socialiste. Elle répond à l'intérêt du pays. Elle est conforme à l'intérêt de l'Europe. Elle seule peut sauvegarder l'avenir de la civilisation. Le courage, disait Jaurès, *« c'est de chercher la vérité et de la dire »*. Pour l'avoir dite, pour avoir dénoncé les dirigeants de Paris comme de Berlin ou de Saint-Pétersbourg — ces irresponsables, — Jaurès a été tué en 1914, emporté par la vague du chauvinisme imbécile contre lequel il avait lutté de toutes ses forces, à contre-courant.

Le rôle du parti socialiste, aujourd'hui, c'est de ne pas avoir peur d'affronter une opinion publique d'autant plus facilement manipulée qu'elle ne dispose plus des repères essentiels. Les Munichois, aujourd'hui comme hier, sont ceux qui concoctent de vastes renversements d'alliances visant à jeter l'Allemagne ou la Chine contre l'U.R.S.S. pour éviter d'avoir à traiter les véritables problèmes de la société capitaliste « avancée » : ceux de la démocratie et ceux du sous-développement. Le parti socialiste, né à Epinay, est ainsi placé devant le choix décisif : celui de la facilité ou celui de la grandeur. Ou bien redevenir, comme la S.F.I.O. d'il y a trente ans, un parti de guerre froide, ancrant la gauche française dans sa division. Ou bien s'assumer pleinement comme le parti de la paix, de l'union et, indissociablement, comme le parti de la France.

Le fascisme, aujourd'hui, a pris une forme nouvelle et d'autant plus insidieuse : l'aveuglement, l'intoxication, la lâcheté, le conformisme sont peut-être encore plus puissants aujourd'hui qu'il y a quarante ans. La différence est qu'il n'y a pas d'occupant visible. C'est pourquoi le nouveau fascisme est plus redoutable : il rampe dans les têtes. Il s'exprime dans l'égoïsme des nantis que nous sommes — à l'échelle planétaire, — mais aussi dans l'indifférence à l'égard des misères les plus proches, dans l'incapacité à s'indigner, dans la sécurité préférée à la liberté, dans la peur qui tient lieu de conscience.

« *Briser les foudres de la guerre* », comme le promettait Jaurès devant le congrès de l'Internationale socialiste en 1912, sous les voûtes de la cathédrale de Bâle, c'est peut-être d'abord cela aujourd'hui : faire reculer le fascisme intérieur qui mine nos consciences.

Tel est le grand choix auquel nous sommes affrontés en cette décennie 1980 : la démocratie ou la guerre.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT.

(3) Discours à l'I.H.E.D.N.
(4) Projet socialiste, page 347.

EUROPE

Pologne

L'agitation sociale a repris après une brève accalmie

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — L'agitation sociale provoquée en Pologne depuis le début du mois par la hausse des prix de la viande a repris après une brève accalmie. La situation a semblé assez tendue pour que le président du comité de la radiotélévision, qui a rang de ministre, se soit, de façon exceptionnelle, adressé à la population, le jeudi 10 juillet, durant le journal du soir. Il a expliqué que cette *« nervosité bien compréhensible »* ne devait pas faire oublier le sens des responsabilités et le patriotisme.

Le jour même, l'une des plus importantes entreprises de la capitale, l'usine d'automobiles de Zeran, qui emploie vingt mille ouvriers, avait été paralysée par une grève. Lancée dans le département numéro 6, elle s'était étendue, dès la fin de la matinée, à l'ensemble des ateliers de production. Selon le principal groupe d'opposition, le KOR, le mouvement devait se poursuivre ce vendredi bien que la direction se soit engagée à répondre, samedi, aux revendications des grévistes qui demandent un relèvement des salaires et l'abaissement du prix des produits alimentaires vendus directement dans l'usine.

Le mercredi 9 juillet au soir, les ouvriers de l'usine de matériel électrique Rosa Luxemburg, à Varsovie, avaient débrayé pour obtenir à la fois des augmentations de salaires et l'annulation de la hausse des prix de la viande. Le mouvement s'est prolongé jeudi, comme celui lancé mardi à Swidnik, près de Lublin, dans une usine d'aviation employant quinze mille personnes.

Mercredi encore, le travail a cessé dans l'un des départements du combinat de machines agricole d'Ursus dont les ouvriers n'avaient pas obtenu les mêmes avantages que leurs camarades *qui s'étaient mis en grève* mardi 1er et mercredi 2 juillet.

D'après les déclarations du KOR — qui reste, en raison du silence des autorités, la seule source d'information sur ces mouvements, — huit grandes entreprises et non pas quatre auraient été touchées la semaine dernière par les grèves et d'autres conflits seraient en cours.

Il semble que cette relance de l'agitation sociale ait été provoquée, comme on pouvait le prévoir, par les concessions faites à la veille du week-end dernier pour en enrayer le développement (*le Monde* du 9 juillet). Bien qu'on se soit officieusement employé à faire savoir que ces augmentations de salaires d'environ 10 % n'étaient aucunement liées à la hausse des prix et répondaient à un effort prévu de longue date en faveur des salariés les plus mal payés, ce qui a été obtenu ici est maintenant réclamé ailleurs.

A en croire les animateurs de l'opposition, le discours — largement retransmis par la télévision — que M. Gierek a prononcé mercredi devant les dirigeants du parti et de l'Etat aurait de plus été mal perçu dans les milieux ouvriers. Tirant les conclusions d'une conférence consacrée à l'économie et usant d'un style didactique qui rappelait celui de M. Giscard d'Estaing, le premier secrétaire s'était livré à un cours sur l'inflation. Augmenter la masse monétaire sans qu'ait été accrue la quantité de marchandises disponibles, avait-il expliqué, ne mènerait qu'à *« désorganiser le marché, abaisser la valeur de l'argent et allonger les queues devant les magasins »*.

C'était implicitement répondre (d'une manière au demeurant juste) aux revendications des grévistes, dont il n'a pas touché mot. Pour compenser *(« au moins partiellement »)* l'augmentation du coût de la vie *(« impossible à éliminer totalement »)*, M. Gierek avait donc préféré annoncer un programme d'aide aux plus *défavorisés applicable* au cours du premier semestre 1981. Il s'agit d'une augmentation des allocations familiales, de l'assistance aux femmes chefs de famille et des retraites et des salaires les plus bas. Les rentrées nouvelles apportées par l'augmentation du prix de la viande, avait-il encore précisé dans sa seule allusion à l'actualité, seront totaleemnt affectées à ces tâches dont la réalisation *« graduelle »* dépendra de l'amélioration de la productivité et de l'*« approche économique »*.

Jusqu'à maintenant, les mouvements revendicatifs ont toujours été menés dans le calme et sans débordement, mais si cette guérilla sociale, d'une durée maintenant exceptionnelle, devait se prolonger, la situation risquerait vite de devenir très préoccupante parce qu'incontrôlable. L'opposition, qui sait et répète que la Pologne n'aurait rien de bon à attendre d'une crise politique grave, le redoute déjà. Les autorités, elles, ont pour l'heure un souci encore plus immédiat : les pluies catastrophiques ont inondé depuis dix jours plus de 200 000 ha de terres agricoles dans le nord et le sud-ouest du pays. Les conséquences sur les récoltes seront lourdes, alors que la Pologne a déjà dû importer durant le premier semestre 4,7 millions de tonnes de blé et de fourrage. — B. G.

Espagne

Les autorités estiment que les séparatistes basques ne poursuivraient pas leur « guerre des plages »

De notre correspondant

Madrid. — Voici une dizaine de jours qu'aucune bombe n'a été découverte sur les plages espagnoles. S'agit-il seulement d'une trêve et la *« guerre des plages »* risque-t-elle de recommencer à tout moment ? C'est ce que laissent redouter les derniers communiqués de l'ETA politico-militaire. Mais au ministère de l'intérieur à Madrid, on se dit convaincu que la campagne déclenchée le 25 juin dernier, s'est bel et bien arrêtée. Au Pays Basque, certains observateurs disent la même chose.

Si l'accalmie se confirme, la *« guerre »* n'aura guère duré qu'une semaine. C'est en effet le 1er juillet que les deux dernières bombes placées sur la Costa del Sol ont été désamorcées par la garde civile. La dernière avait explosé quelques jours plus tôt, le 28 juin, près de Malaga. Une alerte a encore eu lieu la semaine dernière à Puerto-Banuls, ensemble touristique luxueux situé à Marbella. Les séparatistes avaient donné deux fois l'alerte. Or aucun explosif n'a éclaté. L'ETA politico-militaire a affirmé, par la suite, dans un communiqué, qu'une défaillance technique s'était produite et que l'organisation avait désamorcé elle-même son engin. Mais il est possible qu'aucune bombe n'ait été posée. Après avoir épuisé ses dernières « munitions » l'ETA politico-militaire aurait simplement profité du climat créé par les précédentes alertes pour provoquer en pleine nuit une nouvelle évacuation des centaines de touristes.

Les objectifs des séparatistes

Au total donc, six bombes ont explosé sans faire de victimes. Les autorités maintiennent l'important dispositif de sécurité mis en place sur la Costa Blanca (Alicante) et sur la Costa del Sol. On voit mal comment les artificiers de la *« guerre des plages »* pourraient déjouer une telle surveillance pour installer de nouveaux pièges à retardement. Cela signifie-t-il qu'ils ont renoncé à faire peur ? Au début du mois, ils avaient déclaré au quotidien *El País* de Madrid et au journal nationaliste *Egin*, du Pays basque, qu'ils étaient prêts à continuer leur campagne contre le tourisme.

Les « polis-milis » réaffirmaient à cette occasion leur triple objectif : l'amnistie des prisonniers politiques basques, l'intégration de la Navarre dans la communauté autonome d'Euskadi et le départ des forces de police des provinces du nord. En réponse aux critiques reçues de tous côtés, y compris de milieux d'*« abertzale »* (nationalistes basques), ils déclaraient que leurs cibles avaient été soigneusement choisies. Il s'agissait, disait-ils, soit d'établissements appartenant à de Basques qu'ils accusaient d'avoir « appauvri » leur région d'origine en investissant ailleurs, soit d'installations de luxe *« contrôlées par l'oligarchie de l'Etat et les multinationales »*.

Les séparatistes indiquaient, en outre, qu'ils avaient tenté de négocier avec le gouvernement Suarez avant de lancer leur campagne mais que celui-ci s'y était refusé. Huit jours après, l'arrêt des explosions signifie-t-il que des conversations se sont engagées ? Ce ne serait pas la première fois que le gouvernement Suarez aurait dit « non » publiquement à toute négociation et maintenu des contacts en coulisse. Pourtant on a bien l'impression, à Madrid comme à Bilbao, que les « polis-milis », cette fois, n'ont rien obtenu.

Alors que la Costa del Sol était encore *en état d'alerte, les hôteliers* affirmaient que l'effet sur le tourisme était catastrophique : leurs établissements, disaient-ils, n'étaient remplis qu'à 40 % au lieu de 70 % habituellement en juillet. Même son de cloche sur la Costa Brava. Pourtant à l'heure des bilans — jugée prématurée au secrétariat d'Etat au tourisme — il faudra tout de même tenir compte de la baisse de 10 % qui avait été constatée jusqu'au mois de mai : c'est un phénomène qui a affecté d'autres pays méditerranéens et qui est dû à la crise des économies européennes.

La *« guerre des plages »* a suscité un réflexe désormais habituel de ce côté des Pyrénées : imputer ses malheurs à la malveillance d'autrui. La contagion a gagné le secrétaire général du parti socialiste d'Euskadi, M. Txiki Benegas, qui écrit cette semaine dans une feuille à scandale, sa tribune habituelle : *« Qui tire les ficelles de la honteuse campagne de l'ETA politico-militaire contre les zones touristiques espagnoles ? Les militants de l'ETA ne se seraient-ils pas vendus à quelque pays concurrent en échange d'armement et d'argent ? A mon avis, tout cela pourrait bien se ramener à une sorte de conjuration internationale contre le touriste espagnol...* »

CHARLES VANHECKE.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le projet de programme électoral du parti républicain prône le «réalisme» et la prudence

De notre envoyé spécial

Detroit. — Les délégués à la convention républicaine qui commencent à arriver dans la cité de l'automobile jettent un regard dégoûté sur les amoncelleemnts d'ordures qui parsèment les rues en raison de la grève des employés municipaux, qui dure depuis dix jours. Selon un sondage effectué par un petit quotidien contestataire de Detroit, la plupart d'entre eux auraient d'ailleurs préféré une autre ville : moins noire, moins ouvrière et moins... démocrate. Le maire, M. Coleman Young, une personnalité noire connue pour son franc-parler, estime que la convention lui coûte déjà assez cher et qu'il ne faut pas — en plus — céder aux demandes des grévistes, qu'il juge exorbitantes.

En attendant l'ouverture solennelle de la convention, lundi 14 juillet, le comité de rédaction de la plate-forme électorale du parti s'est réuni jeudi 10 juillet pour déterminer les grands axes de politique étrangère. La seule surprise dans ce texte qui illustre les idées chères à l'aile droite du G.O.P. est l'absence d'une référence à la *«reprise des relations de gouvernement à gouvernement»* entre les Etats-Unis et Taiwan, pourtant réclamée à plusieurs reprises par M. Reagan. Le document rappelle que c'est un républicain, M. Nixon, qui a établi le premier le dialogue avec Pékin.

Sans jouer pour autant la «carte chinoise» préconisée par M. Brzezinski, les républicains semblent donc renoncer au rêve entretenu dans leurs rangs par quelques inconditionnels de Taiwan. Certes, ils appellent à la «prudence» dans la livraison à la Chine de technologies avancées pouvant avoir un usage militaire offensif et réclament *«le renforcement des liens commerciaux et militaires avec Taiwan»*, mais ils n'envisagent pas de renouer sous une forme ou sous une autre des relations diplomatiques avec cette dernière.

Les partisans du «réalisme» (conduits par M. Richard Allen, le principal conseiller de politique étrangère de M. Reagan) l'ont emporté, une fois n'est pas coutume, sur les « idéologues ». M. Allen lui-même aurait été à l'origine des confidences qui ont permis au *Washington Post* de révéler, le 6 juin dernier, que deux autres conseillers de M. Reagan, MM. Michael Deaver et Peter Hannaford, recevaient de l'argent du gouvernement de Taiwan pour divers travaux effectués par leurs firmes de relations publiques. Les remous provoqués par cette affaire ne seraient pas étrangers à la position prise par les rédacteurs de la plate-forme, soucieux de ne pas donner l'impression de céder à un lobby étranger.

Les républicains demandent, d'autre part, aux Japonais d'accroître leur budget de défense, se disent prêts à fermer les yeux sur les violations des droits de l'homme en Corée du Sud, et réclament une aide économique et militaire substantielle pour aider la Thaïlande *«à faire face à l'agression vietnamienne»*. Ils sont partisans en outre du maintien d'une flotte américaine permanent dans l'océan Indien.

Une mise en garde à l'Europe

Le langage utilisé dans le document est nettement plus «dur» que celui de la plate-forme de 1976. Le thème de la *«supériorité militaire»* à retrouver revient comme un leitmotiv. Les espoirs excessifs mis dans les négociations sur la limitation des armements sont vivement critiqués et le traité Salt II est jugé bon à jeter au panier.

L'Europe occidentale et sa *« dérive vers le neutralisme »*, au nom d'une *« prétendue détente »*, n'est pas épargnée. La prise de position des Neuf sur le Proche-Orient lors du sommet européen de Venise est attaquée très durement : *« Les dirigeants européens sont utilisés comme des pions par l'U.R.S.S. »*, et par les *« organisations terroristes »* (sous-entendu l'O.L.P.) qu'elle soutient, quand ils proposent d'associer les Palestiniens aux négociations en cours. Les Européens ont, il est vrai, quelques excuses aux yeux des républicains en raison des revirements de l'administration Carter, en particulier à propos de la bombe à neutrons.

Les républicains, qui ont une solide base électorale dans les Etats ruraux du Middlewest, sont, d'autre part, favorables à la suppression de l'embargo sur les exportations de céréales vers l'U.R.S.S. décidé par M. Carter après l'invasion de l'Afghanistan. L'embargo leur paraît inefficace et pénalise les seuls fermiers américains, les Soviétiques parvenant à s'approvisionner sur d'autres marchés.

Le travail du comité de rédaction de la plate-forme n'a donné lieu, en ce qui concerne la politique étrangère, à aucune polémique majeure. En revanche, la question de l'amendement sur l'égalité des droits entre les hommes et les femmes (*« Equal rights amendment »*, E.R.A.) a provoqué, mercredi, un éclat.

Les conservateurs, qui dominent au sein du comité plus encore qu'à la convention (1), ont réussi mercredi à enlever du document le soutien à l'ERA qui figurait dans la plate-forme de 1976. Le texte final rend hommage assez curieusement *«aux efforts légitimes de ceux qui soutiennent ou refusent l'amendement»*. Ce recul a provoqué une réaction très vive de la co-présidente du parti, Mme Mary Crist, elle-même en délicatesse depuis plusieurs semaines avec M. Reagan en raison de ses sympathies pour M. Anderson, Mme Christ a dénoncé, les larmes aux yeux, devant le comité, *«l'enterrement sous un tas de platitudes, des droits de plus de cent millions d'Américains»* et estimé que cette attitude pouvait empêcher une victoire républicaine en novembre. Elle a été aussitôt démise de toutes ses fonctions au sein du GOP, et M. Reagan, à Los Angeles, a mis en cause sur un ton assez nixonien qui ne lui est pas familier, sa *« loyauté envers le parti »*.

Mme Crist a également protesté contre l'intrusion dans la plate-forme d'une phrase suggérant la nécessité d'un amendement interdisant tous les avortements. Il s'agit essentiellement de rhétorique, dans la mesure où il est trè peu probable que M. Reagan, s'il était élu, rende à nouveau l'avortement illégal.

Les démocrates qui n'ont guère eu jusqu'à présent l'occasion de montrer leur unité, ont saisi celle-ci. Le comité de procédure de leur propre convention qui aura lieu en août, à New-York, a aussitôt annoncé que 50 % des sièges des délégués seraient réservés aux femmes. Les mouvements féministes, de leur côté, sont décidés à réagir contre le revirement républicain à propos de l'ERA. L'organisation nationalenale des femmes (*«National organisation of women»* NOW) appelle à une manifestation de protestation lundi dans les rues de Detroit. Peut-être les féministes croiseront-elles un autre cortège, celui des employés municipaux en grève.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Le comité comporte six cent six membres (deux par Etat et six pour le district fédéral et les territoires) ; cette répartition favorise les Etats ruraux et peu peuplés par rapport aux grands Etats industriels souvent lus «libéraux».

El Salvador

DES GUÉRILLEROS ATTAQUENT LA TROISIÈME VILLE DU PAYS

San-Salvador (Reuter, U.P.I.) — Environ trois cents guérilleros, membres des Forces armées de la résistance nationale (FARN, extrême gauche) ont, dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 juillet, attaqué la ville de San-Miguel, à environ quinze kilomètres à l'est de la capitale. Ils ont été repoussés après deux heures de combat, au cours desquels deux policiers ont été tués.

L'attaque lancée par les FARN contre la troisième ville du Salvador (150 000 habitants) marque-t-elle le début d'une offensive plus vaste ? Certains observateurs le croient. Les guérilleros, qui étaient tous munis d'armes automatiques, ont d'abord bloqué toutes les entrées de la ville. Tandis que des assauts étaient lancés contre des installations de la police et de l'armée, et que des attentats à la bombe faisaient sauter une douzaine de magasins et de bâtiments, certains des assaillants parcouraient les rues de la ville en invitant la population à se soulever contre la junte militaire et démocrate-chrétienne au pouvoir à San-Salvador.

Cette attaque est la plus importante jamais menée par des forces de guérilla depuis le début des troubles dans le pays, il y a plus d'un an et demi. De façon significative, elle a été lancée par les FARN — celui des groupes de guérilla qui défend la thèse d'une insurrection immédiate — cependant que d'autres groupes révolutionnaires estiment que leur victoire sera le fruit d'une « guerre populaire prolongée ».

Dans la capitale, cependant, plusieurs explosions ont endommagé des édifices dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10. L'une d'entre elles a détruit les bureaux d'un syndicat. Les corps de sept jeunes gens, victimes présumées de commandos extrémistes de droite, ont, d'autre part, été trouvés abandonnés en divers endroits de la capitale. Les forces armées, enfin, ont annoncé que le « commandant Jeronimo », dirigeant de l'armée révolutionnaire populaire (E.R.P.) avait été tué alors qu'il venait de tendre une embuscade à une patrouille militaire.

L'Institut salvadorien du café a, par ailleurs, annoncé la suspension, jusqu'à nouvel ordre, des ventes de cette denrée à l'étranger, compte tenu de la faiblesse des cours mondiaux. Cette situation ne peut que contribuer à détériorer un peu plus l'économie salvadorienne : le café est, en effet, la principale source de devises du pays.

Guatemala, terre en transes

II. — Un quart de siècle de contre-révolution

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Dans un premier article (« le Monde » du 11 juillet) notre envoyé spécial au Guatemala a présenté cette composante « niée » du pays : les Indiens. Ces paysans misérables de l'altiplano, qui forment plus de la moitié de la population, commencent à s'organiser pour réclamer une reconnaissance de leurs droits.

Depuis le coup d'arrêt porté à l'expérience démocratique de 1944-1954, ces revendications se heurtent à un pouvoir qui, depuis un quart de siècle, a installé le pays dans la violence, ainsi que l'expose le second volet de cette enquête.

Guatemala. — «Pacification». Depuis qu'en juin 1954, une armée de mercenaires centre-américains, appuyés par les services spéciaux des Etats-Unis, a renversé le gouvernement progressiste et démocratiquement élu du colonel Jacobo Arbenz, sept présidents ont dirigé le Guatemala. Militaires (six) ou civil (mal) élus, ou imposés par les armes : tous ont annoncé leur volonté de «pacifier» le pays. Le mot est commode, puisqu'il recouvre aussi bien un désir d'apaisement que le souci d'imposer la «paix des cimetières». La seconde interprétation a généralement prévalu.

Cette circonstance fait du Guatemala un champion incontesté de la violence politique en Amérique latine, depuis la fin de la guerre civile en Colombie (1953). De 30 000 à 60 000 personnes, selon les sources, ont été assassinées dans la plus grande et la plus peuplée des républiques de l'isthme centre-américain. Les pires époques ont été celle qui a suivi, immédiatement, le coup d'Etat du colonel Castillo Armas, qui a frappé les partisans de Jacobo Arbenz ; la fin des années 60 et le début des années 70, où l'armée a «nettoyé» l'est du pays, où s'étaient installés des foyers de guérilla révolutionnaire ; et, enfin, l'actuel «règne» du général Romeo Lucas Garcia, commencé le 1er juillet 1978. Près de 4 000 personnes ont été tuées ces deux dernières années du fait de violence politique. En particulier, 1980, qui a commencé avec l'holocauste de l'ambassade d'Espagne, restera marquée d'une pierre noire dans les annales du pays (*le Monde* du 15 mai 1980).

Continuité de la violence

L'ampleur du « bain de sang » ne retient pas seule l'attention. On est frappé par la continuité de la violence. Ce pays-ci n'a, depuis vingt-six ans, balancé qu'entre la répression ordinaire et la répression exceptionnelle.

On note d'autre part que, si, depuis une quinzaine d'années, l'extrême gauche a eu elle aussi recours à l'enlèvement, l'embuscade, l'attentat, il n'y a aucune commune mesure entre les méthodes de l'opposition et celle de l'ordre établi : l'extermination de villageois riposte à la fourniture de vivres à des guérilleros ; le mitraillage d'une foule répond à une manifestation de paysans (comme à Panzos, le 29 mai 1978, où une centaine d'Indiens kekchi furent tués par l'armée), et l'opposition politique ou syndicale qui entend, contre tout réalisme, jouer le jeu démocratique, voit ses chefs abattus comme des lapins.

Enfin, il n'est pas douteux que c'est au Guatemala que furent expérimentées, dans les années 60, un certain nombre des méthodes qui allaient connaître une si large fortune, cette décennie, dans plusieurs pays du « cône sud » de l'Amérique latine : l'enlèvement des opposants (1) et la création de « groupes » de tueurs, réputés d'extrême droite, mais jouissant en réalité de complicités dans l'armée et la police.

Ces pratiques évitent aux gouvernements les lenteurs et les aléas des procès politiques (aucun n'a eu lieu au Guatemala depuis au moins quinze ans). Elles présentent en outre un énorme avantage : elles permettent au pouvoir de se présenter comme sympathisant du « juste milieu », s'efforçant de tenir le cap entre les sirènes de l'extrême droite et les périls de l'extrême gauche. La réalité est bien différente : si la chasse aux opposants de gauche est une préoccupation constante des autorités, les « groupes » d'extrême droite ne sont jamais inquiétés — sauf, parfois, lorsqu'ils procèdent à des règlements de comptes dans leur camp. Et deux au moins des fondateurs de ces organisations de tueurs « nationalistes » ont occupé de très hautes fonctions dans l'Etat.

Un mélange explosif

Le Guatemala vit depuis vingt-six ans sous le signe de la terreur blanche. Lancée par l'oligarchie foncière, la contre-révolution de 1954 a été relayée par la bourgeoisie industrielle montante. Les deux ont, il est vrai, de nombreux liens : l'essentiel des capitaux nationaux investis dans le secteur secondaire ne trouve-t-il pas son origine dans les exportations de café et, à un moindre égard, de sucre, de bananes et de coton...

La peur des privilégiés a, certes, été grande, devant la *« révolution d'octobre »*. Celle de 1944 au Guatemala n'eut pourtant rien à voir avec celle de 1917 ! Dans cette République harassée de tyranneaux, et qui venait de vivre quatorze ans sous la férule de Jorge Ubico, un général tout acquis à Washington, une révolte militaire porta au pouvoir un universitaire libéral, un écrivain, Juan José Arevalo. Il rétablit les libertés démocratiques et promulgue un code du travail. Il instaure un système de sécurité sociale et limite les concessions aux sociétés pétrolières étrangères. En 1951 lui succède, régulièrement élu, son ministre de la défense, l'un des auteurs du coup d'Etat contre Ubico : le colonel Arbenz. Alors que, déjà, les progrès de la gauche et la poussée syndicale effraient les privilégiés, celui-ci entend approfondir l'expérience réformiste de J.J. Arevalo. En 1952, il lance la réforme agraire. En vertu du fameux « décret 900 », de grands domaines sont expropriés pour être répartis entre des paysans pauvres. Mais la réforme fait une « victime » trop grosse pour le Guatemala : la compagnie bananière américaine United Fruit.

A cette époque encore, l'U.R.C.O. est la principale puissance économique du pays — comme de deux ou trois autres petits Etats d'Amérique centrale étrangement surnommés, pour cette raison, « républiques bananières ». En 1953, ses investissements représentent près des deux tiers de tous les investissements étrangers au Guatemala. Grâce à des concessions obtenues de dictateurs à la dévotion des Etats-Unis, elle possédait, outre 2 500 kilomètres carrés de terrains, l'unique ligne de chemin de fer (du port atlantique de Puerto-Barrios à la capitale). Elle avait une forte influence dans la presse, les télécommunications, etc.

Une réforme agraire, l'expropriation de puissants intérêts étrangers, le désordre inhérent à toute période de transformation sociale, la présente, dans les allées du pouvoir, de sympathisants communistes : le mélange était explosif. Cinq ans avant Cuba, le Guatemala pouvait devenir le premier pays socialiste d'Amérique latine ; dix-neuf ans avant le Chili, il fut victime d'un coup de force dont les éléments rappellent étonnamment ceux qui passèrent à l'action contre le président Allende.

Depuis lors, la droite fait payer au pays ses craintes de la décennie 1944-1954. Pour l'essentiel, les conquêtes de la révolution d'octobre ont été remises en cause, à commencer par la réforme agraire. Les syndicats ont été réduits, la gauche pourchassée, les intellectuels persécutés. Comme c'est fréquent en semblables circonstances, les progrès économiques globaux réalisés par le pays ne se sont pas accompagnés d'une redistribution du revenu national, et l'inégalité sociale s'est encore creusée ces derniers lustres.

Une guérilla écrasée

Une tentative de soulèvement d'officiers nationalistes échoue le 13 novembre 1960, mais fournit des cadres à une guérilla qui s'implante à l'est du pays — à l'instar de la révolution cubaine. L'affaire est d'autant plus chaude, pour les successeurs galonnés du colonel Castillo Armas, que le parti communiste appuie, en principe, la « voie armée » — contrairement à son attitude traditionnelle en Amérique latine à cette époque. En 1966, les « foyers » révolutionnaires, implantés dans les sierras de Las Minas et de Santa-Cruz, paraissent constituer une réelle menace. En quelques mois, pourtant, ils seront écrasés par des forces de l'ordre qui expérimentent au Guatemala des techniques « contre-insurrectionnelles » apprises d'experts américains. La répression, qui frappe des populations rurales ayant montré des sympathies pour la guérilla, dure jusque vers 1972.

Suivront quelques années plus calmes, durant lesquelles l'opposition, durement frappée, se réorganise. En 1975, un mouvement de guérilla resurgit dans la province du Quiché : l'armée des guérillesros des pauvres (E.G.P.). Les «fronts» se sont, depuis lors, multipliés, sur l'altiplano et dans les montagnes du Nord. Outre l'E.G.P., trois autres groupes sont présents : l'ORPA (Organisation du peuple en armes), les FAR (2) et une branche dissidente du P.G.T. Embuscades tendues à des convois militaires (l'une d'elles, le 4 février, a fait officiellement treize morts parmi les forces de l'ordre), attentats contre des officiers supérieurs, enlèvements, aux fins de rançon, de riches propriétaires terriens ou d'industriels, occupations temporaires de localités : tels sont les principaux faits d'armes de ces groupes, à qui l'E.G.P., le principal d'entre eux, a proposé de se fédérer.

L'année 1978, qui a vu notamment la création du Comité d'unité des paysans (CUC), à base indienne, marque une relance de l'activité syndicale et de l'opposition de gauche. De grandes manifestations ont lieu à l'automne dans la capitale. Elles inquiètent le gouvernement du général Lucas, arrivé au pouvoir quelques semaines plus tôt en promettant (lui aussi) de «mettre un terme à la violence». Depuis 1974, où elle avait gagné les élections sous l'égide de la démocratie chrétienne (pour se voir aussitôt privée, par la fraude, du bénéfice de sa victoire), l'opposition s'est durcie. Dans le Nicaragua tout proche, de surcroît, le général Somoza a affronté, en septembre 1978, un premier soulèvement national. A quelques semaines d'intervalle, au début de 1979, le chef du mouvement social démocrate, Carlos Fuentes Mohr, et le principal leader de l'opposition, Manuel Colom Argueta, chef du Front uni de la révolution (FUR), sont assassinés par des groupes parapoliciers. Quant à M. Villagran Kramer, un juriste libéral choisi pour vice-président de la République comme symbole d' « ouverture », il n'ose même pas donner suite à ses menaces réitérées de démision — de peur d'être exécuté à son tour par l'extrême droite...

Le précédent nicaraguayen

Ainsi va la vie publique dans cet Etat qui parvient à étonner l'observateur le plus blasé de la réalité latino-américaine ! La répression n'y ressemble à rien de connu : parfois massive (fusillade de Panzos, affaire de l'ambassade d'Espagne), elle est très sélective envers les élites d'opposition. Les « groupes » de tueurs s'en prennent en effet, de façon systématique, à quiconque, à un moment donné, exerce un magistère, politique, syndical ou culturel, national, régional ou local. Une telle « précision » dans le choix des cibles fait irrésistiblement s'interroger sur l'ampleur des moyens de surveillance dont bénéficient les commandos d'assassins.

« *Il est aujourd'hui moins dangereux d'entrer dans la guérilla que de militer légalement, à visage découvert* », nous déclare un quinquagénaire modéré. De fait, les militants basculent vers des solutions violentes. Une dissidence du parti communiste vient, à son tour, d'opter pour la lutte armée. L'exemple des sandinistes du Nicaragua est dans tous les esprits. En attendant, les leaders étudiants, les dirigeants ouvriers, tous les Guatémaltèques dotés d'une responsabilité dans un parti, ne se rendent plus aux manifestations, y compris aux enterrements d'opposants, que le visage caché par une cagoule pour éviter d'être « fichés » et de devenir la cible de l'armée secrète anticommuniste, ou d'autres escadrons de la mort.

Les organisations de toute nature (politique, syndicale, culturelle, etc.) qui, au nombre de cent cinquante environ, ont récemment créé un Front démocratique contre la répression sont en train de se transformer en un front patriotique, à vocation politique, qui serait ouvert aux forces de guérilla.

Rarement dans un pays aura-t-on vu aussi peu d'issues pacifiques demeurées ouvertes.

(1) L'Etat-major du parti guatémaltèque du travail — P.G.T., communiste — a, ainsi, « disparu » en 1972. On a appris, plus tard, que la quasi-totalité de ses membres avaient été arrêtés, torturés, puis largués d'un avion en pleine mer.

(2) Le mouvement de guérilla des années 60 s'intitulait déjà FAR : forces armées rebelles ; une fraction, proche des communistes, est dénommée Forces armées révolutionnaires.

Prochain article :

LES ALÉAS DE LA DÉPENDANCE

Le Guatemala et ses populations

de J.-C. Buhrer et C. Levinson

« Le Guatemala n'existe pas, je le sais, j'y ai vécu », disait avec un humour noir Georges Arnault en exergue à son *Salaire de la peur*. C'était juste avant juin 1954 et l'intervention armée financée par les Etats-Unis contre le gouvernement progressiste du colonel Arbenz.

Depuis 1954, le Guatemala existe. Il survit et figure d'abord à la rubrique monotone de la violence politique. Parfois, un massacre plus spectaculaire vient rompre le silence qui entoure le pays du Pape vert, des volcans mal éteints, des petits Indiens misérables et muets trottinant sur les pistes de terre de leur altiplano.
conquête.

Le grand mérite de l'ouvrage de J.-C. Buhrer et de C. Levenson (1) est de planter avec rigueur le cadre historique et socio-économique qui permet seul d'éclairer les raisons profondes de cette violence endémique. C'est, sous une forme sobre, un ouvrage très documenté, clair, précis, enrichi de tableaux chronologiques, d'encadrés géographiques et de portraits. J.-C. Buhrer connaît bien le Guatemala pour y avoir séjourné à plusieurs reprises ces dernières années. Il l'observe avec une sympathie vigilante, attaché à dépeindre cette société dualiste, ces deux mondes, celui des *ladinos* et celui des Indiens, qui se côtoient, se jugent et s'épient depuis la conquête.

Les auteurs sont fascinés, comme bien d'autres, par ce monde indien *« réservé, timide, renfermé sur lui-même, dur des pensées et des désirs enterrés vifs »*. Ils notent justement que les chantres les plus émouvants de cette *indianité*, comme Miguel Angel Asturias ou Cardoso y Aragon, sont des *ladinos*, des non-indiens, qui observent, eux aussi, de l'extérieur. Ils sont *« l'alibi et la mauvaise conscience »* de cette société directement issue de la période coloniale, et qui s'est développée parallèlement à celle des Indiens des hautes terres. Comment dans ces conditions éviter le risque d'idéalisme et d'angélisme. Dans leur généreuse approche humaniste, les auteurs n'y échappent pas constamment. C'est un problème vieux comme la décolonisation. Mais l'ouvrage de J.-C. Buhrer et de C. Levenson reste un excellent dossier sur le pays du Quetzal, l'un des plus beaux du monde. — M. N.

(1) Editions Complexe, collection « Pays et populations », distribution PUF. 218 pages. Prix indicatif : 49 F.

UNE NOUVELLE REVUE

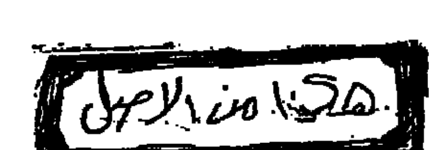
« Amérique latine »

Amérique latine est le titre d'une ambitieuse revue dont les deux premiers numéros viennent de sortir à Paris. Il s'agit-là d'un cahier trimestriel, à vocation essentiellement économique, publié sous l'égide du Centre de recherche sur l'Amérique latine et le tiers-monde, dont le directeur est le père Gonzalo Arroyo, jésuite chilien, fondateur, en 1972, du mouvement Les chrétiens pour le socialisme.

La première livraison comporte un important dossier sur les *« transnationales et l'agriculture »*, principal thème des recherches du CETRAL. Chaque numéro sera, ainsi, articulé autour d'un dossier. Celui d'avril-juin numéro 2 porte sur les *« droits de l'homme : évolution et utopie »*, avec des réponses, notamment, du cardinal Arns, archevêque de Sao-Paulo, de MM. Jacques Chonchol, ancien ministre de l'agriculture de Salvador Allende, Ignacio Ellacuria, recteur de l'université catholique de San-Salvador et Noam Chomsky, du Massachusetts Institute of Technology.

Dans ses deux premiers numéros, *Amérique latine* se fait l'écho d'un débat qui divise économistes et sociologues latino-américains, sur la validité de la *«théorie de la dépendance»*. Les Brésiliens Fernando Henrique Cardoso et José Serra entendent réfuter, en se fondant sur l'exemple de leur pays, les analyses, marxistes, désormais classiques, de leur compatriote Ruy Mauro Marini, sur la *«viabilité du développement capitaliste dans les pays dits de la périphérie»*. La revue souhaite notamment, selon son rédacteur en chef, M. Guy Petitdemange, *«soumettre à un public un peu plus vaste que celui des seuls spécialistes de l'Amérique latine, les débats fondamentaux du moment»* relatifs à cette partie de la planète.

★ *Amérique latine* est tirée à trois mille exemplaires, 3, rue des Jeuneurs, 75002 Paris. La revue est diffusée par abonnement (110 F les quatre cahiers ; 140 F pour l'étranger) ou au numéro (30 F) dans environ trois cents librairies, à Paris et en province.



هكذا من الأصل

rre en transes
de de contre-révolution

Le Guatemala et ses populati

Amérique latine

AMÉRIQUES

La fin du voyage du pape au Brésil

C'est ce vendredi 11 juillet, dans la soirée, que Jean-Paul II doit quitter Manaus, treizième et dernière étape de son voyage au Brésil, pour regagner Rome samedi 12 juillet, vers midi (heure locale).

Jeudi matin, à Fortaleza, le pape s'était entretenu à huis clos avec les deux cent trois évêques brésiliens réunis pour le congrès eucharistique national. Modifiant le discours qu'il avait préparé, Jean-Paul II a tiré les conclusions de sa tournée « pastorale » avant de donner des directives pour l'avenir.

Arrivé le même jour dans la soirée à Manaus, capitale de l'Amazonie, le pape a reçu les représentants du Conseil missionnaire indigène (CIMI) et ceux de dix-huit tribus indiennes. Le président du CIMI, Mgr Jose Gomes, archevêque de Chapeco, a dit au pape que « le massacre des Indiens continuait » et que ceux-ci sont « harcelés par ceux qui volent leurs terres et les réduisent à l'état de misère ». Dans un document remis au pape, les chefs indiens revendiquent le respect de leurs droits et font remarquer que « c'est dans le plus grand pays catholique du monde qu'ils sont menacés de mort ».

En réponse, Jean-Paul II a notamment déclaré : « Je confie aux pouvoirs publics et aux autres responsables les vœux que je forme de tout cœur au nom du Seigneur pour qu'à vous, les premiers habitants de cette terre, soit reconnu le droit de l'habiter en paix et dans la sérénité, sans la peur — véritable cauchemar — d'en être délogés au profit d'autres personnes. Pour que vous soyez assurés d'un espace vital qui sera la base non seulement de votre survie, mais aussi de la préservation de votre identité en tant que groupe humain. »

« C'est là, a ajouté le pape, la question complexe et épineuse à laquelle je désire ardemment qu'une réponse pondérée, opportune, intelligente soit donnée au bénéfice de tous ». « Ainsi, a-t-il conclu, la dignité et la liberté de chacun d'entre vous, en tant que personne humaine, seront respectées. »

La situation des populations indiennes au Brésil est décrite dans un document élaboré par le CIMI, notre envoyé sépécial analyse ici.

Jean-Paul II interdit toute politisation de l'Église

(Suite de la première page.)

Une synthèse donc, et un message adressé à « *l'épiscopat le plus nombreux du monde* » et qui, *pour cette raison notamment*, exerce « *une responsabilité devant l'Eglise entière* ». Ce message, bien sûr, s'est ancré sur deux points : la confirmation du nécessaire engagement envers les pauvres, conforme aux options de Puebla, et, donc, l'approbation de « *la nécessité d'une pastorale sociale* » et, dans le même temps, le rejet net d'un engagement de l'épiscopat brésilien sur « *des options politiques de partis, quels qu'ils soient* ».

Pour illustrer ce propos, on serait un instant tenté de dire, après l'avoir suivi durant tout son voyage, que le pape demande à ses évêques de faire ce qu'il leur dit, non ce qu'il a fait pendant ce séjour. Les interventions successives en faveur des droits de l'homme, les discours devant les prisonniers, les jeunes, les ouvriers, les *favelados*, les paysans, les « *constructeurs de la société pluraliste de demain* », les Indiens de Manaus, ont porté au premier plan, dans une énumération soigneusement dosée et pourtant impitoyable, les aspects les plus contestables du régime brésilien. Etait-ce politique ? Etait-ce pastorale sociale ?

Ambiguïté

Là est l'ambiguïté. Là est le problème que le pape, usant de son autorité, la revendiquant même, aura tenté d'éclairer pour les évêques brésiliens. Ce n'est pas un mince compliment que Jean-Paul II leur adressera quand il leur dira : « *L'image que vous, évêques brésiliens, projetez sur toute l'Eglise dans le monde extérieur, une image de pauvreté et de simplicité, de plein dévouement, de proximité de votre peuple et de pleine insertion dans sa vie et ses problèmes. L'image d'évêques profondément évangéliques et profondément conformes au modèle proposé par le concile Vatican II.* » Et ce n'est pas davantage une mise en garde gratuite que celle destinée à la conférence épiscopale brésilienne, invité à « *déployer des efforts sincères pour que soient perçus et pesés dans les prises de position, au nom de toute la conférence, le sentiment profond et les convictions de ces partis de l'assemblée suffisamment représentatives, même si elles ne sont pas majoritaires* ».

Ainsi, par l'alternance — encouragements, mises en garde — constamment employée et là encore dosée, Jean-Paul II va-t-il tout d'abord rappeler aux évêques brésiliens leurs tâches et leurs *fonctions* purement ecclésiastiques, leur rôle « *de père et de frère* », la définition de la communion — « *raison d'être et finalité première de toute conférence* épiscopale » —, la nécessité de l'union, la participation de tous « *avec plaisir et sans contrainte* » et enfin la tâche principale : « *l'évangélisation* ». Toutes choses longuement et soigneusement exposées avant d'en arriver au principal : « *Comment être, au nom de l'Evangile, les promoteurs des grandes valeurs humaines ?* ».

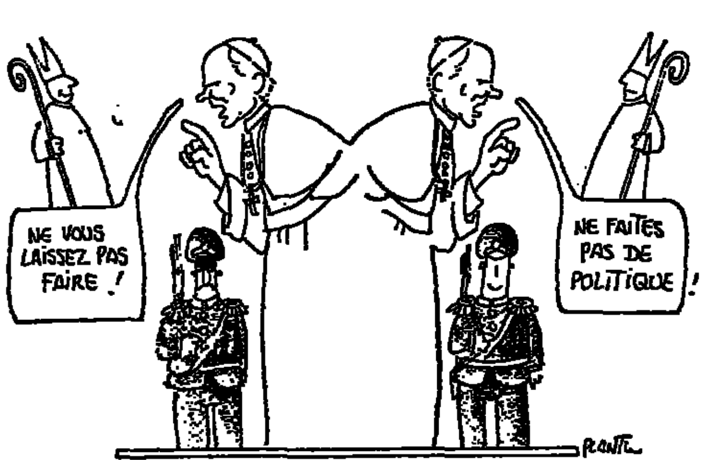
Sur ce point, Jean-Paul II ne transige pas : « *Votre vocation d'évêque vous interdit, avec une clarté totale et sans demi-teinte, tout ce qui ressemble, avec les partis oplitique, à l'assujettissement à tel ou tel idéologie ou système.* » Interdit suivi immédiatement d'une invite : « *Mais elle ne vous interdit pas, plutôt elle vous invite à être proches et au service de tous les hommes et surtout des plus handicapés et des plus démunis* » : à la condition « *d'éviter les exclusives* », l'Eglise du Brésil, « *Eglise des pauvres, Eglise du premier bonheur (...) dans l'exercice de sa mission sert aussi au bien de la société* ». Reprenant mot pour mot — cela n'est certainement ni une facilité ni un hasard — sa déclaration de Bahia sur la nécessité d'une autorité temporelle, le pape affirme avec force une autre nécessité pour l'Eglise :

« *C'est son droit et son devoir de pratiquer une pastorale sociale* ». C'est la fonction de l'épiscopat brésilien « *que de l'élaborer et de veiller à son application* ». Et cela est possible au Brésil, « *où l'Eglise et l'épiscopat constituent ensemble une vraie force sociale* ». Cette pastorale, le pape parlera même de « *programme social* », suppose plusieurs conditions : l'authenticité, c'est-à-dire « *la cohérence avec la nature et l'identité de l'Eglise* », « *l'authenticité brésilienne* » et en même temps universelle pour « *répondre à la vérité intégrale du monde contemporain* ». Ce qui suppose « *de garder les yeux ouverts sur toutes les injustices et toutes les violations des droits humains* ». Et, à condition de s'écarter de la tentation marxiste — « *L'Etat unique, vraie force capitaliste* » — cette pastorale sociale doit pousser à des réformes et à « *un compromis entre tous ceux qui y œuvrent* ».

C'est là l'image d'une troisième voie. Pastorale, politique ? « *Evangélique*, répond le pape. *Une orientation entièrement évangélique et chrétienne. Ainsi, les théologiens ne seront pas exposés à des espèces d'objections (...). Ainsi, les ministres de l'Eglise, évitant l'écueil d'une pastorale sociale (...) qui consisterait à s'engager dans les luttes partisanes ou dans les options de groupes et de systèmes* » prendront-ils conscience « *de l'efficacité de leur rôle de vrais éducateurs dans la foi, de guides sûrs, d'animateurs spirituels* ».

La définition est bien large pour une voie bien étroite. Le pape n'a pas engagé les évêques *brésiliens à la facilité.*

P. G.



(Dessin de Plantu.)

● « *Brésil : plusieurs voix pour un cri* ». — Le Père Philippe Dagonet, dominicain, a rassemblé les entretiens qu'il a eus avec treize personnalités chrétiennes pendant deux voyages faits au Brésil. Mieux que de longues analyses, ces interviews directes et vivantes vont au cœur de la réalité sociale et religieuse du plus grand pays catholique du monde. En l'an 2000, un catholique sur deux sera latino-américain : ce livre invite l'Eglise à écouter ce que les chrétiens brésiliens les plus engagés ont à lui dire.

(*) *Brésil : plusieurs voix pour un cri*, par Philippe Dagonet. Editions du Cerf, 250 pages, environ 41,50 F.

Ni luttes partisanes, ni options de groupe

Voici quelques extraits du discours que Jean-Paul II a prononcé à huis clos, le 10 juillet, à Fortaleza, au Congrès eucharistique du Brésil, dont notre envoyé spécial, Pierre Georges, rend compte d'autre part :

« Dans votre pays, l'Eglise et l'épiscopat constituent ensemble une vraie force sociale.

» Il faut que votre programme social tende à l'authenticité, ce qui veut dire qu'il soit en cohérence avec la nature et l'identité de l'Eglise : qu'il corresponde aux principes de l'Evangile et s'inspire du magistère, spécialement en matière sociale. En d'autres termes, cette pastorale sociale ne peut se fonder sur ces théories préconçues qui, avec tous les mérites et qualités qu'on veut bien leur reconnaître, sont contraires à la vérité catholique dans ses propres fondements.

» En second lieu, la pastorale sociale devra être authentiquement brésilienne sans que, pour cela, elle ne soit en même temps universelle. Elle doit répondre à la vérité intégrale du monde contemporain. Elle doit avoir les yeux ouverts sur toutes les injustices et toutes les violations des droits humains, soit dans le domaine des biens matériels, soit dans celui des biens spirituels. S'il manque cette optique fondamentale, elle risque facilement de devenir l'objet de manipulations unilatérales (...).

» Les réformes audacieuses qui sont nécessaires n'ont pas pour objet unique la collectivisation des moyens de production, surtout si par cela on entend la concentration de tout dans les mains de l'Etat, transformé en une unique véritable force. Ces réformes doivent avoir pour objectif de permettre l'accès de tous à la propriété parce que cela constitue d'une certaine manière la condition indispensable d'une liberté et de la créativité de l'homme, ce qui lui permet de sortir de l'anonymat et de l'aliénation quand il s'agit de contribuer au bien commun.

» L'action sociale de l'Eglise doit, enfin, être un compromis entre tous ceux qui ont en charge les parties significatives de la mission de l'Eglise ,chacun en accord avec sa fonction et sa responsabilité spécifiques (...). Ainsi, les théologiens ne seront pas exposés à toutes sortes d'objections s'ils savent donner à ce qu'ils enseignent, une orientation entièrement évangélique et chrétienne, fidèle aux enseignements de l'Eglise. Les ministres de l'Eglise prendront conscience qu'une participation meilleure et plus efficace dans cette pastorale sociale n'est pas celle qui consisterait à s'engager dans les luttes partisanes ou dans les options de groupes et de systèmes, mais celle qui fait d'eux les vrais éducateurs dans la foi, des guides sûrs ,des animateurs spirituels. » (...)

DANS UN DOCUMENT SUR LES PEUPLES INDIGÈNES

Les évêques dénoncent la « liquidation physique » des Indiens

De notre envoyé spécial

Manaus. — Thème d'un vaste débat national, la situation des peuples indiens du territoire est aussi une préoccupation majeure pour l'épiscopat brésilien. A l'occasion de la visite du pape, et plus particulièrement de l'étape de Manaus, la conférence épiscopale brésilienne a publié un long document sur « *la situation générale des peuples indigènes* ». Ce document, établi par les soins du Conseil missionnaire aux indigènes (CIMI), est un rapport accablant sur les activités de l'organisme officiel, le FUNAI (Fondation nationale de l'indigène).

Au total, la population indienne du Brésil est estimée aujourd'hui à environ deux cent dix mille personnes, parlant cent cinquante idiomes différents, et noyées au sein d'une population totale d'environ cent vingt millions d'habitants. Ce chiffre donne la mesure du rapport, moins de 0,1 % du peuple brésilien, et une idée de l'ampleur du génocide dont ont été victimes des Indiens.

Lorsque les colonisateurs portugais débarquèrent sur les côtes brésiliennes, il y a quatre cent soixante *ans, ils y trouvèrent, selon* les chiffres le plus communément admis, environ six millions d'indigènes. Ce fut le début d'une guerre d'extermination, qui allait se prolonger, y compris durant le vingtième siècle. Depuis 1900, en effet, huit cent mille Indiens ont été « *liquidés physiquement* », quatre-vingt-dix peuplades ont totalement disparu, y compris pendant la dernière décennie, où les peuplades survivantes ont vu augmenter de manière alarmante ce qu'on appelle au Brésil l'« *avance des fronts de pénétration* ». Sous ce terme se cachent les opérations économiques conduites par un grand nombre d'entreprises multinationales, notamment en Amazonie, qui, par le moyen de créations de routes, de projets de culture, d'élevage, d'exploitation minière, se livrent en fait à une néocolonisation des territoires traditionnellement indiens.

Même involontairement, le « progrès » peut conduire au génocide. Ainsi les routes, véritables vecteurs de misère et d'épidémies. Le peuple Nambiquara, une tribu vivant depuis toujours dans la vallée du Guaporé, au nord-ouest du Mato-Grosso, a été « assassiné » dans les années 50 par la création de la route 364 qui relie Cuiaba à Porto-Velho. Dix mille en 1950, les Nambiquaras ne sont plus aujourd'hui que cinquante. Mais c'est encore trop : *la route 364 doit être* asphaltée avec l'aide financière de la Banque mondiale, et un nouveau tracé a été adopté traversant les derniers villages nambiquaras. Ce tracé répond moins aux nécessités qu'à l'intention des grands propriétaires de continuer à spolier les Indiens de leurs terres. De même, on *estime que la construction de la* Transamazonienne, par ailleurs une nécessité économique, s'est soldée par la disparition de trente « peuples » indiens.

Le génocide peut aussi être délibéré. Il l'a été et l'est encore par ces *fazendeiros*, ces grands fermiers qui se taillent, par le meurtre, sous toutes ses formes, des empires. Il faut ne pas oublier que le safari à l'indien n'est pas ici une légende.

Menace de déportation

En fait, ce génocide trouve son origine même dans la politique officielle de l'Etat brésilien à l'égard des indigènes. Pour excuser cette politique élaborée par le ministère de l'Intérieur, le gouvernement créa, le 5 décembre 1962, le FUNAI. Cette fondation prenait la succession de l'ancien Service de protection de l'indigène (S.P.I.), créé en 1910, et tellement compromis dans des affaires de corruption que le gouvernement avait été obligé de mettre un terme à ses activités.

Le FUNAI se définit légalement comme l'organisme chargé d'exercer la tutelle sur les peuples indigènes. Une large tutelle. Selon les lois brésiliennes, en effet, l'indigène est considéré « *comme relativement incapable* », mineur légal si l'on veut, et il appartient aux pouvoirs publics de le prendre en charge. Pour cette raison, les peuples indigènes ne sont même pas considérés comme propriétaires de leurs terres. Ces terres sont propriétés de l'Union. La législation brésilienne ne prévoit pas la propriété collective, et les Indiens jouissent simplement de l'usufruit des terres. A titre précaire, puisqu'ils peuvent, à tout moment, être dépouillés et aussi « transférés ». C'est-à-dire déportés. Il suffit que l'Etat considère ces terres indigènes comme présentant un intérêt pour la « sécurité nationale » ou comme « nécessaire à la réalisation des travaux de développement national ».

En ce sens, le FUNAI, par son appartenance au ministère de l'Intérieur, chargé, dans le même temps, des projets de développement du pays, a fini par devenir, sous le régime militaire, un simple appendice. L'appendice de la politique d'expansion des grandes entreprises rurales, l'appendice des différents organismes d'Etat chargés du financement et de la conduite des projets d'expansion. Une simple illustration : le FUNAI en arriva même à fournir aux investisseurs étrangers des « *certificats de non-présence d'Indiens* » dans des régions où ils habitaient depuis toujours.

Crimes impunis

Devant cette situation, en 1978, le gouvernement brésilien a élaboré un projet, intitulé « *projet d'émancipation des communautés indiennes* ». Très vivement combattu, ce projet fut retiré, après une campagne nationale menée, notamment, par l'Eglise, qui considérait que, sous couvert d'une « *obtention des droits pléniers des citoyens brésiliens* », les Indiens se voyaient retirer en fait « *toute possibilité d'assurer leur permanence sur leur territoire, en conformité avec la structure sociale des propriétés collectives qui est la leur* ».

Ce projet resurgit actuellement, présenté par la direction du FUNAI, sous le titre « *politique de régionalisation* ». La critique faite par l'Eglise et par ses nombreux alliés dans cette bataille reste la même : « *Cette régionalisation signifie, en pratique, la remise entre les mains des gouverneurs de la politique indigène. Ceux-ci, quand ils ne sont pas eux-mêmes latifundiaires, ont avec eux des attachés politiques et sont les défenseurs notoires de la grande propriété. Ils sont, en somme, les plus grands ennemis des nations indigènes.* »

Devant cette situation, les peuples indigènes ont commencé à s'organiser avec l'appui du CIMI, organisme qui rassemble des missionnaires et des laïcs. Une des formes de lutte que les Indiens ont trouvées est la réalisation d'assemblées qui réunissent, pour la première fois dans l'histoire contemporaine du Brésil, les chefs des diverses nations indigènes pour discuter des problèmes qui les touchent le plus. Cette prise de conscience et de responsabilité ne va pas sans heurts. Plusieurs responsables indiens ont payé de leur vie cette tentative de résistance. Le 15 juillet 1976, alors qu'ils défendaient la terre, un missionnaire, le Père Rodolfo, et un Indien, Bororo Cristino, ont été assassinés par des *fazendeiros*. Ce fut le point de départ d'une série de crimes impunis. Quelques mois plus tard un autre prêtre, le Père Burnier, était assassiné, puis en décembre 1979, le chef du peuple pankarare, Angelo Xavier ; en janvier 1980, *Angelo Creta, chef kaingang* et, fin février 1980, Matus et Moreira, Indiens guajajara, devaient aussi être abattus par des tueurs.

Quelques simples noms car en fait les victimes, anonymes, ont été beaucoup plus nombreuses.

PIERRE GEORGES.

هكذا من الأمل

Le Monde

politique

Les relations entre les socialistes

M. PIERRE GUIDONI (P.S.) RÉPOND A M. FRED ZELLER

M. Pierre Guidoni, député de l'Aude, qui est au sein du P.S. l'un des animateurs du CERES, répond, dans une lettre qu'il nous a adressée mercredi 9 juillet, à M. Fred Zeller. L'ancien grand maître du Grand-Orient de France avait récemment rendu publique une prise de position critique à l'égard de la direction socialiste, reprochant notamment à M. Mitterrand de s'être « acoquiné » avec le CERES, et dénonçant les *« haines fratricides »* au sein du P.S. (*le Monde* du 28 juin), M. Guidoni écrit notamment : *« Après avoir à plusieurs reprises participé à des scissions de la S.F.I.O. et s'être fait exclure du Grand-Orient, M. Fred Zeller veut rétablir l'unité au sein du parti socialiste. Il tente dans ce but d'accréditer la fable selon laquelle, les choix politiques et l'orientation du parti, concrétisés par on projet, n'auraient qu'une importance secondaire, l'important étant que MM. Mauroy et Rocard figurent ou non dans la direction du parti. C'est cette vision bassement politicienne des problèmes du socialisme qui risque de décourager des militants, alors que ceux-ci ne se choqueraient pas qu'une minorité ait la dignité de s'avouer minoritaire. Le problème n'est pas de savoir si François Mitterrand doit « s'acoquiner » avec Mauroy et Rocard. Ce regroupement qui exista jadis n'a pas laissé à tous les bons souvenirs qu'en garde Fred Zeller. Le problème est de savoir si le parti applique ou non les décisions de ses congrès et la ligne que les militants ont voulu. »*

M. Guidoni ajoute : *« Pour retrouver un climat fraternel authentique, il faut que les amis de MM. Mauroy et Rocard abandonnent la stratégie du brouillard et disent ce qu'ils veulent. On s'apercevra que ce n'est pas ce que veut le parti socialiste. Mais à qui la faute ? »*

● *Une confédération des mouvements gaullistes d'opposition*, qui entend maintenir une *« présence gaulliste au sein de l'opposition de gauche »*, s'est constituée le 10 juillet. Cette confédération est dirigée par les présidents des mouvements qui la composent : MM. Jacques Debû-Bridel (Union démocratique du travail), Jacques Blache (Fédération des gaullistes de progrès), Robert Clop (Association des élus gaullistes de progrès) et Mme Cousin (Union démocratique populaire).

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. GAUCHON (P.F.N.) ASPIRE A INCARNER « LE STYLE DE M. ROCARD ET LA PENSÉE DE M. STRAUSS »

Le conseil politique du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), qui s'est réuni jeudi matin 10 juillet à Paris, a confirmé la candidature de M. Pascal Gauchon à l'élection présidentielle de 1981. Celui-ci a indiqué à la presse qu'il avait recueilli deux cent soixante engagements de signatures de soutien auprès des maires classés parmi les élus « divers droite » par le ministère de l'intérieur. M. Gauchon devrait terminer vendredi 11 juillet, à Bordeaux, la série des réunions en province qu'il avait commencée après avoir été investi par le congrès du P.F.N. en novembre dernier.

Le successeur de M. Jean-Louis Tixier-Vignancour à la tête de cette formation se propose de participer à plusieurs réunions de l'Eurodroite organisées cet été, en Espagne par le parti fasciste Fuerza Nueva. Il doit se rendre notamment à Madrid le 18 juillet, à Alicante le 8 août et à Malaga le 9 août.

A l'automne, M. Gauchon animera plusieurs meetings en province et se propose d'organiser, en Bretagne, une « manifestation pro-nucléaire » afin de souligner l'intérêt de son parti pour les utilisations de l'énergie nucléaire à des fins civiles. Le slogan de sa campagne sera : *« Un homme nouveau pour une nouvelle droite. »*

Evoquant la candidature rivale de M. Jean-Marie Le Pen, président du front national, le porte-parole du P.F.N. a notamment déclaré : *« Il n'y aura qu'un seul candidat de droite à l'échéance de 1981 et j'estime être le mieux placé pour aller jusqu'au bout. »*

M. Gauchon a affirmé que le comité formé pour soutenir sa candidature, sous la présidence de M. Joël Dupuy, a enregistré, jusqu'à présent, un millier d'adhésion, chaque adhérent s'engageant à verser 100 F par mois pour assurer le financement de la pré-campagne électorale. Ironisant sur le discours *« très culturel »* prononcé, mercredi 9 juillet, en Bavière, par M. Giscard d'Estaing en réponse à l'allocution très politique de M. Strauss, candidat chancelier de l'opposition allemande, M. Gauchon a souhaité que la France *« abandonne la politique du bateau ivre »* pour adopter *« les idées et le langage »* du ministre-président de Bavière. Le lader du P.F.N. aspire, pour sa part, à incarner, à l'extrême droite, *« le style de M. Rocard et la pensée de M. Strauss »*.

SELON UN SONDAGE PUBLIC S.A. - PARIS-MATCH

MM. Rocard et Chirac seraient mieux à même que MM. Mitterrand et Debré d'être « le président de tous les Français »

L'hebdomadaire *Paris - Match* publie jeudi 10 juillet un sondage de Public S.A. portant sur les images respectives de MM. Chirac et Debré d'une part, Rocard et Mitterrand d'autre part. Cette enquête, réalisée du . au 5 juillet auprès d'un échantillon de mille personnes en âge de voter établit que MM. Chirac et Rocard seraient mieux à même que MM. Debré et Mitterrand d'être « le président de tous les Français ».

Selon cette étude, une majorité de personnes interrogées estiment notamment que le président du R.P.R. a plus de caractère (47 % contre 22 %), est plus convaincant (34 % contre 25 %), suscite « plus d'enthousiasme spontané » (45 % contre 16 %) que le député de la Réunion. De la même façon, le maire de Paris incarne mieux l'idée de progrès (40 % contre 16 %), est le plus capable de diriger l'économie (33 % contre 26 %), et serait le plus capable de résister aux Soviétiques (37 % contre 21 %). En revanche, selon ce sondage, M. Debré est perçu comme étant plus sincère (33 % contre 15 %) et comme incarnant mieux la justice (30 % contre 19 %), la liberté (25 % contre 20 %) et le gaullisme (45 % contre 26 %) que M. Chirac. Le député de la Réunion est également considéré comme plus décidé à utiliser la force de frappe (29 % contre 28 %) et comme susceptible d'avoir plus d'influence dans le tiers-monde (31 % contre 25 %)

Au total, 35 % des personnes interrogées jugent que M. Chirac *« serait plus à même d'être le président de tous les Français »* contre 23 % pour M. Debré. Dans cette rubrique, M. Rocard obtient 41 %, M. Mitterrand 28 %.

Une majorité des personnes interrogées estiment que M. Rocard a plus de caractère que M. Mitterrand (46 % contre 27 %), qu'il est plus sincère (36 % contre 17 %), plus convaincant (43 % contre 33 %), plus à gauche (36 % contre 28 %). Elles considèrent que le député des Yvelines est le plus capable de diriger l'économie (46 % contre 22 %), de résister aux Soviétiques (36 % contre 30 %), de résister à la pression du P.C.F. (38 % contre 28 %), de battre M. Giscard d'Estaing en 1981 (48 % contre 34 %), de recueillir le maximum de suffrages communistes (43 % contre 35 %).

En revanche, M. Mitterrand s'apparente le plus à la tendance social-démocrate traditionnelle (41 % contre 27 %), est plus capable de décider d'user de la force de frappe (31 % contre 29 %), aurait plus de poids dans les discussions avec nos alliés (40 % contre 32 %) et plus d'influence dans le tiers-monde (35 % contre 30 %).

[Cette enquête n'est pas exempte de certaines étrangetés et contradictions. M. Chirac est placé plus « à droite » que M. Debré (38 % contre 25 %). M. Mitterrand incarne moins bien que M. Rocard les idées de justice (24 % contre 32 %), de liberté (21 % contre 34 %) et de progrès (14 % contre 51 %), mais il incarne mieux que lui celle du socialisme (34 % contre 29 %).]

M. DELPONT DIRECTEUR DU CABINET DE M. MAURICE PLANTIER

M. Jean-Pierre Delpont, préfet de la Corrèze, jusqu'au 11 juin dernier, est nommé directeur du cabinet de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants en remplacement de M. Roger Ninin, placé en position de congé spécial (*le Monde* du 13 juin).

[Né en 1937 à Souk-Ahras (Algérie), entré dans la carrière préfectorale en 1963, M. Delpont a occupé divers postes territoriaux notamment comme secrétaire général de la Corrèze en 1970, puis comme directeur du cabinet du préfet de la région Rhône-Alpes, M. Jacques Pélissier. Il suit celui-ci à l'Hôtel Matignon, lorsqu'il prend la direction du cabinet de M. Chirac, premier ministre en 1974. M. Delpont y est nommé chef de cabinet. En septembre 1976, après la démission de M. Chirac, il est nommé préfet de la Corrèze, dont le maire de Paris est député.]

QUATRE PERSONNALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE MUSULMANE VICTIMES DE MENACES

Le recteur de l'Institut musulman de Paris, M. Hamza Boubakeur, ancien député, et son fils, M. Dalil Boubakeur, membre du Conseil de Paris de l'ordre des médecins, ont déposé mercredi 9 juillet, deux plaintes au commissariat du cinquième arrondissement à la suite, d'une part, d'un cambriolage commis dans les bureaux administratifs de la mosquée de la capitale, au cours duquel ont été dérobés divers objets et des documents relatifs à la préparation du premier congrès islamique qui doit avoir lieu à la fin de l'année à Paris (*le Monde* daté 29-30 juin), d'autre part, de menaces de mort dont ils ont été victimes il y a quelques jours.

Deux autres personnalités de la Communauté française musulmane, MM. Ahmed Kabersell, secrétaire général du Conseil national de réflexion et de coordination des associations de Français musulmans (C.N.R.C.) et Abderrhamane Habchi, président de l'Union parisienne des anciens combattants français de confession islamique subissent également, depuis quelques semaines diverses menaces de mort anonymes.

« LES VERDICTS DE LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT RISQUENT DE DÉTÉRIORER LA SITUATION EN CORSE », estime le docteur Simeoni.

Le parti socialiste proteste contre le verdict qui vient d'être rendu par la Cour de sûreté de l'Etat dans le procès de Colette Meynard et de deux nationalistes corses.

Le P.S. considère qu'« en condamnant Colette Meynard à cinq ans d'emprisonnement, dont trente mois ferme, sur des présomptions extrêmement fragiles, la Cour de sûreté de l'Etat a montré à nouveau que son objectif n'était pas de rendre la justice en tenant compte des faits, mais de condamner pour l'exemple et pour des motifs politiques ». « Les sentences, ajoute le P.S., soulignent le refus du gouvernement de rechercher une solution politique aux problèmes de l'île. »

Dans un communiqué diffusé le 10 juillet, après sa rencontre avec les représentants de l'administration judiciaire, le docteur Simeoni, le leader autonomiste, fait observer qu'un certain nombre d'événements survenus en quelques jours pourraient alourdir la situation en Corse. Il cite : la libération du commandant Pierre Bertolini, chef présumé de Francia, le maintien en détention de ceux qui l'ont démasqué, et le verdict sévère prononcé mercredi par la Cour de sûreté de l'Etat à l'encontre de militants F.L.N.C.

Les responsables de l'U.P.C., conclut le communiqué, ont demandé aux représentants de l'administration de transmettre à Paris « leurs appréciations sur une situation dont la détérioration risque d'être imprévisible ».

M. PONS : il sera difficile au R.P.R. de soutenir M. Giscard d'Estaing au second tour.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré, jeudi 10 juillet à France-Inter :

« Il y a actuellement un divorce entre le R.P.R. et le gouvernement. Il faut changer la politique. Il est urgent que le premier ministre se réveille, car, depuis quatre ans, il nous annonce que l'on va sortir du tunnel. Or ce tunnel, dans lequel il nous a placés, donne l'impression d'être circulaire.

» La politique de M. Raymond Barre est un échec complet. Il n'est pas convenable de dire dans un régime démocratique qu'il n'y a pas d'autre politique possible. Cela ne peut s'admettre que dans un régime totalitaire.

» M. Barre ne joue plus depuis des années le rôle d'élément moteur de la majorité, qui doit être le sien sous la V[e] République. Il traite par le mépris et avec une certaine suffisance les propositions qui lui sont faites par l'ensemble des formations parlementaires, et plus particulièrement par le R.P.R. »

Dans ces conditions, M. Pons estime qu'il sera *« difficile »* au R.P.R. de soutenir la candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing au second tour de l'élection présidentielle s'il est candidat.

« Le président de la République inspire, en effet, la politique conduite par le gouvernement. Donc mes critiques, dit M. Pons, *ne visent pas seulement le gouvernement, mais le président de la République, qui est responsable de cette politique. »*

● *M. François Massot*, député (app. P.S.) des Alpes-de-Haute-Provence, a déposé, lundi 30 juin, une proposition de loi tendant à prévoir des circonstances aggravantes supplémentaires pour le délit de proxénétisme. Ce texte indique que tout acte de proxénétisme *« précédé ou accompagné de tortures ou d'actes de barbarie sera puni de dix à vingt ans de réclusion criminelle »*. La législation actuelle, précise M. Massot, prévoit une peine d'emprisonnement de deux à dix ans.

● *M. Louis Mermaz, député socialiste de l'Isère*, a adressé une question écrite au ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, sur les pays les plus défavorisés du tiers-monde. *« L'Ouganda, les pays du Sahel, la Somalie*, écrit-il, *connaissent actuellement de graves difficultés dues soit à des désordres politiques causant de graves famines, soit à des conditions climatiques de plus en plus défavorables, soit encore à l'arrivée de réfugiés chassés par la guerre des pays voisins. Devant de tels problèmes dont l'accumulation en si peu de temps dépasse le cadre des aides programmées, la France ne doit-elle pas envisager des aides spécifiques ? »*

L'ATTITUDE DU P.C.F. EN 1940

Une lettre de M. Pierre Villon

M. Pierre Villon, qui fut secrétaire général du Front national, membre du Conseil national de la résistance, membre du comité central du P.C.F. et député de l'Allier jusqu'en mars 1978, nous a adressé, à propos de l'article de MM. Guy Konopnicki et Michel Renard sur l'attitude du P.C.F. en 1940 (le Monde du *28 juin*), *la lettre suivante :*

Cet article contient des affirmations me concernant, qui sont contraires à la vérité.

Je n'ai fait partie de la direction du P.C.F. ni en automne 1939 ni en été 1940. Je n'étais d'ailleurs même pas membre de son comité central avant le congrès de 1945, et ni de près ni de loin je n'ai été mêlé aux faits cités dans l'article.

En s'appuyant sur le témoignage du seul Charles Tillon, sans tenter d'en vérifier l'exactitude, les deux auteurs de l'article montrent que la recherche de la vérité historique n'est pas leur souci principal. Quant à la valeur des « témoignages » de Charles Tillon, il suffit pour en juger de se souvenir de la campagne qu'il mena en 1978 contre l'A.N.A.C.R. et moi-même, campagne dont le caractère mensonger a été démontré par des preuves matérielles irréfutables.

MM. Konopnicki et Renard, auxquels nous avons communiqué la lettre de M. Villon, répondent :

Pierre Villon à ce jour, n'a pas réfuté le témoignage du militant du Komintern, le marin allemand Jean Valtin (*Sans patrie ni frontières* ; J.-C. Lattès Ed., 1975) qui établissait ses responsabilités clandestines internationales au sein du Komintern dès la fin des années 20. Homme de confiance depuis cette époque, Villon a lui-même reconnu son rôle de premier plan pendant la dernière guerre : *« Durant les derniers mois de la drôle de guerre, je travaillais en liaison directe avec Benoît Frachon »*, déclare-t-il, dans le livre d'André Guérin *la Résistance* (Editions sociales, T 2, page 162).

Nous maintenons notre affirmation et, au témoignage de Charles Tillon, nous ajoutons celui de Jacques Duclos, qui explique comment il a rapidement su s'entourer de collaborateurs fidèles : *« Parmi les combattants de la première heure, il y avait également Roger Ginsburger (Pierre Villon) qui avait été mon collaborateur et pour qui j'avais la plus grande estime... Il fut chargé dès le mois de juillet 1940 de rechercher des imprimeurs susceptibles de travailler pour le parti... »* (*Mémoires*, Fayard Ed., T 3, page 72).

Villon a donc bien appartenu au petit groupe dirigeant le P.C.F. à Paris en juin-juillet 1940. C'est un témoin privilégié et nous sommes en droit d'attendre de lui autre chose que des esquives devant une analyse qui visait moins les hommes que les enjeux politiques réels à l'œuvre dans l'attitude des responsables parisiens du P.C. en juin 1940.

Villon n'infirme en rien notre démonstration de la coexistence de deux lignes contradictoires mais chacune cohérente, chez les militants communistes, dans cette période cruciale. La virulence de son attaque contre Tillon ne fait que confirmer les conséquences présentes de cette contradiction. Conséquences qui se sont manifestées lorsque dix-neuf membres du comité d'honneur de l'A.N.A.C.R. (parmi lesquels Debû-Bridel, les généraux Angenot, Billotte et de Bollardière, Cassou, Guingoin, Prenant, Emmanuel, Vercors, etc.) ont demandé à Villon, en 1978, que justice soit rendue à Tillon (voir *le Monde* du 22 novembre 1978).

Ce qui oblige la direction actuelle du P.C.F. à se taire ou à esquiver (comme l'a fait encore une fois Plissonnier dans *l'Humanité* du 10 juillet), c'est qu'elle s'est constituée sur le dos de ceux qui, en juin 1940, contre la direction de l'époque, firent alors preuve de clairvoyance politique. Une fois éliminés les témoins gênants, comme Tillon, elle a pu s'attribuer après coup leur mérite. *« Il faut savoir ne jamais triompher en face du Parti »*, disait Thorez.

Les difficultés de l'Europe communautaire

M. MICHEL JOBERT : pour des affaires de tomates.

M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, écrit dans sa *lettre* de juillet 1980 :

« Ni les chiffres — du chômage, de la production, des prix, de l'exportation, du niveau de vie — ni le climat général ne sont ceux de l'allégresse. L'Europe du traité de Rome (1957) s'est défaite ces derniers mois après avoir gaspillé plus de vingt années à se faire. La France de ce septennat n'y a pas peu contribué, en substituant le verbalisme et la manœuvre à la volonté. La farce des élections européennes de 1979 montre, un an après, combien on a joué à côté des réalités. Alors qu'il fallait affirmer la liberté de l'Europe, on a élu solennellement une Assemblée sans pouvoir et essentiellement dépourvue du mysticisme de cette liberté. Après avoir toléré toutes les exigences anglaises, la France tourne le dos à sa destinée européenne en refusant l'Espagne et le Portugal pour des affaires de tomates et de haricots verts ! (...)

» Tous ceux qui osent encore parler de la « vocation universelle » de la France » — *alors qu'on les confronte, de façon si navrante, avec le 1 % d'humanité que celle-ci représente — seraient bien avisés de considérer que cette* vocation *renaîtra avec la pratique d'une* démocratie vivante. *Alors la France sera un exemple à méditer ou à suivre. Sinon le 1 % la guette irrémédiablement. »*

● *Le Conseil constitutionnel*, qui avait été saisi le 5 juin par soixante-six députés socialistes, a décidé que la loi d'orientation agricole est conforme à la Constitution.

Le Monde

société

JUSTICE

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

La commission spéciale entendra l'inspecteur Roux

La commission spéciale chargée d'examiner la demande de comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice a décidé, jeudi 10 juillet, de convoquer l'inspecteur Michel Roux pour le mercredi 16 juillet (nos dernières éditions). Les commissaires socialistes et communistes avaient exprimé à plusieurs reprises, sans succès, le souhait d'entendre ce policier auteur de deux rapports datés du 1er avril et du 24 septembre 1976, dont le second fait état d'un projet d'assassinat dirigé contre le prince Jean de Broglie. Les représentants de la majorité s'y étaient opposés lors des réunions des 11 et 25 juin. Ils ont brusquement changé d'avis sous la pression de deux commissaires R.P.R., MM. Philippe Séguin (Vosges) et Jean Tibéri (Paris).

L'inspecteur Roux, dont les déclarations sont contradictoires avec celles de plusieurs hauts fonctionnaires de police, et notamment de M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, a parlé d'abondance depuis le début du mois de juillet. Il s'est exprimé dans plusieurs journaux, à la télévision et devant deux députés socialistes membres de la commission, qui ont recueilli son témoignage, en présence d'un huissier, le 2 juillet. M. Roux a dit, sans doute, tout ce qu'il avait à dire. Les députés de la majorité peuvent penser qu'il n'ajoutera aucune révélation à celles qu'il a déjà faites, et que l'occasion leur sera donnée de semer le doute sur la crédibilité de ses déclarations dont la cohérence est parfois défaillante.

Il n'empêche que l'audition de ce policier apparaît comme un recul des commissaires U.D.F. et singulièrement de M. Gérard Longuet, rapporteur de la commission, qui nous déclarait, le 4 juillet : *« Dès lors que l'on entendrait l'inspecteur Roux, il faudrait aussi convoquer toute la hiérarchie policière, en aval de M. Ducret, et aussi Leyris, l'informateur de M. Roux. Or la commission n'est pas compétente pour refaire l'instruction de l'affaire de Broglie. »*

M. Longuet explique aujourd'hui qu'il a accepté et proposé lui-même cette audition pour *« crever un abcès »*. Le refus de convoquer M. Roux avait été, en effet, interprété comme une volonté de la majorité d'enterrer l'affaire. *« Dès lors que la presse et l'opinion sont informés des déclarations de M. Roux, il serait mal compris que nous ne l'entendions pas »*, estime M. Longuet. Les informations du policier n'ont, dit-il, qu'un rapport *« très indirect et pour l'instant lointain »* avec la compétence de la commission. Celle-ci doit répondre à trois questions posées par les socialistes : M. Michel Poniatowski a-t-il violé le secret de l'instruction ? S'est-il rendu coupable de dissimulation de documents à la justice ? (les deux rapports de M. Roux qui, selon les témoignages recueillis par la commission, ne sont montés dans la hiérarchie policière que jusqu'à M. Ducret), et de non-assistance à personne en danger ?

« Malchance »

M. Philippe Séguin, bien qu'il ait « contraint » M. Longuet à accepter l'audition du policier, ne tient pas un langage différent de celui du rapporteur. Entendre M. Roux, c'est, pour lui, *« dégonfler une baudruche »*, dans la mesure où ce que l'inspecteur a dit jusqu'à présent ne fournit aucun élément de réponse aux trois questions posées. Les commissaires R.P.R. ne doivent pas se donner le ridicule de refuser un témoignage dont les éléments principaux sont sur la place publique : c'est ce qu'on a fait valoir à M. Jean Tibéri au cours de la réunion du conseil politique du R.P.R., le 9 juillet.

M. Longuet affirmait depuis longtemps qu'il était en mesure de répondre aux trois questions socialistes par la négative. Il l'a montré jeudi en présentant à ses collègues un document qui se veut *« note de synthèse »* des travaux de la commission et qui, en réalité, apparaît comme un pré-rapport. En quarante et une pages, M. Longuet énumère les faits, les témoignages, les arguments qui lui permettent de conclure à l'innocence de M. Poniatowski et de ficeler l'affaire en trois mots : *« malchance »* et *« coordination insuffisante »* des services de police. Pour lui, tous les éléments d'une bavure policière, regrettable et involontaire, sont réunis, mais en aucun cas ceux d'une faute politique.

Les socialistes et les communistes récusent ce que M. Pierre Joxe (P.S., Saône-et-Loire) qualifie de *« prétendue synthèse »*. Tout ce qui contribue — les déclarations de M. Roux y compris — à montrer que M. Jean Ducret a menti sur plusieurs points de détail est signe d'intérêt, selon eux, car susceptible d'ébranler le système de défense de M. Poniatowski, qui repose entièrement sure qu'il n'a pas transmis à son police judiciaire. M. Ducret assure qu'il n'a pas transmis à son supérieur hiérarchique, avant le meurtre, le rapport du 24 septembre — menaces de mort à l'encontre de Jean de Broglie — et qu'en conséquence le ministre de l'intérieur de l'époque n'a pas pu en avoir connaissance.

Les socialistes envisagent de demander une confrontation, devant la commission, entre M. Roux et M. Ducret, ainsi que les auditions de plusieurs autres policiers. La commission doit également écrire à Mlle Martine Anzani, magistrat qui fut chargé, après le juge Floch, du dossier d'instruction de l'affaire de Broglie, pour lui demander si elle accepterait de déférer une nouvelle fois à sa convocation. Pour sa part, M. Longuet a suggéré que ses collègues entendent les explications de M. Poniatowski.

En tout état de cause, ces auditions ne pourraient avoir lieu avant l'automne. Mercredi, la commission ajournera probablement ses travaux jusqu'à la rentrée.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *Me Henri Dussaud, défenseur de Serge Tessèdre*, inculpé dans l'affaire de Broglie, a déposé, jeudi 10 juillet, auprès de M. André Chevalier une requête tendant à l'annulation de tous les actes de procédure postérieurs au 1er février 1977. C'est à cette date que M. Guy Floch, jusge d'instruction, a eu connaissance, par Albert Llyris, à la prison de la Santé, de l'existence des rapports de la dixième D.T. faisant état du projet d'assassinat contre Jean de Broglie. Me Dussaud, estimant que ces rapports, qui n'ont pas été versés au dossier, auraient dû l'être, déclare que *« cette violation caractérisée des droits de la défense doit entraîner l'annulation de tous les actes de procédure postérieurs à cette date »*. Serge Tessèdre est accusé d'avoir servi d'intermédiaire entre l'ancien inspecteur Guy Simoné et le meurtrier présumé Gérard Frèche.

M. Ducret reconnaît l'existence d'écoutes téléphoniques

(Suite de la première page.)

Pourtant l'inspecteur Michel Roux se souvient qu'il a vu une fiche d'écoutes de Bernard André et que dans celles-ci figuraient le terme « contrat » et qu'il y était question d'un personnage important. « *Un contrat ?*, dira lors de la confrontation M. Ducret, *mais il pouvait s'agir d'un contrat commercial !* », alors que pour un policier un « contrat » signifie sans ambiguïté un meurtre.

Le directeur de la police judiciaire a même été plus loin en affirmant que la fiche d'écoutes, postérieure au meurtre, celle du 25 décembre 1976, publiée, mercredi 9 juillet par *le Canard enchaîné* était un *« un faux »*, bien que publié sous le code « Roméo 13 » qui est celui réservé aux écoutes de la police judiciaire. M. Ducret prétend, en effet, que ces fiches ne doivent pas porter la mention « confidentiel » mais « secret-défense », ce qui, selon les spécialistes, est pour le moins discutable.

Quoi qu'il en soit, il est maintenant avéré que Bernard André a été placé sur table d'écoute (1), ce qui d'ailleurs ne peut se faire qu'avec une autorisation émanant directement du ministère de l'intérieur, et que ces documents n'ont jamais été versés au dossier. De plus, ils sont en général transmis au ministère de l'intérieur. Où sont-ils maintenant ? Pour M. Ducret, les fiches d'écoutes sont en principe détruites au bout de deux ans, mais on s'est bien gardé d'en faire état devant le magistrat instructeur. Il sera d'ailleurs intéressant pour M. André Chevalier d'entendre à ce propos le commissaire Marcel Leclerc qui, à l'époque, dirigeait la BRI (antigang) et a toujours nié avoir procédé à des écoutes téléphoniques.

L'aveu de M. Jean Ducret ne va guère permettre à l'enquête de progresser mais il illustre une nouvelle fois l'attitude pour le moins ambiguë de la police qui n'en est plus à une contradiction près dans cette affaire. Les indices s'ajoutent aux indices. La police avait pratiquement tous les éléments en main avant que l'assassinat soit commis. Elle connaissait tous les protagonistes de l'affaire. Le 24 novembre 1976, soit un mois avant le meurtre, devant le restaurant Chez Simone, elle avait identifié Guy Simoné, Albert Leyris, Serge Tessèdre, Simon Kolkowicz et André Bernard. Le 8 décembre 1976, à Marly-le-Roi, devant l'auberge où les policiers de la BRI, qui filaient certains d'entre eux, ont été repérés par Guy Simoné, ils retrouveront Jacques Mérignac et celui qui deviendra le meurtrier, Gérard Frèche. La BRI s'estimant repérée cessera alors toutes les filatures. Deux jours plus tard, le 10 décembre, la troisième tentative d'assassinat échouera rue Blanche. La quatrième, le 24 décembre, sera fatale à Jean de Broglie.

M. Ducret n'en a pas moins continuer d'affirmer devant M. Chevalier que les deux rapports de la dixième B.T. qui lui avaient été transmis par M. Roger Poiblanc, sous-directeur des affaires criminelles à la police judiciaire, étaient « fantaisistes » malgré la qualité des informations apportées par l'inspecteur Roux. Des informations qui permettront d'arrêter tout le monde les jours qui suivirent le meurtre. Le commissaire Claude Cancès le sait lui qui prenant connaissance de ces rapports, le 24 décembre 1976, téléphona à l'inspecteur Roux et lui déclara : *« Si vous me les amenez, vous êtes un Dieu ! »*. Ce fut chose faite !

Les policiers n'en ont pas moins continué d'affirmer sous serment devant le magistrat instructeur qu'ils n'étaient pas au courant du projet d'assassinat. Il faudra que ce soit Albert Leyris lui-même qui en informe M. Guy Floch le 1er février 1977. « *Il est tout de même anormal*, a dit M. Floch à M. Ducret dans le cabinet de M. Chevalier, *que vous ne m'ayez pas mis au courant de ces rapports dont j'ai eu connaissance par ailleurs.* » Des rapports dont les policiers du groupe René Plouy chargé de filatures de Bernard André connaissaient la teneur grâce à l'inspecteur Roux, qui leur en avait parlé.

Lors de la confrontation, MM. Floch et Ducret sont restés sur leurs positions. Ce sera maintenant à M. Chevalier de trancher. En attendant, le président de la chambre d'accusation va prendre des vacances. Les auditions devraient reprendre vers la fin du mois d'août. D'autres rebondissements ne sont pas à exclure, mais ils ne feront que préciser plus encore l'étrange comportement de la police et souligner davantage des mensonges qui deviennent de plus en plus flagrants. Restera ensuite à démêler l'écheveau du mobile qui a conduit à l'assassinat du député giscardien en disgrâce.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) M. Michel Poniatowski avait déclaré le 16 février 1977, à propos des écoutes téléphoniques, alors qu'il était ministre de l'intérieur : *« Je peux préciser que lors de mon arrivée place Beauvau, j'ai demandé communication du dossier des écoutes téléphoniques. J'ai pu constater que celles-ci étaient en légère augmentation. Sur instruction du président de la République, je me suis alors rendu au centre des écoutes où, en compagnie de mon prédécesseur, j'ai fait supprimer deux cent quarante-sept écoutes à caractère politique. Depuis, il n'y a plus d'écoutes d'hommes politiques, de journalistes et de syndicalistes. Les seules écoutes sont celles relevant de la criminalité, et particulièrement des affaires de drogue. »*

● *Le cinéaste François Pain*, arrêté le jour de la manifestation du 23 mars 1979, puis remis en liberté après quatre mois et demi de détention provisoire, et condamné, le 12 mars dernier, par la quatorzième chambre correctionnelle à quatre mois de prison pour recel (*le Monde* du 14 mars), a vu cette peine confirmée jeudi par la onzième chambre de la cour d'appel. La cour, comme le tribunal, l'a relaxé pour l'infraction à la loi anticasseurs et a modifié l'inculpation initiale de vol et pillage, dans une vitrine brisée, en recel de vol.

SOIXANTE-HUIT MORTS EN MARS 1973

L'État est jugé partiellement responsable de la catastrophe aérienne de Nantes

Le ministère de la défense fait appel

Rendu partiellement responsable d'un accident d'avion, par un jugement du tribunal de Nantes en date du 8 juillet, l'État français a décidé d'interjeter appel devant le Conseil d'Etat, a annoncé le ministère de la défense (« le Monde » du 11 juillet).

Le tribunal administratif de Nantes a jugé l'État français responsable à 85 % dans la collision, entre deux avions espagnols, qui avait provoqué la mort de soixante-huit personnes, au sud de Nantes, le 5 mars 1973 (*le Monde* du 10 juillet). « La maîtrise insuffisante du personnel militaire » qui avait pris le relais des agents de l'aéronautique civile en grève, et « l'inadaptation du plan Marot à la circulation aérienne civile » sont, pour les juges de Nantes, « en partie » responsables de l'accident. Le pilote d'un des avions espagnols est déclaré responsable à 15 % de l'accident pour avoir amorcé un virage sans en avoir obtenu l'autorisation.

Le lundi 5 mars 1973, à 12 h. 55, dans la région de Nantes, au-dessus de Montaigu-en-Vendée, deux avions commerciaux espagnols entrent en collision : un DC-9 de la compagnie Iberia et un Coronado de la compagnie Spantax. Le premier appareil, qui se rendait de Palma à Londres, s'est désagrégé à 9 000 mètres d'altitude : soixante-huit personnes qui étaient à bord périssent. Le second appareil, qui reliait Madrid à Londres, touché à l'aile gauche, se pose en catastrophe sur l'aérodrome militaire de Cognac : ses quatre-vingt onze passagers sortent indemnes de l'accident.

C'est à l'armée de l'air qu'était alors provisoirement confié l'écoulement du trafic aérien. Pour riposter à la grève des « aiguilleurs du ciel », le gouvernement avait décidé de mettre en vigueur, à dater du samedi 24 février, une formule de remplacement des contrôleurs civils par des militaires : le plan Clément Marot. La majorité du personnel de l'aviation civile dénonça aussitôt une augmentation des risques de collision en vol (airmiss).

La catastrophe de Nantes relança vivement la polémique entre les contrôleurs et les pouvoirs publics. M. Robert Galley, alors ministre des transports, déclara aussitôt : *« La défaillance des contrôleurs militaires semble absolument hors de cause ; cette collision est due à une succession d'erreurs de pilotage. »* Ce point de vue gouvernemental, exprimé alors que l'enquête était à peine ouverte, souleva l'« indignation » de l'ensemble des organisations professionnelles du monde aéronautique.

Un rapport de cinquante-cinq pages

Une commission d'enquête, présidée par M. René Lemaire, chef de l'inspection générale de l'aviation civile, avait en effet été immédiatement chargée d'élucider les causes de l'accident. Pour ce faire, elle eut notamment à examiner les débris du DC-9, à décoder l'enregistreur de vol (boîte noire) retrouvé intact, à entendre les bandes d'enregistrement des conversations entre les deux pilotes espagnols et les centres de contrôle, à visionner les films radar et à auditionner l'équipage du Coronado. Avant son approbation définitive et sa signature par les sept membres de la commission, le texte du rapport final fut soumis aux autorités intéressées qui remirent leurs observations au secrétariat d'Etat aux transports.

Finalement, le rapport de la commission fut publié au *Journal officiel* du 1er mars 1975.

Les experts estimèrent, en gros, que c'est une conjonction de faits — et non un seul fait — mettant en cause tant le pilote de l'avion espagnol Coronado, de la compagnie Spantax que les contrôleurs militaires de la navigation aérienne qui explique la catastrophe.

De l'exposé des faits, qui occupait cinquante-cinq pages accompagnées des conclusions propres à la commission, il apparaissait que l'équipage ne connaissait pas les procédures en vigueur pour le survol du territoire français qu'il avait entrepris avant que soit connu le plan de vol. Ces procédures forment le règlement d'aviation civile n° 7, improprement appelé plan d'urgence Clément-Marot.

Le rapport faisait état du fait que la cause déterminante de l'accident était le virage à droite effectué par l'équipage du Coronado de sa propre initiative, à proximité d'un carrefour de routes important, sans visibilité extérieure, sans contact radio avec le contrôle sur la fréquence indiquée et correspondant au secteur survolé, sans connaître enfin la position exacte de l'avion.

Cela dit, la commission mettait en cause d'une façon plus générale l'organisation du contrôle aérien à cette période. Elle écrivait ceci dans sa conclusion : *« La complexité de l'organisation de contrôle, certaines discordances dans les directives en vigueur au sein du contrôle, ainsi que l'insuffisance des moyens disponibles* (radio-radar) *ont constitué une source de difficultés pour une bonne gestion des routes montantes à l'approche de Nantes. L'analyse du vol du Coronado fait apparaître une application insuffisamment stricte de la réglementation aussi bien que des consignes particulières propres au contrôle. Il en est résulté, de ce fait, une situation exceptionnelle qui nécessitait, de la part du pilote et du contrôle, une attention soutenue pour la bonne exécution d'une instruction particulièrement contraignante. »*

C'est en se fondant notamment sur ces éléments que le tribunal de Nantes vient de rendre son jugement qui risque, bien entendu, de relancer une polémique toujours latente entre les contrôleurs de la navigation et l'Etat.

Faits et jugements

Trente-deux personnes inculpées de trafic de drogue en Savoie.

Grenoble. — Un réseau de trafiquants et de revendeurs de drogue vient d'être démantelé par les gendarmes de Grenoble, de Chambéry et de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie). Grenoble était le point de départ d'un trafic qui portait sur des quantités relativement importantes de haschisch mais aussi de morphine et d'héroïne. Le principal pourvoyeur, M. Denis Guillot, trente ans, a été arrêté et écroué. Trente-deux autres personnes, âgées de dix-sept à vingt-huit ans, ont été entendues par les juges d'instruction de Chambéry et d'Albertville chargés de ce dossier et inculpées pour trafic de stupéfiant et usage de drogue. Cinq personnes ont été écrouées et deux autres sont actuellement recherchées. L'arrestation, il y a trois mois, de revendeurs de haschisch dans la station de Valloire (Savoie) et à Saint-Jean-de-Maurienne a permis aux gendarmes de remonter cette filière jusqu'à M. Guillot. — (Corresp.)

Condamnations après la mort de neuf ouvriers sur un chantier en 1975.

Perpignan. — Le tribunal de grande instance de Perpignan a condamné mercredi 9 juillet le P.-D.G. de l'entreprise de construction italienne Silet, M. Antonio Zambon, qui avait été inculpé d'homicides involontaires, à un an d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende. Ainsi le tribunal a jugé que la mort des neuf ouvriers, survenue le 24 mars 1975 (*le Monde* du 26 mars 1975), lors de l'effondrement d'un échafaudage sur un chantier près du col du Perthus (Pyrénées-Orientales), était due à un défaut d'ancrage de la grue métallique, dont la chute avait provoqué l'accident.

D'autre part, M. Paul Boyer, P.-D. G. de l'entreprise Citra France, a été déclaré civilement responsable. MM. Jean-Charles de Bermond de Vachères et Gérard Peytavin de Garam, ingénieurs, inculpés d'homicide involontaire et d'infraction à la législation du travail, ont été relaxés pour ces chefs d'inculpation et condamnés chacun à 5 000 francs d'amende. — *(Corresp.)*

Condamnation en appel de deux proxénètes grenoblois.

Grenoble. — Les peines prononcées le 17 mars 1980 par le tribunal correctionnel de Grenoble contre deux proxénètes membres du clan dit des « Italo-Grenoblois » (*le Monde* du 27 février) ont été confirmées jeudi 10 juillet par la cour d'appel de Grenoble. Pascal Maldera, proxénète récidiviste, condamné en 1977 à quinze mois de prison pour des faits identiques, a été condamné à cinq années d'emprisonnement et 30 000 francs d'amende. La cour d'appel a porté de trois à cinq ans sa peine d'interdiction de séjour et de privation des droits.

Dans cette affaire, l'enquête de police et l'instruction n'avaient pas permis d'établir que Pascal Maldera avait exercé des violences contre ses « protégées », bien que l'une d'elles ait reconnu pendant l'instruction s'être prostituée pour son compte. Elle devait se rétracter devant le tribunal. La police a établi qu'elle avait été *« menacée d'une balle dans la tête, elle et son fiancé, si elle ne témoignait pas en faveur de Pascal Maldera et Calogero Renna »*. Ce dernier, gérant du bar Le Stuart, à Grenoble, a vu également sa peine de deux ans et 10 000 francs d'amende confirmée par la cour d'appel, qui a cependant supprimé les trois années d'interdiction de séjour et de privation des droits qui avaient été prononcées par le tribunal correctionnel de Grenoble. — *(Corresp.)*

FAITS DIVERS

PASSAGÈRE D'UNE VOITURE VOLÉE

Une jeune fille est tuée par la police

Le 30 juin, vers 3 heures du matin, Marina, vingt ans, un de ses amis, dix-huit ans, quittent le quartier de Montparnasse, à Paris, à bord d'une Renault-Alpine. Neta, le conducteur de la voiture, roule trop vite. La Renault-Alpine est aussitôt repérée par une patrouille de police. Marina et Neta prennent peur : la voiture ne leur appartient pas, elle a été volée dans la Seine-Saint-Denis.

Commence alors une poursuite dans le quatorzième arrondissement. Vers 3 h. 40, porte de Vanves, les policiers tirent. Six balles. Marina est grièvement blessée. Transportée d'urgence à l'hôpital Beaujon, elle mourra, mardi 1er juillet, des suites de ses blessures.

Selon la sixième brigade territoriale, chargée de l'enquête, « la voiture des malfaiteurs a percuté un véhicule venant en sens inverse et les policiers ont tiré sur les pneus du véhicule volé. Le conducteur a tenté alors de faire marche arrière pour se dégager des tôles embouties et prendre la fuite. »

La famille de Marina a chargé un avocat de porter plainte, convaincue qu'il s'agit d'un « homicide » *et non pas* « d'un concours de circonstances malheureux », *comme l'affirment les policiers. La famille Fayès continue de rechercher le chauffeur de taxi, qui avait été témoin de la scène et aurait, en outre, déclaré qu'il s'agissait d'un* « assassinat ». *Une information judiciaire a été ouverte. L'inspecteur général des services (la* « police des polices »*) même également une enquête. Neta, le conducteur a été placé sous mandat de dépôt.*

ÉDUCATION

Des syndicats d'enseignants menacènt de faire grève à la rentrée scolaire

Déjà les grandes manœuvres...

Les vacances commencent à peine et déjà des syndicats d'enseignants annoncent une rentrée scolaire difficile. Certains ont lancé un mot d'ordre de grève. Ainsi le syndicat national des lycées et collèges (SNALC, indépendant) a prévu trois jours d'arrêt de travail après la rentrée (1). D'autres menacent, notamment parmi les syndicats de la fédération de l'éducation nationale (FEN).

Au-delà de la satisfaction des revendications (qui portent, par exemple, sur le maintien ou la création de postes, la titularisation des auxiliaires, les effectifs des classes ou les dates des vacances), l'enjeu syndical et politique n'est pas étranger au paysage social qui se profile pour la rentrée scolaire.

Trois conférences de presse de responsables de syndicats ou de courants de pensée de la FEN se sont succédées, sur ce thème, entre le 1er et le 8 juillet, suivies le 10 juillet par le parti socialiste. Les grandes manœuvres ont déjà commencé. Bien avant la rentrée.

Le coup d'envoi a été donné par le courant Unité et action de la FEN, animé par des militants communistes, mais qui compte aussi dans ses rangs des socialistes. Le 1er juillet, M. Alfred Sorel, leader de la tendance et membre du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.) — et donc de l'opposition à sa direction syndicale — déclarait : « *L'action à la rentrée doit d'emblée se situer à un haut niveau. Il faut proposer dès maintenant des arrêts de travail.* » Il a demandé à la FEN de préparer cette action et s'est adressé aux syndicats et aux syndiqués pour « *mettre en place un dispositif d'action* ». M. Sorel suggère notamment des grèves « tournantes » dans les premiers jours de la rentrée de chaque académie. « *Ce qui nous intéresse,* ajoute-t-il, *ce sont les résultats. Il va donc de soi que si, à la rentrée, nous disposons de moyens nouveaux, nous reverrons ce dispositif.* »

Le 4 juillet, le courant Unité et action de la FEN recevait une réponse... d'un membre du bureau national du S.N.I.-P.E.G.C., dirigé par la tendance Unité, indépendance et démocratie (U.I.D., proche des socialistes). Rappelant, devant quelques journalistes, que le conseil national de son syndicat, réuni le 17 juin, « *n'a pas arrêté le principe d'une grève à la rentrée* », M. Michel Bouchareissas, au nom de sa direction syndicale, ne mâchait pas ses mots : « *L'initiative d'Unité et action constitue un pas de plus dans l'attitude fractionnelle destructrice des dirigeants communistes. Les communistes,* ajoutait-il, *veulent être exclus du syndicat national, jouer les martyrs et se regrouper ailleurs sans être apparemment les fauteurs de scission.* » Selon lui, ils « *devront se soumettre aux règles élémentaires de la démocratie ou se démettre* ».

Venait ensuite, le 8 juillet, le tour du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES) — dirigé par la tedance Unité et action de la FEN — de réunis les journalistes. Les responsables du SNES sesont d'abord réjoui d'avoir été reçus, pour la première fois depuis deux ans, par le ministre de l'éducation. « *En envisageant une importante discussion,* a affirmé M. Etienne Camy-Peyret, secrétaire général du SNES, *M. Beullac nous a donné acte de notre représentativité. Il n'a pas caché l'importance qu'il accordait aux actions écoulées et à celles qui pourraient avoir lieu à la rentrée.* » « *Mais,* a-t-il ajouté, *nous ne sommes pas des adeptes de l'action pour l'action pour l'action ni des maniaques du tout ou rien ; nous attendons des résultats.* »

Un accord SNES - Beullac

La direction nationale du SNES n'a pas encore défini de modalités d'action pour la rentrée. Seules ses sections de la région parisienne appellent à ce jour à une grève « *aux environs du 25 septembre* ». « *Nous ferons le point fin août,* précisent les responsables nationaux ; *nous serions ravis si l eministre nous accordait satisfaction, permettant de suspendre le dispositif de grève.* » Une sorte d'« *accord SNES-Beullac* », ajoute l'un d'eux.

Le SNES a d'ores et déjà pris deux rendez-vous avec d'autres syndicats. Le premier aura lieu fin août, avec le SNALC qui, à l'issue d'une première rencotnre avec le SNES, relève de son côté *des points de convergence entre* les deux organisations et n'exclut pas la possibilité d'une action commune à la rentrée. Le second fixé au 2 septembre entre le SNES et ses quatre partenaires du Front du second degré : le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN - C.F.D.T.), le Syndicat national des collèges, le Syndicat national de l'enseignement techique et professionel (SNETP-C.G.T.), le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FEN). Ensemble ils ont mené une action unitaire tout au long de l'année écoulée : en décembre, en mars et en avril, cette dernière fois avec l'ensemble des syndicats de la FEN (*le Monde* des 22 et 26 avril).

Il y a certes des variantes entre *Unité et Action* et le principal syndicat qu'il contrôle, le SNES. Il est vrai que l'influence socialiste est plus marquée au S.N.E.S. que dans les autres syndicats à dominante *Unité et Action ;* il y a en outre une différence de responsabilité entre la direction d'un syndicat et celle d'un courant de pensée. Néanmoins les communistes semblent décidés à occuper le terrain des « *luttes* » comme l'an dernier. Mais la direction de la FEN — qui avait critiqué certaines initiatives de sa plus importante minorité — garde le silence, renvoyant toute décision à son conseil national des 10 et 11 septembre.

Entre elle et le SNI, d'autre part, et bien qu'ils appartiennent tous les deux à la même tendance, il y a plus d'un tiraillement. Même s'il compte trois cinquièmes des adhérents de la FEN, le SNI ne dirige pas la fédération. Il convient d'ajouter que les deux principaux syndicats de la FEN que sont, par le nombre, le SNI et le SNES, s'affrontent non seulement sur les formes d'action, sur des divergences politiques, mais aussi sur la définition du « *champ de syndicalisation* ». Le SNI, qui syndique des professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) tient à les garder. Le S.N.E.S., qui les revendique, compte demander l'avis des adhérents de la FEN dans chaque établissement Le second degré, affirment ses responsables, c'est « *la tranche d'âge onze-dix-huit ans* ». Alors que le SNI prône une « *école fondamentale* » de la maternelle à la fin du collège (c'est-à-dire jusqu'à quinze-seize

En même temps qu'un enjeu syndical, l'attitude des deux syndicats et courants de pensée reflète, une fois encore, les débats qui agitent la gauche française et en particulier le parti socialiste dont on retrouve les différentes sensibilités combinées ou opposées, dans les instances responsables du SNI, du SNES, de la FEN et dans chacune des deux grandes « tendaces ». Sensibilités que l'on retrouve aussi à la C.F.D.T., qui comporte un syndicat d'enseignants. Or comme cette centrale, le SNES affirme désormais que « *l'école c'est l'affaire de tous* ». Comme elle aussi, le parti socialiste est favorable au développement d'une « *école inégalitaire* » attribuant davantage de moyens aux élèves les plus défavorisés... Tous ces éléments participent à la confusion.

M. Louis Mexandeau, député du Calvados et délégué national du parti socialiste à l'éducation, a, de son côté, déclaré, le jeudi 10 juillet, qu'entree les syndicats d'enseignants « *il semble que, dans la perspective des élections présidentielles, des objectifs politiques se substituent aux objectifs syndicaux. Nous craignons,* a-t-il ajouté, *que la désyndicalisation, le désarroi et le découragement ne s'accroissent à mesure de ces divisions.* »

A la veille d'une année scolaire qui sera marquée par les élections présidentielles, le ministre de l'éducation pourrait bien tirer profit tant de l'enjeu syndical que politique. N'a-t-il pas commencé en recevant le SNES et en acceptant de discuter avec lui des « *vrais dossiers du second degré* » ?

Tout en préparant un budget encore plus sévère que l'an dernier, rien n'empêche M. Beullac de « lâcher » au SNES — non sans arrière-pensées — quelques présents peu coûteux. Tout en continuant de laisser traîner la revendication la plus chère au SNI — en cours de négociation depuis un an — celle de la revalorisation des traitements d'instituteurs.

CATHERINE ARDITTI.

(1) La grève du SNALC est prévue pour les lundi, mardi et mercredi qui suivront la date de rentrée de rentrée de chaque académie.

AÉRONAUTIQUE

La SNECMA a réalisé un bénéfice de 89,3 millions de francs en 1979

La société nationale d'études et de construction de moteurs d'avions (SNECMA) a réalisé en 1979 un bénéfice avant impôts de 89,3 millions de francs, en légère baisse par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires hors taxes enregistre une augmentation en francs courants d'environ 12 % et passe à 2 990,6 millions de francs, tandis que le montant des commandes — 4 731 millions de francs — marque une progression de 51 %.

Le rapport d'activités de la SNECMA fait apparaître le plafonnement, depuis plusieurs années, du chiffre d'affaires réalisé avec les commandes passées par l'Etat français, et une légère baisse du chiffre d'affaires à l'exportation, situation qui devrait être momentanée compte tenu des importantes commandes reçues par la société au cours de l'année écoulée.

Les moteurs militaires — pour l'essentiel des Atar et des Larzac — tiennent encore une place prépondérante dans les ventes à l'exportation, mais la SNECMA espère au cours des prochaines années faire passer la part des moteurs civils dans son chiffre d'affaires de 4 % en 1978 à plus de 40 % au milieu de la décennie. Cet objectif tient au fait que la SNECMA travaille en collaboration avec d'autres firmes sur un certain nombre de programmes, et notamment sur celui du réacteur C.F.M.-56 de 8 à 10 tonnes de poussée, moins polluant et moins exigeant en carburant, qu'elle développe avec la General Electric.

Ce moteur, que plusieurs compagnies aériennes ont retenu pour rééquiper leurs avions long courrier Douglas DC-8 — près de trois cents commandes fermes ont déjà été passées, — intéresse aussi l'armée de l'air américaine pour ses avions ravitailleurs KC-135. Les aviateurs américains ont d'ailleurs conclu en janvier avec la firme Boeing un contrat de 13,5 millions de dollars pour commencer l'étude et l'adaptation de ces moteurs sur l'un de leurs avions. Si ces essais sont concluants, l'armée américaine pourrait signer prochainement un contrat de 3,5 milliards de dollars (14 milliards de francs) pour moderniser environ trois cents avions.

L'ÉOLIENNE D'OUESSANT EST DÉTRUITE

Depuis le 10 juillet, l'éolienne de 100 kilowatts, que la société Aérowatt (1) avait installée sur l'île d'Ouessant pour le compte d'Electricité de France, n'est plus qu'un amas de ferraille. Le pylone qui le supportait — trente mètres de haut, six tonnes — s'est effondré et l'une des deux pales de l'hélice — neuf mètres de long, deux cent soixante-dix kilogrammes — a été projetée à une centaine de mètres de là.

Que s'est-il passé ? Nul ne le sait encore, mais il semble peu probable que l'accident soit dû à une vitesse excessive des vents. Ceux-ci n'ont pas dépassé 55 kilomètres à l'heure au cours des derniers jours, ce qui est bien en deçà du seuil (216 kilomètres à l'heure) pour lequel l'éolienne avait été conçue. Il n'est pas exclu qu'une faiblesse du métal des pales de l'hélice soit responsable de sa destruction. Bien des éoliennes ont été, dans le passé, victimes de la fragilité de leurs hélices.

L'éolienne Avel Eussa (vent d'Ouessant en breton) tournait depuis le 10 octobre. Elle était censée fournir 10 à 20 % des besoins énergétiques de l'île. Mais à cause d'une série d'incidents de mise au point, elle n'aura été raccordée au réseau que pendant une dizaine d'heures. Sa mise hors service n'aura donc que peu d'influence sur l'approvisionnement énergétique de l'île. En attendant, Ouessant aura recours, comme par le passé, à des diesels électriques dont la puissance est en cours d'augmentation.

(1) Aérowatt est une filiale du Commissariat à l'énergie atomique. La construction de l'éolienne a été assurée par Wonder.

SCIENCES

MALGRÉ LA DÉFECTION DES AMÉRICAINS

L'agence spatiale européenne ne veut pas rater le rendez-vous avec la comète de Halley en 1985

Le Comité des programmes scientifiques (S.P.C.) de l'Agence spatiale européenne (ESA) a approuvé, mercredi 9 juillet, le projet d'une sonde spatiale européenne destinée à l'étude de la comète de Halley. L'engin, baptisé Giotto en souvenir d'une fresque du peintre florentin — l'adoration des Mages — sur laquelle on peut voir la comète, devrait être lancé en juillet 1985 depuis le centre spatial guyanais de Kourou par une fusée Ariane-2. Le survol de la comète aurait lieu huit mois plus tard, en mars 1986.

La décision prise par l'ESA intervient après l'abandon de tout espoir de coopération avec les Américains pour réaliser une mission de ce type. Depuis deux ans et demi déjà, la NASA et l'ESA discutaient des possibilités de réaliser une mission cométaire commune (*le Monde* du 21 novembre 1979). Il avait même été prévu de lancer en juillet 1985, à partir de la navette spatiale américaine, un vaisseau spatial prinicpal (mère) fourni par la NASA, transportant une sonde détachable (fille) réalisée par l'ESA. Quatre à cinq mois après le lancement, l'ensemble de ce train spatial serait arrivé à proximité de la comète de Halley. Une quinzaine de jours avant la rencontre, le véhicule principal aurait libéré la petite sonde européenne qui se serait dirigée vers la comète, tandis que le vaisseau-mère aurait pris la direction de la comète Tempel-2 pour un rendez-vous qui aurait eu lieu en 1988. Coût de l'opération : 1,5 à 1,9 milliard de francs.

Mais les arbitrages budgétaires américains ont eu raison de cet ambitieux projet. Fallait-il tout abandonner ? Les Européens ne l'ont pas voulu. Mais ils ont dû, pour cela, se décider rapidement. En effet, la comète de Halley ne passe à proximité de la Terre que tous les soixante-seize ans. Ne pas saisir l'occasion d'aller l'observer en 1985-1986 revenait à repousser la mission en 2061... Aussi l'ESA a-t-elle aussitôt lancé un « appel aux propositions d'expériences » à embarquer sur le satellite. Cet appel n'est en principe ouvert qu'aux laboratoires européens qui devront remettre leurs projets avant le 15 octobre. Le choix final des expériences sera fait en janvier de l'année prochaine.

Vers une collaboration américaine

La NASA ayant manifesté un intérêt très vif pour la mission Giotto, les Européens ont laissé la porte ouverte à une collaboration possible avec les Américains. Participation budgétaire ou participation technique, tout est possible (1). L'ESA a d'ailleurs demandé si, pour cette mission, la NASA pourrait mettre son fameux réseau de poursuite — le Deep Space Network, — utilisé pour les missions planétaires, à la disposition de l'Europe. Aucune réponse n'a encore été donnée et la NASA ne sait toujours pas quelle partie de son budget elle pourrait distraire pour la mission Giotto, offrant ainsi la possibilité à ses scientifiques de participer à ce programme. En cas de réponse négative, l'Europe aurait toujours la possibilité de se constituer son propre réseau de poursuite en utilisant les stations dont elle dispose déjà et en aménageant, pour l'occasion, le radiotélescope de Parkes en Australie.

Afin de limiter les coûts de la mission Giotto, essentielle pour comprendre la véritable nature des comètes, l'ESA a *décidé* d' « accommoder les restes » en réalisant la sonde à partir des rechanges du satellite GEOS (2). L'engin, d'une masse totale de 750 kilogrammes, devrait être porteur de caméras et d'une série d'instruments scientifiques (notamment des spectomètres) capables de fournir nombre d'informations sur la nature physico-chimique des gaz et des poussières de la chevelure qui, avec le noyau, constitue la tête de la comète. Le programme actuel de l'ESA prévoit que la sonde européenne survolera la comète de Halley depuis *une altitude* comprise entre 500 et 2 000 kilomètres, soit un temps d'observation d'environ quatre heures.

Quatre-vingt-sept millions d'unités de compte (507 millions de francs) ont été prévus pour cet ambitieux programme dont le coût, dit-on à l'ESA, est raisonnable dans la mesure où il équivaut à peu près au montant annuel du budget scientifique de l'Agence. Cette somme est cependant légèrement plus élevée que celle — entre 300 et 470 millions de francs — que les Américains *auraient réclamée si leur* projet avait abouti, aux Européens. Dans ce cas, ils auraient participé à une mission plus prestigieuse encore puisqu'elle visait à observer, en une seule fois, une comète jeune (Halley) et une comète plus âgée (Tempel-2).

J.-F. AUGEREAU.

(1) Le lancement de la sonde par une fusée américaine Delta n'étant pas exclu.

(2) Trois satellites GEOS ont été construits. Deux modèles de vol ont été lancés, un troisième restant au sol en cas de nécessité.

● *Un nouveau centre de recherches et de prestation de services en informatique* va s'installer dans le parc de Valbonne-Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes). Ce centre, créé sur l'initiative de la société américaine Comshare (Michigan), en liaison avec la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), doit permettre le recrutement sur place d'une cinquantaine de personnes, notamment des informaticiens de haut niveau. A ce jour, le parc de Valbonne accueille déjà, sur la moitié de sa superficie (24 000 hectares), cinquante-huit entreprises et organismes de recherche à vocation essentiellement scientifique.

● *Les prix scientifiques du Collège de France.* — L'assemblée des professeurs du Collège de France vient de décerner deux prix scientifiques. Le prix Saintour 1980 a été attribué à M. Moché Flato, professeur à l'université de Dijon, pour ses travaux de physique-mathématique. Le prix Antoine-Lacassagne a été attribué à M. Jacques Glowinsky, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, pour ses travaux en neuropharmacologie.

DÉFENSE

A PARIS

Le défilé militaire du 14 juillet revient sur les Champs-Élysées

Recréée il y a un an au sein du IIIe corps d'armée installé depuis, en région parisienne, la 2e division blindée formera l'ossature du défilé militaire que doit présider M. Valéry Giscard d'Estaing, le lundi 14 juillet sur les Champs-Elysées à Paris. Au total, le défilé comprendra quatre cent vingt véhicules divers (dont deux cent soixante-sept blindés), cinquante-huit avions et environ six mille trois cents hommes des troupe à pied.

Pour la première fois, les Parisiens pourront voir le nouveau blindé léger AMX-10 RC (pour roues-canon) et, si le temps le permet, l'intercepteur Mirage-F1, l'avion d'attaque Super-Etendard et l'appareil d'entraînement Alpha-jet qui n'avaient pu être présentés l'an dernier à cause des conditions atmosphériques.

De la campagne de Narvik à la libération de Paris

Depuis son élection à la présidence de la République, en 1974, M. Giscard d'Estaing a modifié à plusieurs reprises le lieu du défilé. Cependant, le parcours des Champs-Elysées a déjà été retenu pour les défilés de 1976 et de 1978. A chacune de ces manifestations, un thème différent avait été choisi par le chef de l'Etat et, pour ce 14 juillet 1980, il a donné la priorité au défilé des unités qui ont participé à la campagne de Narvik en 1940 et à la libération de Paris, en août 1944.

C'est ainsi qu'aux accents de huit musiques militaires, dont celle de la Légion étrangère, doivent défiler la 13e demi-brigade de la Légion étrangère (D.B.L.E.) et la 2e D.B.

Un nouveau blindé léger

La 13e D.B.L.E. est le premier régiment de l'armée française à avoir rejoint la France libre et, à ce titre, elle a été faite compagnon de la Libération, en avril 1945. Elle est entrée dans l'histoire, dès avril 1940, à Narvik et Bjervik, en Norvège, puis elle s'est distinguée, notamment, en 1942, à Bir-Hakeim, en Libye. Depuis octobre 1962, la 13e D.B.L.E. est stationnée à Djibouti, où elle constitue un ensemble interarmes avec ses compagnies motorisées, ses pelotons blindés, ses missiles antichars et ses unités de soutien.

Forte, de son côté, de deux mille véhicules, dont quatre cents blindés (parmi lesquels cent-huit chars AMX-30, soixante-huit chars AMX-13 et deux cents transports de troupes AMX-10 ou AMX-13), la 2e D.B. a son P.C. à Versailles (Yvelines). Elle réunit environ sept mille hommes et dépend du commandement du IIIe corps d'armée, qui a été institué à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) en juillet 1979, sous les ordres du général de Barry, commandant également la 1re région militaire et gouverneur militaire de Paris.

Après avoir participé aux opérations contre le maréchal allemand Rommel en Libye et en Tunisie, la colonne du maréchal (à titre posthume) Philippe Leclerc de Hauteclocque, renforcée de Français libres de Syrie, est devenue en août 1943 la 2e division blindée, qui libéra Paris en obtenant, le 25 août 1944, la capitulation de la garnison allemande. Elle continua les combats de la seconde guerre mondiale jusqu'au « nid d'aigle » de Hitler, à Berchtesgaden. Elle a défilé à Paris, le 18 juin 1945, au lendemain de la victoire.

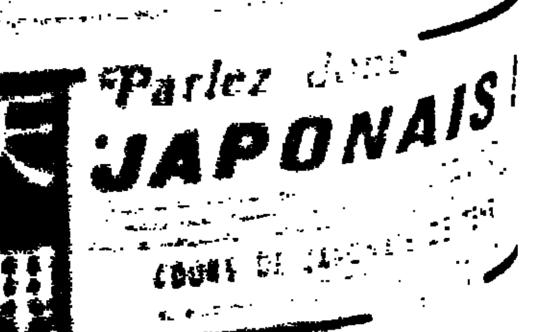
Dans le défilé des troupes à pied, on doit noter la présence du 9e régiment de chasseurs parachutistes (R.C.P.), qui a été menacé de disparaître au début de cette année avec la réorganisation de l'armée de terre, et celle du 1er régiment d'hélicoptères de combat, dont les pilotes et les mécaniciens défileront avec leur casque sous le bras. Avec les détachements des écoles militaires, le 9e R.C.P. sera armé du nouveau fusil d'assaut FAMAS 5,56, baptisé « le Clairon ».

Au sein des troupes motorisées apparaîtra, pour la première fois, le blindé léger AMX-10 RC, au nombre d'une douzaine d'exemplaires en service au 2e régiment de hussards Destiné à la reconnaissance, même en atmosphère contaminée, l'AMX-10 RC est un véhicule à six roues, de 15 tonnes en ordre de marche, équipé d'un canon de 105 mm tirant, même en combat de nuit, un obus à charge creuse et à grande vitesse initiale.

Quant au défilé aérien, il a *été considérablement réduit :* aucun hélicoptère et seulement cinquante-huit avions, alors que, par exemple, il y en eut près de cent quarante en 1978. Des raisons d'économie de carburant semblent avoir dicté ce choix.

Pour la première fois, les Parisiens verront, notamment, le nouveau avion d'attaque Super-Etendard de l'aéronavale, qui est embarqué sur les porte-avions *Foch* ou *Clemenceau* et qui peut être doté d'une arme nucléaire tactique. Outre ces sept Super-Etendard, seront présentés dix-huit biréacteurs d'entraînement et d'appui tactique Alpha-jet, que l'armée de l'air n'avait pu faire défiler, en 1979, à cause du temps couvert au-dessus de la Bastille

J. I.



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 11 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 20 Documentaire : Une maison, une histoire.
Marie-Antoinette à Versailles.
19 h Caméra au poing : Face aux ours polaires.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : L'inspecteur mène l'enquête.
L'Escarmouche de Salammbô.
Une affaire qui commence en Tunisie et qui va nous entraîner jusqu'en France. Cette émission, une coproduction TF 1 - Radio-Télévision tunisienne, se déroule en direct et en duplex entre la France et la Tunisie.
22 h 15 Série : Châteaux de France.
La Malmaison.
23 h 25 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Winnetou.
D'après l'œuvre de K. May, réal. M. Camus. Numéro 2 : Duels.
Avec P. Brice, E. Do, J.-C. Deret...

21 h 40 Apostrophes.
Les plantes et les petites bêtes. Avec MM. A. Bay *(les Mouches)* ; A. Bristow *(la Vie sexuelle des plantes)* ; J. Lacarrière *(le Pays sous l'écorce)* ; J.-M. Pelt *(les Plantes : leurs amours, leurs problèmes, leurs civilisations)* ; P. Vincent *(le Bonheur sur terre)* et Mme S. Prou *(le Cygne de Fanny)*.
23 h Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle « Histoire au présent ») : « les Amants de Vérone ».
Film français d'A. Cayatte (1949), avec S. Reggiani, A. Aimée, P. Brasseur, M. Carol, L. Salou, S. Sicard, C. Carter, M. Oswald, Dalio (N.).
Un ouvrier verrier de Murano et une jeune fille appartenant à une grande famille vénitienne en pleine décadence sont engagés comme figurants dans un film tiré de Roméo et Juliette. Ils revivent, en marge du cinéma, la tragique histoire des amants de Shakespeare.
Intéressante rencontre de Jacques Prévert et d'André Cayatte, pour un renouvellement du « réalisme poétique » dans les décors réels de l'Italie d'après guerre et une société marquée par les séquelles du fascisme. Un film méconnu.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
La S.P.A. (Société protectrice des animaux).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le maître du monde ; des livres pour nous : l'histoire.
20 h Les Jeux.
20 h 30 V3 - Le nouveau vendredi : Grands témoins (Helmut Schmidt).
Un film de Françoise Renadot sur le chancelier d'Allemagne fédérale. Suivi d'une interview réalisée le 4 juillet par Jean-Marie Cavada et Jean-Claude Paris
21 h 30 La France musicale : suite Lorraine.
Une exploration des musiques en vie entre Nancy et Metz. De Michel Tabachnik aux paysans chanteurs de Loisy en passant par le Philharmonique de Lorraine et les rockers du blues.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les découvertes scientifiques.
20 h., Emission médicale : Le poumon (en liaison avec TF 1).
21 h. 30, Black and blue : « le Jeune Homme à la trompette », de D. Baker.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Les Japonais qui font la mode à Paris.

FRANCE - MUSIQUE

19 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose..., par René Koering ; 20 h. 30, Concert en direct de la Halle aux grains (échanges franco-allemands) : « Deux esquisses symphoniques, Hamlet et Ophélie » (Lekeu) ; « Concerto pour la main gauche » « Pavane pour une infante défunte » (Ravel); « Symphonie en sol mineur » (Lalo), par le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Uri Segal, avec L. Fleisher, piano.
22 h. 15, Les nuits d'été : portraits par petites touches, « Sonate n° 2 en la mineur » (Beethoven), avec M Dalberto ; 23 h. 5, Vieilles cires : le Festival de Perpignan 1951 (Mozart) ; 0 h. 5, Grandes œuvres, grands interprètes : la musique de chambre à la fin du dix-huitième siècle (Mozart, Beethoven).

Samedi 12 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Philatélie-club.
12 h 30 Le francophonissime.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Festival : Des maîtres sonneurs ; 13 h. 55, La petite maison dans la prairie ; 14 h. 35, Maya l'abeille ; 15 h. 20, La cloche tibétaine; 16 h. 35, Le magazine de l'aventure; 17 h. 55, Temps X.
18 h 55 Six minutes pour vous défendre.
19 h Trente millions d'amis.
S.O.S. animaux.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Luis Mariano.
Réalisation B. Deflandre.
21 h 30 Série : Starsky et Hutch.
Numéro 2 : la Cible.
Réalisation B. Kellijan, avec V. Hamel, F. Levine, D. Vadis...
22 h 30 Série : C'est arrivé à Hollywood
Les méchants d'Hollywood.
22 h 50 Magazine auto-moto.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 45 La vérité est au fond de la marmite.
La bourride de lotte.
12 h 15 Tour de France.
12 h 45 Samedi et demi.
13 h 35 Document : La France vue du ciel.
L'Auvergne.
14 h Les jeux du stade.
Tennis : coupe Davis ; Cyclisme : Tour de France ; Rugby.
18 h 15 Document : Moi aussi, je parle français.
Le Maroc.
Série de treize émissions, réalisation A. A. Belanger.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « Messieurs les jurés ».
L'affaire Vico.
Avec A. Ferjac, G. Marchal, D. Dubreuil,...
Réalisation J.-M. Coldefy
22 h 30 Variétés : La chanson de Tiber.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol : Le voleur volé.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le maître du monde ; See and Tell : les papillons.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Variétés : Tout va très bien Madame la Marquise.
Une revue en chansons et danses des années 30 à 40, Paso doble, rumba, swing... Les succès que la France à fredonnés depuis la période des années folles jusqu'à la veille de la guerre
21 h 35 Le Pays d'où je viens : la Réunion.
Emission de M. Dumay et J.-P. Jansen.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Aspects du court métrage français : Rauschenberg.

FRANCE - CULTURE

10 h. 45, Démarches : « la Perruque du vieux Lénine », avec J. Ristat.
11 h. 2, La musique prend la parole : Les maîtres chanteurs de Nuremberg dans l'œuvre de Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts
14 h., Sons : Nuits de Chine.
14 h. 5, « Drapeaux », par M. Cohen et J.-F Goyet.
16 h. 20, Livre d'or : « Cinquième Quatuor » (Bartok), « Quatuor en fa » (Ravel), par le Quatuor Orlando.
17 h. 30, Internées et déportées.
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée », de R. Georgin : chanson pour Aricie.
20 h., Carte blanche : « A l'ombre des forêts », de P. Vattsone.
21 h. 20, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : extraits de « Don Carlos » et « Macbeth », de Verdi ; 11 h., Verdi et nous (et à 16 h.).
11 h. 15, Concert : « La Khovantchina », ouverture (Moussorgski) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur » (Beethoven) ; « Symphonie en ré mineur » (Franck), par l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire.
13 h. 5, Jazz vivant estival.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Quatuor » (Verdi) ; « Première Symphonie » (Ives) ; « La Force du destin », extrait (Verdi) ; « Les Jeux d'eau » (Ravel) ; « Kitège », suite d'orchestre (Rimski-Korsakov).
16 h. 15, Concert : « Il signor Bruschino », farce en 1 acte de Rossini, paroles de G. Foppa, et « l'Echelle de soie », farce en un acte de Rossini, paroles de G. Foppa, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Zani, avec G. Taddéo, D. Jones, B. Brewer.
19 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose..., par René Koering ; 21 h., Concert en direct de la Halle aux grains : « Deuxième symphonie », création (Onslow) ; « Concerto pour piano et orchestre » (Masson) ; « Huitième Symphonie en si mineur inachevée » (Schubert), par l'Orchestre symphonique du Capitole, dir. L. Fleisher.
23 h., Les nuits d'été : Comment l'entendez-vous ? Joseph Haydn, par Ph. Sollers ; 1 h., Le dernier concert.

Dimanche 13 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée dans le site de l'abbaye de Trois-Fontaines à Sermaize-les-Bains (Marne).
Prédicateur : Père Robert Jorens.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Billy Smart Circus.
14 h 5 Le monde merveilleux de Disney.
Le fantôme du marais (deuxième partie).
14 h 50 Sports première.
Tour de France.
16 h 40 Histoire des Jeux olympiques.
Les jeux du renouveau.
17 h 50 Une même source.
Wallis et Futuna.
18 h 15 Série : Les faucheurs de marguerites.
Réalisation M. Camus, avec C. Wodetsky, B. Pradal, F. Moterel, C. Michu...
19 h 15 Les animaux du monde.
La compagnie des bêtes noires.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : les Tontons flingueurs.
Film français de Georges Lautner (1963), avec L. Ventura, B. Blier, F. Blanche, C. Rich, J. Lefebvre, R. Dalban, V. Venantini (N., rediff.).
Un ancien truand doit reprendre, malgré lui, du « service » pour veiller sur la fille d'un vieil ami défunt et protéger l'héritage de celle-ci (un tripot et une distillerie clandestine) qui suscite bien des convoitises.
Un classique du film de série noire parodique style Lautner. Gags de vaudeville pour des règlements de comptes, dialogues irrésistibles d'Audiard et interprétation savoureuse.
22 h 20 Festival international de musiques militaires.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Dimanche et fête.
Carte postale (à Aubigny-sur-Nère).
12 h 10 Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Les mauvaises plaisanteries.
14 h 15 Concert.
Orchestre symphonique de la garde républicaine.
15 h La fête.
16 h 25 Reconstitution du 14 Juillet.
17 h 10 14 Juillet aux quatre coins.
18 h 20 Kiosque.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Pourquoi le 14 Juillet ?
Historique du 14 juillet.
22 h 50 Journal.
23 h La fête continue.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : La flèche noire.
20 h 30 Série : Histoire de la France libre.
N° 4 : La victoire.
Avec les témoignages du général Beaufre, du bâtonnier Bondoux, des généraux Zakharov, Bisso, Pouyade, Catroux, de Guillebon, de MM. R. de la Poype, G. Palewski, F. Coulet, de Lord Avon.
21 h 30 Téléfilm : On dirait un conte.
Scénario et réalisation : K. Grede. Avec : R. Rydberg, J. Bergquist, E. Iden et E. Gunther. Une production de la télévision suédoise.
Jeu de cache-cache psychologique à l'intérieur d'une famille dans une grande maison inquiétante. Film poétique sur la peur et l'imaginaire.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle P. Fejos) : Marie, légende hongroise.
Film hongrois de P. Fejos (1932), avec Annabella, I. Gyergyai, I. Dajubat, K. Zala, G. Gozon, M. Ladomerszky, Z. Maklary (version française, N.).
Une servante de ferme est séduite par un coq de village et chassée lorsqu'elle se trouve enceinte. Son enfant naît dans un bordel où elle a trouvé du travail, mais on le lui arrache au nom de la morale. Admirable chronique de la solitude et du malheur dans une société sans amour. Le style, essentiellement visuel, n'a pas vieilli. Annabella est émouvante et sensible.

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : L'île de Ré au début du siècle.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Libre pensée française.
10 h., Messe aux Herbiers, en Vendée.
11 h., Regards sur la musique : Trio pour piano, violon, violoncelle, de Saint-Saëns.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque : « l'Euridice » de Caccini.
14 h., Sons.
14 h. 5, « Les Incendiaires », de M. Clavel, lu par J. François au Carré Silvia-Monfort.
16 h. 5, Le Lyriscope : « la Vera Costanza », de Haydn, à l'Opéra de Lyon.
17 h. 30, Rencontre avec... Georges Balandier.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : New-York up and down.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « l'Obscur Procès de Monsieur Menard », de R. de Obaldia.
23 h., Musique de chambre : œuvres de Debussy, Prokofiev, Ravel.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Eveil symphonique : « Pelléas et Mélisande » (Schoenberg), « Quatrième Concerto pour piano et orchestre » (Beethoven) ; « Carnaval romain » (Berlioz).
9 h., Edwin Fischer joue J.-S. Bach : le Clavier bien tempéré.
10 h., Monuments de la musique religieuse : « Musique funèbre maçonnique » (Mozart), par l'Orchestre Rias, dir. F. Fricsay ; « Requiem, grand-messe des morts », opus 5 (Berlioz), par l'Orchestre national de France, les Chœurs de Radio-France et le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. L. Bernstein.
12 h., Présences du XX[e] siècle : œuvres de Barber, Britten, Prokofiev et Martinu.
13 h. 5, Jazz vivant estival (en direct de Nice).
14 h., Répertoire pour aujourd'hui : « Trio en la mineur » (Tchaïkovski), par le Trio Yuval ; « Symphonie n° 8 » (Bruckner), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. W. Furtwaengler.
16 h., Maîtres d'hier : Adolf Busch - Rudolf Serkin (Mozart, Schumann) ; 17 h., Opéra présent : « l'Affaire Makropoulos », de Janacek, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Ch. Mackerras, avec E. Soderstrom, soprano, B. Blachut, ténor, P. Dvorsky, ténor.
19 h. 5, Répertoire pour demain : Stravinsky au futur.
20 h. 30, Fêtes romantiques de Nohant : « Sonate pour violon et piano n° 1 en la majeur » (Fauré) ; « Sonate pour violon et piano n° 3 en ré mineur » (Brahms) ; « Sonate pour violon et piano en la majeur » (Franck), avec P. Amoyal, violon, J.-P. Collard, piano.
22 h. 30, Les nuits d'été : Le nouvel instrument, le nouveau hautbois; 23 h. 30, Equivalences : œuvres de Mozart, J. Alain et C. Franck ; 0 h. 5, Saturnales : œuvres de Rimski-Korsakov, Schubert, Wieniawski, Vivaldi, Beethoven et Mendelssohn.

VU

Toujours Zola

On ne peut pas laisser passer cette rediffusion du procès de Zola sur Antenne 2 sans un grand coup de chapeau. Honnêtement, je ne pensais pas y trouver autant de plaisir la deuxième fois.

Mais bon, va pour Zola. De toute façon, il n'y avait rien en face, sinon Michel Droit avec à 21 h. 30 mercredi soir, le coup d'envoi de sa série « Ça s'appelait l'Empire ».

Le moment venu, c'était d'accord, c'était prévu, Emile on l'a planté là, en haut de la tour Eiffel, où il est allé prendre un verre sous l'orage avec Jeanne, la mère de ses enfants, et on est passé sur la première chaîne. Cinq minutes plus tard, rien à faire, tant pis pour Cartier, tant pis pour François I[er] — on rattrapera ce train omnibus la semaine prochaine — oui, l'instant d'après, on revenait pour n'en plus décoller à cette formidable leçon d'histoire et de télévision.

Nous qui ignorions à peu près tout de l'affaire Dreyfus, il y a quoi, à peine plus de deux ans, on la connaît si bien maintenant que le docu-drame de Stellio Lorenzi, assez dur d'accès, assez embrouillé lors d'une première « lecture », nous a paru beaucoup plus souple, plus naturel, plus spontané, moins « écrit », moins didactique forcément, puisqu'à présent on comprend mieux l'engrenage des faits et l'évolution des mentalités.

Ont-elles tellement changé ? Hélas ! non. Ce moment de la conscience humaine n'a pas empêché, on l'a vu entre-temps à l'écran avec *Holocauste*, on le voit encore tous les jours en ouvrant le journal, d'autres crimes, et quels crimes, contre la justice et la liberté. Moment sans cesse renaissant, éternelle lutte pour faire régner, enfin, sur cette fichue planète l'ordre véritable, le seul, celui que dicte tout bêtement la morale.

CLAUDE SARRAUTE.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Raymond Martin dans le style de Robic

De notre envoyé spécial

Luchon. — La pluie, le froid, le brouillard, l'Aubisque, le Tourmalet, Aspin, le Peyresourde, 90 kilomètres de montée, 4 800 mètres d'élévations, l'équivalent du mont Blanc... La grande étape pyrénéenne, qui s'accommode mal du ciel bleu, nous a restitué l'atmosphère épique des Tours de France d'autrefois. Ceux de Coppi, de Bobet, de Robic. C'est précisément Robic qui avait gagné en 1949 sur ce même parcours, qu'on n'a pas refait depuis, et pour ses retrouvailles avec ce monument de la course cycliste, trente et un ans après, la victoire, par une singulière coïncidence, a récompensé un coureur de trente et un ans, né en 1949. Un grimpeur et un petit gabarit comme Robic : Raymond Martin.

Ancien équipier de Raymond Poulidor, incorporé au groupe Mercier, que dirige Jean-Pierre Danguillaume, il a couvert seul près de 100 kilomètres au terme d'une échappée déclenchée au pied du Tourmalet, pour atteindre Luchon jeudi 10 juillet avec trois minutes treize secondes d'avance et remonter à la troisième place du classement général. Une surprise ? Pas vraiment. Nous le connaissons bien, Raymond Martin, et nous apprécions depuis longtemps déjà ses talents de montagnard. Mais il faut reconnaître qu'il n'a jamais obtenu d'aussi bons résultats que cette année. Vainqueur au sommet du mont Revard pendant le critérium du Dauphiné libéré, troisième du championnat de France aux Echelles, il vient de remporter sa première victoire d'étape dans le Tour de France, après sept participations.

S'est-il amélioré avec l'âge ? L'hypothèse paraît peu probable. On serait plutôt tenté de croire que l'opposition n'est plus ce qu'elle était naguère. D'ailleurs, depuis l'abandon de Bernard Hinault, mercredi soir à Pau (*le Monde* du 11 juillet), la lutte s'est resserrée, et sept ou huit concurrents groupés en moins de dix minutes pouvaient encore inquiéter le nouveau leader Joop Zoetemelk. Ce dernier est sans doute la meilleure individualité du peloton. Il ajoute aux qualités du grimpeur celles du rouleur. Cependant, on doute qu'il ait l'esprit d'un chef et il doit désormais supporter le poids de la course, ce qui le place dans une situation quelque peu inconfortable.

De peur de s'exposer à un contre de Nilsson et de Seznec, il n'a pas osé réagir quand Raymond Martin s'est détaché, ce qui situe ses limites du moment. Il était, il est vrai, dangereusement isolé, son équipe ayant volé en éclats dans la montagne : le champion du monde Jan Raas, titulaire du maillot vert (classement par points), a abandonné (avec dix autres coureurs dont Bertin), et le champion des Pays-Bas, Johan van de Velde, a perdu plus d'un quart d'heure.

Les routiers de la nouvelle génération ont d'ailleurs été très décevants au cours de cette étape des cols pyrénéens. Les Belges Claes et Criquielion, le Français Patrick Bonnet, dernier homme valide de l'équipe Gitane, sont maintenant très attardés, alors que Bernard Thévenet remonte lentement la pente. Lentement (20[e] de l'étape et 24[e] du classement général à 27 min. 37 sec.) mais courageusement.

Il faut préciser que l'épreuve se déroule dans des conditions difficiles. Ainsi, ce vendredi matin, les coureurs se sont une fois de plus levés aux aurores pour effectuer un long transbordement par le train de Luchon à Lézignan-Corbières. Une telle expédition n'était pas indiquée au lendemain d'une étape de haute montagne. On ne peut tracer un itinéraire équilibré en sacrifiant systématiquement l'intérêt sportif aux intérêts commerciaux comme c'est trop souvent le cas.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENTS

Treizième étape, Pau - Bagnères-de-Luchon (198 km). — 1. Martin (Fr.), 6 h. 27 min. 32 sec. (moyenne 31.027 km/h) ; 2. Nilsson (Suè.), à 3 min. 13 sec. ; 3. Seznec (Fr.), à 3 min. 27 sec. ; 4. Alban (Fr.) ; 5. Zoetemelk (P.-B.) ; 6. Wilmann (Norv.) ; 7. Agostinho (Port.) ; 8. De Muynck (Belg.) ; 9. Bernaudeau (Fr) ; 10. Kuiper (P.-B.), tous même temps.

Classement général. — 1. Zoetemelk (P.-B.), 64 h. 20 min. 14 sec. ; 2. Kuiper (P.-B.), à 1 min. 10 sec. ; 3. Martin (Fr.), à 4 min. 37 sec. ; 4. De Muynck (Belg.), à 6 min. 53 sec ; 5. Bazzo (Fr.), à 7 min. 10 sec. ; 6. Bernaudeau (Fr.), à 7 min. 57 sec. ; 7. Lubberding (P.-B.), à 8 min. 59 sec. ; 8. Agostinho (Port.), à 9 min. 44 sec. ; 9. Seznec (Fr.), à 9 min. 52 sec. ; 10. Nilsson (Suè.), à 9 min. 53 sec.

AVIRON. — *Le Français Gérard d'Aboville, âgé de trente-trois ans, a quitté jeudi 10 juillet le port américain de Chatham (Massachusetts) pour tenter de traverser l'Atlantique en solitaire à la rame. Son embarcation, baptisée* Capitaine Cook, *est longue de 5,40 m, large de 1,50 m et d'un poids de 150 kilogrammes. Elle a été conçue en bois moulé et devrait être totalement étanche et insubmersible. Gérard d'Aboville espère atteindre Brest à la fin du mois de septembre après un périple de 2 800 milles (environ 5 000 kilomètres).* — (A.F.P.)



هكذا من الأصل

Toujours Zola



SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Le Monde

jours d'été

A BICYCLETTE



L'HEXAGONE EN DIAGONALE par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Vélos, biclous, bécanes

Tout au long de sa route qui le mène de Givet à Hendaye, Jean-Marc Théolleyre a pu constater qu'il y avait en France cyclistes et cyclistes, cyclisme et cyclisme. Pour tout dire, qu'il y avait un cyclisme parisien et un cyclisme provincial. Les uns le pratiquent comme un sport à la mode, les autres enfourchent leur vélo sans même s'en rendre compte et sans « uniforme » particulier. La bicyclette elle-même est plus souvent un outil ici qu'un produit de haute couture là (voir « le Monde » depuis le 1er juillet).

SI la France fait du vélo, si elle compte quinze millions de cyclistes, cela ne saute pas aux yeux. Au bout de 1 000 kilomètres et de dix journées, combien se sont montrés sur le chemin ? Dix, quinze peut-être. Il faut bien se rendre à l'évidence, la passion vélocipédique ne se conjugue pas avec l'utilitaire. Elle relève seulement du sport, du loisir, du plaisir. Serait-ce alors essentiellement une affaire de citadins, de jeunes ou moins jeunes cadres, de toubibs bon genre, soucieux d'oxygénation hebdomadaire, de passionnés de plein air, uniquement ponctuels à des rendez-vous précis, à des randonnées organisées attributrices de brevets sur des parcours définis ? Car ils existent ces cyclistes. Les cent quatre-vingt mille personnes qui ont visité en septembre dernier le soixante-sixième Salon du cycle à la porte de Versailles, sont là pour en témoigner. Comme en atteste le nombre de clubs, de fédérations qui tous se portent bien, même s'ils s'opposent plus ou moins dans leurs conceptions respectives de la pratique de ce qui pour les une serait d'abord un sport et pour les autres d'abord une école de vie et de conduite. Alors ?

Alors rien. La France des campagnes vit loin de ces agitations, de ces bouches pincées, de ces concentrations. Elle se méfierait plutôt de ce cyclisme qui lui paraît singulier, qu'elle ne prend pas tellement au sérieux et qui même la rendrait plutôt méfiante. Le sien est tout différent, à ras de terre. Il ne se pratique pas en cuissard noir, en maillot de couleur, avec des chaussures spéciales, et sur des machines sorties des ateliers d'artisans réputés aux prix et pratiques de la haute couture. Chez elle on pédale modestement, la casquette ou le chapeau de paille sur la tête, et le plus souvent l'outil sur l'épaule. On le fait toujours sur le même chemin, sur le même parcours. Il conduit de la maison à la boutique du boulanger, de l'épicier, du boucher, juste avant midi. Il conduit de la maison à l'école. Mais cela peut faire 20 kilomètres tous les jours et au bout de l'an représenter une distance que peuvent envier bien des mordus du dimanche, appliqués à comptabiliser et à se sentir fiers d'avoir accompli en tout et pour tout 2 000 ou 3 000 kilomètres. C'est du vélo ordinaire, de la bicyclette prosaïque, à petit train, sans ostentation, quelque chose qui fait partie de l'ordinaire des jours, comme la sonnerie du réveil, le travail, le souci du lendemain ou la brève satisfaction du soir. Il n'y a pas de quoi faire le malin. Ce vélo-là sent son âge, pèse son poids. Il comporte les trois vitesses d'autrefois et pas toujours. Il est un outil parmi les autres, qu'on accote devant la maison ou dans le hangar. Aurait-on l'idée d'en faire tout un plat et même seulement un sujet de conversation ? Un vélo, c'est un vélo, un point c'est tout et l'on s'en soucie autant que d'une guigne. On sait bien d'ailleurs qu'il est inutile de le surveiller, de le couver, de le bichonner. Une goutte d'huile lui suffit de temps en temps pour qu'il fasse son office sans trop rechigner, grincer, regimber. Le plus souvent il est sans couleur, sans âge, de facture ancienne. Il faut vraiment venir d'ailleurs pour remarquer cela. La France des campagnes adopte envers la bicyclette l'attitude raisonnable que n'importe qui adopte vis-à-vis de ses chaussures : c'est pratique, indispensable, utile mais cela n'a rien de particulièrement exaltant. Alors vraiment non ce n'est pas avec elle qu'on va rêver, poétiser, et moins encore, raconter sa vie. Ce n'est pas avec elle que viendrait l'idée de traverser la France, de parcourir 1 000 ou 2 000 kilomètres à la file, pas même 500, pas même 100. La nature, l'odeur des champs, les feux des feuilles, la brûlure du soleil, les giffles de la pluie, on connaît par obligation. C'est la vie d'un bout à l'autre de l'année et cela suffit bien. Non vraiment le cycliste pour le plaisir n'est pas de mise ici. Il faut qu'il l'admette. Il en est un peu triste, un peu déconfit. Il croyait...

Oh ! non, il ne croyait pas se faire remarquer, admirer, produire son petit effet. Il pensait seulement parler un peu, goûter le réconfort de la causette sans façon, la satisfaction de se faire comprendre et de comprendre les autres. Mais ces cyclistes des villages, sans lui faire vraiment grise mine, n'ont rien à lui dire. Ils le regardent comme quelqu'un venu d'ailleurs ou de nulle part, qui a sûrement du temps à perdre. Pourtant Paul de Vivic, dit Vélocio, le père conscrit, l'apôtre, le patron vénéré de la gente cyclotouriste, n'avait-il pas écrit de son temps ces fortes affirmations : *« Mettez un vélocipède entre les jarrets du premier venu et vous développerez dans l'esprit de cet homme une manière nouvelle de voir, de comprendre, d'apprécier les événements, les êtres, les choses qui chaque jour passent à sa portée : il les verra dans un nouvel esprit et sa façon de les juger en sera modifiée sensiblement. »*

Modèle « Favoriet » de la marque néerlandaise Batavus. Bicyclette dite de « ville » d'un pays où ce moyen de locomotion fait partie intégrante de la vie de tous les jours. (Photo tirée du livre « le Vélo », de Jean Durry. Editions Denoël, 140 francs envi- ron).

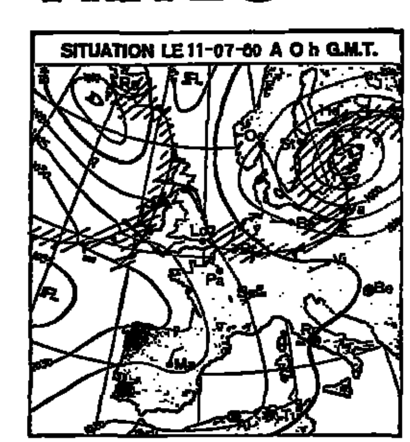
Certes, mais papa Vélocio parlait pour des hommes comme lui, pour ceux qu'ils invitaient à pédaler précisément parce que ce n'est pas pour eux nécessité. Il leur fixait des règles, des commandements dont se moquent les usagers naturels de la bicyclette. Ceux-là n'ont pas besoin de préceptes qui ne sont pas faits pour eux, parce qu'ils ne sont pas à la recherche de ce plaisir de rouler dont ils se moquent bien. Alors foin pour eux de préceptes sans objet. Foin de haltes courtes afin de ne pas laisser tomber la pression, de repas légers et fréquents, de manger avant d'avoir faim, de boire avant d'avoir soif. Ils savent bien eux qu'ils n'iront jamais jusqu'à la fatigue anormale qui se traduit par le manque d'appétit et de sommeil. Ils savent d'instinct se couvrir avant d'avoir froid, se découvrir avant d'avoir chaud et pour ce qui est d'exposer son épiderme au soleil, à l'air et à l'eau n'est-ce pas la plus naturelle des choses pour l'homme des champs ? Quant à ne pas pédaler par amour-propre, s'il en est qui ne risquent pas de succomber à cette tentation, c'est bien eux. Car les autres ont beau dire, avec Vélocio ils ne font que cela. Un autre ancien du cyclotourisme, le Dr. James Ruffiev, ne s'y trompait d'ailleurs pas. Il répondait gentiment et malicieusement à Vélocio : *« M. de Vivic, vous nous racontez vos randonnées ; vos récits sont tout vibrants de la fierté que vous éprouvez à « kilométrer », malgré les ans, à vaincre les côtes, le vent, à affronter la pluie, à vous distinguer, en noble et merveilleux exemple, de la tourbe des lâches et des paresseux, qui composent, vous le savez comme moi, le grand fonds de l'espèce humaine. Alors, comme les camarades, vous pédalez par amour-propre. Et c'est très bien. »*

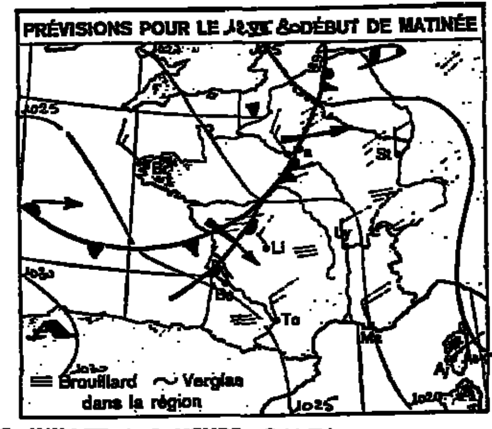
Lundi :

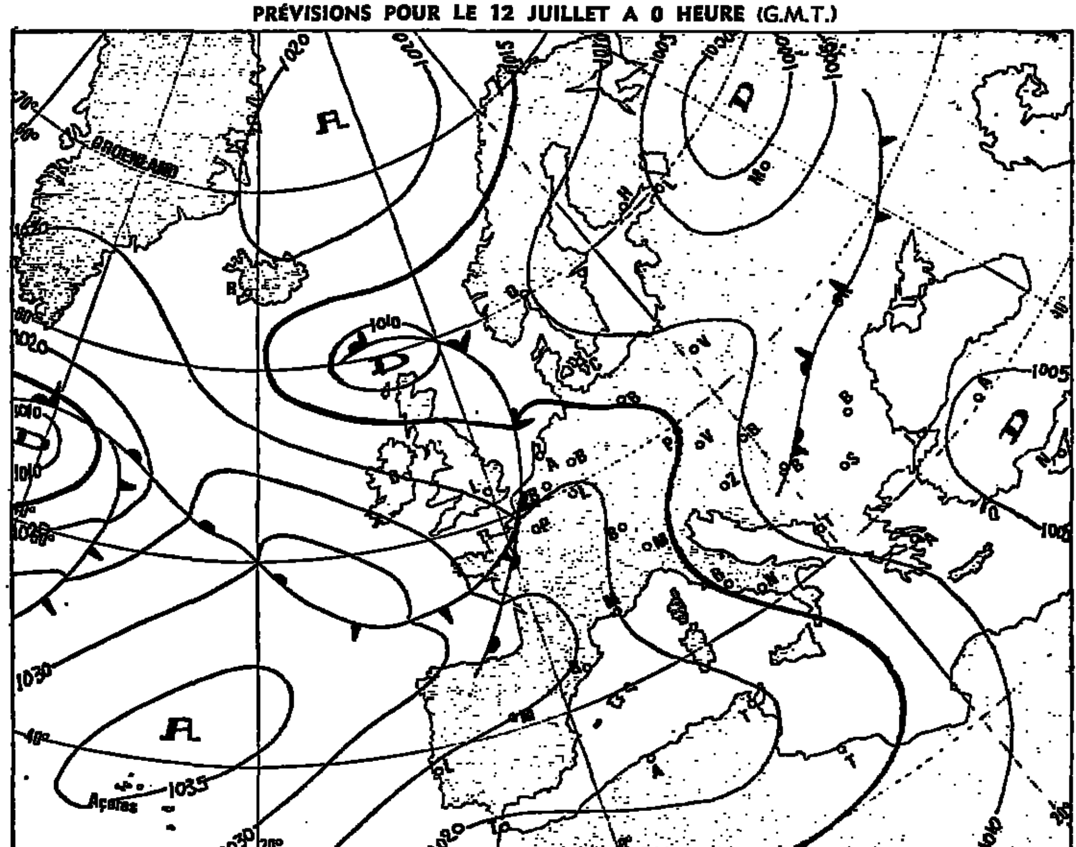
UN DIMANCHE LE BOUT DU CHEMIN...

INFORMATIONS «SERVICES»

MÉTÉO







Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 juillet à 0 heure et le samedi 12 juillet à 24 heures :

Un courant de nord-ouest persistera de l'océan Atlantique à l'Europe occidentale sur la face nord des hautes pressions qui persisteront au nord des Açores. Dans ce courant, la perturbation atlantique, qui aborde les îles Britanniques, traversera notre pays en s'atténuant. Elle sera peu active, en particulier sur nos régions du Midi.

Samedi, sur nos régions méridionales, le temps sera nuageux avec des éclaircies, plus belles sur les régions méditerranéennes. La matinée sera parfois brumeuse sur le bassin Aquitain et les vallées pyrénéennes. Les vents de nord-ouest resteront modérés à assez forts du golfe du Lion à la Corse. Les températures diurnes s'élèveront un peu.

Sur le reste de la France, les nuages seront encore assez abondants et la matinée sera souvent brumeuse du Massif Central au Nord-Est et au Centre-Est. Quelques pluies isolées tomberont le matin des Ardennes aux Charentes et le soir du nord du Massif Central aux Vosges et au nord des Alpes. Des éclaircies un peu plus nombreuses se développeront cependant de la Manche au Limousin. Les vents de nord-ouest seront faibles à modérés. On notera des hausses locales de température, mais les maxima resteront encore inférieurs aux normales saisonnières.

Le vendredi 11 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite *au niveau de la mer était*, à Paris, de 1 022,4 millibars, soit 766,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 18 et 14 ; Bordeaux, 18 et 11 ; Bourges, 18 et 11 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 17 et 12 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 16 et 11 ; Dijon, 15 et 12 ; Grenoble, 15 et 10 ; Lille, 13 et 11 ; Lyon, 16 et 11 ; Marseille, 24 et 16 ; Nancy, 13 et 11 ; Nantes, 19 et 9 ; Nice, 23 et 15 ; Paris-Le Bourget, 17 et 12 ; Pau, 17 et 12 ; Perpignan, 23 et 15 ; Rennes, 19 et 8 ; Strasbourg, 16 et 12 ; Tours, 18 et 9 ; Toulouse, 19 et 12 ; Point-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 14 degrés ; Amsterdam, 18 et 12 ; Athènes, 34 et 23 ; Berlin, 19 et 15 ; Bonn, 16 et 13 ; Bruxelles, 14 et 12 ; Le Caire, 35 et 21 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 21 et 14 ; Genève, 14 et 8 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 15 et 9 ; Madrid, 24 et 10 ; Moscou, 24 et 19 ; Nairobi, 22 et 12 ; New-York, 27 et 21 ; Palma-de-Majorque, 26 et 13 ; Rome, 23 et 15 ; Stockholm, 24 et 13 ; Téhéran, 38 et 22.

TEMPS PROBABLE JUSQU'AU 13 JUILLET

Les faibles pluies qui auront traversé le pays au cours de la nuit s'éloigneront vers l'Italie. La journée sera le plus souvent nuageuse, mais des éclaircies se développeront plu nombreuses sur la moitié sud. Elles seront même prédominantes sur les côtes méditerranéennes. Quelques brumes matinales pourront persister assez tard sur le sud-ouest et le centre. Les vents seront toujours modérés de nord-*oust* et les *températures* varieront peu. En soirée, arrivée par l'ouest d'une nouvelle zone pluvieuse sur les côtes atlantiques.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

14 JUILLET

Les services ouverts ou fermés

PRESSE. — Les quotidiens parisiens paraîtront normalement le 14 juillet.

GRANDS MAGASINS. — Les grands magasins parisiens seront fermés le lundi 14 juillet.

BANQUES. — Elles seront fermées du vendredi 11 au soir au mardi 15 juillet au matin (pour les banques habituellement *fermées le samedi et pour celles* fermées le lundi).

P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le lundi 14 juillet, et il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Toutefois, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ils assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

R.A.T.P. — Service réduit des dimanches *et* jours fériés le lundi 14 juillet.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — Les guichets et services d'accueil situés à Paris (15e, 13e et 9e *arrondissements*), *Nanterre* (92), Saint-Denis (93), Rosny-sous-Bois (93), Pantin (93), Maisons-Alfort (94), Garges-lès-Gonesse (95), Saint-Quentin-en-Yvelines (78), seront fermés au public du vendredi 11 juillet, à 12 heures, au mardi 15 juillet au matin. Cependant, le vendredi 11 juillet après-midi, les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles.

SÉCURITÉ SOCIALE. — Les guichets resteront ouverts dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public le vendredi 11 juillet jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h. 30. Les centres et services seront fermés le lundi 14 juillet et ouvriront aux heures habituelles le mardi 15 juillet.

MUSÉES. — Les musées de l'Hôtel national des Invalides (Musée de l'armée, Dôme-Royal, église Saint-Louis) seront ouverts les samedi 12, dimanche 13 et lundi 14 juillet, sans interruption, de 10 heures à 18 heures. Au cours de ces trois journées, le public pourra avoir accès au tombeau de Napoléon jusqu'à 19 heures. La projection permanente de documentaires et de films sur les deux derniers conflits mondiaux aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de l'armée, chaque après-midi, de 14 heures à 18 heures. Le musée des plans-reliefs sera fermé le dimanche matin, mais ouvert à partir de 14 heures, ainsi que le samedi et le lundi toute la journée.

Le musée Marmottan, le Palais de la découverte et la Bibliothèque nationale seront fermés le lundi 14 juillet.

Le Musée des arts décoratifs est fermé jusqu'à l'automne pour travaux.

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert les samedi 12, dimanche 13 et lundi 14 juillet, de 10 heures à 22 heures.

Les expositions du Grand Palais seront ouvertes, de 14 heures à 20 heures, le 14 juillet.

SPECTACLES. — Voir « le programme des spectacles », pages 24 et 25.

LOISIRS. — On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant le 720-94-94 (informations en français) et le 720-88-98 (informations en anglais)

(Lire, page 11, l'article de Jacques Isnard.)

● *Comme il est de tradition les matinées du 14 juillet*, à 14 heures, à la *Comédie française* et à l'Opéra seront gratuites. Salle Richelieu, les comédiens français joueront *la Nuit des rois* de Shakespeare dans la mise en scène de Terry Hands. Au Palais Garnier sera présenté l'opéra *les Noces de Figaro* de Mozart, dans la mise en scène de Giorgio Strehler. Le chef d'orchestre, sir Georg Solti, ainsi que les artistes ont accepté d'abandonner leur cachet, *« par amitié »* pour l'administrateur *sortant de l'Opéra de Paris*, M. Rolf Liebermann. Cette représentation au début de laquelle *la Marseillaise* sera jouée par l'orchestre dans la version de Marius Constant, sera en effet la dernière de son mandat. A l'issue du spectacle sur le plateau et rideau baissé, M. Liebermann fera ses adieux à tous les personnels artistiques, techniques et administrati.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 12 JUILLET

« Fonctionnement du Centre Pompidou », 11 h., métro Rambuteau, Mme Oswald.

« Dourdan et Saint-Sulpice de Favières », 13 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h., au château, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Sully et place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Palais de Tokyo : le Yémen », 15 h., 13, avenue du Président-Wilson (L'Art pour tous).

« Les arènes de Lutèce, la Contrescarpe », 15 h. 15, 5, rue de Navarre, Mme Barbier.

« L'Opéra, au dix-neuvième siècle », 14 h. 30, devant l'entrée, Mme Ragueneau.

« L'Académie française et les autres académies », 15 h., 23, quai de Conti, Mme Reynaud.

« Hôtels du Marais illuminés », 21 h. 30, métro Pont-Marie, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Sénat-Palais du Luxembourg », 15 h., angle Rotrou-Vaugirard, arcades de l'Odéon, Mme Ferrand.

« De la Concorde à l'hôtel de la Païva », 15 h., statue de Strasbourg, place de la Concorde, Mme Hager.

« Notre-Dame de Paris, Rose-Croix, Bouddhisme », 15 h., métro Cité, Mme Hauller.

« Le Marais illuminé », 21 h., métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Parties hautes de Notre-Dame », 15 h., grille du jardin, à droite, *Mme de La Roche*.

« Le quartier Maubert, l'université de Paris au treizième siècle, Saint-Séverin, Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., métro Maubert (Lutèce visites).

« Etrange quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le village de Passy », 15 h., métro Passy (Paris Inconnu)

« Marais inconnu, l'Abbaye de Maubuisson », 15 h., 2, rue de Sévigné, M. Teurnier.

« Les faïences françaises », 11 h., Grand-Palais, entrée de l'exposition *(Visages de Paris)*.

« Le vieux Montmartre », 14 h. 30, métro Abbesses, Mme Rouch-Gain.

« Le Marais éclairé », 21 h., métro Pont-Marie, Mme Rouch-Gain.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel du 11 juillet 1980* :

DES DECRETS

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'État et modification de l'indice pour le calcul du minimum de pension ;

● Approuvant ou modifiant trois cahiers des clauses techniques générales applicables aux marchés publics d'articles textiles.



La locution oubliée

« C'est la lance d'Achille »

Solution du problème n° 5

La proposition n° 1 constituait la bonne explication au sens de la locution. En ce qui concerne les circonstances exactes de l'affaire, rappelons que nous sommes ici dans le domaine de la mythologie (du grec *muthos*, « fable, légende ») ! Nos lecteurs ne s'étonneront donc pas des diverses hypothèses avancées ci-après : en route pour Troie, *les Grecs se seraient* trompés de route et, se croyant en Phrygie..., auraient envahi la Mysie. D'autres « historiens » pensent que les Grecs débarquèrent sciemment en Mysie, voulant, avant d'attaquer Troie, abattre la puissance des Mysiens.

Télèphe, donc, se porta au-devant des envahisseurs. Après avoir *tué* beaucoup de Grecs, Télèphe s'enfuit quand Achille se présenta... et se prit le pied dans un cep de vigne (peut-être traîtreusement mis là par Dionysos, mais ce n'est pas une certitude). Achille le blessa alors d'un coup de lance.

Lorsque les Grecs revinrent, quelques années plus tard, de nouveau en route pour Troie, la blessure de Télèphe n'était *toujours* pas guérie. Un oracle — certains disent Apollon — lui avait prédit qu'il serait guéri par *« ce qui l'avait blessé »*. Déguisé en mendiant, Télèphe se rendit auprès des Grecs, auxquels il offrit ses services afin de guider leur flotte jusqu'à Troie — si Achille consentait à le guérir. Achille (ou Chiron ?) mit donc sur la blessure un peu de la rouille qui se trouvait sur sa lance, et Télèphe guérit. Ce dernier, respectant sa promesse, mena les Grecs à Troie.

Il faut ajouter que le nom d'Achille a été donné à une plante — l'achillée — avec laquelle le héros grec... aurait guéri Télèphe. Alors ? Plante ou rouille ? Ou bien onguent fait à partir de ces deux « ingrédients » ? *Qui lo sa ?*

JEAN-PIERRE COLIGNON.

Le «portrait chinois»

Problème n° 6

Le « portrait chinois » — plus connu sous le nom de « Si c'était... » — consiste à faire deviner le nom d'un personnage, réel ou mythique, grâce aux réponses fournies aux questions exprimées sous la forme « Si c'était... un animal, lequel serait-ce ? », « Si c'était... un film, lequel serait-ce ? »... Le portrait est dénommé « chinois » d'après l'acception de « chinoiseries » au sens de subtilités, complications.

Toutes les réponses font appel aux jeux de mots, aux calembours, fondés très souvent sur la polysémie des mots, et à l'érudition... souriante.

1. *Si c'était un livre ?*
— *De la Terre à la Lune* ou *Cinq semaines en ballon*, de Jules Verne.
2. *Si c'était un film ?*
— *Géant*, de George Stevens (américain, 1956).
3. *Si c'était un monument ?*
— Le Panthéon.
4. *Si c'était un pays ?*
— La Bohême.
5. *Si c'était une voiture ?*
— Une Talbot.
6. *Si c'était un aliment ?*
— Du chocolat en plaques ; des lentilles aussi.
7. *Si c'était une couleur ?*
— Sépia ou une couleur dorée.
8. *Si c'était une qualité ?*
— L'objectivité.
9. *Si c'était des fleurs ?*
— Des capucines.
10. *Si c'était une grande école ?*
— Polytechnique.

(Solution dans nos éditions de lundi.)
(Les mots croisés sont en page 18.)



TIRAGE N° 28
DU 9 JUILLET 1980

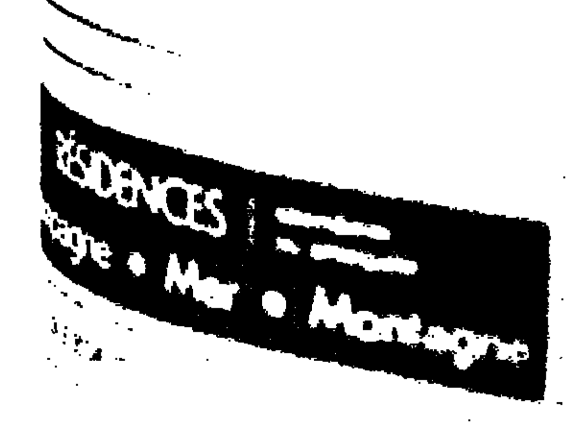
11 — 14 — 29 — 38 — 41 — 45

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 18

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	14	662 329,60 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	44	105 370,60 F
5 BONS NUMEROS	1 610	8 639,00 F
4 BONS NUMEROS	82 809	167,90 F
3 BONS NUMEROS	1 660 097	12,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 17 JUILLET 1980

VALIDATION JUSQU'AU 16 JUILLET 1980 APRES-MIDI





هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME



La Grèce dans le sillage d'un bateau-buissonnier

DIX milles à l'heure, toutes voiles dehors : la manière douce d'aborder la Grèce. A condition de n'être avare ni de son temps ni de sa peine ; à condition de se laisser porter par le vent vers ce qui ne figure pas forcément dans le manuel de poche du touriste ordinaire, trop soucieux de comparer ce qu'il lit à ce qu'il voit.

Flâner d'un golfe à l'autre, d'une île à l'autre, sans parti pris, relâcher ici ou là sans se savoir attendu, guetté par des boutiquiers avides, tel est le charme discret d'une croisière en voilier sur le versant grec de la Méditerranée. Pour peu que l'on veuille bien s'écarter du sillage tracé par les « vapeurs » réguliers et les bateaux de croisière.

Saluer Poséidon au large de Sounion, qui le regretterait, alors que le soleil couchant bronze les colonnes de son temple ? Mais à quoi bon mouiller au pied de ce sanctuaire pour y découvrir une Grèce triviale : H.L.M. du bord de l'eau, flottille de pédalos, baigneurs « mazoutés ».

Des îles, la Grèce en compte un bon millier, peut-être davantage ; les candidats à l'aventure marine n'ont que l'embarras du choix. Aussi, pourquoi les pousser vers des rivages trop « courus », les inviter à poser sac à terre à Egine, à Poros, si proches d'Athènes qu'elles ont perdu toute dignité, toute authenticité ?

Kéa, la « Cyclade » la moins éloignée du Pirée, résiste encore. Pour combien de temps ? Ses habitants, que le travail des peaux et du métal ne nourrit plus, songent aujourd'hui à tirer quelque revenu du tourisme. Rien, pour le moment, ne trahit vraiment cette intention. Si ce n'est un bric-à-brac de souvenirs qui commande l'entrée du village, accroché au sommet de la montagne.

Une île n'est pas seulement un port, une rangée de quelques maisons soigneusement blanchies à la chaux à l'approche de l'été, un décor d'opérette pour marins en mal de terre. La croisière ne s'arrête pas le long d'un quai, ni même au bord d'une plage.

Souvent, l'essentiel se passe derrière cette façade en trompe-l'œil. Il faut savoir s'en éloigner, marcher au milieu des champs de coquelicots, oublier un instant la mer pour la redécouvrir tout autre, étale et silencieuse, au sommet d'un village-belvédère et mesurer ainsi, en plein ciel, l'infinie petitesse des choses.

Parfois, comme à Kythnos, découragé par la laideur du mouillage, on serait tenté d'abréger l'escale. Pourtant, l'autobus, qui attend à quai, conduit à Driopis, un village d'une beauté simple et douce qui vit au rythme du mulet, insensible au temps qui passe.

Parfois, comme à Hydra, agressé par la gent marchande, on serait tenté de lever l'ancre aussitôt. Pourtant, l'ascension vers le monastère du Prophète Elie et l'accueil bon enfant de la sœur tourière font rapidement oublier les « brutalités » commerçantes d'en bas.

Avec ces îliens dont, pour la plupart, la mer est le gagne-pain, le contact est plus facile à établir si, pour aborder leur terre, on a dû, comme eux, jouer avec les vents capricieux et les courants contraires. Entre gens du même monde, on finit toujours, malgré l'obstacle de la langue, par se comprendre et s'apprécier.

Au port, barques de pêche et voiliers de plaisance nouent leurs amarres au même anneau, à l'écart des ferries et des hydroglisseurs. Ceux qui affrontent la mer pour le travail et ceux qui la sillonnent pour le plaisir donnent l'impression de se connaître. Quelle meilleure introduction que celle d'un marin des Cyclades pour partager la vraie vie des îles !

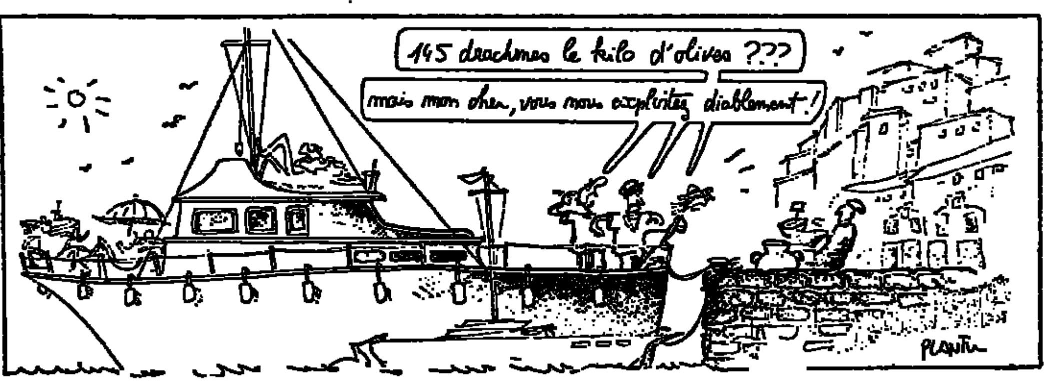
Le hasard des rencontres et des conversations peut ainsi modifier le plan de navigation. Un coup de cœur est si vite arrivé en mer Egée, qui modifie l'itinéraire que l'on se proposait de suivre. Qu'importe ! Le tout n'est pas d' « avaler » des îles au pas de charge, de les traiter à la hussarde.

Au demeurant, la météo est à même de calmer les ardeurs des plaisanciers les plus avisés. Le *Meltem* peut les contraindre à chercher refuge dans une crique, à naviguer la nuit, quand faiblit ce vent d'été, à marcher au moteur lorsqu'il n'y a pas un souffle d'air. La mer Egée n'est pas toujours bonne fille.

Mieux vaut donc, dans ces conditions, faire le bateau-buissonnier. Une croisière n'est pas une régate. Elle est un mélange imprévu de plaisirs marins et d'agréments terrestres.

En Grèce — où terre et eau s'entrelacent avec subtilité — plus que partout ailleurs.

JACQUES DE BARRIN.



(Dessin de PLANTU.)

VU DE CHEZ EUX

NOS AMIS LES FRANÇAIS

par CONSTANTIN CALLIGAS (*)

PARMI les touristes étrangers, les Français sont ceux qui ont les plus grandes affinités avec la culture, l'histoire et le caractère même des Grecs ; sur le plan du tempérament et des attitudes — des qualités et des défauts, — ils sont plus proches des Hellènes que n'importe quel autre peuple occidental. Malgré de petites grognes, on s'aime et on s'entend assez bien. Les Grecs se plaignent parfois de la baisse du « niveau qualitatif général » (comportement et pouvoir d'achat à la fois) et d'une « massification » progressive des touristes français au fil des années. Les Français, à leur tour, se plaignent parfois d'une dégradation de la qualité des services et des comportements (excellente jusqu'au milieu des années 60) inversement proportionnelle à l'augmentation spectaculaire du volume quantitatif du tourisme étranger en Grèce durant les vingt dernières années.

Mais tout cela semble secondaire ; on revient toujours. La Grèce compte des fidèles à toute épreuve dans toutes les couches de la société française. Les chiffres de cette année, difficile entre toutes, le prouvent.

En effet, tandis que le volume global du tourisme étranger en Grèce marque une baisse de 11,2 % sur les quatre premiers mois de 1980, par rapport à la même période de l'année précédente, le nombre des touristes français qui ont visité la Grèce du 1er janvier au 30 avril 1980 est de 11 % supérieur à celui de la même période de 1979, plus précisément 49 000 contre un peu plus de 43 000 pendant les mêmes mois de l'année précédente.

Malgré la crise

On ne peut évidemment tirer de conclusions sur le volume total du tourisme français en Grèce pour toute l'année 1980 à partir de ces données. Elles sont, cependant, caractéristiques. La conjoncture économique défavorable a un effet certain sur le volume global du tourisme extérieur français, comme il arrive dans tous les pays du monde industrialisés, mais cet effet ne semble pas se manifester sur le courant touristique français vers la Grèce, du moins pour le moment.

C'est, peut-on dire, le phénomène inverse qui se produit, car, pendant l'année 1979, lorsque la conjoncture économique était meilleure, le nombre de touristes français qui vinrent en Grèce fut de 8 % inférieur à celui de l'année 1978 (319 483 en 1979 contre 347 627 en 1978). En pourcentage, les touristes français représentaient 6 % de la totalité du tourisme étranger en Grèce durant l'année 1979 contre 7,7 % pour l'année 1978. Cette année, tandis qu'on escomptait une baisse ultérieure en raison de la dégradation de la conjoncture économique et de la tendance décroissante manifestée pendant l'année dernière, nous assistons, comme on l'a vu, à une hausse.

A Athènes, on avance deux raisons pour expliquer ce phénomène. L'une, c'est que la Grèce, pays peu éloigné de la France, reste encore l'un des moins chers d'Europe. La seconde, c'est que le tourisme français en Grèce a déjà une longue tradition et une infrastructure large et solide à la fois. Plusieurs bureaux de voyage et de tourisme en Grèce sont spécialisés dans le « tourisme français », tandis que de grandes installations touristiques, gérées par des entreprises françaises ou franco-grecques, sont réservées presque exclusivement aux Français.

La composition sociale des touristes français qui viennent en Grèce a subi des mutations au cours des vingt dernières années. Pendant les années 50 et les premières années 60, le tourisme français en Grèce était marqué par la présence de personnes appartenant aux classes aisées. Au fil des années, et surtout à partir du milieu des années 60, la masse des touristes français augmente et devient plus « populaire ». Actuellement, elle est composée en majorité de cadres, d'employés, d'ouvriers, qui voyagent en groupes organisés. Cependant, le public des croisières (circuits historiques avec conférences d'histoire et d'archéologie à bord et sur place), qui constitue une minorité, est d'un niveau qualitatif et culturel plus élevé que la moyenne.

Une catégorie relativement nouvelle est celle de groupes d'agriculteurs français organisés par l'agence filiale du Crédit agricole en collaboration avec les coopératives agricoles grecques. Il s'agit de week-ends prolongés pendant lesquels le voyage d'agrément est combiné avec des visites dans des entreprises agricoles du pays. Voyages dans un marché commun à venir...

(*) Editorialiste au quotidien *Kathemerini*.

AVANT LE DÉPART

Transports

● AVION. — Le tarif normal en classe touriste Paris-Athènes (aller-retour) s'élève à 3 770 F. La formule du « vol vacances », malgré ses inconvénients (durée du séjour, retour non remboursable), se révèle très intéressante puisqu'elle coûte seulement 1 400 F. Du côté des charters, deux exemples doivent être cités : celui du Point de Mulhouse dont les tarifs varient de 880 F à 960 F selon les dates de départ ; celui d'Air Grèce qui demande 1 300 F au mois de juillet et 1 400 F au mois d'août.

★ Air France (720-70-50), Olympic Airways (742-87-99), Le Point de Mulhouse (89-42-44-61), Air Grèce (246-72-06).

● CAR. — Hormis le stop, l'autocar semble être la formule la plus économique pour se rendre en Grèce. La formule du Magic-Bus, qui laisse au voyageur toute liberté pour ses dates de retour coûte 550 F (aller-retour).

★ Magic-Bus (887-51-70).

● BATEAU. — Le passage en ferry vers Patras peut débuter à Venise (à partir de 495 F pour une personne en aller simple et de 402 F pour une auto), à Brindisi (à partir de 270 F pour une personne en aller simple et de 235 F pour une auto) ou d'Ancône (à partir de 296 F pour une personne en aller simple et de 287 F pour une auto).

★ Agences : Y Tour (742-22-84), Karageorgis Lines (260-32-26), Sirt Tour (260-31-68), C.I.T. (266-00-90), Navifrance (266-65-40), Operatour (246-72-06), Voyages Vacances au Soleil (233-79-23), Pharos France (260-30-18).

● AUTO. — Prix du litre de super : 36 drachmes (3,82 F). Prix du litre d'essence : 32 drachmes (3,40 F). Péage autoroutier : compte tenu des dernières augmentations, les 100 kilomètres reviennent environ à 10 F.

Logement

● HOTELS. — Chambre pour une personne avec petit déjeuner : à partir de 376 drachmes (40 F.) ;

— Chambre pour une personne en pension complète : à partir de 794 drachmes (84 F.).

● LOCATIONS DE VILLAS ET D'APPARTEMENTS :

★ Grèce Conseil (538-87-47), la Méditerranéenne de voyages (296-50-35), Loca Grèce (233-79-23), Loisirama (322-30-42), Odyssée (288-82-66), Pharos France (260-30-18).

A faire

Parmi les moyens de transport astucieux pour découvrir une Grèce un peu différente, figure le bateau. Parce qu'il ne faut jamais beaucoup s'écarter du battant des vagues pour découvrir un temple d'Athéna ou un théâtre dédié à Apollon. Parce qu'on apprécie mieux les angles du marbre et le cru de la lumière lorsqu'on a été bercé par la houle et les changements d'amure.

Deux formules : Jumbo propose trois îles grecques en saut de puce grâce aux « vapeurs » réguliers (à partir de 2 890 F, comprenant avion, bateaux, transferts, quatorze nuits en chambre double avec petit déjeuner).

Locabord International donne aux marins un peu plus avertis la possibilité de louer des voiliers de sept à vingt-deux mètres, avec ou sans équipage. Ainsi un sloop de sept mètres coûtera, au plus fort de l'été, et au départ du Pirée, 3 500 francs par semaine à ses quatre locataires ; un ketch de onze mètres reviendra, pour la même durée, à 8 050 francs à ses huit hommes d'équipage. Skipper sur demande : 200 francs par jour.

★ Jumbo (toutes agences et 705-01-95), Locabord International (222-37-66).

A lire

On a publié énormément d'ouvrages sur la patrie de Socrate. Les guides Nagel, Fodor, Bleu, couvrent parfaitement cette terre bénie des dieux et des touristes. Citons en plus de ces « bibles » du voyageur, quelques titres :

— *La Grèce*, Petite Planète, par M. Cranaki (20 francs environ).

— *La Grèce en jeans*, Hachette, par L. Stylianoudi (32 francs environ).

— *La Grèce sans monument*, Hachette, par M. Sivignon (51 francs environ).

— *Eté grec*, Plon, par J. Lacarrière (60 francs environ).

— *La Grèce*, Hachette-Club Méditerranée, par J. Bugier (69 francs environ).

★ Office national hellénique du tourisme, 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 260-65-34 ou 260-65-75. Du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures.

Vacances européennes : nous avons commencé dans « le Monde du tourisme et des loisirs » du 5 juillet avec la Grande-Bretagne un « tour » d'Europe au cours duquel nous proposerons chaque semaine à nos lecteurs des formules originales de séjours. Pour chacune de nos étapes, nous avons demandé à un observateur du pays d'aider les visiteurs français à aller au-delà des clichés et des préjugés. La semaine prochaine, l'Autriche.

La découverte de la nature dans une Sologne libre

LE rendez-vous avait été fixé à 8 heures devant l'église de Marcilly-en-Gault. A cette heure, en plein été, la Sologne est déjà bien éveillée, les oiseaux au plus fort de leurs récitals, mais les odeurs qui montent des étangs évoquent encore le petit matin

Alain Beignet nous attendait, ponctuel, devant l'église Solognot d'origine, photographe animalier, il a lancé, voici trois ans, des randonnées consacrées à la découverte de la nature, en collaboration avec la M.J.C de Lamotte-Beuvron, chef-lieu du canton. Entre-temps a été créé, en Loir-et-Cher, sur l'initiative de la préfecture, un groupement d'intérêt économique sur le tourisme qui a repris à son compte un certain nombre d'activités touristiques, dont les randonnées. Il les a « *récupérées* », préfère dire Alain Beignet, *un peu* amer de voir le G.I.E se féliciter d'une initiative qu'il s'est contenté d'inscrire à son programme de réservations.

A 8 heures, nous sommes partis : Alain Beignet, cinq jeunes Orléanais passionnés par la nature et moi, un peu effrayée d'avoir à passer une journée entière à marcher Quand nous sommes rentrés, dix heures plus tard, après avoir parcouru près de 30 kilomètres sur les chemins communaux de Marcilly, La Ferté-Beauharnais et Saint-Viâtre, nous avions à peine mal aux jambes...

La découverte de la nature, et plus spécialement de la Sologne, avec Alain Beignet, c'est une leçon de choses moins rebutante que celles du lycée de naguère, quand il fallait sans enthousiasme constituer des herbiers qui obtenaient péniblement la moyenne : quand il fallait faire semblant de s'intéresser à d'horribles têtards nageotant dans un bocal d'occasion, quand la nature n'avait rien à voir avec les dessins des livres de sciences naturelles En Sologne, les herbiers sont livrés « clés en mains » sur les bords des chemins, et Alain Beignet en enseigne les noms, en vante les formes et les couleurs à ses compagnons de découverte Les têtards sont cachés dans les étangs, où clapotent les grenouilles que l'on espionne aux jumelles.

Pour les jeunes, la Sologne évoque irrésistiblement les aventures de Thierry la Fronde. Pour d'autres, elle est synonyme de chasse, de propriétés privées ou de résidences de Bokassa. Mais la Sologne, ce sont aussi, et peut-être bien surtout, les étangs. Des étangs par dizaines, plus reposants en une journée que les bords de mer trois semaines au mois d'août. Ils regorgent de nymphéas qu'Alain Beignet apprend à ne pas confondre avec les nénuphars, de joncs qui portent des noms bien plus savants et divers, et d'oiseaux que les profanes s'entêtent à appeler « canards » aux noms inconnus et vaguement mystérieux : le grèbe huppé, le foulque, le héron cendré et le héron bihoreau, le chipeau et ce rapace qui porte un patronyme pour haut fonctionnaire de la V[e] République : busard des roseaux.

En dépit des résidents secondaires

Alain Beignet a un faible pour les oiseaux. En semaine, quand il ne guide pas une randonnée et qu'il travaille pour lui-même, il passe des heures en « planque » pour faire « la » photo insolite Celle du héron qui régurgite pour ses petits la nourriture dont il est allé faire provision. Tout au long de la journée, il apprend à reconnaître les chants, les cris d'alarme et les cris tout court des différentes espèces juchées *dans les* arbres : merles, mésange, rouge-gorge, troglodyte, pouillot véloce ou fauvette.

Sur le coup de 13 heures nous avons déjeuné — entre deux averses — au bord d'un étang regorgeant de mouettes rieuses. Et le soir venu, Alain Beignet n'a qu'un regret : celui de n'avoir pu nous présenter des rapaces, que le vent rend discrets, ni de reptiles, pour lesquels il avait transporté un sérum dans sa trousse de secours...

Alors, fermée, la Sologne ? Irrémédiablement entourée de barbelés, de grillages hostiles ? Oui et non Bien sûr, les pancartes indiquant « propriétés privées » pullulent Et quelquefois les propriétaires du week-end, en rupture de capitale, maugréent après ces randonneurs qui, bien qu'empruntant des chemins communaux, pourraient troubler leur tranquillité. Telle cette brave dame qui a fait mine de foncer sur un groupe avec sa voiture lors d'une précédente sortie...

Mais l'expérience des randonnées prouve que l'on peut *encore découvrir les beautés, les* richesses et le calme de la Sologne sans pour autant violer le territoire d'autrui. Alain Beignet est confiant : il pense que la multiplication de telles initiatives finira par faire fléchir les *propriétaires*, et *que ceux-ci* se montreront moins jaloux de leurs territoires.

Voire...

BÉATRICE HOUCHARD.

★ Pour tous renseignements : *G.I.E.-Tourisme, 1, place du Château*, 41000 Blois. La journée : 60 francs.

Hippisme

La cravache dans le gazon

LES deux plus célèbres jockeys d'Europe — et probablement les meilleurs — se souviendront du Grand Prix de Saint-Cloud 1980 Lester Piggott, en selle sur *Noble Saint* qui, d'évidence, ne nourrissait pas de nobles pensées, s'est fait désarçonner comme un apprenti, en se rendant au départ, sous les yeux goguenards de dix mille spectateurs Yves Saint-Martin a laissé échapper sa cravache à 200 mètres de l'arrivée.

La chute de Piggott n'a pas eu d'autre portée qu'anecdotique repris en main et remonté, *Noble Saint* a montré que, de toute manière, le débat le dépassait. Mais le fait que Saint-Martin ait laissé sa cravache lui échapper des doigts a peut-être tout changé Son partenaire, *Shakapour*, a été classé *dead-heat*, pour la première place, avec *Dunette* Encore que la cravache ne fasse pas toujours courir les chevaux plus vite, on peut *penser que celle qui gisait dans le* gazon de Saint-Cloud lui aurait au moins assuré le « *nez* » d'une victoire exclusive

Hormis cet incident de la cravache perdue, le résultat satisfait l'esprit : *Shakapour* venait d'être second *du Jockey-Club* ; *Dunette* avait, l'an dernier, gagné le Prix de Diane. Certes, elle avait, depuis, couru assez obscurément. Mais son jockey, Claude Doleuze, qui ne cesse, cette saison, d'enchanter les jumelles les plus expertes, explique qu'il s'était agi de courses sans train où elle s'était « *usée sur le moi* » en « *voyant le jour trop tôt* » Dimanche, au contraire, *Policeman* ayant pris la tête à 1 000 mètres de l'arrivée toute la course accéléra, et *Dunette* fut beaucoup plus à son aise

La performance de *Policeman*, précisément, ajoute au crédit qu'il convient d'accorder au résultat : le gagnant *du Jockey-Club*, peut-être un peu présomptueux en changeant de rythme si loin du poteau (mais, après tout une semblable audace lui avait réussi à Chantilly), a gardé une troisième place relativement méritoire pour lui, en tout cas élogieuse pour les deux lauréats

Le grand perdant de l'affaire a été *Scorpio*, favori, sur le crédit que lui valait sa victoire dans les Hardwicke Stakes. Il a été aussi terne que son compagnon de box, *Northern Baby*, une semaine plus tôt. Décidément, dans son écurie, le charme est rompu. Heureusement, tout un bataillon de « deux *ans* », *achetés à coups de* centaines de milliers de dollars aux Etats-Unis, s'apprête à y prendre la relève des idoles brisées.

Dilemme, au retour aux balances La Société sportive et de la municipalité de Saint-Cloud avaient prévu *soupière en argent (massif) et* vase de Sèvres pour le propriétaire du vainqueur, mais, évidemment, à un seul exemplaire. Jadis, dans de tels cas, les deux chevaux ex aequo recouraient sur le champ (et sur le même parcours), avec le trophée pour enjeu Cette fois, la Société, généreuse, a décidé de commander une seconde soupière La ville, plus parcimonieuse (son maire, qui la représentait, M Fourcade, est, il est vrai, un ancien ministre du budget), a fait tirer le vase de Sèvres au sort, à pile ou face, entre l'Aga Khan, propriétaire de *Shakapour*, et la propriétaire américaine de *Dunette*, Mrs Harry Love. C'est celle-ci qui a gagné.

Remous dans Landerneau. Le *major Tinsley, propriétaire de Policeman*, qui est aussi éleveur et vend certains de ses poulains, intente une action en justice contre l'Agence française de vente du pur-sang. Motif : cette société, qu'il avait chargée de vendre un produit de son élevage, a, selon lui, retenu d'autorité 10 % du prix pour les donner à un intermédiaire. Si le dossier va jusqu'au poteau, c'est-à-dire jusqu'au prétoire, l'audience vaudra son poids de lessive.

Mais ce n'est pas le temps de laver le linge sale. Sous une apparence de prospérité, en tout cas de stabilité, la situation des courses est foncièrement mauvaise. Les effectifs des propriétaires, par conséquent des chevaux, fondent 27 % de poulinières, donc, *grosso modo*, de naissances, en moins en quatre ans Des courses de chevaux sans chevaux : voilà le risque, demain Déjà, les courses de galop ne pourraient plus être quotidiennes sans quelques grandes écuries internationales qui *ont planté* la tente — mais pas profondément en sol — en France

LOUIS DENIEL.

BIBLIOGRAPHIE

L'épopée du Languedoc-Roussillon

CHACUN son 18 juin... Pour *M. Pierre Racine*, la date à marquer d'une pierre blanche, c'est, sans conteste, le 18 juin 1963, puisque, ce jour-là, a été créée la Mission interministérielle pour l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon. Conseiller d'Etat, ancien directeur du cabinet de M Michel Debré, lorsqu'il était premier ministre, M. Racine a été, le même jour, nommé président de la Mission et il le demeure aujourd'hui. Il y a dix-sept ans « *commençait pour moi une extraordinaire aventure, chargée d'inconnu et de risques...* ».

C'est cette aventure qu'il raconte dans le livre intitulé *Mission impossible ?* Un livre tout au long duquel on constatera qu'un haut fonctionnaire peut se départir de la tenace réputation de « technocrate » pour rechercher méthodiquement le contact, le dialogue, la coopération avec les élus Démarche très délicate, puisque « *le Languedoc-Roussillon, une fois la guerre d'Algérie terminée, s'est, à quelques exceptions près, campé dans l'opposition, attendant un retour des choses qui n'est pas venu* », ce qui fait qu'aujourd'hui « *cette région est presque viscéralement hostile à la V[e] République* ».

Pierre Racine n'a pas été seulement un gestionnaire avisé des deniers publics et un inventeur de procédures astucieuses pour juguler la spéculation foncière (dès la vente des terrains, tout acquéreur est tenu de construire dans les trois ans, faute de quoi il est déchu, et la vente se trouve annulée : cette clause a joué plusieurs fois effectivement). Il apparaît, au long de son itinéraire, comme un observateur sagace des événements (le voyage du général de Gaulle en Languedoc en octobre 1967) et des tendances actuelles de la civilisation des loisirs.

Pour lancer la station du Barcarès, Pierre Racine écrit à Picasso et lui demande son « illustre patronage ». Avec des architectes réputés il imprime à La Grande-Motte, ou à Cap-d'Agde, une allure architecturale « révolutionnaire » que certains trouveront incongrue, destructive Jean Balladur, le père de La Grande-Motte, justifie ainsi ses pyramides, qui ont le mérite de « créer le site » : « *Il s'agissait ici d'un poste avancé de la terre au milieu des eaux. Il fallait ici poursuivre l'œuvre et dresser la ville comme « un monticule » qui renvoie aux Cévennes lointaines C'est donc en cherchant à silhouetter par le dessin ce « monticule » que je fus, peu à peu, conduit à la forme pyramidale des immeubles.* »

La Mission vient d'être reconduite jusqu'à fin 1982, car il reste encore d'importants investissements à lancer Après? Après, il faudra trouver une structure, plus décentralisée, plus souple et penser davantage à la gestion qu'aux équipements.

Pour l'heure Pierre Racine tire les premiers enseignements de son expérience : « *Une immense opération d'aménagement touristique peut être réalisée dans l'ordre et l'harmonie des constructions, sans aucune concession à la spéculation foncière ni compromis avec des intérêts illégitimes, dans le respect absolu de l'environnement. Elle donne même l'occasion d'arrêter la lente et inexorable dégradation qu'entraîne la négligence des hommes et de restaurer la nature* ». Sur ce dernier point — sûrement — tous les Languedociens et les Catalans ne partagent pas l'inébranlable conviction de Pierre Racine.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

★ *Mission impossible ? L'aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon*, par Pierre Racine. Imprimerie du *Midi libre* à Montpellier. Diffusion Hachette. Prix approximatif : *62 F*.

Au-delà de Bangkok

LES éditions Hachette viennent de publier un nouvel album *dans la collection* « Voir » : la Thaïlande. Son auteur, Christine Routier-Le Diraison, décrit avec bonheur et sympathie ce pays qui « *reste cette porte étroite à la merci d'un courant d'air violent et imprévisible* ».

L'ouvrage, abondamment illustré de photographies en couleurs, est placé sous le regard du Bouddha car, écrit l'auteur, « *il serait vain de tenter d'échapper à la fascination de ce tête-à-tête* ». A cet égard, la crise des vocations n'est pas encore de mise en Thaïlande où 10 % de la population masculine vivent dans les monastères...

Au-delà de Bangkok, « *la trop aimée, la mal aimée* », que beaucoup de touristes se fixent pour unique horizon, cet album évoque l'infinie diversité de la campagne thaï, sur les rives du Mékong ou au cœur des montagnes. « *La vraie nature de l'Asie* »

★ *La Thaïlande*, collection « Voir », Hachette-Réalité, 132 pages, prix environ 120 F

HOTELLERIE

Le George-V redore ses ors

L'HOTEL George-V, l'un des grands palaces parisiens rachetés par la chaîne anglaise Trusthouse Forte, fait peau neuve... en retrouvant ses origines. « *Je veux en faire un palace mondain* », affirme M. Christian Falcucci, directeur général de l'hôtel, qui a entrepris une action tous azimuts pour redonner au George-V son lustre et son bon goût d'antan.

Un architecte et un décorateur *ont mit au point un programme* de rénovation. Les deux cent quatre-vingt-quatorze chambres et cinquante-six appartements de l'hôtel seront rénovés au cours des trois prochaines années. Des doubles fenêtres seront installées, une insonorisation sera *mise en* place. La vidéo sera installée dans les chambres. A l'entrée, les portes à tambour remplaceront les portes vitrées actuelles. Les volumes des salons et salles à manger seront modifiés : le coût *total* de ces travaux *s'élève* à 38 millions de francs.

Une série d'innovations se préparent également : la carte du restaurant sera modifiée : les plats « simples » qu'on pourra voir sur un buffet remplaceront la cuisine trop classique, les menus seront modifiés en fonction *de la saison, des plats régionaux* seront proposés. Une maison du caviar permettra aux Parisiens de venir, moyennant 120 francs, déguster 50 grammes d'œufs d'esturgeon à la sortie du cinéma.

Le George-V, dont la clientèle provenait en particulier des U.S.A. (35 %) et du Moyen-Orient (12 %), veut se reconvertir : « *Les Européens doivent descendre ici*, explique M. Falcucci. *Il y existe un important potentiel de population : 360 millions de personnes. D'autre part, si le palace change, la clientèle doit, elle aussi, changer ses habitudes : le costume et la cravate, une tenue impeccable seront exigés à l'entrée du restaurant.* »

D'un palace pour Américains, le George-V pourra-t-il devenir à nouveau celui du Vieux Monde. — M.-C. R.

En bref

● *Un chèque de voyage en francs français.* — Le chèque de voyage libellé en francs français, dont la création avait été annoncée au début de 1980, a été mis en circulation depuis le 1[er] juillet. Il est émis par la Société française du chèque de voyage (S.F.C.V.) associant la Banque nationale de Paris, le Crédit lyonnais, le Crédit agricole, le Crédit commercial de France et American Express Les chèques sont disponibles en coupures de 100 F, 200 F, 500 F et 1 000 F. Ils sont de même format et même couleur que les Travellers chèques d'American Express. Ils peuvent être remboursés, *en cas de perte ou de* vol, par le réseau international de cette société

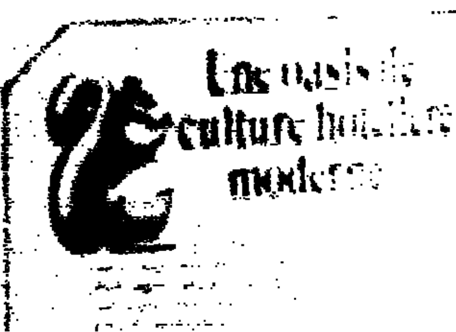
● *Pour connaître la forêt.* — Vingt-six massifs forestiers pourront être parcourus cet été par les amateurs de nature, grâce aux visites guidées organisées par l'office national des forêts Les futaies concernées, les périodes de visites et les centres régionaux pouvant indiquer les lieux et heures de rendez-vous sont publiés sous forme de tableaux.

On peut se le procurer (en joignant un timbre pour la réponse) en écrivant à l'O.N.F., visites guidées 1980, 2, avenue de Saint-Mandé, 75570 Paris Cedex 12, ou en téléphonant à « Allo forêts » : 551.61.71.

Hippisme

La cravache dans le ...

Au-delà de Bangkok



Plaisirs de la table

BRETAGNE

Pêche à pied sur des rivages retrouvés

SUR la Côte de Granit rose, la tornade blanche a vaincu la marée noire Plus tôt qu'on n'osait l'espérer miracle ! Belle occasion de retrouver ce nord de la Bretagne, les plages de l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, du Finistère dont les hôteliers se désolaient.

Bonne occasion aussi pour pratiquer un sport calme autant qu'amusant : la pêche à pied.

Qu'est-ce que la pêche à pied ? M. Gwenn-Aël Bolloré, dans son *Guide du pêcheur à pied et sa cuisine* (Gallimard), nous raconte qu'elle fut, dès le début du paléolithique, la *« plus ancienne et la plus importante activité de l'homme »*. Il lui dut d'exister puisque, sans feu, sans travail de la terre, seuls les fruits et les coquillages lui permirent de subsister sans lutte.

Et sans matériel ou presque ! Dans *Vie et mœurs des mollusques*, le professeur Fischer ne nous dit-il pas que les singes, qui apprécient les huîtres, savent les briser à coups de pierre ?

En somme, si vous passez vos vacances au bord de la mer, si vous êtes assez âgé pour marcher seul et si vous pouvez encore vous passer de canne, vous êtes un pêcheur à pied

Et la Bretagne est plus que tout autre littoral le paradis du pêcheur à pied !

Gwenn-Aël Bolloré distingue quatre grandes catégories de pêche à pied : le ramassage, le vire-cailloux, la pêche de grève, la pêche à l'haveneau. Toutes ont un intérêt, toutes ne doivent pas vous faire oublier cet impératif : ne détruisez pas inutilement. Des dizaines d'espèces sont en voie de disparition sur nos côtes, crustacés et mollusques, du homard aux pouce-pieds. Alors, ne prenez pas des sujets de trop petite taille, arrêtez votre ramassage lorsque votre approvisionnement est suffisant et — mais ici il s'agit simplement de respecter la loi ! — ne vendez pas le résultat de votre pêche. Ne la donnez pas, même, laissez-en pour le plaisir des autres !

1) LE RAMASSAGE

Il n'est pas toujours si facile qu'on l'imagine. Pratiqué par les marées les plus faibles, sur les côtes rocheuses, il vous permettra de trouver :

● *Les berniques* (ou bernicles), dont le nom vient du breton « brennik », évoquant le casque des Gaulois, le brenn. Vous les découvrirez collées au rocher, sous les algues. D'un coup de tournevis vous les prendrez à l'improviste, sinon elles s'y attachent avec une force incroyable. Gobez-les crues, grillées, en sauce, en soupe (mais elles sont de chair très ferme) ;

● *Les bigorneaux.* — Vous les trouverez à marée basse dans les algues des roches et les herbiers (méfiez-vous de ceux pris dans l'eau sale des ports). Noirs ou gris (deux espèces), il faut les cuire au court-bouillon, très aromatisé de vin blanc. Se mangent ainsi tièdes, en amuse-gueule où, extraits de leur coquille, en omelette, en salade, avec des œufs brouillés, etc. ;

● *Les moules.* — Sur les roches des côtes sauvages, encore ruisselantes de la marée se retirant. D'un mouvement tournant du poignet arrachez la moule (certains préfèrent user d'une fourchette), mais veillez à respecter les touffes du naissain. Ces moules sauvages sont maigres mais de haut goût. Gobez-les au naturel ou préparez-les comme les moules de bouchot ;

● *Les pouce-pieds.* — Ce tube de parchemin gris-noir, rose à la base, est un crustacé. Il vit en colonies, souvent au milieu des moules. Ici aussi un tournevis servira de levier pour les arracher. Cuits au court-bouillon de vin blanc, ils se mangent, épluchés, en vinaigrette ;

● *Le casse-pierre.* — Pousse en touffe épaisse d'un beau vert tendre, dans les fissures des rochers, mouillés d'embruns. Forme un excellent condiment traité comme des cornichons.

2) LE VIRE-CAILLOU

Pêche plus passionnante et sportive, se pratiquant au retrait des eaux, par grande marée, sous les rochers. M. Gwenn-Aël Bolloré conseille de commencer une heure avant l'étale, suivant le reflux de très près (il ne faut pas hésiter à se mouiller les pieds !). Avoir un bon couteau et un long crochet de fer. Notez encore que plus les pierres sont grosses, plus vous risquez de belles prises. Et qu'enfin il faut toujours, ensuite, retourner la pierre de façon à ce que la face sur le sol y demeure. Vous risquez ainsi de trouver des congres, même des homards et bien entendu :

● *Des ormeaux.* — Adhère aux roches et doit être pris « en force » et par surprise (en voie de disparition, ne « décrochez » que des individus dépassant les 6 centimètres). De goût fin mais coriace, il faut, une fois sorti de sa coquille, ébarbé et lavé, l'envelopper d'un linge et le frapper de coups de marteau. Se mange en steaks, frit, en sauce américaine ou bordelaise.

● *Des crabes.* — Ils sont nombreux, du crabe anglais (rapide à s'échapper) aux araignées de mer (dans les herbiers, la vase, sur les galets, sachant admirablement se camoufler).

3) LES PECHES DE GREVE

Sur le sable ou dans les herbiers.

● *Les bivalves.* — Il en existe plus de 200 variétés. A marée basse ces coquillages se dissimulent sous le sable mais une marque, en forme d'entonnoir, quelquefois deux petits trous, indique qu' *« il (ou elle) est là » !* Ne reste plus qu'à creuser, à la main. Vous ramènerez ainsi des clams, de spraires, des coques, des lavignons, des palourdes Mais il faut aussi compter avec la pétoncle (sorte de petite saint-jacques se fixant aux rochers, dans les herbiers), des bernard-l'hermite (sur les roches et les fonds sablonneux), des buccins (mais seulement par grande marée), voire des saint-jacques (difficiles à découvrir parce qu'ensablées ou enfouies dans les herbiers), des crabes (étrilles et tourteaux). Et notez que pour n'être pas pincés il faut saisir le dos de la carapace entre pouce et index au niveau des pattes arrière de l'animal...

4) LA PECHE A L'HAVENEAU

Elle peut se diviser en deux genres. Avec un haveneau carré en herbiers et sur le sable, avec un haveneau rond dans les roches.

Dans les rochers : les bouquets, des crabes, des petits poissons (lançons et soles de roches par exemple et dont vous ferez une soupe).

Sur les sables : les crevettes grises.

Et puis aussi, sur le sable :

● *Les couteaux.* — Ce bivalve, long de 12 à 15 centimètres, s'enfonce dans le sable très profondément. Ses traces repérées, vous le prendrez suivant des « trucs » aussi amusants l'un que l'autre :

— Au gros sel (une poignée de gros sel dans l'entonnoir fait mettre au mollusque son nez dehors et hop !) ;

— A la baleine de parapluie (enfoncée verticalement et dont le crochet doit ramener le mollusque) ;

— A la bêche (mais il faut creuser vite à mesure que l'animal s'enfonce, vite aussi) ;

— A la main (mais il faut faire plus vite encore !).

Alors, bonne pêche et bonnes vacances ! —

LA REYNIERE.

La bouteille du mois

CHATEAU-CARSIN 1978

Premières côtes de Bordeaux ! Une longue bande de terrain de 60 kilomètres sur 4 à 6 kilomètres de largeur, en général argilo-calcaire, produit les vins de cette appellation. Des blancs très remarquables. Des rouges moins estimés. En vérité, répétant avec les Hydropathes de la Belle Epoque que « le vin est un liquide rouge, sauf le matin lorsqu'il est blanc », je me demande pourquoi ces rouges qui peuvent être généreux, toujours francs de goût, fermes et nerveux n'ont pas la même renommée.

Ainsi, tenez, le château carsin, sur la commune de Rions et dont le propriétaire est M. J. Guillot de Suduiraut, nom fort connu en Bordelais puisqu'il orne aussi les étiquettes du château magence.

Ces rouges, donc, selon le professeur J.-R. Roger, acquièrent finesse et bouquet en vieillissant. Pour moi, le 78 (grande année probable, particulièrement en rouge, assure la Compagnie des courtiers-jurés-piqueurs de vins de Paris) m'a paru actuellement parfait et d'un bouquet suffisant pour, réchauffé en bouche (car, je vous en prie, faites-le-vous servir à 15° maximum !), faire merveille sur le homard à la nage et le beau plateau de fromages de la Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse, où je l'ai trouvé, à la carte, au prix très honnête de 38 F la bouteille.

L. R.

Moto

La dernière trail-bike

Le marché des petites cylindrées de 80 à 250 centimètres cubes se développe principalement avec des motos de type « trail-bike » aussi à l'aise en ville que sur les chemins de terre. La hausse des prix et particulièrement celle de l'énergie favorise l'expansion du marché de ces petites machines réservées jusqu'ici à la clientèle sportive. Honda ajoute aujourd'hui à sa gamme un nouveau modèle qui devrait satisfaire une clientèle prudente.

La Honda CB 250 RS est une moto ville-route qui possède les qualités essentielles d'un véhicule avant tout utilitaire mais avec lequel on peut aussi se faire plaisir.

Reprenant le moteur de la 250 XLS célèbre pour sa fiabilité et ses performances, Honda a ramené la cylindrée à 238 centimètres cubes lui permettant de bénéficier de la T.V.A. à 17,60 % seulement au lieu des 33 %. Le fait est d'autant plus important que cette nouvelle cylindrée conserve des performances remarquables dans toutes les conditions. Les dimensions, la souplesse et le couple du moteur, la finition toujours excellente chez Honda et surtout la consommation devraient satisfaire la plupart des motards et peut-être même élargir encore le marché à une nouvelle clientèle qui trouvera dans ce modèle sa première moto.

PHILIPPE JAMBERT.

★ Disponible dès maintenant, la CB 250 RS est proposée à 8 650 F Poids : 140 kilos. Vitesse : 140 kilomètres à l'heure. A noter aussi une version « tout terrain » : XL 250 S (cylindrée réelle : 238 cc). Prix : 8 400 F.

Un nouveau « cyclo »

Avec la nouvelle réglementation des permis de conduire en matière de deux roues à moteur, les jeunes de quatorze à seize ans ne peuvent disposer que de cyclomoteurs de 50 cm3 ne comportant pas de boîte de vitesses, ne dépassant pas 45 km-h, et munis de pédales. Le choix est donc limité mais, pour une fois, une société française vient de faire preuve d'imagination.

Le Motobécane 50 EV est un cyclomoteur au sens législatif, mais c'est aussi une petite moto d'« enduro » dans sa conception et dans sa forme Elle utilise les mêmes techniques, telles que le cadre rigide en tubes d'acier soudés, des suspensions hydrauliques, un guidon renforcé, des larges garde-boue en plastique incassables, un phare de grand diamètre, un réservoir de grande capacité et un amortisseur arrière de type « Cantilever ».

Conçu pour les quatorze-seize ans qui désirent s'aventurer sur les chemins de terre, le Motobécane EV (E pour enduro, V pour variateur) sera leur première machine pour s'initier à cette discipline très athlétique et éprouvante qu'est l'enduro.

Ce nouveau cyclomoteur est la preuve qu'il existe encore en France des techniciens capables de réfléchir et de concevoir des produits adaptés au marché, et compétitifs également puisque le 50 EV coûtera seulement 3 500 F Un prix raisonnable face à la concurrence Le 50 EV sera disponible dès le mois de septembre 1980.

Ph. J.

Avion - moto

Depuis le 21 mai, date à partir de laquelle Montréal a été desservie par les vols Air France-Vacances, les motards peuvent découvrir les grands espaces canadiens grâce au lancement de la formule « Avion-Moto » sur Montréal. Cette formule originale, déjà en vigueur sur la ligne Paris-New-York permet de réduire au maximum les formalités de transport et de douane, de bénéficier d'un tarif forfaitaire comprenant le prix du passage aérien sur vol Air France-Vacances et le prix du transport de la moto. A titre d'exemple deux passagers et une moto (d'un poids maximal de 350 kilos) paieront 4 500 F par personne, du 21 mai au 14 juin, pour effectuer l'aller et retour Paris-Montréal.

« Avion-Moto » permet de voyager avec sa moto embarquée sur le même avion que les passagers, à condition d'effectuer la livraison du véhicule au service fret d'Air France, à Orly, au plus tard à 8 heures le matin même du départ. La moto est disponible dès l'arrivée du vol à destination. Air France édite un petit guide *Avion-Moto*, qui donne tous les conseils pratiques pour le bon déroulement du voyage.

Philatélie

N° 1645

ANDORRE : Championnats du monde de cyclisme.

Les « Campionats del Mon de ciclisme » seront soulignés par l'émission d'un timbre-poste commémoratif comme il fut prévu sur le programme de l'année (*le Monde* du 22 décembre 1979). Vente générale le 1er septembre (7e/80).



1,30 F, violet, rose violacé et brun.

Format 22 x 36 mm. Dessiné et gravé pour la taille-douce par Claude Haley. Imprimé dans les Ateliers du Timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 30 août, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « P. J. »:

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 17630 La Flotte-en-Ré (mairie), le 9 août. — Manifestation consacrée à Meilhan.

⊙ 66100 Amélie-les-Bains - Palalda, (mairie), les 9 et 10 août. — Trente-huitième Festival folklorique.

⊙ 34300 Agde (M.J.C.), les 11 et 12 août. — Exposition philatélique

⊙ 88370 Plombières - les - Bains (gare), les 15 et 16 août. — Centenaire de la gare.

⊙ 87500 Saint-Yriex-la-Perche, le 24 août. — 14e centenaire de la ville.

⊙ 60200 Compiègne (Caisse d'Epargne, 32, rue d'Austerlitz), du 25 août au 5 septembre. — Championnat d'Europe de tir à l'arc.

⊙ 86100 Châtellerault, du 4 au 15 septembre. — Foire (cachet petit format).

⊙ 59400 Cambrai (Foire-Expos), du 5 au 15 septembre. — Quinzième Festival européen de la bêtise.

⊙ 67000 Strasbourg, du 4 au 15 septembre. — Foire européenne.

⊙ 33300 Bordeaux-Lac (Palais des congrès), le 6 septembre. — Troisième congrès national de l'apiculture française.

⊙ 75015 Paris (parc des Expositions, porte de Versailles, palais sud), du 6 au 9 septembre. — Semaine internationale du cuir.

⊙ 59500 Douai, du 6 au 15 septembre. — Foire-Exposition.

⊙ 16200 Jarnac (hôtel de ville), les 12 et 13 septembre. — Vingtième anniversaire du jumelage avec la ville de Dalkeith (Ecosse).

⊙ 02000 Laon (hôtel de ville), les 13 et 14 septembre. — Année du patrimoine.

⊙ 95270 Viarmes (salle des sports), les 13 et 14 septembre. — Vingtième anniversaire du jumelage avec la ville de Morcote (Suisse)

⊙ Méru (Maison des jeunes, 1, rue Pasteur), les 13 et 14 septembre. — Cinquantième anniversaire de la traversée de l'Atlantique nord.

⊙ 25000 Besançon - Planoise (parc des Expos et Congrès) du 13 au 21 septembre. — Onzième Salon comtois des antiquaires.

⊙ 45100 Orléans-la Source (parc floral), le 14 septembre. — Salon national de la rose

⊙ 73100 Aix-les-Bains (palais de Savoie), les 20 et 21 septembre. — Huitième congrès régional du Groupement philatélique savoisien.

Les guichets philatéliques de la régie des postes belges

Il est porté à la connaissance des philatélistes que, en sus des bureaux d'Antwerpen 1, de Bruxelles 1, Gent 1, Liège 1 et Namur 2, dans lesquels existe déjà ce service à la clientèle philatélique, un guichet des collectionneurs fonctionne à titre expérimental depuis le 2 mai 1980 dans les bureaux de poste d'Aalst 1, Arlon 1, Brugge 7, Dinant 1, Genk 1, Hasselt 1, Kortrijk 1, la Louvière 1, Leuven 1, Mechelen 2, Mons 1, Mouscron 1, Nivelles 1, Oostende 1, Roeselare 1, Sint-Niklaas 1, Tournai 1 et Verviers 1.

Ces guichets sont à même de débiter tous les timbres-poste valables pour l'affranchissement des objets de correspondance, ainsi que les valeurs postales ordinaires revêtues du monogramme « B » De même, ils répondent, sur-le-champ, aux demandes d'oblitération de vignettes apposées ou non sur des objets de correspondance, à l'exception des valeurs avec monogramme « B » ou préoblitérées.

Les bureaux d'Antwerpen 1, de Bruxelles 1, Charleroi 1, Gent 1, Hasselt 1, Kortrijk 1, Liège 1, Namur 2 et Oostende 1 disposent, pour l'oblitération de ces valeurs, d'un timbre à date particulier avec signe recognitif Quant aux autres offices, ils utilisent, jusqu'à nouvel ordre, le timbre à date ordinaire du bureau.

EN BREF...

● ALGERIE. — *Jeux olympiques de Moscou, 0,50 D et 1,40 D. (26-6-80).*

● BELGIQUE. — *150e anniversaire de l'Indépendance, une série de treize cartes postales spéciales (entiers) « Lion héraldique » nouveau type, à 6,50 F. Chaque carte (tirée à 150 000 exemplaires) reproduit les armoiries d'une province. Présentées en pochette et vendues à 100 F, soit avec une surtaxe de 15,50 F. (2-6-80.)*

● CANADA. — *Un timbre pour le passe-temps le plus populaire, le jardinage, 17 cents et une figurine postale pour la réadaptation des handicapés, 17 cents. (29-5-80).*

● ESPAGNE — *Coupe du monde de football, « Espagne 82 », 8 et 19 pesetas. (23-5-80.)*

● HONGRIE. — *Vol spatial des cosmonautes soviétiques et hongrois, 5 forint (26-5-80).*

● MALI. — *« Jules Verne, 1905-1980 » (P.A.), « le Tour du monde en quatre-vingts jours » (ancien), 100 F et (moderne) 100 F, « De la Terre à la Lune » (ancien), 150 F et (moderne) 150 F. Formats triangulaires, 36×36 :2. Maquettes et gravures de Pierre Forget. Taille-douce, Périgueux. (30-6-80.)*

● PAYS-BAS. — *« Sixième olympiade de Bridge », à Valkenburg, 50 c., et « Sixièmes Jeux olympiques pour handicapés », 60 + 25 c. (3-6-80.)*

● SUEDE. — *Nouvelles valeurs d'usage courant en raison de la hausse des tarifs postaux, 1,50 Kr, en rouleaux et en carnets de 10 et 2Kr, en rouleaux. Portrait du roi Carl XVI Göustaf, gravé par Czeslaw Slania. (16-6-80).*

● TRANSKEI. — *Série « oiseaux », 5, 10, 15 et 20 cents. (30-7-80.)*

● VENDA. — *Culture et récolte de la banane, 5, 10, 15 et 20 cents. (13-8-80.)*

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 873

COMME UN CIEL CORSE

(Tournoi de Bad-Kissingen, 1980)
Blancs : A. KARPOV
Noirs : R. HUBNER
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	19. a×b4	D×b4
2. Cf3	d6	20. Fg5!	D×b2 (h)
3. d4	ç×d4	21. Td3! (i)	D×ç2
4. C×d4	Cf6	22. Fd1!	Db2
5. Cç3	a6	23. F×f6! (j)	F×f6
6. Fé2 (a)	é6	24. T×d6	Fb5! (k)
7. 0-0	Fé7	25. Tf2! (l)	Dç1
8. f4	0-0	26. T×f6	
9. Rh1	Cç6		Ta-ç8 (m)
10. Fé3	Fd7 (b)	27. Tç2!	Da1 (n)
11. Dé1 (ç)	C×d4	28. f×g6!	h×g6 (o)
12. F×d4	Fç6	29. Td6 (p)	Tç7
13. Dg3 (d)	b5	30. D×é5	Tf-ç8 (q)
14. a3	g6 (é)	31. Dd5!! (r)	Rg7
15. Ff3	Dd7	32. Dd4+	Rh7
16. Ta-d1	Db7	33. C×b5!	
17. f5! (f)	é5		Abandon (s).
18. Fé3	b4 (g)		

NOTES

a) D'autres répliques sont possibles : 6. g4 ; 6. Fé3 ; 6. f4 ; 6. Fd3 ; 6. Fç4 ; 6. g3.

b) On remarquera que, dans cette formation bien connue du « système de Scheveningue », les Noirs renoncent à la défense usuelle Dç7 pour *accélérer le développement de leur aile - D.*

ç) Manœuvre thématique de passage de la D sur l'aile - R. Dans une partie Jansa-Polugaievsky (*Skara, 1980*), *la suite fut 11. a4,* Tç8 ; 12. Dé1, Cb4 ; 13. Dg3, T×ç3! ; 14. b×ç3, C×é4 ; 15. Dé1, Cd5 ; 16. Ff3, Cd×ç3 ; 17. Cé2, Ff6 ; 18. *Fd4, F×d4 ; 19. C×d4, f5 et les* Noirs démontrèrent facilement la correction de leur sacrifice de qualité, idée aujourd'hui entrée dans les mœurs de la Sicilienne. Contre Ermenkov, Portisch, au cours du même tournoi, ne le laissa pas échapper après 1. é4, ç5 ; 2. Cf3, d6 ; 3. d4, ç×d4 ; 4. C×d4, Cf6 ; 5. Cç3, a6 ; 6. Fç4, é6 ; 7. a3, Fé7 ; 8. Fé2, 0-0 ; 9. f4, b5 ; 10. f5, é5 ; 11. Cd-é2, Fb7 ; 12. Cg3, Cb-d7 ; 13. Fg5, Tç8 ; 14. 0-0, T×ç3! Cette belle idée fut couronnée de succès : 15. b×ç3, C×é4 ; 16. C×é4, F×é4 ; 17. F×é7, D×é7 ; 18. ç4, Tç8 ; 19. Dé2, Cf6 ; 20. Ta-ç1, b5! ; 21. ç×b5, a×b5 ; 22. D×b5, Da7+ ; 23. Rh1, h4 ; 24. Db3, Cg4 ; 25. h3, Cé3 : 26. Tg1, C×f5 ; 27. Rh2, d5 ; 28. ç4, Tb8 ; 29. Dç3, Df2 ; 30. D×é5, Tb2! ; 31. ç × d5, D × g2 +!! ; 32. T × g2. T×g2+ ; 33. Rh1, Cg3+ ; 34. abandon.

d) Défense indirecte du pion é4.

e) Cet affaiblissement du roque n'était pas encore nécessaire. 14..., Dd7 était à considérer.

f) Le champion du monde prend immédiatement l'initiative sans perdre un temps à défendre le pion é4, la variante 17..., C×é4 ; 18. F×é4, F×é4 ; 19. f6!, Fd8 ; 20. Dh4 étant *décisive.*

g) Il en est de même sur 18..., C×é4 ; 19. C×é4, F×é4 ; 20. f6!

h) Et toujours sur 20..., C×é4 ; 21. C×é4, F×é4 ; 22. F×é7.

i) Menace 22. Tb1! et force l'acceptation du second sacrifice de pion.

j) De la précision avant tout. Si 23. Dh4, C×é4 ; 24. F×é7, C×ç3 ; 25. Tg3, C×d1 ; 26. Ff5, Dé2!.

k) Si 24..., Fh4 ; 25. D×h4, D×ç3 ; 26. Dh6!, Dç4 ; 27. Tg1, f6 ; 28. f×g6, h×g6 ; 20. T×g6!

l) Et non 25. C×b5, D×b5 attaquant la Tf1.

m) Les Noirs vont-ils récupérer leur pièce ?

n) Si 27..., T×ç3 ; 28. T×ç1, T×ç1 (ou 28..., T×g3 ; 29. h×g3) ; 29. Td6.

o) Avec la somptueuse variante-écho si 28... T×ç3 ; 29. g×f7+, Rh8 ; 30. D×é5!, Té3 ; 31. D×a1, Té1+ ; 32. Tf1+ ou 30..., Ta3 ; 31. Tb2!!.

p) Tout est clair. Les Blancs ont un C de plus.

q) Nouvelle défense qui menace le Cç3.

r) Karpov a *toujours* le dernier mot. Si 31..., T×ç3 ; 32. T×g6+, Rh7 ; 33. Dh5 mat ou 32.., Rf8 ; 33. Dd6+, Ré8 ; 34. Tg8 mat.

s) Comme au billard, les boules restent *groupées* ; si 33..., D×d4 ; 34. C×d4, T×ç2 ; 35. C×ç2. Lumineuse clarté de ce jeu.

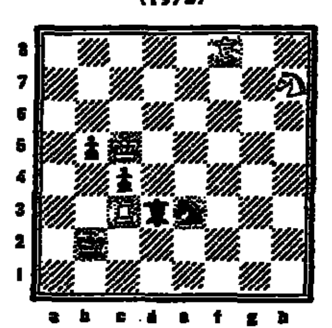
SOLUTION DE L'ETUDE N° 872
E. Asaba, 1980.

(Blancs : Ra8, Th6, Fg3, Ch8, Pd6 et f3.)
(Noirs : Rg7, Td7 et g6, Pb5 et f5.)
1. Th7+!, R×g8 ; 2. C×g6, T×d6 ; 3. Th8+, Rg7 ; 4. Cé5, b5+ ; 5. Ra5!, f6 ; 6. Th6!, Td5 ; 7. Cg4, f5 ; 8. Th5! (et non 8. Th7+?, Rg6 ; 9. Td7, T×d7 ; 10. Cé5+, Rg5 ; 11. C×d7, Rf4 nulle). Rg6 ; 9. f4!, b4+ ; 10. Ra4, b3 ; 11. Tg5+ et 12. R×b3 avec gain des Blancs.

● Le cinquante-quatrième championnat de France d'échecs aura lieu dans le hall des sports de l'Ile de Puteaux (près de la piscine d'été), du 20 au 31 août 1980.

Le tournoi open, qui regroupera plus de cinq cents participants, est ouvert aux joueurs de tous niveaux. S'adresser au comité d'organisation du championnat de France des échecs, hôtel de ville, 92800 Puteaux. Tél. : 776.44.44. (Participation à la compétition : seniors, 90 francs ; juniors, 50 francs.)

ÉTUDE
A. ROYCROFT
(1975)



BLANCS (4) : Rç5, Tç3, Ff8, Ch7.
NOIRS (5) : Rb2, Fd3, Cé3, Pb5 et ç4.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 870

LA DÉFENSE EN DEUX TEMPS

Une levée de chute vulnérable (200) procure en général un top en tournoi par paires lorsqu'il n'y a pas de manche dans la ligne du camp défensif. Ce fut le cas dans cette donne où vous jouerez le flanc en Est.

♠ R V 9
♥ D 5 4
♦ 6 4 3
♣ D 6 5 3

♠ 10 8 7 6
♥ 10 2
♦ R 7 5
♣ R V 10 8

N / O E / S

♠ 5 4 3 2
♥ A R V 8 6
♦ A
♣ 7 4 2

♠ A D
♥ 9 7 3
♦ D V 10 9 8 2
♣ A 9

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Hackett	X...	Reipl.	Y...
—	passe	1 ♥	2 ♦
contre	passe	passe	passe

Ouest a entamé le 10 de cœur second et a défaussé le 7 de pique sur le troisième coup de cœur. *Comment Reiplinger, en Est, a-t-il ensuite joué pour faire chuter* d'une levée DEUX CARREAUX ?

Réponse :

Avec quelle main Sud a-t-il pu dire, vulnérable, « 2 ♦ » ? Normalement, il a six carreaux, mais *Ouest doit alors avoir un gros honneur troisième* pour son contre. Avec trois cœurs et deux atouts, la défense doit trouver une autre levée pour la chute. Or Sud a certainement l'as de pique et l'as de trèfle, et il faut donc espérer que Ouest ait le roi de trèfle.

Le premier réflexe, après le troisième cœur, est de contre-attaquer *trèfle.* Mais, attention, Sud, qui a en principe neuf cartes rouges (trois cœurs et six carreaux), n'a que quatre cartes à pique et à trèfle. Il mettra l'as *de trèfle* et *il défaussera* son second trèfle sur le troisième pique du mort (en faisant au besoin l'impasse à la dame s'il n'a pas cette carte)...

Alors, comment faire chuter si Ouest n'a pas deux levées sûres à l'atout ?

Voici le déroulement du coup : après avoir coupé le quatrième cœur avec le 8 de carreau, Sud a joué un gros carreau pris par l'as sec. Est se rendit compte alors que Ouest n'avait plus que deux piques et qu'il avait le roi de trèfle. Or, s'il continuait cœur au lieu de trèfle, Sud aurait la reprise de main de l'as de trèfle pour faire tomber, au moment voulu, le dernier atout d'Ouest. Après l'as de carreau, *Reiplinger a donc contre-attaqué le 7 de trèfle* pris par l'as. Sud a joué l'as de pique, puis la dame de pique prise par le roi de pique et, enfin, le valet de pique, sur lequel il a jeté le 9 de trèfle. *Mais Ouest a coupé* pour la chute.

INDISPENSABLE RECONSTITUTION

Savoir imaginer les distributions adverses est souvent indispensable. Ainsi, dans la donne suivante jouée au Golfer's Club, le chelem aurait réussi si le déclarant avait pensé que Ouest avait la coupe d'entrée à carreau.

♠ —
♥ A 7 6 5
♦ A 10 4
♣ V 9 8 7 3 2

♠ V 10 9 7 5 3
♥ 9 8
♦ —
♣ R D 10 6 4

N / O E / S

♠ D 6 2
♥ 10
♦ R V 9 8 7 5 3 2
♣ A

♠ A R 8 4
♥ R D V 4 3 2
♦ D 6
♣ 5

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	4 ♦	4 ♥
passe	6 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé le valet de *pique pour le 2 d'Est, comment Sud aurait-il dû jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 4 ♦ » n'est pas très classique. En effet, un tel barrage indique une couleur de huit ou neuf cartes, mais sans as à côté ni soutien dans une majeure. Sur « 4 ♦ », l'enchère de « 4 ♥ » est normale ainsi que celle de « 6 ♥ », car Nord (Reichenbach) a estimé peu probable que Sud ait deux trèfles perdants.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 89

GRENOBLE RÉCIDIVE

FINALE DE L'INTERCLUBS, CINQUIEME MATCH. GRENOBLE (*). 15 JUIN 1980.

(*) Tournois mardi, mercredi et vendredi. Tél. : 87-55-06.

La finale de l'Interclubs 1980, jouée à Lyon, les 14 et 15 juin, a vu comme en 1979 la victoire de l'équipe de Grenoble 1, forte de ses trois premières séries (Nino n° 6 ; Mollard n° 8 ; Dellac n° 13), victoire acquise non sans mal : les gagnants ont en effet perdu leur deuxième match devant Lyon (Bohé, Robert, Lewandowski). L'esprit de camaraderie et le suspense qui caractérisent *l'Interclubs lui procurent* un succès grandissant. Deux points de son règlement sont sans doute à revoir : il est choquant qu'une équipe comme l'Etoile 1 de Paris ait été éliminée en gagnant tous ses matches ; ensuite, il faut valoriser l'épreuve en lui donnant, comme l'an passé, une incidence sur le classement national. En 1981, son intérêt sera sans doute encore accru par l'entrée en lice d'une équipe aux dents longues : le P.L.M. de Paris avec Labbé, Pialat et Kourotchkine.

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I (« le Petit Larousse illustré ») de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	H T E R F M E			
2	— C R A I I E S	FERME (a)	H 4	26
3	A U U H E T Z	ACIERIES (b)	5 E	90
4	U U + L R W M I	HATEZ	4 K	63
5	W U + N E R A ?	LIMEUR	N 1	18
6	— A A B C O N S	WHAR (F)	4 A	53
7	O O A R D S S	CACABONS (c)	F 5	68
8	O R + O A A L E	ADOSSA	8 A	24
9	O A + Q U O I L	BOREAL	9 F	20
10	O O + I I M T E	LAQUAI	J 8	29
11	O O + V E L T N	LIMITE	8 J	29
12	E E U U P Y T	VOLONTE	14 E	80
13	P U T U E + T ?	DEY	B 8	33
14	T U + N E E O D	(T) IPULE (d)	1 J	30
15	E E + V S U B G	TONDU	15 A	29
16	B G + R L A E E	UVEES	15 K	38
17	J E I K D G T	ALBERGE (e)	2 D	72
18	J I D G + N N S	TEK	1 B	43
19	S G + F U I N E	DJINNS	12 A	32
20	U S + P X	FEIGNE	N 10	36
21	P U	SIX	O 11	24
22	U	PLAQUAIT	J 7	17
23		*UN*	E 11	8
			TOTAL	862

Résultats : 1. Grenoble I ; 2. Etoile de Paris III ; 3. Lyon P.L.M. ; 4. Malvan - Monaco ; 5. Villeneuve-le-Roi ; 6. Freyming-Merlebach.

NOTES

(a) THERMES est toujours au pluriel.
(b) SCIERAI, 9 H 73.
(c) *Crier, pour une perdrix.*
(d) Grand moustique.
(e) Sorte de pêche.

Résultats finals : 1. Nino, 855 ; 2. Lahmi, 848 ; 3. Dellac, 846.

PENTASCRABBLE N° 89 de J.-H. MURACCIOLE

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.
AACELPR - AEHIRS? - EEGINOS - AAAGNTY - ECHLOT?

SOLUTION PROPOSEE : 605 pts.

Solution du problème n° 87. — POTACHE ou PATOCHE, H 3, 80 - CAISSON, G 9, 70 - HYDRATA (I) 5 C, 90 - BRAQUEN (T), 15 A, 266 - TAUPIER, K 5, 128 - TOTAL : 634.

Dix-neuf lecteurs ont trouvé cette solution. Douze ont trouvé une élégante contre-solution à 600 points comportant deux neuf lettres : POTACHE, H 8, 84 - CASIONS, I 9, 86 - HA (M) ADRYAS (singe), 11 A, 92 - QUEBRA (C) HO (arbre), 13 A, 90 - *PARTHIQUE* (T 77), A 7, 248.

Vingt-quatre lecteurs ont trouvé d'autres solutions inférieures. Après tirage au sort, gagnent un Bescherelle 1980 :

M. Duguet (Illkirch Graffenstaden), auteur du problème.

Mignot (Paris), Chaupitre (Toulouse), Soucheyre (Lons-le-Saunier), Nicolas (Nice), Rébé (Cabestany), Waleau (Verdun), Domergue (Saint-Auban), *Estèbe (Toulouse)*, Bizard (Cormeilles-le-Royal), Bouchard (Metz).

● Le championnat d'Ile-de-France de partie libre a été gagné par A. Reidel devant M. Jouannet, M. Denans et J. Vialvoye.

MICHEL CHARLEMAGNE

● *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique* à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

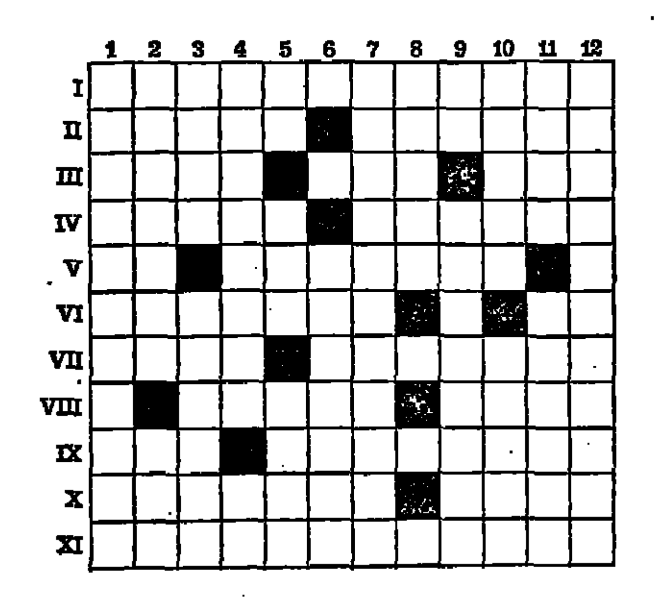
MOTS CROISÉS N° 101

Horizontalement

I. Bien qu'il soit peu fortuné, il n'a pas, malgré l'apparence, l'habitude de faire la manche. — II. Rend un son neuf ; Duellistes. — III Sur pied ; Ou c'est presque le précédent, ou c'est une monnaie ; En restant. — IV. Toute la lyre ; Obligatoirement vôtre si je vous déplais. — V. Instrument ; C'est la Toscane. — VI. Tertre en Toscane ; Peut être bon. — VII. Partisans ; Fit un nettoyage de peau. — VIII. Poisson ; Recherché. — IX. C'est encore plus pénible à l'envers ; Méprise les nourrices sèches. — X. Ce n'est pas très juste ; Roui n'importe comment. — XI. Avec des andouilles.

Verticalement

1. Amateurs dans les deux sens du terme. — 2. Ce n'est pas à la portée de n'importe qui ; Il cause, il cause. — 3. Acquiert du brillant, excessivement pour l'entourage ; Un costaud. — 4. Collecte ; En bouche méridionale. — 5. Voyelles ; Dans l'outil ; Dame. — 6. Vieux salons. — 7. Invitent à la mélancolie. — 8. Demande du feu. — 9. En mouvement ; Implantation. — 10. Serré ; A tout du palmier. — 11. Minijupe ; Conduit, elle aussi. — 12. Terreur de l'impétrant.



SOLUTION DU N° 100

Horizontalement

I. Hors concours. — II. Eraille ; Bleu. — III. Li ; Lépide ; C.B. — IV. Ignes ; Geisha. — V. Pain ; Mensuel. — VI. On ; Chausse. — VII. Bienséance. — VIII. Toueuse ; Ntur. — IX. Enture ; Pt ; In. — X. Elise ; Preste. — XI. Synesthésies.

Verticalement

1. Héliportées. — 2. Origan ; Only. — 3. Ra ; Ni ; Butin. — 4. Silencieuse. — 5. Clés ; Heures. — 6. Olp ; Manse. — 7. Neigeuse ; Ph. — 8. Dense ; Pré. — 9 Obéissantes — 10. Ul ; Suent ; Si. — 11. Rêche ; Cuite. — 12. Subalterne.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★) N° 101

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. AEIOPRU (+ 1). — 2. AELPRST (+ 3). — 3. EEILNPR (+ 1). — 4. AABEINU. — 5. *ADEJMRU.* — 6. *AEFIILN (+ 1).* 7. EEGHINO. — 8. ACEENRR (+ 3). — 9. DEEIRST (+ 3). — 10. AEGIRSS (+ 2). — 11. CINOSSU (+ 5). — 12. AMNOOTT. — 13. AEGMNOOM. — 14. ACINOSU (+ 1). — 15. EFNORRT. — 16. AACGILO.

Verticalement

17. CEELNOPU. — 18. EEIINNRT. — 19. EEIMNPR. — 20. FGINOPU. — 21. EGIRRSU. — 22. AEGILMS (+ 1). — 23. AELOPSS. — 24. EEGIOSTT. — 25. AABEJOSU. — 26. AEDDHOU. — 27. DEGIIIRT (+ 1). — 28. ADEMNRU. — 29. EEELPRT. — 30. AIIILNT.

★ Jeu déposé.

Solution du n° 100

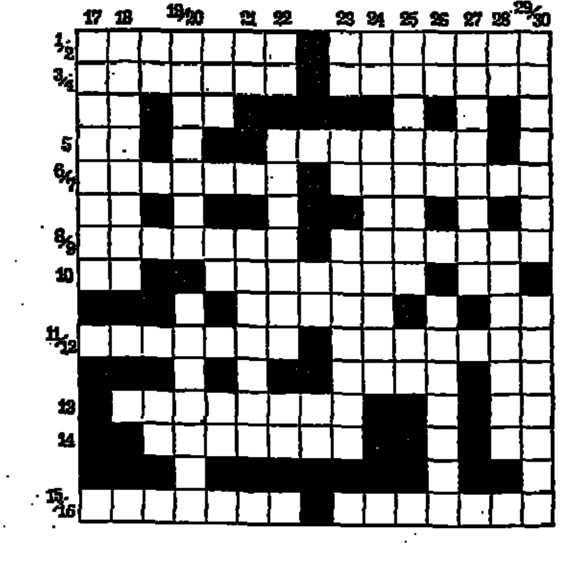
Horizontalement

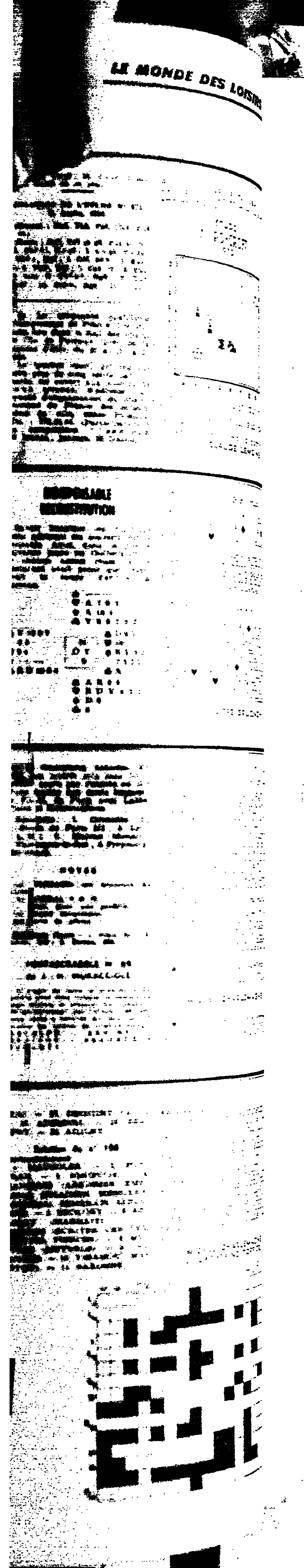
1. MAUSOLEE. — 2. FORTRAN. — 3. IGNIFUGE. — 4. MAIRESSE (AREISMES, EMERISAS, ESSAIMER, MESSIERA, RESSEMAI, SEMERAIS, SERIAMES). — 5. HICKORY. — 6. ARRIMAT (MARRAIT). — 7. ICTERES (ECRITES, CERITES, RECITES, TIERCES). — 8. MUTULES (MUTUELS). — 9. COQUEBIN. — 10. TINAMOU (MANITOU). — 11. SAXONNE.

Verticalement

12. MAINMISE (ANIMISME). — 13. PROTONS (PORTONS). — 14. ULNAIRE (LUNAIRE, LAINEUR). — 15. ARNAQUA. — 16. RAREFIE (REFAIRE, REFERAI). — 17. OFFSETS. — 18. LOUASSE (SAOULES). — 19. CARABIN. — 20. HAFNIUM. — 21. VAUDOIS. — 22. OCTAVIE. — 23. KUMMELS. — 24. LAVABOS. — 25. AREISME (EMERISA, EMIERAS, MARIEES, SEMERAI. — 26. AREOLES. — 27. HENNUYER.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.





Le Monde **culture**

FESTIVALS

A MONTREUX

Jazz, rock et salsa font bon ménage

Plus de dix mille entrées en trois concerts, déjà quatre triomphes pour les moins bruyants de ceux qu'on affectionne au bord du lac. Afrique, Brésil, Amérique, Jamaïque, tous les continents des musiques noires représentées par leurs vedettes les plus sûres. Pour sa quatorzième édition, le Festival de jazz de Montreux a démarré sur un tempo d'enfer. Et si on ne peut plus parler de Montreux sans citer des chiffres exorbitants, des chiffres à faire rêver tous les organisateurs de festivals, il faut continuer de s'étonner de *cette atmosphère de* fièvre paisible et d'organisation réglée comme du papier à musique.

Avec sa vocation œcuménique, son panorama de prestige et cet invraisemblable défilé de gloires à leur sommet, il y a belle lurette que Montreux s'est éloigné des chemins exclusifs du jazz. Pourtant, on tient au mot, et personne ne s'en étonne. Seule Miriam Makeba prend soin d'expliquer sa présence ici par l'incontestable motif que « l'Afrique est la mère du jazz ». Pour le reste, on ne cherche pas midi à 14 heures : depuis l'an dernier, la Jamaïque apparaît donc en fille aînée de l'Afrique, et le *ska* en on ne sait trop quel rejeton turbulent. Montreux a choisi de célébrer les succès de son époque, quitte à sacrifier aux modes — quitte peut-être à sacrifier les expériences. Ce qui compte avant tout, c'est cet univers brillant de renommées et le climat familial où on les laisse s'exprimer.

Point d'inaccessibles podiums ici : Jorge Ben invite sur scène quelques danseurs des premiers rangs ; les vedettes vont et viennent dans la foule tranquille, qui semble habiter nuit et jour le casino. Campings et hôtels sont à deux pas, et Claude Nobs (le maître-d'œuvre du lieu) n'a pas de plus grande joie — outre celle d'annoncer « à l'américaine » les artistes — que de provoquer *leurs ascensions momentanées et* inattendues.

On aime ici ces alliances spontanées qui font un instant patte de velours avec la logique de fer des grandes maisons de disques et des contrats exclusifs. Comme si on se joutait des contraintes du show-business. On y croit. Tout semble possible. Et plus la qualité musicale en est approximative, plus est forte l'illusion de vivre un moment unique. Al Jarreau, qui passait par là, rejoint Carlos Santana sur scène. Claude Nobs les soutient de deux chorus d'harmonica. Miriam Makeba et Jorge Ben chantent (simultanément plus qu'ensemble, mais qu'importe !) *Pata pata*. Tout le monde revient pour se mêler à l'orchestre de Jimmy Cliff. C'est la fête. On est entre amis de luxe. C'est Montreux.

On chante de tout ce week-end : l'Afrique et ses images hétéroclites. Elle n'a décidément pas fini de rythmer les danses de l'univers. Trait d'union significatif, chacun des sept groupes comporte un ou plusieurs percussionnistes : pas seulement des batteurs, mais des joueurs de tumbas, congas, timbales, dont la pulsation est le spectacle (car c'en est un), s'enracinent dans la tradition africaine.

Entre les mélopées africaines de Miriam Makeba, ses chansons à succès, ses choristes (dont sa fille, *qui change un moment de place* avec elle) et sa guitariste californienne Sharon Russell, magnifique chanteuse de blues, c'est le Kényan Papa Kouyaté, au conga, qui fait le lien. Danseur, frappeur qui sait aussi bien caresser les peaux, il est l'âme d'une extraordinaire prestation en forme de protestation : Miriam Makeba chante sans désemparer pour la liberté, pour le tiers-monde, pour l'unité du continent africain. Déchue de sa nationalité sud-africaine, elle se veut citoyenne d'un nouveau *monde* et célèbre le *Mozambique* et les peuples en lutte par des airs qui sont autant de tracts. Mais jamais tracts n'ont été autant swingués.

Autre message, assez différent, mais Montreux prétend combler tous les goûts : Santana. Soutenu par un éclatant trio de percussionnistes (dont le Cubain Armando Peraza, depuis longtemps impliqué dans l'histoire du jazz), le lyrisme jugé parfois facile de Carlos Santana n'a aucun mal à se défaire de sa possible mièvrerie. Rock et salsa font bon ménage quand on prône une musique universelle, inspirée par des divinités et reconnaissante à sa terre d'adoption : c'est le 4 juillet, jour de fête nationale aux Etats-Unis, et le guitariste mexicain en fait état.

Tous les goûts

Du côté du Brésil, qui est lié, comme Santana, par un pacte d'amour avec Montreux, c'est encore autour des tambours qu'on restitue brièvement quelques images fortes de carnaval. Gal Costa, au terme d'un fort concert marqué par la tradition tropicaliste, entraîne tout son monde dans un défilé digne de Bahia. Et il faudra la présence très éclectique de Jorge Ben (avec quatre percussionnistes) pour enchaîner sur son triomphe. La jeune génération, quant à elle, louche carrément du côté du rock. C'est sa façon, dit-on, d'être actuelle et de revendiquer sa liberté : à travers les formes et les modèles les plus contraignants de la musique américaine ? Bizarre chemin ! Baby Consuelo et Pepeu Gomes noient leur fort tempérament dans des déluges de clichés et de décibels. Tant qu'à subir, on aimerait mieux risquer des lésions définitives de l'oreille pour des choix moins ambigus...

Pour Jimmy Cliff, par exemple, qui installe le climat de son reggae de guérillero dans un concert de percussions encore, et distille sans nulle concession aux modes, même pas à celle du reggae justement, un art fait de puissance et de rythme ; un art au bord de la violence, un art de chansons-tracts cette fois illustré d'une frénésie communicative.

Montreux a débuté il y a quatorze ans par quelques jours de concerts amateurs. Montreux s'est étalé ensuite sur plus d'une semaine. Montreux s'est morcelé, selon les styles, en trois week-ends. Montreux en 1980 est jumelé avec Detroit et enchaîna sept nuits de concert.

FRANCIS MARMANDE.

Un Bayreuth finlandais

(Suite de la première page.)

Dans cette véritable ville fortifiée, comme un petit Saint-Malo, une vaste cour avait séduit Aino Ackté. Murs formidables percés de portes arrondies (qui donnent sur des salles aveugles et des souterrains, tous communicants comme des coulisses), encadrés par des escaliers vertigineux, c'est au naturel le décor de *Fidelio* et, à droite, le bastion éclairé encore par le soleil du soir, qui surplombe le lac conduisant à la mer libre, jusqu'à Saint-Pétersbourg, c'est Karéol d'où le berger à la flûte grave guette la voile d'Isolde.

Après quelques saisons de concerts, l'audacieuse idée d'Aino Ackté (*des bouches d'or succédant aux bouches à feu*), selon l'expression de Lorenz von Numers) était reprise en 1967 sous la direction d'un autre grand chanteur, Martti Talvela, et le nouveau festival s'ouvrait précisément avec *Fidelio*, puis les années suivantes avec *le Trouvère*, *Salomé*, *Rigoletto*, *Boris Godounov*. Point de *Tristan*, mais ce qui est plus original et intéressant peut-être, la tradition fut conservée de donner une priorité aux opéras nationaux, nous en reparlerons.

La montée au château

Quand vient le soir, quand commence le crépuscule qui étend sur les lacs et les forêts des îles ce manteau d'argent silencieux qui veille pendant des heures en se colorant peu à peu des couleurs fauves d'un soleil hésitant entre le coucher et le lever, la foule se met en mouvement à travers les rues de la ville comme à Bayreuth ; mais une foule plus bigarrée et pittoresque, plus populaire, car ici le peuple ne se contente pas de regarder les toilettes : c'est lui qui va voir les opéras avec son baluchon de manteaux et de couvertures, même si le froid ne peut prétendre rivaliser avec le mistral d'Orange.

Passé le pont de bateaux — à condition qu'un grand vapeur n'oblige pas Mozart à patienter dix minutes durant — on monte à travers les différentes lignes de défense de la forteresse dédié à saint Olaf (Olavinlinna), petites places de prison comme autant de souricières où l'on devait abandonner la valetaille en cas d'échec, jusqu'à la grande cour plus vaste que le fameux « Manège aux rochers » de Salzbourg et remplie de deux mille cinq *cents spectateurs, protégés par* un vélum fait de onze immenses bandes de toile blanche tendues par des poulies, à faire pâlir de jalousie les malheureux Lyonnais copieusement arrosés si souvent au théâtre romain de Fourvière.

Ici, quel que soit le temps, on joue chaque soir, sauf le dimanche, *du* 7 au 25 juillet, trois opéras en alternance, *Don Carlos*, *la Flûte enchantée* et *les Dernières Tentations*, du compositeur finlandais Jonas Kokkonen. Malgré sa beauté primordiale, un mur ancien n'a pas précisément la plasticité d'une machinerie d'opéra, les metteurs en scène d'Orange en savent quelque chose. Mais c'était une curieuse idée de confier *Don Carlos*, drame espagnol, « catholique » (ou inquisitorial) d'un compositeur italien, à deux Soviétiques, Georgi Tovstonogov et Eduard Kostchergin, qui se sont contentés d'accrocher tout en haut, on ne sait pourquoi, une frise d'anges dorés modern' style, de recouvrir les portes cintrées d'un revêtement également doré et de donner à Philippe II un trône doré de même forme qui conviendrait mieux à Boris, tout cela sous un diadème de même matière qui s'élève ou s'abaisse gracieusement pour délimiter une place de Madrid ou une prison.

Riches costumes d'une authenticité incontestable et pour le reste une mise en scène sans grande imagination, habile et vivante, où l'on a particulièrement soigné la scène de l'autodafé, avec de vraies flammes pour les suppliciés auxquels on a audacieusement adjoint les nobles Flamands, sans doute pour se débarrasser plus sûrement de leurs revendications.

L'intérêt est d'assister à une très bonne représentation donnée uniquement, à l'exception de l'excellent Philippe II, de Georges Pappas, par des chanteurs finlandais. C'est presque une règle à Savonlinna et ne signifie ni pauvreté ni chauvinisme, mais fierté d'un peuple et promotion intelligente des représentants d'une grande école de chant qui a fait maintes fois ses preuves sur les scènes internationales (Kim Borg, Anja Silja, Martti Talvela, Tom Krause, Birgit Finnilä, Matti Salminen, etc.). En trois *jours, nous avons entendu* une trentaine de premiers rôles finlandais, aux voix bien formées, harmonieuses, au niveau d'un festival de qualité, tels, pour ce *Don Carlos*, le Posa de Walton Grönroos, et surtout la belle Elisabeth de Marianne Häggander à qui il ne manque qu'un peu plus d'expérience de la scène pour épanouir pleinement cette voix d'une eau très pure et un jeu encore un peu gauche.

On retrouve la même qualité dans l'orchestre du festival, servi par une acoustique très remarquable pour un théâtre de plein air, et brillamment dirigé par Leif Segerstam, souple, vibrant et nerveux dans ce Verdi de grande intensité.

Mille étoiles

Mais l'œuvre favorite ici est *la Flûte enchantée* qui tient l'affiche avec un succès jamais démenti depuis huit ans, dans une mise en scène d'August Everding. On redoutait un manque d'imagination et de finesse (en se rappelant son *Parsifal* et son *Enlèvement au sérail* à l'Opéra), mais ici il déploie une verve insoupçonnée, il connaît toutes les ficelles du spectacle populaire et il en rajoute beaucoup pour la joie d'un public plein de fraîcheur qui rit à gorge déployée aux mille bons mots (en finnois) et aux mille blagues où ne manquent ni les coups de tonnerre, ni les jets de lance-flammes, ni les arbres qui marchent.

Mais le ton mozartien est toujours respecté, les cortèges ont de la dignité, l'espace superbe est intelligemment utilisé, avec un côté Reine de la nuit et un côté Sarastro aux portes ornées de rayons de soleil. Le spectacle, parfaitement rodé bien sûr, met en valeur un exceptionnel Sarastro à la voix jeune, corsée et vivante (Jaakko Ryhänen), une exquise Pamina qui a la blondeur et la voix tendre de son rôle (Irma Urrila) et un Papageno étourdissant (Timo Honkonen), entre autres, sous l'excellente *direction d'Ulf Söderblom. On* n'oubliera pas le superbe chœur du Festival, composé d'amateurs de la région, qui travaillent toute l'année pour ces fêtes de l'été.

Mille étoiles scintillent accrochées sur l'immense mur d'Olavinlinna au-dessus des cohortes victorieuses des prêtres d'Osiris, mais, tandis qu'une foule ravie retraverse le lac, le soleil jette ses derniers feux au travers des pins et des bouleaux.

JACQUES LONCHAMPT.

EXPOSITIONS

A L'HOTEL DE VILLE

Les trésors des musées de Paris

Cent quarante œuvres puisées dans les très précieuses collections des musées parisiens sont présentées à la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville. L'exposition « Trésors des musées de la Ville de Paris » qui a été organisée sous l'égide de la direction des affaires culturelles de la Ville et particulièrement par M. de Saint-Victor, sous-directeur du Patrimoine culturel, a été réalisée par Mlle Thérèse Burouet, conservateur du musée Cognacq-Jay, en partant de l'idée que l'amateur d'art aussi bien que le visiteur moins averti pourront trouver un plaisir renouvelé dans la contemplation d'objets rares et prestigieux rassemblés hors de leur cadre habituel.

Trente-sept objets de grand prix, tels que vases et bronzes antiques majoliques de la Renaissance italienne ou les précieuses porcelaines de Meissen et les amusantes tabatières du dix-huitième siècle provenant de la très riche collection du musée Cognacq-Jay, ont été exposés dans des vitrines au milieu du grand vaisseau de la salle Saint-Jean. C'est la Chine, avec un bronze (treizième siècle avant J.-C.) prêté par le musée Cernuschi, qui porte le n° 1, tandis que c'est la France, avec un vase « Art nouveau » du Décorchement, provenant du musée du Petit Palais, qui clot cette partie de l'exposition avec le n° 37.

La sculpture et la peinture suivent l'ordre chronologique voulu par les réalisateurs, où, après des éléments de statuaire bouddhique appartenant au musée Cernuschi, le musée Carnavalet est représenté par un chapiteau et des têtes en pierre de l'époque gothique, qui font partie de ses remarquables collections de statuaire médiévale. Deux bustes de J.-P. Lemoyne (Cognacq-Jay) témoignent de la grandeur de la sculpture française du dix-huitième siècle, tandis qu'un buste de Carpeaux (Petit Palais), des œuvres de Bourdelle (musée Bourdelle) et aussi le célèbre *Arlequin* sculpté par Picasso en 1909, qui appartient au Musée d'art moderne de la Ville, évoquent les dix-neuvième et vingtième siècles.

Quarante tableaux, qui vont d'un admirable pastel de La Tour, *Portrait de la présidente de Rieux* (musée Cognacq-Jay), au *Déjeuner* (musée Cognacq-Jay), au *Déjeuner*, de Bonnard, nature morte achetée en 1935 à l'artiste par le musée du Petit Palais, attestent de la valeur et de la richesse du patrimoine artistique des musées de la Ville de Paris (1).

Si le musée Carnavalet a prêté des toiles portant les plus illustres signatures du dix-septième, du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, c'est le Petit Palais et le Musée d'art moderne qui ont envoyé les toiles des plus célèbres artistes de l'école de Paris, tels que Soutine, Modigliani ou Chagall.

La partie la plus émouvante de l'exposition figure dans des vitrines où, à côté d'une quinzaine de reliques provenant de la célèbre collection des « Souvenirs du Temple », du musée Carnavalet, on a réuni des objets ayant appartenu à Balzac, comme sa canne à pommeau de turquoises et sa précieuse cafetière (musée Balzac), où il puisait dans « *cette décoction savante, sublime et divine* » la force de travailler des nuits entières.

La canne de Balzac

Le musée Victor-Hugo est représenté par des manuscrits du poète, de Juliette Drouet, des Adèle Hugo (mère et fille) et de Charles Hugo. Il faut ajouter à ces précieux souvenirs deux tableaux de la main de l'auteur des *Misérables* qui figurent parmi les œuvres exposées salle Saint-Jean, dont l'un, le *Burg à la croix*, immense composition à la mine de plomb, à l'encre de Chine et à la sépia, datant de 1850, possède un cadre pyrogravé qui est dû à Hugo lui-même.

Enfin, c'est au Musée du costume, installé désormais à Galliera qu'appartiennent la dizaine d'uniformes, robes et habits des dix-huitième et dix-neuvième siècles parmi lesquels une très belle robe « Princesse » de Worth (1896), qui a inspiré Proust lorsqu'il habilla la duchesse de Guermantes.

Cette intéressante manifestation va dans le sens de la politique culturelle adoptée par la Ville de Paris qui est de donner, au-delà de l'Année du patrimoine, tant aux conservateurs qu'aux visiteurs des musées, l'idée d'une promotion durable qui sera désormais assurée par la remise en valeur de ses collections (comme, par exemple, la rénovation prochaine du musée Carnavalet) *et leur enrichissement grâce* aux donations et aux acquisitions.

C'est dans cet esprit que M. Jacques Chirac vient d'annoncer, en inaugurant cette exposition, qu'une acquisition et un don récent allaient enrichir les fonds du Petit Palais et du Musée d'art moderne. Il s'agit de l'achat à Londres (sur le fonds du legs Dutuit) d'une œuvre très précieuse du peintre Lallemand (dix-huitième siècle), *la Charité de Saint-Martin*, qui ornait jadis l'église Sainte-Geneviève, démolie en 1802, et d'une donation de Mme Lacourière représentée par une série de cent gravures de Picasso, dite « Suite Vollard », *estimée à 1 million* de francs et dont il n'existe qu'une ou deux répliques connues.

ANDREE JACOB.

★ « Trésors des musées de la Ville de Paris ». Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Entrée rue Lobau (métro Hôtel-de-Ville). Jusqu'au 17 septembre, tous les jours sauf les 14 juillet et 15 août, de 10 heures à 18 heures, entrée gratuite.

(1) La Ville de Paris possède neuf musées qui sont : la maison de Balzac, la maison de Victor Hugo, le Musée d'art moderne de la Ville, le musée Bourdelle, le musée Carnavalet, le musée Cernuschi, le musée Cognacq-Jay, le Musée de la mode et du costume, le musée du Petit Palais.

MUSIQUE

UN DOSSIER DE LA SACEM SUR SES ACTIVITÉS EN 1979

La crise de l'industrie phonographique

La SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) a présenté, le jeudi 10 juillet, le bilan de ses activités pour l'année 1979, « *un dossier à caractère exceptionnel* », a souligné M. Jean-Loup Tournier, directeur général de la société. Beaucoup de chiffres ont été donnés, qui traduisent des évolutions souvent inquiétantes, notamment dans le domaine du disque.

Malgré une conjoncture économique maussade, la SACEM-S.D.R.M. reconnaît avoir un exercice satisfaisant pour l'année 1979 : le montant global des *droits d'auteurs a augmenté* de 14,10 % par rapport à 1978 (dépassant 933 millions de francs), mais ce taux de croissance, qui est légèrement plus élevé que celui de l'an dernier et « *présage des difficultés que commencent à connaître certains secteurs de la diffusion musicale* ».

Si les droits perçus par la SACEM en matière de diffusion publique ont augmenté de manière manifeste dans trois domaines, à la télévision et à la radio (surtout dans les chaînes périphériques), avec les spectacles de variétés (on constate un regain de la consommation publique collective de la musique vivante) et avec les établissements de danse (l'année dernière une discothèque s'est ouverte chaque jour en France, mais cette évolution se fait au détriment des cabarets et des bals faisant appel à des orchestres), en revanche le taux de croissance des marchés de la sonorisation publique (juke-boxes, musique d'ambiance) e tde la musique de film ne dépasse pas 7 à 8 %.

Mais la SACEM s'inquiète surtout de la crise de l'industrie phonographique : la baisse du nombre de disques vendus (notable depuis le deuxième semestre 9791) est due selon elle aux conséquences de la crise économique, bien sûr, mais surtout, sinon davantage, à la libération des prix (qui a dissuadé les acheteurs), au développement des importations parallèles de disques américains invendables aux Etats-Unis, au développement de la piraterie commerciale (malgré la saisie récente de cinquante mille cassettes) et au nombre croissant d'enregistrements privés (plus de cent millions de cassettes iverges on tété vendues, dont trente-deux millions pour l'année 1979, alors que vingt millions de préenregistrées ont été vendues la même année).

C'est sur ce dernier point que la SACEM attire l'attention des pouvoirs publics. « Seule une redevance sur les supports vierges et, ou les magnétophones, comme il en existe une en Allemagne fédérale, depuis quinze ans, permettrait de trouver la compensation légitime de ce nouveau mode d'exploitation des œuvres intellectuelles », réclame la SACEM qui fait remarquer que, le 26 octobre 1976, tous les groupes parlementaires de l'Assemblée nationale s'étaient déjà prononcés en faveur d'une législation destinée à compenser ce préjudice fait aux auteurs.

La SACEM s'est inquité vivement aussi, de l'aggravation du déséquilibre des échanges musicaux entre la France et l'étranger. Il est urgent, selon elle, que la France se dote de structures d'exportations réellement efficaces (d'autant que le répertoire étranger, en particulier anglo-saxon, est très présent sur le territoire national et surtout à l'antenne) mais si elle ne souhaite pas qu'un quota soit imposé aux radios et télévisions, elle estime, en revanche, que celles-ci doivent « impérativement réserver une de leur temps d'antenne aux diverses formes de la production musicale nationale ».

La concentration des grandes entreprises, d'origine essentiellement nord-américaine se poursuit, mettant en danger des filiales françaises. Comme prévu (*le Monde* du 3 juillet), la SACEM a déploré que les pouvoirs publics et les partis politiques se contentent de promesses non tenues. Elle suggère plusieurs propositions dont celles-ci : la création d'une instance interministérielle associant la culture et la communication mais aussi l'industrie, le budget et l'économie, les affaires étrangères, le commerce extérieur et le travail qui définirait « une véritable stratégie » pouvant seule permettre à la production artistique nationale d'être mieux protégée ; l'augmentation du montant du taux de la redevance radio-télévision ; la mise en place de la table ronde promise par M. Jean-Philippe Lecat sur les problèmes de l'industrie et de la création ; une baisse de la T.V.A. sur toutes les nouveautés phonographqiues produites sur le marché national.

C. H.

PETITES NOUVELLES

■ Une académie de musique baroque se tiendra du 14 au 23 juillet au château de Bastor-Lamontagne (au cœur du vignoble bordelais) avec d'éminents professeurs, tels que Gustav Leonhardt, R. Kohnen, René Jacobs, Anner Bijlsma (renseignements : Loisirs - Accueil - Gironde, 12, cours du 30-Juillet, 33080 Bordeaux, tél. 56/44-28-41).

■ L'Orchestre de Paris effectuera pour la première fois une tournée en Amérique du Sud (Brésil, Argentine), du 7 au 16 juillet. Il sera en Belgique et en Allemagne au mois de septembre.

■ Le travail a repris, ce vendredi 11 juillet, à la Bibliothèque nationale après la grève d'une journée déclenchée par l'intersyndicale pour protester contre les restrictions budgétaires. Une vingtaine de postes seront créés à la B.N. en 1981, dont quinze pour le plan de sauvegarde des imprimés.

Ce plan comporte la création d'un centre de traitement du livre et d'un centre de traitement de la presse.

Le centre de traitement du livre ouvrira à Sablé (Sarthe) le 1er octobre prochain. La presse sera traitée à Provins (Seine-et-Marne) à partir du premier trimestre 1981.

■ L'affaire de l'American Circus, chapiteau américano-italien bloqué pendant deux jours à la frontière franco-allemande avant de pouvoir pénétrer sur le territoire français (« le Monde » du 3 juillet), a été évoquée le 10 juillet devant le Parlement européen par un député démocrate-chrétien allemand, M. Karl von Wogau, qui a demandé que la Commission des Communautés européennes ouvre une enquête et propose des mesures afin que ces incidents ne se renouvellent pas.

SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
- LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES -
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

NOUVEAUX SPECTACLES

Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : les Quatre Jumelles.
Aire libre (322-70-78), 23 h. : le Concile des fous.

Vendredi 11 juillet

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : La Bohême.
Comédie - Française (296 - 10 - 20) 20 h. 30, la Nuit des rois.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : le cinéma expérimental dans les années 60.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Carreau du Temple (634-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Mephisto ; Théâtre de l'Epée de Bois (374-20-21), 21 h. : le Neveu de Rameau ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : l'Incroyable et triste histoire du général Pegnaloza et de l'exilé Mateluna.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 45 : Pinok et Matho (mimes)...
Cloître Saint-Séverin, 22 h. : le Fou de la reine.
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : *la Locandiera.*
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Maupassant ; 22 h. : les Bonnes.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Hôtel de Fourcy (241-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II. 18 h. 15 : *Parlons français.*
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Marigny (225-20-74), 21 h. : Kean, désordre et génie. — Salle Gabriel, 20 h. 45 : Merci Prévert ; 22 h. 30, V comme Vian.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Jugement.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : la Maison de Bernada Alba.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : L'aide-mémoire.
TAI Théâtre d'Essai (274-11-51), 19 h. : le Horla ; 20 h. 30 : les Bonnes.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : la Mère coupable. 1792.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : le Plein dans le mille.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 10 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = Mc2 ; 21 h. 30 : l'Homme à la coque ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I. 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II. 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Flagrants délires.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Gotainer, Coluche ; 22 h. : Charlie couture.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' conc'.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : Promesses de la chanson ; 23 h. : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : N. Pereira ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Pascadel ; 21 h. 45 : Chiens de pique ; 23 h. : Andrieu.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et Etchart.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Dimanche matin ; 22 h. : M. Etchart.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président
Fer Play (707-96-99), 21 h. : Lesser Family.
Petit Casino (278-36-50), I. 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II. 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I. 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas. — II, 21 h. : le Navire Night.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Compartiment non fumeurs.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande.

Les comédies musicales

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Ta bouche.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

La danse

Palais des Congrès (758-22-53), 20 h. 30 : la Belle au bois dormant.
La Forge (371 - 71 - 89), 20 h. 30 : Tanaka Min, Y. Ochi, H.Horikawa, T. Kaida.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Ramon Pipin's Odeurs.
Crypte Sainte - Agnès (296-88-32), 20 h. 45 : Christine Mondeyn.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Fiesta Flamenca
Fontaine (874-74-10), 22 h. 45 : Luc Berthommier (chansons pour voir)
Olympia (742-25-49), 21 h. : Sacha Distel.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid
Téâtre du Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les concerts

Conciergerie, 18 h. 30 : la Maurache (chansons et danses du Moyen Age et de la Renaissance).
Lucernaire, 19 h. 30 : E. Espona (Albeniz, Beethoven, Liszt).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble J.-F. Gonzalez (Mozart, Bach).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Non stop salsa.
Club Saint-Germain (222 - 51 - 09), *22 h. 30 : Quartet Urtreger.*
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Jacques Thollot Quartet.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Banlieue Est.
Le Dreher (233-48-44), 22 h. : M. Roques, M. Vander, L. Trussardi, C. Bellonzi.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Ensemble of Chicago.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Allen Quartet, Christian Vander.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Olivier Franc Quintet.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Eugène Mona.

XVII[e] Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Il ne faut jurer de rien.
Caf'Essaïon, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone
Hôtel de Marle, 20 h. 30 : Théâtralisation du sonore.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : F. Kleynjans (Barrios, Ayala, Kleynjans, Ponce, Villa-Lobos) ; 22 h. : Strasbourg Purée.
Pavés du Marais, 19 h. 30 : Mar y Llano ; 20 h. 30 : Amédée Bricolo, clown.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : Ensemble Perceval, dir. G. Robert (J. Gielee, Renard, Le Nouvel).



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Funny lady, de H. Ross ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français (Germinal, de A. Capellani) ; 21 h. : Ennemis comme avant, de H. Ross.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Le patrimoine cinématographique français (films de Max Linder) ; 17 h. : Cendre et diamant, de A. Wajda ; 19 h. : Cinéma japonais : le Purgatoire héroïque, de Y. Yoshida.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ALIEN (A.) (**) (70 mm, v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).

L'ARME AU POING (Ang., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

CALIGULA (It., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

CAPTAIN AMERICA (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; H. Sp., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), H. Sp.

LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

5 % DE RISQUE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

CONTES PERVERS (Fr., **) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

ENQUETE SUR UNE PASSION (A., **, v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LES FAISEURS DE SUISSES (Sui.) : Marais, 4e (278-47-86).

FORCE ONE (A., *, v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94).

LE GANG DES FRERES JAMES (Long Riders) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Impérial, 2e (742-72-52).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Biarritz, 8e (723-69-23), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-15), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), Miramar, 14e (320-89-52), Ternes, 17e (380-10-41).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LULU (Fr.-All., v. all.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Parnassiens, 14e (339-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06).

LES MONSTRESSES (It., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LES FILMS NOUVEAUX

LADY MACBETH SIBERIENNE, film polonais d'A. Wajda. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42).

LES LOUPS DE HAUTE-MER, film américain de A. Mc Laglen. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Paramount-City, 8e (562-45-76), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35).

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER, film américain de D. Taylor. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (358-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75).

LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS, film américain de N. Newell. — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

L'ETOILE NOIRE, film américain de J. Carpenter. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), Athéna, 12e (343-07-48), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It.) vers. it : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), ver. fr : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE SHERIFF ET LES EXTRA-TERRESTRES (It.) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08), vers. fr. : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.

TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), vers. fr. : Impérial, 2e (742-72-52).

UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UN VRAI SCHNOCK (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), ver. fr. : Caméo, 9e (246-66-44).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

BILITIS (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CAR WASH (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

CHINATOWN (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70).

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

DINGO ET DONALD, CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), La Royale, 8e (265-82-66), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) H Sp.

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)

FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA GIFLE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Contrescarpe, 5e (325-78-37), Olympic, 14e (542-67-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Champollion, 5e (354-51-60).

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

JULES ET JIM (Fr.). Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

KING-KONG (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

1941 (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (**) Studio-Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Berlitz, 2e (742-60-83) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99). H. sp

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LE PARRAIN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-94-50).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).

PSYCHOSE (A., v.o) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99)

LE SEXE FOU (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TROIS FEMMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOUS (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

JACQUES PREVERT, Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : l'Affaire est dans le sac ; Voyage-Surprise ; Drôle de drame ; Le jour se lève.

CINE-POLAR, La Clef, 5e (337-90-90) (v.o.) : La mort frappe trois fois.

NIKITA MIKALKOV (v. o.), Cosmos, 6e (544-28-80), 18 h. : Partition inachevée pour piano mécanique ; 20 h. : Cinq soirées ; 22 h. : l'Esclave de l'amour.

SERGIO LEONE (v. o.), Studio Acacias, 17e (764-97-83), en alternance : Il était une fois la révolution ; le Bon, la Brute et le Truand.

HOMMAGE A JAMES CAGNEY (v. o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : l'Ennemi public.

WESTERN ET FILM D'AVENTURE AMERICAIN, Marais, 3e (278-47-86) : les Chevaliers du Texas (v.o.).

FILM FANTASTIQUE, Trois Haussmann, 9e (770-47-55) (v o) : Patrick. — V.o., U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) : Sœurs de sang.

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Toutes ces femmes.

WIM WENDERS (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.

PASOLINI (v. o.), Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. 15 : les Contes de Canterbury ; 22 h. 15 : les Mille et Une Nuits.

CINEMA AMERICAIN (v. o.), Calypso, 17e (380-30-11), 13 h. 30 : Yellow Submarine ; 17 h. 45 : Bullitt ; 19 h. 50 : le Point de non-retour ; 21 h. 45 : Bonnie and Clyde.

FRITZ LANG (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Tigre du Bengale. — Action République, 11e (805-51-33) : le Tigre du Bengale. Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : le Tombeau hindou. — Marais, 4e (278-47-86) : le Tombeau hindou.

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ba[illegible]n rouge - Crin Blanc

ROCKY REGGAE MOVIES, Luxembourg, 6e (633-97-77).

RICHARD BROOKS (v.o.), Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Dollars.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Un Américain bien tranquille.

Les séances spéciales

L'AMOUR A LA VILLE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf sam., dim.).

LE CAMION (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

CARRIE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e 380-30-11), vend., sam., 24 h 30.

LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16), 14 h.

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h. 15.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h 15.

LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), sam., 24 h. ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), 16 h. 30.

GROS PLAN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf dim.)

L'INNOCENT (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS... (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15..

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : 12 h. et 24 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

THEATRE DE SANG (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (764-97-83), vend., sam., 24 h. 15.

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h 45.

VIVA ABBA (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), vend., sam., 24 h.

PRESSE

En Grèce

La mutation technologique des journaux est à l'origine d'une vague de grèves

De notre correspondant

Athènes. — Une grève surprise vient de priver pendant un week-end les Athéniens de leurs quotidiens habituels et les groupes de presse de substantielles recettes. En effet, les plus fortes ventes sont enregistrées, le dimanche, pour les quotidiens du matin qui publient des pages spéciales et, le lundi, pour les quotidiens du soir qui sont les seuls à sortir ce jour-là.

Les éditeurs de journaux avaient à peine le temps de dénoncer les aspects illégaux de cette grève surprise que le tout-puissant Syndicat du livre décidait toute une série de nouvelles grèves. Survenant en pleine période de vaches maigres, elles mettent en relief une crise accentuée par les problèmes que pose l'introduction en Grèce des nouvelles techniques d'impression. Le Syndicat du livre, qui couvre la presse quotidienne, ne veut pas être débordée par le Syndicat des ouvriers des arts graphiques qui « règne » sur la presse périodique. Une trentaine d'ouvriers appartenant au second syndicat étant passés à celui du Livre, les éditeurs subissent le contrecoup du conflit survenu entre les deux grandes centrales.

Sur un plan plus général, l'Union des éditeurs, qui menace de recourir au lock-out, met l'accent sur la crise provoquée par l'augmentation constante des frais d'exploitation, la baisse des recettes assurées par une publicité de plus en plus drainée par la radio et la télévision et le fléchissement des ventes. En effet, alors qu'une spectaculaire progression dans le domaine de l'édition d'ouvrages littéraires, artistiques et scientifiques illustre la véritable rage de lire qui s'est dessinée en Grèce durant les sept années de dictature, la vente des quotidiens dans la région d'Athènes-Le Pirée, qui compte le tiers de la population grecque avec trois millions d'habitants, ne cesse de fléchir depuis 1967 (environ 40 %). D'autre part, depuis que le prix des quotidiens est passé de 10 à 15 drachmes, le 18 mai dernier, à la grande colère des lecteurs, les ventes ont également fléchi de 28 à 30 %.

Il convient de noter que la région d'Athènes-Le Pirée compte six quotidiens du matin, sept quotidiens du soir, trois quotidiens économiques, deux quotidiens sportifs et deux quotidiens anglophones.

De son côté, le Syndicat du livre relève qu'il n'a déclenché aucune grève depuis le rétablissement de la démocratie en 1974. Ce mouvement est provoqué par la politique antisociale suivie par les groupes de presse, qui pleurent misère mais font de substantiels bénéfices. Déjà, lors de la grève des rédacteurs, en mai 1975, l'Union des éditeurs avait fait état de la crise sévissant dans le domaine de la presse et qui, selon elle, justifiait des mesures d'économie et une restructuration des entreprises. Passant sous silence son conflit avec le Syndicat des ouvriers des arts graphiques couvrant les périodiques, le Syndicat du livre présente la lutte engagée contre les éditeurs comme visant à défendre les ouvriers menacés par une réduction des salaires et la suppression de nombreux emplois.

MARC MARCEAU.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Pour une gestion moderne du personnel

Filiale d'un grand groupe industriel, nous mettons en place les moyens qui doivent nous permettre de progresser dans la qualité de la gestion de nos ressources humaines. Nous créons plusieurs postes et recherchons des cadres de formation supérieure ayant une solide compétence acquise dans la fonction personnel et dans le secteur industriel.

Coordination de la fonction personnel — 150 000 +

Chef du personnel de l'établissement, vous élaborez et mettez en place, en liaison avec le directeur du personnel de la société, la politique sociale de l'entreprise. Vous impulsez les différents services et assurez les relations avec les partenaires sociaux. Homme de dialogue, possédant une forte compétence de droit social appliqué à l'entreprise, votre expérience vous permet *de maîtriser en généraliste tous les aspects de la gestion du personnel.* Une expérience préalable en tant que chef du personnel d'une unité de moyenne importance serait appréciée. réf. 5048 M

Recherche de cadres et politique de formation — 130 000

Nous vous confions, outre la responsabilité du recrutement des ingénieurs et cadres, la mise en place du plan de formation et de la gestion des carrières. Vous animez une petite équipe de collaborateurs. Vous avez environ 35 ans, une expérience de 8 à 10 ans dans une fonction similaire. réf. 5049 M

Gestion administrative du personnel et politique de communication — 130 000

Votre mission comporte, outre les aspects administratifs paie et statistiques, l'ouverture sur la politique de communication dans l'entreprise. Une forte compétence en matière de droit du travail est indispensable, une formation de base juridique appréciée. réf. 5050 M

Recrutement des Etam — 95 000 / 100 000

Vous êtes responsable du recrutement et du suivi du personnel ouvrier et maîtrise, des études de qualification de postes de travail, de la gestion des mutations dans l'entreprise. Trois à cinq ans d'expérience dans une fonction similaire, une formation en sciences économiques ou humaines sont nécessaires pour réussir dans cette fonction. réf. 5051 M

Jacqueline Sigolet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous réf. indiquée, 1, rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

---

recherchons

4 ingénieurs commerciaux sur région parisienne

pour vendre de la mini-informatique clé en main dans le domaine de la santé
salaire fixe + frais de route
+ commission motivante
libres pour stage de formation au siège à Marseille le 15 septembre, date d'embauche.
Tél. en PCV à P.S.I. 16 (91) 90.87.50 pour R.V. sur Paris les 15, 16 et 17 juillet ou envoyer C.V. à P.S.I. le Mirabeau - 4, Quai d'Arenc 13002 Marseille

Georges Barbell Conseil

Importante société recherche en stable

ANALYSTES PROGRAMMEURS

H.P. 3000 connaissant COBOL. Téléphone : 292-06-77, poste 7.

IMPORTANTE FABRIQUE SIEGES MODERNES

recherche

INSPECTEUR DES VENTES

HAUT NIVEAU

Gestion secteur négoce Province.
Homme de terrain et de synthèse

Ecr. avec C.V. et prétentions SIEGES STEINER, 18, boul. Maréchal-Foch, 93160 NOISY-LE-GRAND.

E.C.L.

pour début août

6 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— 2 COBOL/OS MVS TSO
— 1 idem. + PAC 700
— 1 PL 1 IMS/DL1
— Une très bonne expérience de DL1 sous IMS COBOL.
— 1 MARK IV.

Adresser C.V. détaillé ou téléphoner à E.C.L. PARIS 55, rue Hermel 75018 TEL. : 259-10-40.

Le Groupe

T.M.O. CONSULTANTS

(l'une des dix premières sociétés d'études et de conseil en marketing et communication) recrute pour ses différentes sociétés :

— **Un chargé ou Directeur d'Etudes DISTRIBUTION.** Expérience souhaitée dans les études auprès de la distribution.
— **Un Chargé ou Directeur d'Etudes INFORMATIQUES ET INDUSTRIELLES.** Expérience souhaitée. Anglais nécessaire.
— **Un Chargé d'Etudes DÉBUTANT OU SEMI-DÉBUTANT,** diplômé d'une école commerciale.
— **Une ASSISTANTE TERRAIN** pour le suivi des enquêteurs. Expérience indispensable.

Adresser C.V. et lettre manuscrite à Mlle Weber, T.M.O. CONSULTANTS, 22, rue du Quatre-Septembre, 75002 PARIS.

SOCIETE D'ETUDES Spécialisée en distribution recherche

COLLABORATEUR

très expérimenté
Connaissances Commerciales, financières et de gestion exigées avec pratique confirmée.
Env. C.V. à Nº 66.216, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS 1er, qui transmettra.

PUBLICATIONS PROFESS. consacr. à la communic. recrute

DEUX RÉDACTEURS

formation universitaire pour suivre plus particulièrement les secteurs Presse et Publicité. Préférence sera donnée à candidats pouvant justifier d'une bonne expérience de ces questions. Adresser candidatures avec références à S.G.P. 13, av. de l'Opéra, Paris (1er).

PAIN JACQUET

COMPTABLE USINE

recherche

conviendrait à personne ayant I.U.T. gestion ou préparation D.E.C.S., dégagée des O.M.
Profil du poste :
études des prix de revient ; contrôle achats ; compte gestion usine.
Salaire selon compétence.
Poste à pourvoir très rapidement.

Envoyer C.V., photo et prét., Pain Jacquet, 44, rue Pontoise, 95870 BEZONS Service du Personnel.



emplois régionaux

LAUTIER AROMATIQUES S.A.

recrute

CHEFS DE ZONE
PAYS DE LANGUE ESPAGNOLE

Il assumera l'animation et le contrôle d'un réseau commercial déjà en place.
Parlant couramment l'Espagnol. Il effectuera de nombreux déplacements dans les pays de sa zone.
Formation supérieure souhaitée, expérience et connaissance de l'utilisation des produits de notre industrie, Huiles Essentielles, Compositions, Arômes exigées.

Ecrire LAUTIER AROMATIQUES, B.P. 59 - 06332 GRASSE CEDEX.

Importante Société limousine (C.A. : 140 M.) Papeterie - Cartonnage, recherche

HEC-ESSEC-ISA

Promo 68-72, solide expérience commerciale, voulant accéder d'ici 5 ans à une véritable responsabilité de direction.

Ecrivez à SEL-F, 31, rue St-Paul, 87000 Limoges.

UN IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES ET REASSURANCES ETABLI AU MOYEN-ORIENT
RECHERCHE
UN DIRECTEUR FINANCIER POUR CONTROLER SES ACTIVITES INTERNATIONALES CENTRALISEES A PARIS

Le candidat aura pour mission de mettre en place un système de contrôle financier et de gestion. De plus il devra diriger au jour le jour un personnel qualifié en *assurances et réassurances. Sa fonction sera également de planifier la stratégie* financière et fiscale des activités internationales du groupe et de gérer le portefeuille des investissements.
Ce poste de responsabilité conviendrait à un directeur financier très qualifié, ambitieux et actif, possédant une solide expérience dans le secteur des assurances et réassurances.
Une pratique courante du français et de l'anglais est exigée ainsi qu'une connaissance de la législation française en matière d'assurances et une bonne expérience des relations avec les banques.
L'âge minimum requis et la rémunération offerte ne seront fonction que de l'expérience professionnelle et de la personnalité du candidat.
Le secret des candidatures est garanti.
Les lettres devront contenir toutes informations intéressantes concernant âge, diplômes, carrière, rémunération souhaitée et expérience professionnelle. (Ref. 905/LM).

Multiconsult
83 Avenue Marceau, 75116, PARIS

RECHERCHE

INGENIEUR COMMERCIAL

Connaissances : électronique, anglais. Banlieue sud.

Env. C.V., photo, prétent. à MIMOSA, rue Senouque, 78530 BUC, qui transmettra.

Société location véhicules Banlieue nord-est Paris recherche
J.H. AGENTS COMPTOIR dégagés O.M. - Notions comptabilité et cciales
Réf. exigées - Libre de suite
Permis V.L. - Ecrire à : nº 98.540 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Recherche

ANIMATEUR

anglais des affaires.

Expér. formation des adultes. Région Pontoise (95). Tél. M. Vowles, 031-21-54.

---

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

PART VEND MORGAN + 8 17.00 km, année 77, ETAT NF. Grand-Duché du Luxembourg. TEL : 58-31-40.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 280 SE, 1979 grise métal., 8.580 km, toutes options, boîte automatique, air climatisé, intérieur velours, affaire exceptionn. GARANTIE 24 mois ou 24.000 km, crédit. Prix 96.000 F. Hertz : 259-62-90.

B.M.W. 728, 1980, injection, grise métal., 9.000 km, très belle, options, garantie 24 mois ou 24.000 km, 103.000 F., crédit. HERTZ : 259-62-90.

---

travail à domicile

Demande

REWRITING

CORRECTIONS DOCUMENTAT. par UNIVERSITAIRE EXPER. Tél. : 707-49-90.

demandes d'emploi

Photographe complète gdr exp. rech. empl. stable responsable serv. phot indus. pub. lib. sept. Ec. Graphim, 2, r. d. Roses, Chilly-Mazarin, 91380 qui tr.

Chauffeur expérimenté, titulaire permis GR parlant angl., esp., allemand ch. place stable ou remplacement. Tél. : 876-89-18.

SECRETAIRE
réf. 1er ordre, frappe ts docum. (littérat., médecine, sciences). Ecr. nº 6.963 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

---

l'agenda du Monde

Artisans

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décor., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 et 893-30-02.

Cours

Pers. de langue maternelle américaine ayant l'expér. de l'enseignemt. donn. cours anglais tous niveaux. Tél. : 354-44-48.

Débarras

DÉBARRAS INTÉGRAL
Cave, grenier, appartement. Tous locaux. Tél. : 606-60-06.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
importation directe
à partir de 160 F le rouleau. ARNOUX, 40, r. d. Poissonniers 92200 NEUILLY-SUR-SEINE. TEL : 745-07-36.

Enseignement

VENCE

COTE D'AZUR
9 KM MER, 35 KM NEIGE.
INSTITUT MONTAIGNE
ENSEIGNEMENT PRIVE LAIC

INTERNAT JEUNES GENS

INTERNAT JEUNES FILLES

PRIMAIRE - SECONDAIRE
classes préparatoires
à
L'ÉCOLE D'INFIRMIÈRES

PISCINE et TENNIS PRIVES 6, av. des Pellus, 06140 VENCE. TEL : (93) 58-03-01.

Films vidéo

VIDÉO FILMS X
Prix et choix incomparables. Transfert vidéo de films S-8. Import. doc. : 20 F. Ecrire : GIL FILM VIDEO, B.P. 131 69390 VERNAISON. Filiale ARTMOR FILMS Lyon, Marseille, Nice, Bordeaux, Saint-Etienne, Grenoble, Lille.

Hôtes payants

Famille franç. résidant étranger ch. Paris personne confiance pouvant héberger et conseiller lycéenne 17 ans, demi-pensionnaire. Ecrire M. HOUDART, 24, avenue Jean-d'Avesnes, 7000 MONS (BELGIQUE).

Liaisons aériennes

VOLS SPÉCIAUX
ATHENES 1.000 F.
TUNIS 1.000 F.
AGADIR - CASABLANCA
MARRAKECH 1.100 F.
Prix mini aller et retour.
J.S.F. licence A 804
5, rue de la Danque.
TEL : 261-53-21.

Mode

Costumes grandes marques A PRIX REDUITS arrivages permanents 5, avenue de Villiers, Paris-17e.

Livres

ACHAT LIVRES
Disques 33 tours, parfait état. SACELP : 329-21-41, poste 08.
Livres LA PLEIADE état neuf, vendus au choix 50 % particulier. Téléph. : 687-74-85.

Moquette

A BRADER
40.000 m2 de moquette, laine et synthétique, pose assurée. TEL : 757-19-19.

Occasions

Occasions entre particuliers. mobilier ancien ou moderne objets, bijoux, matériels. Dépôt-vente V.V.M. 637-31-86 17, bd Vital-Bouchot. NEUILLY.

Photo

A vendre, cause double emploi, viseur Hasselblad N.C. 2. Valeur 2.200 F cédé 1.500 F. 858-85-81.

Soldes

FABRICANT SOLDE
à prix d'usine.
STOCK LUSTRERIE
PETITS MEUBLES
— Style, rustique, moderne, bois, bronze, fer, cristaux.
GRAND CHOIX POUR RESIDENCE SECONDAIRE
Marchandise à emporter.
ELAN, 172, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 371-60-34, 9 h.-18 h., lundi au samedi.

JEAN'S SIMLAND PARIS

EN VENTE DANS TOUS LES GRANDS MAGASINS.

Soins de beauté

SOINS A DOMICILE
une esthéticienne qualifiée CHEZ VOUS (clinique, hôtel) pour tous soins de beauté et maquillages. BEAUTY-TOP. Téléph. : 522-65-00 ou 259-13-05.

Tennis

TENNIS en **ANGLETERRE**
côte sud
STAGES DE 5 JOURS
et...
10 min. PARIS
COURS COLLECTIFS
STAGES PAUL WAROQUIERS 61, boulevard Poniatowski, 75012 PARIS. T. 347-08-89.

Troisième âge

VOTRE TROISIEME AGE dans un château historique à 40 km Paris, autoroute Nord. Château d'Ermenonville (Oise). Chambres et appartements. Pension à court ou long terme. Vacances, retraite, repos, convalescence. A partir de 160 F/jour T.T.C. 60440 ERMENONVILE. Tél. : (4) 454-01-57 et 454-00-26.

Vacances

Tourisme

Loisirs

ROUERGUS 6 jrs ART-HIST. Habitat rural, églises romanes, à traver Causses et vallée., av. Août-septembre : N. ANDRIEU 12400 VABRES. T. (65) 49-16-93.

Pour vos vacances en VAL de SAONE (Côte-d'Or). à louer maisonnette 5 pièces, garnies, w.-c., salle d'eau, garage. Tél. : (80) 26-12-38.

ROQUEBRUNE-CARP-MARTIN appt sur mer, standing, 3 p. Juillet-août. Tél. : (1) 242-50-46.

CROISIÈRE COTE TURQUE
FIFTY-FIFTY, 15 m. 3-27 août 15 jrs possib. 200 F par jour ts compl. doct. Cohen. T. 607-72-54.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

HALLES Exceptionnel
rue piétonne, très beau DUPLEX 85 m2. AMENAGE. CARACTERE, POUTRES 4e et dernier étage, très clair. IMM CLASSE. Tél. : 260-64-71. PRIX TRES INTERESSANT.

4e arrdt.

Ile SAINT-LOUIS (près) magnifique double living + 1 chbre tout confort refait nf, 4e étage plein sud sans vis-à-vis. A SAISIR. 325-75-42. PX 575.000 F.

7e arrdt.

ECOLE MILITAIRE magnifique studio 32 m2, cuisine, bains - 567-22-88.

11e arrdt.

Près OBERKAMPF 2 Pces tout confort refait neuf. 130.000 F. - 326-23-91.

16e arrdt.

Mº EXELMANS BON immeuble pierre de taille, chauf. central LIVING DBLE + 2 CHBRES entrée, cuisine, bains, 75 m2, balcon sur rue et vue s/jardin. 84, RUE BOILEAU Sam., dimanche, 15 h. à 18 h.

17e arrdt.

Mº ROME BON IMMEUBLE **5 PIECES** entrée, cuisine, bns, w.-c., 3e ét. **5.000 F LE M2** calme soleil 29, RUE TRUFFAUT. Sam., dim., lundi 15 h. à 18 h.

78 - Yvelines

ACHERES (RER) séj. + 3 ch., parking, impeccable. Prix : 307.500 F. Tél. 911-19-11.

SAINT-GERMAIN près forêt séj. dble, 1 ch., 1 terr. 25 m2. Prix 630.500 F. Tél. : 911-19-11.

ST-GERMAIN DS VERDURE 15' RER, 3-4 pièces 443.300 francs. Tél. 911-19-11.

92 Hauts-de-Seine

ANTONY métro Parc-de-Sceaux ETAGE ELEVE vue imprenable dble living, 3 ch., 2 sanitaires, TEL., cave, parkg 555-82-33. 520.000 F.

94 Val-de-Marne

A vendre dans Résidence 53, avenue Foch - VINCENNES Face au bois Immeuble de Standing en pierre de taille massive. Appartements de 3 et 5 pièces. Terrasses - Balcons sur verdure. SPACIM, 14, rue de la Pépinière 75008 PARIS - Tél. : 522-95-32.

95 - Val-d'Oise

EZANVILLE
DS RESID. TRES BON STDG Appt F4 très bien aménagé avec hall d'entrée, dégagements penderie, débarras, 2 caves, 1 garage. Prix : 250.000 F. Téléph. : 012-29-25 après 17 h.

60 - Oise

Chantilly-Gouvieux
le parc des aigles
LANCEMENT 3e TRANCHE
■ 28 mn Paris-Nord
■ en forêt de Chantilly
■ 3 tennis piscine
■ proche golf et chevaux
APPARTEMENTS et MAISONS
LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS
sur place (4) 457.32.62
au siège 387.52.11



Province

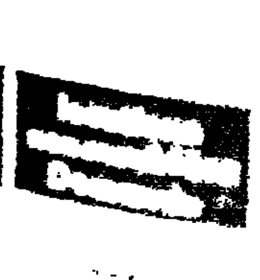


VACANCES en HAUTE-SAVOIE THOLLON - CHAPELLE-D'ABONDANCE Stud. 4 pers. 140.000 F avec 28.000 comptant. LES GETS - LA CLUSAZ Logements grand standing sur les pistes. - Bureau de vente ouvert tout l'été. G.R.G., Rue du Lac-Corzent, 74200 THONON - (50) 71-76-49.



SEYSSINET-PARISET ISERE. Cadre verdure aux portes de Grenoble. Vends F4 80 m2. 8e ét. Cave et park. Chauff. central. Prix : 250.000 F. Téléphone notaire (76) 05-04-36.

HAUTE-SAVOIE
Le Prax-de-Lys (1.500 m) Station été-hiver près des GETS Studios à partir de 150.000 F. avec 30.000 F compt. + crédit, 2 et 3 pièces. Location par société spécialisée. ERIGE-VENTE B.P. 18 84, route de Genève 74240 GAILLARD. Tél. : (50) 38-52-89.



DEAUVILLE CASINO Rénovation luxueuse dans hôtel particulier 2 et 3 p., terrasse, livraison 1er AOUT 1980, charges très faibles. Prix intéressant. Tél. rend.-vous 297-40-40. Ou sur place WEEK-END 3, av. du Général-de-Gaulle.

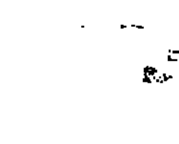


VALBERG (06) STATION DE SKI cause mutation part. vd studio. TEL : (93) 20-56-67.

Sables-d'Olonne, magnifique appt aspectant mer (remblais) condit. except. 200.000 F, solde non indexé. SAINT-MALO beau T4 intra muros. Celtique, 2, r. Cadenniers Nantes - T. 71-80-18.



Etranger



CAMBRILS ESPAGNE
Particul. vend très beau studio cuis., s. de bains, gde terrasse, petit immeuble de deux étages avec grand garage, à 80 mètres de la plage. Vendu meublé 100.000 F. Pour renseignements TEL : 535-01-02.

U.S.A. FLORIDE appts prox. mer résidence secondaire 149.000 F. AG. DOUGLAS. Tél. 562-14-15.

appartem. achat

RECHERCHE URGENT PARIS 1 à 3 PIECES avec ou sans cft. PAIEMENT IMMEDIAT CHEZ NOTAIRE. - Tél : 873-20-67.

RECH. APPTS 2 à 4 PIECES. Urgent, avec ou ss cft, PARIS préf. rive gauche, PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. 873-22-55.

JEAN-FEUILADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Petit 3 ou 4 p. ou duplex ou chambres à réunir. Détails, prix à nº 66.330, Contesse, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

viagers

Société spécialiste des viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie T. : 266-19-00. Prix indexation et garanties. Etude gratuite, discrète.

FONCIAL VIAGERS
19, boulevard Malesherbes, 8e, 266-32-35. Spécialiste, 41 ans d'expérience, étude gratuite rente indexée.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— M. et Mme Didier Richard et Cécile,
M. et Mme Albert Volovitch,
M. et Mme André RICHARD,
ont la joie de faire part de la naissance de

Juliette,

le 10 juillet 1980.

Mariages

— M. Pierre CECCALDI-PAVARD, chevalier de la Légion d'honneur, sénateur, maire de Dourdan, et Mme sont heureux de faire part du mariage de leur fils

Dominique
avec
Mlle Marie-Bénédicte BOUCHEZ,

qui a été célébré dans l'intimité, le 5 juillet 1980, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

Décès

— Mme Madeleine Pellerin,
Mme Yves Brunand, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme J. Pellerin et leurs enfants,
Mme Maurice Alby,
Mme Pierre Vannier et son fils,
M. et Mme André Hennequin et leurs enfants,
M. et Mme Edmond Federici et leurs enfants,
font part du décès de

Mme Robert BOSREDON,
née Jeanne Fougerolle,

survenu à son domicile, 58, boulevard Inkermann, à Neuilly-sur-Seine, le 9 juillet 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 12 juillet, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine, et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Carpentier, Hautecœur, Pages, Sortant, Leroux et Rochette,
Ainsi que tous ses amis,
ont l'immense chagrin de faire part du décès subit, survenu le 7 juillet 1980, à Beaulieu-sur-Mer, dans sa quatre-vingt-unième année, de

Mme Lucien CARPENTIER,
née Blanche Bochet,

Les obsèques seront célébrées le samedi 12 juillet 1980, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Croix à Maisons-Laffitte.

— Mme Bernard Chédeville, ses enfants, sa famille, ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard CHÉDEVILLE,

survenu dans sa soixante et unième année, en son domicile, 1, rue Corbelle, 27100 Le Vaudreuil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jacqueline DOURNON,
née Selve,

survenu soudainement le 6 juillet 1980.

L'inhumation aura lieu à Paris, au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité.

De la part de sa famille et de ses amis.

— Mme Georges Durand,
M. et Mme Paul Durand et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Baud et leurs enfants,
Les familles Reynaud, de Pomyers, Paquet-Durand,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Georges DURAND,
ingénieur E.C.L.,
ingénieur principal honoraire S.N.C.F.,

décédé le 10 juillet 1980, dans sa soixante-dix-huitième année.

Le service religieux sera célébré en la cathédrale de Tours, le 12 juillet 1980, à 9 h. 30.

L'inhumation aura lieu à Sainte-Blandine-de-la-Tour (38), le 15 juillet, à 14 h. 30.

41 bis, rue Bernard-Palissy, 37000 Tours.
22, place Rabelais, 37000 Tours.
CREP Châtenay-Malabry (92290).
Au Plateau Saint-Clair de la Tour (38110).

Les Cèdres,
41, avenue Eglé,
78600 Maisons-Laffitte.

— Dalsal-Vielmur.
Mme Garibal Yvette et sa fille Françoise ont la douleur de faire part du décès de leur mari et père,

M. Michel GARIBAL,

âgé de cinquante-neuf ans, survenu le 9 juillet à Vielmur (Tarn).

12, place de l'Esplanade,
81220 Vielmur.

— Mme Raoely James,
M. et Mme Justin James et leurs enfants,
Mme John Randretsa et ses enfants,
M. et Mme Pierre Razafindrahaingo, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert James et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Raoely JAMES,
membre de l'Académie malgache,
chevalier de l'Ordre national malgache,

chevalier des Palmes académiques, survenu le 8 juillet 1980, dans sa soixante-dix-huitième année, à Tananarive (Madagascar).

Cet avis tient lieu de faire-part.
20, rue Rodier, 75009 Paris.
95, rue des Morillons, 75015 Paris.

— Mme André Kühnast,
Mlle Jeanne Kühnast,
M. et Mme Jean Corfdir et leurs enfants,
M. et Mme Michel Topin et leurs enfants,
Le colonel et Mme René Kühnast,
Béatrice, Françoise et Louis Dauvergne,
M. et Mme Philippe d'Abbadie et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès du

colonel André KUHNAST,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenu le 8 juillet 1980, à Bourges.

La messe a été célébrée en l'église du Sacré-Cœur de Bourges, le 10 juillet 1980.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Tréguier (Côtes-du-Nord).

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Lamartine, 18000 Bourges.

— On nous prie de faire part du décès de

Mme Mila MARDRUS,
artiste peintre,

survenu à Gassin (Var), le 6 juillet 1980.

Ses obsèques ont été célébrées le 9 juillet 1980, au cimetière de Saint-Tropez (Var).

33, rue Jacob, 75006 Paris.

— Nous apprenons le décès, survenu le 8 juillet, de

M. Michel MERCIER,
ancien député.

[Né le 14 décembre 1906 à Fontenay-le-Comte (Vendée), avocat, Michel Mercier avait été élu, à la faveur d'une élection législative partielle, député de la 2e circonscription du Loir-et-Cher, le 1er février 1953. Il n'avait pas été réélu en janvier 1956.

Prisonnier de guerre en 1940, il avait été interné au camp de représailles de Rawa-Ruska. Il était titulaire de la médaille de la Résistance et de la médaille des évadés.]

— La famille J. Nahmias a la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jacques J. NAHMIAS,

leur époux et père, survenu le mercredi 2 juillet.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue du Caire, 75002 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques ROGUE,
ancien gouverneur de la FOM,
officier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 4 juillet 1980, au Centre hospitalier du Mans, après une longue et pénible maladie.

Il avait fait don de son corps à la faculté. Sa famille a respecté son désir.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Françoise Bovet et son époux,
M. et Mme Philippe Sassot,
M. et Mme Alain de Ricou,
Les membres de son cabinet d'architecture,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Georges BOVET,

prient de trouver ici l'expression de leurs plus sincères remerciements.

Anniversaires

— Le 11 juillet 1973 mourait

Pablo PICASSO

à l'âge de vingt-quatre ans.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Une tendre pensée est demandée.

Commémorations

— Il y a trente-huit ans, les 16 et 17 juillet 1942, sur les ordres des autorités de Vichy, trente mille juifs, hommes, femmes et enfants, avaient été parqués dans le Vélodrome d'Hiver, à Paris, avant d'être déportés dans les camps de concentration nazis.

Le trente-huitième anniversaire de cette rafle sera célébré le 16 juillet, à 18 heures, devant la plaque du souvenir apposée sur l'emplacement de l'ancien Vel'd'Hiv, à la sortie du métro Bir-Hakeim, boulevard de Grenelle. Divers groupements invitent leurs adhérents à assister à cette cérémonie, notamment l'Amicale des anciens déportés juifs de France et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.).

Communications diverses

— Ouvert à des personnalités de toutes tendances, le club Femmes 80 reprendra ses rencontres, à deux pas du rond-point des Champs-Elysées, tous les lundis de 16 h. à 17 h. 30, le 6 octobre.

Pour obtenir des renseignements, écrire, en joignant enveloppe timbrée et libellée, au club Femmes 80, 35, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris.



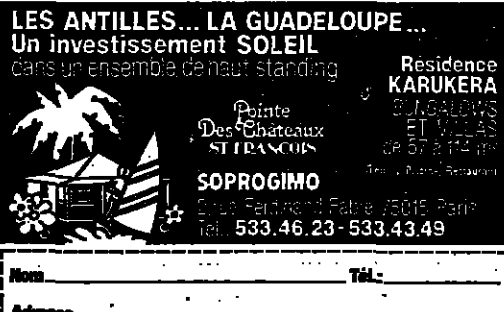


Je désire recevoir le Guide des Artisans de France. Je joins un chèque de 48,20 F (39 F + 9,20 F de frais de port) à BDG, 24 place des Vosges, 75003 Paris.
Nom ______ Prénom ______
Adresse ______



L'immobilier

constructions neuves



Nom ______ Tél. ______
Adresse ______
______ Désire recevoir une documentation

locations non meublées Offre

Région parisienne

BUC-HAUTPRE, 3 km Versailles Villa libre au 1er septembre, prox. écoles, lycée, commerces, loisirs. 830 m2 pelouse et arbres. 195 m2 habit. Grand salon, salle à manger, bureau 4 Chambres, 2 bains + cabinet toil. Cuisine équipée. Garage 2 voitures. Tél. : 757-27-11.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Appartement 5 Pièces 110 m2 + terrasse 14 m2 - 2 boxes - 3.000 F + charges - 451-57-12.

Libre 5 Pces. Conf. Park. Montreuil. Croix de Chavaux. 2.600 Ch. comp. GARCIA. 667-86-18.

Saint-Germain, 15' R.E.R. F 4 + cave et parking. 1.600 F + 650 F ch. 911-19-11.

Province

A louer au mois, à la sem., à partir 1er sept., bel appt meublé F 3 tt cft, garage, emplacem. exceptionnel, calme, prox. d'Orcival Le Mont-d'Or et des lacs. Tél. (73) 21-22-40.

locations non meublées Demande

Paris

PROPRIETAIRES LOUEZ SANS FRAIS SOUS 48 HEURES VOS APPTS : 261-53-88.

PART. rech. 2 pièces standing Paris, 1.500 F c.c. maximum. Ag. s'abstenir 355-39-99, p. 213.

EMBASSY SERVICE recherche du Studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. Pptaire directement : 562-78-99.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée : 2 à 6 ans. - 289-57-02.

immeubles

Vous désirez votre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUEREUR Tél. le matin au 747-42-97 ou écrire : Noël AUFMAN, 21, r. Le Peletier, PARIS-9e.

bureaux

Votre SIÈGE SOCIAL BUREAUX MEUBLÉS - TELEX PARIS 8e - 9e - 15e. CONSTITUTION SOCIÉTÉS Prix compétitifs, délais rapides. ASPAC : 281-18-18 +.

Votre SIÈGE SOCIAL AV. SECRETARIAT TELEPH. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS ACTE S.A. PARIS : 261-80-88. MARSEILLE : (91) 93-11-13.

locaux commerciaux

RUE DU MORVAN (11e) possib. Maison particulière. 250.000 F. - 354-06-03.

fonds de commerce

A vendre PAS-DE-PORTE à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE 1 BOUTIQUE 48 m2, 2 grandes vitrines, 1 appt au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, w.-c. TÉL. : 430-19-00. Bail nf. Loyer mis. 1.000 F mois.

Cède bail magasin chaussures, prêt-à-porter, centre rue d'Antibes à Cannes. Ecrire M. Carletti, 116, bd de l'Observatoire, 06300 NICE.

Lyon, partic. vend hôtel 21 ch. + 5 p. appt quart. pl. expans. ce maladie. Tél. (16-7) 828-62-67.

Boutiques

— Plein Centre CANNES (06)
— 50 mètres croisette
— A vendre : boutique prêt-à-porter 45 m2 ;
— Chiffre d'affaires important. Ecr. M. Cyril Guy, 6, rue du Commandant-André, CANNES. Tél. : (16-93) 99-08-05. bres,elaoin

AIX-EN-PROVENCE Boutiques à louer (restaurant ou prêt-à-porter). Emplacem. de premier ordre. ROBERT TOMAS 2, place des Prêcheurs, 13100 Aix-en-Provence. Tél. : (42) 27-55-01 et 27-60-26.

Immobilier (information)

IRLANDE GALWAY

Nous avons une large sélection de maisons et propriétés à vendre le long de la côte ouest de l'IRLANDE. Nos listes comprennent des hôtels, pensions, de vastes demeures campagnardes, des maisons de vacances, des cottages, chaumières et terrains. Certains sont au bord de mer, sur des rivières ou des lacs. Si vous désirez de plus amples détails, veuillez contacter :

OSBORNE KINGS AND MEGRAN Auctioneers, Valuers and Estate Agents, 26, Eyre Square, GALWAY - TEL. 65261 - TELEX : 28937.

chalets

74 entre THONON et CHATEL part. vd chalet nf 5 p., cheminée cuis et s. de bns meublées caves et garage. Tout confort, 1.944 m2 terrain. Ensoll. exc. 520.000 francs (droits réduits). Tél. (50) 71-56-96 après 19 h.

terrains

LA GARDE-FREINET vends terrain constructible 1 hectare, 1 km village. Tél. : (16-94) 43-60-60.

SOLOGNE SUD ORLEANS Vends terrain à bâtir 3.455 m2. Px : 130.000 F - Tél. (38) 69-10-10

maisons de campagne

Maison à vendre dans l'Yonne 6 P. + cuisine + salle de bns + w.c. + garage avec 3.200 m2 de terr. A 180 km de Paris. A 40 km d.Auxerre. S'adr. à Maître BETHOUX à Coulanges-sur-Yonne 89400 - 16 (86) 29-71-33.

HAUTE-PROVENCE 1.000 m2 bergerie pierre, 4 p., eau, élect., site exceptionnel, gd terrain, 150.000 F. T. 548-57-61.

PÉRIGORD MAISON BOURGEOISE STYLE XVIIIe dans village, jolie vue au midi, gd jard., beaux ombrages centenaires. Px 400.000 F. Doc sur dem. PROPINTER S.A. Maisons du Périgord, BP 33, 24103 BERGERAC. - Tél. (53) 57-53-75.

villas

ENGHIEN Près lac, splendide villa 1962, construct. except., ss-sol, hall, séj., chem., terrasse, bur., 4 chbres, 2 bains, 2 gar., salle de jeux, beau jdin 700 m2, EXCEPT. 1.100.000 F. PLACOR : 989-60-60.

CONFLANS-STE-HONORINE Ville vue Seine impren., 7 p., chf. centr. Tél., 480 m2 terrain + 170 m2 habitables, 870.000 F. 44, quai des Martyrs-de-la-Résistance. — Téléphone : 387-62-04.

ST-GERMAIN-LES-CORBEIL part. vend de préférence à part. maison KOFMAN et BROAD de 5 Pces, tt conf., cuis. équip., garage + tél. Sur terrain engazonné de 660 m2 (planté de conifères) et clos de lauriers. Prix : 530.000 F - Tél. 533-78-68 et/ou 075-05-31.

POISSY, sur 834 m2, belle maison meulière 6 p. princ. + bât. annexe + garage. 1.200.000 francs. Tél. 911-19-11.

maisons individuelles

ARCHITECTURE POST. MODERNE PARIS 20e 250 m2 TRIPLEX atelier artiste, passerelle. 1.550.000 F - 555-39-89 - 355-18-88.

pavillons

94 Plein centre VILLENEUVE-LE-ROI particulier vend un mazout. Groupe électrogène. R.-de-Ch. : Très gde entrée, s. à manger, salon, w.c., toilette, grande cuisine, entièr. équipée, S. à manger av. gde cheminée. 1er étage : 2 ch., bur, s. de bns. 2e étage : très grande chamb. équipée pour deux enfants. PRIX : 770.000 Francs Tél. : 575-47-94, après 20 heures.

6 KM FONTAINEBLEAU pav. 6 P. conf., 770 m2 arboré, clos, calme. 580.000. T. 070-08-24.

ERAGNY-SUR-OISE s. 493 m2, séjour, 2 chambres, garage, 422.500 francs. Tél. 911-19-11.

ACHERES (RER) lisière forêt SAINT-GERMAIN, mais. anc. à rénover ou agrandir sur 267 m2. 235.000 francs. Tél. 911-19-11.

VILLENNES, pour amateurs sports nautiques, maison bord de Seine à rénov. 547.300 F. Téléphone 911-19-11.

POISSY, calme, sur 527 m2, 3 - 4 pièces sur sous-sol, 630.000 francs. Tél. 911-19-11.

propriétés propriétés

TOURS

BELLE PROPRIÉTÉ

EN PIERRES DE TOURAINE

Sur 3 niveaux, avec parc magnifique - Hall d'entrée - Bureau - w.-c. - Salon avec cheminée - Salle à manger - Cuisine avec grande cheminée - Salle de billard avec grande cheminée - 5 chambres - Lingerie - Salle de bains - Salle d'eau - Rangements - Caves en roc - Garage - Salle de jeux - Dépendances.

Prix justifié : 1.600.000 F

Exclusivité CENTRE-LOIRE PROMOTION 6, rue Néricault-Destouches, TOURS Tél. : (47) 05-74-12.

Particulier vend MAGNIFIQUE propriété boisée - 40 min. Sud-Est Paris - Maison début XIXe - 8 P. - Chem. ancien. - Maison d'invités 5 ch. - Logem. gard. - Tot. excell. état. - Confort. - Arbres sécul. - Serre. - Piscine. Tél. : (20) 93-86-25.

A vendre dans site classé 9 km Narbonne, 9 km Mer, sur 28 ares. TRES BELLE MAISON NEUVE plain-pied. Grand F5. Tél. : (16-68) 45-31-83.

10 KM DE SAINT-TROPEZ Dans domaine privé 800 m. de la mer. Villa avec piscine. Superbe vue sur mer. T. : 16 (94) 79-22-70 et 255-04-51.

PARC MALMAISON Belle propriété de 400 m2 couvert, sur 3.000 m2 de terrain. Le calme de la campagne à 15 minutes de Paris. Prix à débattre pour vente avant les vacances. Téléph. vendredi de 14 h. à 18 h. à : 708-19-51 Vendredi soir, samedi, dimanche, et lundi. TEL.: 751-16-96.

Vends dans le GERS 67 km de TOULOUSE belle ppté caractère, cuis., séj., 4 chbres, 2 s. de bns, w.-c., tout cft, sur 7.500 m2 terrain + gdes dépendances. Possibil. boxes à chevaux. Gros œuvre rénov. terminé, toit, crépis, sol, électricité, etc... Finitions par mes soins sur devis. Prix 280.000 F. M. Foucault, Gaujan par 32420 Simorre ou tél. (16-62) 65-32-18. Visite tous les jours sur r.-v.

95 PARMAIN Pptaire vend ppté 11 p. cuis., 3 s. bns, 3 w.-c., 400 m2, pav. gardien, 3 p. cuis., s. de bains, parc à la française, 6.000 m2. TEL. : 473-02-99.

BELLE ILE vends mais. entièrem. rénovée. R.-de-Ch. + 1er ét., 3 gdes ch., 2 s. de b., 2 w.c., gd séj., chem., cuis. équip., ch. cent., eau chde, gd cell., tél., élec., jard. 1.800 m vue mer, plage prox. 558.000 F. Tél. (97) 31-41-05, après 19 h.

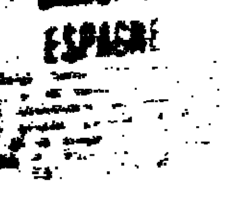
domaines

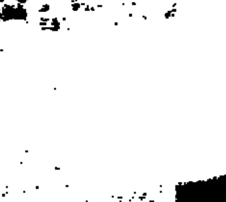
SOLOGNE PROXIMITÉ VILLE Magnifique PPTE d'agrément chasse et pêche 60 ha dont un étang 23 ha. Maison de maître 10 p. Maison de garde, communs, ancienne ferme. Libre à la vente. Affaire très rare. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN. TEL. : (54) 76-02-92.

fermettes

EURE 125 km Paris, petite fermette tout confort, terrain 5.000 m2. Vue imprenable vallée Risle. Tél. 554-27-52.

A LOUER CLICHY 92, 2 Pces tt confort, calme, bien desservi métro. Surface 40 m2, balcon, ascenceur. - Tél. : 731-54-82.





DANS LES CONSEILS RÉGIONAUX

• HAUTE-NORMANDIE : la S.N.C.F. délaisse la région

De notre correspondant

Rouen. — Le conseil régional de Haute-Normandie, présidé par M. André Bettencourt, sénateur (U.D.F.) de Seine-Maritime, a adopté, à l'unanimité, lors de sa dernière session, un schéma régional des transports collectifs.

Ce « plan » contient un véritable réquisitoire contre la politique menée par la S.N.C.F. dans la région depuis 1945.

Les élus ont regretté l'absence de liaison entre Evreux et Rouen, chefs-lieux de deux départements, l'Eure et la Seine-Maritime. Il existe bien une voie ferrée, déposée sur quelques kilomètres seulement, dont la S.N.C.F. a gardé la propriété des emprises ; sa réouverture pourrait, selon le rapport, être envisagée à long terme, mais cela exigerait des investissements coûteux. Actuellement, il semble donc plus raisonnable aux élus régionaux de renforcer la desserte routière et de créer des lignes de cars rapides entre les deux villes.

Au sud du département de l'Eure, la situation est beaucoup plus préoccupante puisqu'il n'existe aucune liaison directe entre une ville comme Verneuil et Rouen.

En Seine-Maritime, la ligne Le Havre-Fécamp, abandonnée pour le trafic voyageurs depuis cinq ans, devrait être remise en service. Les travaux nécessaires seraient peu importants puisque les trains de marchandises y circulent encore. Dans l'esprit des auteurs du schéma, cette opération présenterait de nombreux facteurs positifs *« et surtout provoquerait un choc psychologique dans l'opinion public en faveur des transports collectifs »*. Si la région s'entend rapidement avec la S.N.C.F., cette réouverture pourrait se faire dans les meilleurs délais. Elle aidera la ville de Fécamp (23 000 habitants), qui voit ses derniers navires de pêche à la morue disparaître, à retrouver un équilibre économique aujourd'hui très menacé.

Les lignes de voyageurs qui existent actuellement : Le Havre-Rouen, Rouen-Caen, Rouen-Amiens et Rouen-Dieppe, donnent, en général, satisfaction. Mais les conseillers généraux demandent des horaires cadencés (1) entre Le Havre et Rouen et des trains supplémentaires sur les autres lignes. A ce propos, la S.N.C.F. a confirmé l'électrification de la ligne Rouen-Amiens pour 1984, avec une réorganisation totale de cette liaison.

Reste l'épineux dossier du Grand Rouen, sans oublier l'agglomération d'Elbeuf (50 000 habitants), située à 20 kilomètres de Rouen mais très jalouse de son indépendance. A Rouen même, la gare de la S.N.C.F. devrait, selon les conseillers régionaux, répondre aux caractéristiques d'accueil d'une grande métropole régionale.

Alors que les communes du sud-ouest de Rouen s'urbanisaient, la S.N.C.F. a supprimé, dans les années 50, la liaison voyageurs entre Rouen-rive gauche et Elbeuf. Aujourd'hui, les conseillers régionaux demandent la réouverture de cette ligne qui, d'après eux, *« concerne directement cent mille personnes »*. On aboutirait ainsi à la création d'une grande ceinture à l'intérieur de la boucle sud de la Seine.

ÉTIENNE BANZET.

(1) Du type des trains qui sont en service sur la Côte d'Azur et en Lorraine, par exemple.

• PICARDIE : la majorité et le P.S. mettent en échec les communistes.

(De notre correspondant.)

Amiens. — Au conseil régional de Picardie, à majorité de gauche, et dont le président est M. Raymond Maillet (P.C.), les socialistes ont voté avec les partisans du gouvernement le budget supplémentaire de la région pour 1980. Les communistes (treize voix) ont voté contre. Les élus communistes proposaient de rogner 6,922 millions de francs sur les crédits routiers, l'État n'assurant pour la déviation de Soissons (Aisne) que 32 % du financement au lieu des 57 % prévus. Ils voulaient reporter cette somme sur la création notamment d'un Centre d'aide par le travail à Abbeville et sur des aides aux familles pour la rentrée (100 francs par enfant d'âge scolaire). Les communistes n'ont pas été suivis.

Pour ce qui est de l'aide aux familles précisément, le préfet a souligné qu'il serait obligé de demander, par l'intermédiaire du gouvernement, l'annulation d'une disposition qu'il estime contraire à la loi et aux compétences des régions. Tandis que les communistes stigmatisaient le *« ralliement des socialistes à la droite »*, les représentants du P.S. se félicitaient de n'être pas *« tombés dans le panneau »* et assuraient qu'ils auraient voté la proposition communiste si elle avait été légale et s'ils avaient eu le sentiment qu'elle pût être efficace. — M. C.

• MIDI-PYRÉNÉES : les promesses du plan Sud-Ouest tardent à se concrétiser.

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — La session d'été du conseil régional de Midi-Pyrénées, présidé par M. Alain Savary, député (P.S.) de la Haute-Garonne, a été marquée par les propos désabusés de son président et des représentants (majoritaires) de la gauche à propos des promesses faites au Sud-Ouest dans le cadre du VIII[e] Plan et contenues dans le discours prononcé par M. Giscard d'Estaing le 17 novembre 1979, à Mazamet.

M. Savary n'a pas hésité à employer le terme de « *carence* » pour qualifier le peu d'empressement mis par le pouvoir central à faire entrer ce plan dans la réalité.

C'est sur le chapitre de l'agriculture que les critiques ont été les plus vives, et des cas précis ont été cités : si le Gers tient la première place dans l'agriculture en Midi-Pyrénées, à l'échelle nationale il n'est qu'au cinquante-deuxième rang, tandis que l'Ariège vient en quatre-vingt-dix-neuvième position. La réponse du gouvernement à cette situation préoccupante est l'attribution d'un crédit de... 4 400 000 F. Pour beaucoup, cette somme est insuffisante et les élus ont souligné à ce propos le manque de concertation entre l'administration et les organismes professionnels agricoles. Pour l'essentiel, ces crédits seront affectés à la lutte contre la brucellose, à l'assainissement et au drainage des sols, à l'aide aux jeunes agriculteurs et aux industries agro-alimentaires. — L. P.

TRANSPORTS

PRIORITÉ AU RENFORCEMENT DU RÉSEAU NATIONAL

Les experts du Plan demandent une pause dans la construction des autoroutes et des voies rapides

En ville comme à la campagne, la voiture consomme beaucoup trop de carburant. Ce constat de simple bon sens vient d'être dressé par le comité des transports du VIII[e] Plan. Dans son rapport, qui a été présenté ce 11 juillet par M. Pierre Giraudet, président du comité, président d'Air France, il propose notamment de restreindre l'utilisation de l'automobile dans le centre des villes et de limiter le développement des autoroutes et des voies rapides.

La voiture dépense beaucoup trop de carburant : 54 % de la consommation globale d'énergie des différents modes de transport intérieur et, en agglomération, trois fois plus que les transports collectifs. Malgré l'enchérissement du pétrole, les Français utilisent encore trop souvent leur automobile.

Avant 1974, la consommation de carburant des voitures particulières augmentait de 11 % par an ; de 1974 à 1978, cette croissance est tombée à 5 % ; de 1976 à 1979, elle s'est stabilisée à 3,5 %. *« Au total,* note le rapport du comité des transports du VIII[e] Plan, *la crise de 1974 a entraîné une certaine inflexion des tendances mais pas de modification profonde des comportements. »*

Pourtant, les particuliers utilisent de plus en plus souvent la voiture diesel, dont le parc progresse de 20 % par an. Mais ce n'est là qu'un maigre succès car, indique le comité, *« la diésélisation du parc automobile n'est obtenue qu'au prix d'une incitation fiscale très forte et peut-être d'inconvénients sur le plan des nuisances »*.

La surconsommation de carburant est due à l'attitude souvent déraisonnable des automobilistes. *« Les analyses effectuées en région parisienne montrent qu'au prix d'une faible réduction (10 %) de l'usage de l'automobile en zone dense des gains substantiels de temps et donc d'énergie pourraient être obtenus. »*

D'autre part, la voiture est utilisée pour près de la moitié des déplacements sur des trajets très courts, moins de 2 kilomètres *« Sur de telles distances, la surconsommation en essence, due aux départs à froid, est très importante, de l'ordre de 30 à 60 % ; il conviendrait donc d'encourager les automobilistes à se déplacer sur ces trajets, à pieds ou à deux-roues. »*

Enfin, les conducteurs ne respectent pas les limitations de vitesse. *« Un strict respect des limitations actuellement en vigueur entraînerait une économie de 500 000 tonnes de pétrole par an, sans compter les effets bénéfiques sur le style de conduite, la régularité des trafics, la sécurité et les nuisances. »*

Il apparaît qu'on ne pourra pas jouer sur le prix des carburants pour enrayer cette tendance. *« L'action sur les prix se heurte à certaines limites telles que la nécessité sociale de ne pas pénaliser inutilement certaines catégories défavorisées ou encore de préserver des secteurs indispensables au bon fonctionnement de notre économie. »*

L'objectif du Plan est pourtant de réduire la consommation unitaire moyenne de 8 à 15 % dans un scénario dit « rose » de la variation du prix du carburant. Mais la manière d'infléchir l'attitude des automobilistes reste assez floue. *« Ce comportement des conducteurs peut être la source de gains importants s'ils s'orientent davantage vers une conduite douce, le respect des limitations de vitesse, le maintien en bon état des véhicules. »*

Le comité a, d'autre part, étudié une scénario de pénurie. *« Il suppose une réduction durable de 25 % par rapport à la quantité consommée en 1978 (28,9 millions de tonnes) de la quantité de produits pétroliers mis à la disposition des transports intérieurs. Après cinq années, la crise se produirait en 1985. La consommation devrait être réduite à 21 millions de tonnes. Il serait alors indispensable de privilégier les transports collectifs au détriment des déplacements pour convenance personnelle, qui devraient être réduits de 40 à 50 %. »*

Le comité préfère écarter, pour le moment, ce scénario et un éventuel rationnement car *« il n'est pas convenable de mettre en place dès aujourd'hui des mesures préventives vraiment coûteuses et contraignantes qui, pour anticiper la crise, nuiraient à la compétitivité du système de transport »*.

Il convient plutôt d'adapter maintenant les infrastructures routières et autoroutières, en ville ou à la campagne. *« L'assombrissement du contexte économique et énergétique ne permet plus de persister dans le refus de véritables choix. En agglomération, on est ainsi conduit à privilégier les modes économes d'espace et plus particulièrement le transport collectif par autobus. »*

Pour faciliter la circulation, donc la compétitivité de ce mode de transport, il faut décongestionner le centre des villes. *« La construction de nouvelles pénétrantes routières et de parkings dans les centres denses paraît en général à proscrire. Le développement de la capacité de voirie devrait être réservé aux liaisons de rocade, d'une part pour décharger les centres denses de la circulation de transit, d'autre part pour permettre les déplacements de banlieue à banlieue. »*

La politique des transports doit donc répondre désormais à une nouvelle logique. *« Il devient tout à fait déraisonnable de continuer à privilégier simultanément transports individuels et collectifs. Il est nécessaire d'instaurer une politique globale des transports qui favorise l'utilisation, pour chaque type de déplacement, du mode de transport le moins coûteux. »*

Non rentables non indispensables

Mais la politique menée jusqu'à aujourd'hui a plutôt favorisé le réseau de voies rapides, bien que les réseaux départemental et communal représentent 95 % des 660 000 kilomètres de voirie. Si bien que la priorité budgétaire accordée au réseau de voies rapides *« s'est accompagnée d'une diminution progressive et importante du rythme de la réalisation des renforcements du réseau national. Comme il reste 10 000 kilomètres de routes à traiter, il faudrait quinze ans au rythme actuel pour y parvenir »*.

Le comité souhaite donc que la priorité soit donnée à la réalisation de ce programme. Du coup, le développement des grandes liaisons rapides ne bénéficierait plus que de *« disponibilités budgétaires résiduelles »*.

Ce réseau, conçu pour faciliter le trafic sur les axes très empruntés, pose aujourd'hui une question de rentabilité. Les difficultés financières des autoroutes Paris-Strasbourg ou Lyon-Chambéry-Genève le prouvent. Continuer de construire de grandes liaisons rapides — autoroute à péage ou chaussée à deux voies séparées — n'est pas forcément une bonne solution. *« Le désenclavement de certaines régions ne passe pas nécessairement par la formule autoroutière, qui implique de surcroît le péage, ou par celle de la route « 2×2 voies » presque aussi coûteuse ; d'autres formules, moins onéreuses, seraient souvent plus appropriées : routes à deux voies réservant, le cas échéant, la possibilité d'une extension ultérieure à quatre voies. A financement donné et pour un service comparable, il serait alors possible d'accroître la mise en service de voiries nouvelles et d'en faire bénéficier les régions intéressées. »*

Selon le comité des transports, les liaisons rapides « 2×2 voies » sont 20 à 25 % moins coûteuses que les autoroutes, mais *« la non-dénivellation des carrefours et le maintien des accès des riverains, qui sont les principales sources d'économie, conduisent à rendre ces routes beaucoup moins sûres que les autoroutes. En outre, la réalisation progressive d'un réseau de voies rapides hors péage introduirait des discriminations difficiles à justifier entre les usagers soumis au péage sur les autoroutes et ceux qui circuleraient sur les routes à « 2×2 voies »*.

Le comité des transports remet donc en cause l'accroissement des investissements routiers. A son avis, il apparaît *« plus raisonnable de modérer le rythme des in infrastructures nouvelles »*. D'autre part, les incertitudes qui pèsent sur la conjoncture économique rendent très aléatoire l'estimation des besoins nouveaux. Or *« le taux élevé de la croissance minimisait autrefois les conséquences des erreurs de prévision. Il n'en est plus de même aujourd'hui ; une plus grande prudence s'impose donc »*.



nt

NT DU RÉSEAU NATIONAL

une pause dans la constructi

des voies rapides

Le Monde
DIMANCHE

mène à Rome

ALPIN DU FREJUS

Le Monde

économie

SOCIAL

L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS SUR LA DURÉE DU TRAVAIL

LE REFUS NUANCÉ DE LA C.F.D.T. AU PROJET PATRONAL D'AMÉNAGEMENT DES HORAIRES

« Un accord demeure possible »

C'est bien un refus nuancé qu'a finalement opposé la C.F.D.T. au *projet d'accord* sur la durée du travail, lors d'une réunion extraordinaire de son bureau national, jeudi 10 juillet. La C.F.D.T. ne ferme pas la porte : elle réclame la reprise des négociations et présente trois exigences au C.N.P.F., qui est prêt à reprendre contact avec les syndicats.

Devant les journalistes et les caméras de la télévision, M. Edmond Maire, secrétaire général de de C.F.D.T. entouré des négociateurs MM. Mercier et Rolant et d'autres leaders cédétistes, a commenté le refus nuancé de la C.F.D.T., qui s'ajoute à celui de toutes les autres confédérations. *nombre d'aspects négatifs.* »

« *Au terme des négociations intervenues jusqu'ici, la C.F.D.T. constate que le patronat a systématiquement cherché à atténuer les aspects positifs du rapport Giraudet pris comme base de dernières discussions, et même à y ajouter un certain être incluses dans le processus de réduction des heures supplémentaires au lieu d'en être exclues ; les salariés à travaux pénibles doivent nécessairement bénéficier d'une réduction effec- quarante heures ou cinq jours de congés supplémentaires doivent être atteints de la même façon pour tous et avant 1983.* »

Et la C.F.D.T. d'ajouter qu'elle « *ne prend pas son parti de ces graves insuffisances. C'est pourquoi, soucieux d'aboutir à des résultats positifs et convaincu que c'est possible, le bureau national de la C.F.D.T., sur proposition de la commission exécutive, a émis trois conclusions indissociables : 1) Le projet d'accord n'est pas acceptable en l'état ; 2) Il n'est pas plus acceptable d'anéantir les résultats de deux ans d'efforts et de s'en tenir à un refus pur et simple des dernières propositions patronales ; 3) Un accord demeure possible sur la base d'une interprétation positive du rapport Giraudet.*

» *En conséquence, la C.F.D.T. fait une contre-proposition au C.N.P.F. basée sur la révision du projet d'accord en faisant droit à trois exigences : une réduction plus significative des inégalités en matière de durée réelle du travail ; un renforcement du droit d'intervention des travailleurs et des organisations syndicales sur l'aménagement du temps du travail ; une rédaction du texte n'introduisant pas des applications restrictives de l'accord par rapport aux usages en vigueur dans l'entreprise.* »

Explicitant ces revendications, M. Mercier qui maintient que le nombre de bénéficiaires du projet d'accord rejeté est estimé à douze millions de personnes pour les quarante heures de repos supplémentaires (1) et à quatre millions trois cent mille pour la réduction des heures supplémentaires, a insisté sur la nécessité de réduire effectivement la semaine de travail dans les travaux pénibles, d'avancer le calendrier d'action des cinq jours de repos et de renforcer le contrôle des syndicats sur *l'« intervention arbitraire des employeurs* ». L'idée des cédétistes est d'obtenir, lors des négociations par branches, un contrôle explicite pouvant se traduire par l'intervention d'une commission paritaire locale dans les P.M.E. où le syndicat est faible ou absent.

M. Edmond Maire a, d'autre part, déclaré que l'échec de discussions est due « *aux erreurs d'appréciation du patronat et aux tensions internes dans le patronat où existe une opposition à un contrôle syndical de l'aménagement des horaires* ». Décidée à aracher de nouvelles concessions patronales, la C.F.D.T., qui admet que le rapport des forces n'a pas été suffisant, annonce une reprise de l'action revendicative à l'automne pour faire céder les employeurs.

Vive critique de la C.G.T.

M. Maire a, d'autre part, vivement dénoncé l'attitude de la C.G.T. qui, dit-il, a donné des consignes à ses adhérents pour faire pression, à la base, sur la C.F.D.T. « *La C.G.T. entrave par so ncomportement une pression plus unitaire des organisations syndicales et freine l'efficacité de l'action. La C.F.D.T. constate que la C.G.T. n'a pas été réellement partie prenante de la négociation. Il a été clair, rapidement, qu'elle ne souhaitait pas un accord positif, rejoignant par là, mais pour d'autres motifs, l'attitude d'une partie du patronat. Conformément aux décisions de son comité confédéral national du 16 juin 1980, la C.G.T. tourne malheureusement le dos à l'unité d'action et considère la politique de resyndicalisation de la C.F.D.T. comme l'obstacle le premier à sa stratégie centrée sur une logique politique.* »

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Selon la C.F.D.T., il n'y a pas contradiction entre les différents chiffres relatifs aux bénéficiaires du projet d'accord. Les 12 millions de bénéficiaires des cinq jours de repos ont été calculés à partir d'une enquête du ministre du travail sur les congés en 1976. Actualisant cette enquête, la C.F.D.T. indique qu'actuellement, dans les secteurs privés et nationalisés 9,2 millions de salariés n'ont que quatre semaines de congés et 2,8 millions ont en plus un, deux ou trois jours. Selon nos estimations plus de cinq millions de salariés bénéficient déjà de la cinquième semaine et plusieurs millions d'autres ont droit soit à des jours supplémentaires offerts à tous, soit à des congés d'ancienneté, soit à des jours supplémentaires parce qu'ils fractionnent leurs congés.

Autre indication : selon le fichier encore partiel des conventions collectives, recensé au ministère du travail, sur 240 conventions nationales, 21 accordent la cinquième semaine et 152 des congés par ancienneté.

Contradictions et opiniâtreté

Prise finalement à l'unanimité par la commission exécutive, la décision des cédétistes de ne pas signer le projet d'accord sur la durée du travail a néanmoins provoqué des remous du bas en haut de la centrale. La veille de cette réunion, quelques responsables de la confédération étaient encore favorables à une signature, il est vrai conditionnelle, impliquant de la part du C.N.P.F. de nouvelles et légères concessions. Lors du bureau national, une voix sur dix s'est exprimée pour une acceptation.

En dépit de fortes réticences qu'ils partageaient eux-mêmes, les jusqu'au-boutistes pouvaient avancer deux arguments : selon leurs dires, le projet aurait bénéficié à 12 millions de salariés. Si cette estimation, très contestée, est exacte, on peut se demander pourquoi la C.F.D.T. n'a pas signé un accord à l'impact si énorme. Deuxième argument, lui aussi paradoxal : le projet n'était qu'un accord-cadre et il appartenait aux syndicats de l'améliorer lors des négociations au niveau des branches et des entreprises..., et, disait-on, de telles améliorations étaient déjà envisageables. Si cette thèse est vraisemblable, notamment dans la métallurgie, où le patronat serait prêt à des concessions, ne faut-il pas admettre que d'autres motivations ont joué ?

Il est à l'honneur de la C.F.D.T. de refuser, en toute indépendance, des contraintes patronales jugées arbitraires. Mais on peut néanmoins se demander si la peur de l'aventure, de nombreuses incompréhensions sur un texte complexe voire piégé et, surtout, une concurrence malsaine entre les confédérations n'ont pas pesé lourd.

Au-delà de ces contradictions, somme toute compréhensibles, il faut saluer, en tout cas, l'opiniâtreté courageuse de la C.F.D.T. A la différence d'une C.G.T. qui refuse tout et juge « tout mauvais », la C.F.D.T. ose dire, non seulement que l'accord est possible, mais qu'elle accepte des réformes audacieuses et notamment la souplesse des horaires, y compris le dimanche. La C.F.D.T. risque sans doute de payer ses erreurs d'appréciation, notamment dans les grandes entreprises et chez certains ouvriers, mais elle peut aussi accroître son audience chez les adeptes de l'horaire variable, chez les employés et chez tous les salariés défavorisés dont, en dépit des critiques, elle entend défendre les intérêts. Et c'est là aussi une contradiction naturelle du syndicalisme français qui, pour l'instant, est plus vivant et puissant chez les forts que parmi les exclus des grands avantages sociaux.

UNE EXPÉRIENCE DANS LA LOIRE

Les ouvrières du dimanche

De notre envoyé spécial

Saint-Chamond. — Non loin du mont Pilar, d'où, par temps clair, on aperçoit les Alpes, la vallée du Gier, entre Rive-de-Gier et Saint-Etienne, serait l'une des plus belles de France, n'étaient la saleté, la laideur des cités industrielles et l'impression déprimante laissée par une région dont les entreprises meurent les unes après les autres. Pourtant, à la Grand-Croix, dans la banlieue de Saint-Chamond (Loire), la fabrique textile T.S.R. (Tissages de soieries réunis) se porte bien. Malgré les précédentes difficultés du groupe lyonnais auquel cette usine appartient, les commandes affluent après une période de dépression en 1974 et, à présent, les machines tournent à plein rendement. Elles auraient même tendance à trop tourner, s'il faut en croire les syndicats...

Le personnel de cette fabrique, où l'on traite surtout les fils en polyester et viscose — la plus importantes des trois unités T.S.R. dans le département, — compte deux cent vingt-neuf salariés. Pour plus de 85 %, ce sont des femmes, une vieille tradition du textile, tout autant que les bas salaires qui en découlent : 2 850 F brut par mois au coefficient 135 pour une « moulinière » (1), avec une ancienneté moyenne de 4 % (environ six ans) et 3 000 F brut au coefficient 145 pour une « moulinière FT » (2).

Mais l'usine T.S.R. de la Grand-Croix se distingue de beaucoup d'autres par une forme de production originale : une petite partie du personnel vient uniquement le week-end, soit trois jours de suite, le samedi, le dimanche et le lundi, ou deux jours de suite, le samedi et le dimanche, et un troisième jour en milieu de semaine. Exactement vingt et une heures cinquante de travail « hebdomadaire », payées quarante heures quinze, au même tarif. Donc, en un peu plus de deux jours et demi d'ouvrage ; un salaire d'une semaine, à quoi s'ajoutent les mêmes primes — notamment de déplacement — et les mêmes avantages sociaux que ceux accordés au personnel de semaine. Celui-ci travaille « en poste » au maximum en 2 × 8, de 5 heures à 13 heures ou de 13 heures à 21 heures, ou encore de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Un souci de rentabilité

« *Nous avons inauguré l'équipe du week-end en 1974 avec, pour commencer, cinq ouvrières* », explique M. Serge Gérard, trente-sept ans, directeur des usines de moulinage et texturation de T.S.R.

A cette méthode s'ajoutent d'autres innovations, comme les vacances à la carte, qui font que les machines tournent sans interruption, même au mois d'août.

C'est ce souci de rendement — ou, si l'on veut, de rentabiliser des investissements — qui a poussé le jeune directeur à créer l'équipe du week-end. Celle-ci permet de maintenir, voire d'accroître à peu de frais le temps d'utilisation des machines. « *Chez nous*, explique notre interlocuteur, *on travaille en feu continu. Chaque fil de polyester ou de viscose passe dans un four électrique. Si la mécanique s'arrête trois ou quatre secondes, le fil fond, et il faut huit heures d'ouvrier pour relancer la fabrication au rythme normal. Multipliez l'opération par quarante bécanes...* »

En 1968, à La Grand-Croix, on travaillait quarant-huit heures par semaine et le samedi de 8 heures à 13 heures ou de 13 heures à 21 heures, selon les postes. Le dimanche, pour éviter l'arrêt des machines, on utilisait des « volontaires » payés en heures supplémentaires — en l'occurrence des immigrés, généralement siciliens, qui accomplissaient un labeur d'esclaves : jusqu'à soixante-deux heures par semaine ! L'accord de 1969 a ramené à quarante heures le travail hebdomadaire des moulinières. Cependant, il y a toujours des Siciliens dans l'équipe de nuit, uniquement masculine.

« Si je n'avais pas d'enfants... »

Lorsqu'on lui parle d'horaires variables, M. Gérard fait la grimace : « *J'avoue que je ne sais pas encore comment m'y prendre. Il y a des femmes, environ vingt-cinq, qui travaillent à mi-temps : c'est que cela leur convient. Les autres aussi, celles qui choisissent le week-end, ça les arrange, généralement pour s'occuper elles-mêmes de l'éducation de leurs enfants.* »

La plus âgée de ces ouvrières « dominicales », une Française, veuve depuis trois ans, a cinquante-sept ans. C'est une exception, car la plupart de ses collègues — certaines appartiennent à la deuxième génération des migrants installés dans la région, il y a plus d'un quart de siècle, — sont jeunes et ont plusieurs enfants en bas âge. L'une d'elles, Mme Huguette Philibert, une jolie brunette de vingt-neuf ans, travaille dans l'entreprise depuis douze ans. Elle est mariée, mère de deux fillettes.

Dans la vallée du Gier, la plupart des familles ouvrières connaissent bien ce problème. Les hommes « font les 3 × 8 » dans les ateliers de Creusot-Loire, B.S.N. ou Michelin. Pour ne pas payer de nourrice, ils gardent les enfants à leur retour de l'usine, tandis que les épouses vont au travail de 5 heures à 13 heures. Ou bien ils choisissent l'horaire inverse. La vie du couple s'en ressent forcément. « *Chez moi*, confie Huguette, *c'est mon mari qui m'a demandé de travailler le week-end. Il reste alors à la maison. Il faut dire que le dimanche, je ne bosse que de 5 heures à 13 heures, et il me reste donc l'après-midi. Le lundi, c'est une voisine qui fait lever les gosses. En semaine, je les conduis à l'école ou je vais avec eux à la piscine.* » Huguette n'est-elle pas une privilégiée ? « *Je ne prends le travail de personne*, se contente-t-elle de répondre, *puisque dans notre usine il n'y a pas d'heures supplémentaires.* » Puis, après un soupir : « *Malgré tout, si je n'avais pas d'enfants, je crois que je travaillerais en semaine.* »

« Volontaires » ou chômeuses

Les ouvrières de La Grand-Croix ont-elles vraiment le droit de choisir ? Aménager le temps de travail, c'est une revendication légitime des salariés. De plus en plus, ces derniers, surtout les jeunes, souhaitent organiser leur existence personnelle à leur gré, comme si le travail n'était qu'une parenthèse de la « vraie vie ». Ainsi, tout le monde est d'accord sur le principe, fût-ce pour des raisons différentes selon que l'on est syndicaliste ou patron : l'un recherche une amélioration des conditions de vie des travailleurs, l'autre une plus grande marge de manœuvre dans la gestion du personnel et des horaires.

Restent à préciser les règles du jeu. Sont-elles vraiment sauvegardées à l'usine de La Grand-Croix ? Chez T.S.R., les deux déléguées syndicales, Mlle Raymonde Poyéton (C.F.D.T.) et Mme Claudette Saniel (C.G.T.) rappellent que la convention collective nationale du textile interdit de travailler, les jours fériés. D'après l'accord national dans cette branche (1969), les femmes peuvent seulement « *surveiller les machines le dimanche* », sans plus. « *Il est vrai*, reconnait Mme Saniel, *que cela n'est pratiqué presque nulle part.* » A La Grand-Croix, apparemment, l'inspection du travail ferme les yeux. Pour le directeur, « *le code du travail est respecté* », les ouvrières dominicales sont des « *volontaires* » et ce système comporte maints avantages pour le personnel : cadences mieux adaptées, meilleures conditions de travail (en même temps qu'une diminution de l'absentéisme) et préservation, voire accroissement, de l'emploi « *dans la mesure où l'on supprime les heures supplémentaires* ».

Malgré quelques résistances — « *Le congé du dimanche reste malheureusement un tabou* », — le jeune patron a su créer les conditions d'un « *consensus social* » dans son entreprise « *Nous n'avons pas lancé de grève, bien que nous ne cessions de protester contre une mesure que nous jugeons immorale, et qui nous a été imposée unilatéralemnt* », xpliqu Mme Poyéton. *Mais que pouvions-nous faire ? Il y allait de la sécurité d'emploi des ouvrières concernées. Dans la région Rhône-Alpes, les femmes représentent 37 % de la population active, mais plus de la moitié des demandeurs d'emploi, comme dans le reste du pays. En l'absence de crèche set de garderies, ces mères de famille n'auraient pu trouver un autre travail.* »

N'est-ce pas d'abord un problème de société ? Mme Saniel renchérit : « *C'est aussi un problème de couple et un problème d'emploi féminin. A la C.G.T., nous sommes pour le week-end le plus long possible et pour la suppression du travail dominical, d'autant plus que les femmes qui travaillent le dimanche et les jours fériés retrouvent, en rentrant chez elles, les soucis du ménage. Elles sont alors doublement exploitées.. On nous dit que le dimanche est tabou ? Mais il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs. Il faudrait d'abord que les loisirs soient organisés autrement.* »

Ces dirigeantes redoutent, il est vrai, une certaine désyndicalisation des équipes du week-end, surtout dans les entreprises qui comportent plusieurs unités différentes. Cependant La Grand'Croix, l'une des ouvrières dominicales, qui appartient à la C.F.D.T., est déléguée du personnel. Elle est aussi mère de dix enfants.

Le directeur de l'unsine de T.F.R. se déclare satisfait de son expérience. Son habileté est d'avoir sû la limiter et de la moduler en fonction des intérêts et des préférences de chacun. A propos de l'« exploitation des femmes », il conclut avec optimisme : « *Les quelques hommes qui sont employés ici sont surtout des mécaniciens. Cette année, j'ai eu trois demandes de mise en formation de mécaniciens émanant d'ouvrières. C'est peut-être un début de libération.* »

JEAN BENOIT.

(1) Ouvrière affectée au moulinage, c'est-à-dire aux machines à tordre les fils.

(2) Ouvrière « fausse torsion », affectée à des machines plus sophistiquées.

NOUVELLES BRÈVES

● *La C.G.T.-Peugeot organisera une marche sur Paris,* en octobre, à l'occasion du Salon de l'automobile. Les cégétistes veulent populariser leur projet de lutte contre la crise dans l'automobile : nationalisation de Peugeot, réduction de la T.V.A. sur l'automobile, gratuité des autoroutes, blocage des prix de l'essence, semaine de 35 heures qui entraînerait la création de six mille à huit mille emplois à Sochaux.

● *Usinor : diminution des accidents du travail.* — La direction d'Usinor, publiant son rapport annuel sur la sécurité, a annoncé une baisse notable des accidents du travail en 1979 : à la suite de la fusion avec les usines Châtillon-Neuves-Maisons, le taux des accidents du travail s'est amélioré de 32 % en quatre ans, passant de 55,3 à 37,7 pour un million d'heures travaillées. Malgré trois accidents mortels enregistrés en 1978 contre un seul l'année précédente, le taux de gravité s'est amélioré de 16 % en quatre ans.

● *Tour Eiffel : les restaurateurs grognent.* — Les employés des restaurants de la tour Eiffel ont décidé de s'adresser, par l'intermédiaire de leurs syndicats, au maire de Paris et aux pouvoirs publics pour obtenir la garantie de leur emploi. D'importants travaux de réfection et de réaménagement du premier étage de la tour doivent, en effet, commencer au 1er octobre prochain et durer plusieurs mois. Le contrat de la société d'exploitation des restaurants viendra alors à expiration (*le Monde* du 8 juillet). Cent quatre-vingt-trois salariés risquent ainsi de perdre leur emploi.

● *La cour d'appel de Reims* a rendu, jeudi 10 juillet, son arrêt dans l'affaire qui a opposé la C.G.T. et plusieurs membres de l'ancien magasin Monoprix de Reims à M. Dominique Kremer, ancien directeur de Monoprix et M. Jean Lenoble, directeur du personnel de la société des Magasins populaires du Haut-Rhin, condamnés le 30 juin dernier pour « *entrave au fonctionnement normal du comité d'établissement* » (*le Monde* du 1er février). Les deux directeurs ont été exemptés de leur peine d'emprisonnement. Cependant, M. Kremer a été condamné à 5 000 F d'amende et à verer 1 000 F de domages intérêts au syndicat C.G.T. — *Corresp.*)

CONJONCTURE

Considérable plus-value (59,68 milliards de F) sur les avoirs en or de la Banque de France

Le total du bilan de la Banque de France accuse, entre le 26 juin et le 3 juillet, une augmentation de quelque 52,5 milliards de francs, passant de 410,484 à 462,988 milliards. Cette progression est que pour l'essentiel à la réévaluation semestrielle des actifs de change, et plus précisément à la réévaluation de l'or.

Le communiqué de l'Institut d'émission annonce que les avoirs en or sont comptabilisés depuis le 30 juin au prix de 73 074 F (établi à partir des cours côtés à Londres pendant les trois derniers mois). Le cours du premier semestre était de 54 321 F. La plus-value dégagée s'est élevée à 47,744 milliards de F. Elle a été affectée au compte du passif « réserve de réévaluation des avoirs publiés en or ». A cela s'ajoute la réévaluation dans les mêmes conditions des avoirs en or déposés contre ECUS auprès du FECOM (Fonds européen de coopération monétaire) : elle s'élève à 11,936 milliards. Au total, la plus-value dégagée sur les avoirs en or ressort à 59,68 milliards de francs.

Le dollar a été légèrement réévalué puisque la Banque de France comptabilise des réserves en devises au prix de 4,1060 F pour un dollar, contre 4,0475 F au premier semestre. Il est en réalité une augmentation de 416 millions du poste « *disponibilités à vue de l'étranger* », à quoi s'ajoute une plus-value de 108 millions sur les avoirs en dollars déposés contre ECUS.

Quant aux ECUS, ils sont comptabilisés sur la base de un ECU = 5,84043 F, contre 5,81019 précédemment.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,0470	4,0490	+ 90	+ 110	+ 170	+ 195	+ 410	+ 470
$ can.	3,5340	3,5380	+ 5	+ 35	+ 45	+ 80	+ 195	+ 260
Yen (100)	1,8570	1,8590	− 25	− 5	− 45	− 20	+ 360	+ 410
DM	2,3200	2,3230	+ 55	+ 75	+ 90	+ 115	+ 310	+ 365
Florin	2,1235	2,1260	+ 35	+ 50	+ 50	+ 70	+ 145	+ 185
F.B. (100)	14,4700	14,4830	− 235	− 95	− 465	− 250	− 995	− 600
F.S.	2,5310	2,5340	+ 155	+ 175	+ 285	+ 310	+ 790	+ 855
L. (1 000)	4,8735	4,8765	− 530	− 385	−1000	− 800	−2725	−2390
£	9,6020	9,6120	− 350	− 275	− 700	− 604	−1295	−1115

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 3/4	9 7/8	9 7/16	9 9/16	9 5/16	9 7/16	8 7/8	9
$ E.-U.	8 15/16	9 1/16	9 5/8	9 3/4	9 1/4	9 3/8	9 1/2	9 5/8
Florin	10 1/4	10 1/2	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4
F.B. (100)	13 7/16	14	13 3/8	13 5/8	13 3/8	13 5/8	12 3/4	13
F.S.	3 1/4	3 3/8	5 1/16	5 1/4	5 1/16	5 1/4	5 1/8	5 5/16
L. (1 000)	16	20	22	24	21 1/2	23	22	22 1/2
£	17 3/4	18 1/4	16 9/16	16 3/4	16 1/16	16 1/4	14 1/2	14 11/16
Fr. franç.	11 3/4	12 1/4	12 1/16	12 1/4	12 1/16	12 1/4	12	12 3/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

VIII[e] PLAN

Le rétablissement financier de la Sécurité sociale nécessite à la fois la lutte contre le chômage et de nombreux « sacrifices »

C'est à une profonde remise en cause de la politique sociale, mais surtout économique, qu'invite le rapport de M. René Lenoir (1) sur la « protection sociale » afin de maîtriser les dépenses, mais aussi d'atténuer les inégalités.

Pour la première fois dans l'histoire des commissions sociales du Plan, l'indemnisation et la *réalité* du chômage sont examinées en même temps que les problèmes d'assurance-maladie, de retraites et de famille, tant la clef de l'emploi est indispensable à utiliser si l'on veut éviter la faillite de la Sécurité sociale.

L'un des premiers signes de courage — nombreux dans ce rapport — est de s'attaquer au « *royaume des mythes* » tant diffusés par les milieux politiques et patronaux.

● *En représentant 40 % du produit intérieur brut (P.I.B.)*, le total des transferts (impôts et cotisations) a-t-il atteint ou dépassé le seul critique ? En se gardant de « toute incantation », les rapporteurs estiment qu' « *il n'existe pas de seuil* a priori *au-delà duquel l'accroissement de la pression fiscale et sociale deviendrait intolérable* ».

● Ces prélèvements freinent-ils la production ? Là encore, exemples à l'appui, il est démontré qu'il n'y a pas de parallélisme étroit entre accroissement des charges et *diminution* des investissements. En revanche, l'accroissement de ces charges a surtout pénalisé les salariés dont les rémunérations sont plus faibles en France qu'en Allemagne.

● *La Sécurité sociale a-t-elle un effet redistributif ?* Avec nuances, il est indiqué que la redistribution ne joue pas seulement en faveur des personnes défavorisées car elle profite aussi à certaines catégories de privilégiés en raison des inégalités de l'effort contributif (au bénéfice des non-salariés), de l'impôt (au profit, notamment, des cadres supérieurs et pères de famille par le jeu du quotient familial) et des retraites (à l'avantage de corporations aux métiers réputés pénibles *il* y a des dizaines d'années).

Examinant la situation financière des régimes sociaux, le rapport note aussi que, à effectifs *constants*, ces *institutions* ne seraient pas déficitaires (2). C'est le chômage qui, en grande partie, est à l'origine des difficultés prévisibles. Avec une croissance du PIB de 2,5 % par an, impliquant une aggravation du chômage et une diminution de *0,5 % par an des cotisants, le* déséquilibre de la Sécurité sociale pourrait atteindre, en 1985, 50 milliards de francs auquel s'ajouterait un déficit de 30 milliards de francs pour l'indemnisation du chômage.

Le rapport rejette donc cette solution et préconise en priorité une relance des investissements et un accroissement de l'emploi : « *Une réduction du nombre des chômeurs de 500 000 apporterait une économie de l'ordre de 100 milliards de francs (40 milliards au titre des cotisations et 60 milliards au titre des charges).* » Et de proposer une politique cohérente en faveur d'une croissance de 3 à 4 %... ce qui implique... néanmoins des efforts dans le seul domaine social. « *La question*, peut-on lire, *n'est pas de partager une galette de misère mais d'imposer ici et là des sacrifices afin de partager à terme un gâteau plus gros.* »

« Ici et là »... les sacrifices proposés ne sont pas négligeables.

— Côté dépenses : un ralentissement de la *progression* des retraites et des prestations familiales, ainsi qu'une maîtrise plus grande des dépenses de santé.

— Côté recettes, les rapporteurs se prononcent pour une plus grande solidarité nationale et interprofessionnelle, ce qui suppose un relèvement des impôts directs et des taxes ainsi que des cotisations des non-salariés (« quelques milliards de francs ») : le paiement de cotisations par les chômeurs secourus ; le déplafonnement des cotisations et la réforme du quotient familial, les charges des entreprises — moteur de la croissance — ne devant pas être alourdies.

Le rapport propose aussi des modifications importantes dans les divers systèmes de prestations.

— *Pour l'action sociale*, une décentralisation, une meilleure organisation de son financement et une priorité à accorder aux enfants du quart-monde.

— *Pour la famille*, il suggère une nette amélioration des « services » rendus, une aide plus grande aux familles nombreuses de quatre enfants et plus, mais aussi en voie de constitution, un aménagement du temps de travail.

— *Pour les retraites*, il constate tout d'abord qu'un problème financier va rapidement se poser, « *malgré un coefficient démographique favorable* » : selon le taux de croissance de 0 à 6 % de la PIB, le « trou » varierait de 54 à *15 milliards de francs. Le* rapport se prononce donc à la fois pour des sacrifices et pour des améliorations. Outre l'effort sur l'emploi et le déplafonnement des cotisations nécessitant une réforme des régimes de retraites complémentaires, M. Lenoir propose notamment : la progression des retraites en fonction du salaire moyen et non plus du bas salaire comme c'est le cas aujourd'hui (3) (économie : 7,6 milliards de francs en 1985) ; « l'interdiction du cumul abusif » des pensions minimales (économie : 1,5 à 2 milliards) ; la suppression des retraites privilégiées avant soixante ans, notamment des cheminots, électriciens, etc. ; le versement par l'UNEDIC de cotisations pour les chômeurs (recettes : *6,9 milliards de francs* en 1985).

En contrepartie, des améliorations sont avancées : retraite dès soixante ans pour quarante-cinq années de cotisations, extension du droit propre à la retraite pour *les femmes (coût : 9,5 milliards* de francs) ; minimum vieillesse portée à 60 % du SMIC (coût : 6,2 milliards de francs).

— *Pour la santé*, le rapport Lenoir analyse les différentes possibilités d'accroître la part des assurés *aux frais de la maladie* (ticket modérateur). Il rejette comme « *injuste* » l'accroissement du ticket modérateur ou d'une franchise compensée par une « *aide personnalisée aux bas revenus* ». En revanche, il n'exclut pas le système d'une « *franchise proportionnelle aux revenus* » ou d'un « *ticket modérateur forfaitaire à l'hôpital* », mais il insiste sur les dangers de ces formules : complexité, risque d'inégalité, efficacité réduite... surtout lorsqu'on sait que 70 % des dépenses d'assurance-maladie sont le fait de 10 % des consommateurs, en général de grands malades.

D'où l'insistance du rapport sur une meilleure maîtrise de l'offre, c'est-à-dire l'autodiscipline des médecins, la gestion des hôpitaux, etc.

Au total, les rapporteurs, constatant le ralentissement du « *train de vie* » du pays tout entier — pour des raisons internationales — proposent une « *modération* » de la protection sociale : elle doit être « *conçue comme une contribution à la nécessaire reprise de l'investissement, gage de la consolidation d'un acquis précieux à tous* ».

Mais, conscients des remous qu'une telle politique susciterait (la C.G.C. s'est opposée au déplafonnement et à la réforme du quotient familial, la C.G.T. a dénoncé la plupart des mesures ; la C.F.D.T. a critiqué les orientations portant sur les retraites et la maladie), M. Lenoir lance deux avertissements : « *Si des sacrifices doivent être imposés à tous, le bon sens et la justice commandent de supprimer d'abord des privilèges devenus inadmissibles* » et à l'adresse du gouvernement : « *Si, par manque de courage, les pouvoirs publics s'inclinaient devant des résistances sociologiques inévitables, le système de protection sociale ne serait plus réformé dans le sens du progrès.* » Avec une brutalité encore très courtoise, on ne peut mieux dire qu'il est bientôt minuit pour la Sécurité sociale et que sa sauvegarde nécessite des réformes et non plus des replâ-

J.-P. D.

(1) M. René Lenoir, inspecteur des finances, outre son passage au secrétariat d'État à l'action sociale, est l'auteur du livre *les Exclus*.

(2) Avec sept cent mille cotisants de plus — par exemple sept cent mille chômeurs en moins — les déficits de la Sécurité sociale, ces dernières années, auraient été résorbés.

(3) « *De 1970 à 1978 le pouvoir d'achat des retraités de base a progressé de 4,6 % par an dans le régime général au lieu de 3,9 % pour les salaires moyens.* »

La réduction de la durée du travail ne peut se faire qu'à certaines conditions

L'une des manières de réduire le chômage peut-elle consister à répartir différemment le revenu national et le temps de travail ? Question maintes fois posée, à laquelle a tenté de répondre le comité emploi-revenus du VIII[e] Plan que préside M. Jacques Lecaillon, professeur à l'université de Paris-I.

« *Contraint de situer ses réflexions au cœur même de ce qui fait l'objet des luttes sociales, le comité pouvait difficilement espérer parvenir à un consensus* », reconnaît d'emblée M. Lecaillon. Entre ceux qui préconisent un renforcement des capacités d'autofinancement des entreprises pour accroître les investissements générateurs d'emplois, et ceux qui, également dans le but de développer l'emploi, préféreraient stimuler l'activité par l' « *accroissement prioritaire des revenus susceptibles de couvrir des besoins mal satisfaits* », il y a, en effet, tous les termes d'une polémique

Cependant, constatant que la part des ménages dans le revenu national est allée jusqu'à atteindre 84 % en 1977, le comité semble s'être rallié à l'idée que la « *croissance des emplois exige que le pouvoir d'achat moyen des ménages progresse moins rapidement que le revenu national durant les premières années du VIII[e] Plan* ». Mais, pour que les accroissements du pouvoir d'achat qui pourraient être consentis se traduisent sur les revenus d'activité, il est formulé le souhait de ne pas voir s'augmenter le poids des cotisations sociales pesant sur les salariés. Ni sur les entreprises, il est vrai, ce qui aboutit à formuler le vœu d'une budgétisation partielle des cotisations patronales correspondantes.

—En effet, le comité plaide à la fois pour un allégement des charges des entreprises et pour un meilleur partage de la masse *salariale. Ce dernier objectif* suppose un resserrement de l'éventail des salaires, les rémunérations les plus élevées subissant le poids du soutien des revenus les plus modestes. Il appartiendrait aux partenaires sociaux d'agir en fonction des secteurs d'activité pour assurer le relèvement des bas salaires dans des conditions satisfaisantes. Enfin, poussant plus loin son analyse en matière de revenus, le comité estime indispensable de rapprocher les statuts respectifs des ménages salariés et des ménages non salariés. D'autre part, la réduction de la durée du travail peut et doit faire partie des solutions à envisager. Mais sous certaines conditions, sans lesquelles « *on aboutirait au résultat inverse du but recherché* ». Selon le comité, la grande diversité des situations d'une branche d'activité ou d'une entreprise à l'autre empêche de donner une valeur normative à l'hypothèse d'une durée hebdomadaire de travail qui ne serait plus que de trente-cinq heures en 1985. « *Nous ne sommes pas dans le cadre du rapport Giraudet* », précise M. Lecaillon.

Pour qu'une réduction significative de la durée du travail soit créatrice d'emplois, il importe : 1° que la durée d'utilisation des équipements et le niveau de la production soient maintenus et, si possible, accrus, comme le souligne également le rapport Lesourne ; 2° que donc soit développé le travail par équipes (non assimilé au travail en continu) ; *3° que soit développé le travail* à temps partiel encore peut répandu en France. « *La semaine de vingt-cinq heures*, indique le rapport, *devrait, par exemple, procurer un revenu suffisant pour faire face aux besoins essentiels d'une personne isolée.* »

En corollaire, la diminution du temps de travail ne devrait s'accompagner ni d'une amputation du pouvoir d'achat des salariés ni d'un accroissement des charges des entreprises.

Le rapport cite le chiffre de 30 milliards de francs pour évaluer le manque à gagner annuel du sous-emploi pour les finances publiques, en termes de cotisations sociales et d'impôts non perçus. Non sans malice, il constate que cela représente un *coût financier à peu près équivalent* au montant des indemnités de chômage. Ce faisant, il laisse à chacun le soin de juger si une telle dépense (que certains estiment supérieure à ces 60 milliards) ne serait pas plus utile au soutien de l'emploi qu'au maintien en l'état de milliers de chômeurs. — F. S.

AFFAIRES

Difficiles négociations pour le sauvetage de la Franco-Belge

Après le dépôt de bilan de la Société franco-belge de matériel de chemins de fer et sa mise en règlement judiciaire (« le Monde » du 8 juillet 1980), de difficiles négociations sont en cours entre l'administrateur judiciaire, Me Chassagnon, et ses divers interlocuteurs, pouvoirs publics et constructeurs de matériel ferroviaire.

Ces négociations qui doivent aboutir au plus tard le mercredi 16 juillet pour éviter une fermeture de l'entreprise, « s'orientent vers la constitution d'une société de gérance, qui reprendrait la société en location pour continuer l'exploitation », a déclaré au comité d'entreprise, à Raismes, le représentant de Me Chassagnon. La discussion est très difficile, car les cinq constructeurs sollicités pour constituer deux sociétés d'exploitation — l'une pour les wagons de marchandises, avec ARBEL et Ateliers du Nord de la France, l'autre pour les voitures de voyageurs, avec Alsthom, Dietrich et T.C.O. (groupe de la Compagnie Electro-Mécanique) — voudraient limiter leur concours à l'exécution des marchés en cours (dix-huit mois).

Les pouvoirs publics leur demandent un engagement ferme sur une longue durée, le Comité d'aménagement des structures industrielles (CIASI) étant susceptible d'assurer un relais de trésorerie jusqu'au 1er septembre, ce qui, compte tenu des congés du mois d'août, permettrait d'échafauder une solution. Mais rien n'est décidé pour l'instant et il faudra attendre mercredi prochain pour être fixé.

● *Les Fonderies franco-belges*, deuxième fabricant français de *matériel pour chauffage central* et industriel, qui emploien neuf cent cinquante personnes à Merville (Nord) et ont dégagé un bénéfice d'exploitation de 15 millions de francs en 1979, font connaître qu'elles n'ont rien à voir avec la Franco-Belge de matériel de chemins de fer.

L'accord entre Rhône-Poulenc et Elf-Aquitaine

« L'opération a été profitable aux deux parties » *déclare M. Chalandon*

Les actifs de Rhône-Poulenc dans la chimie de base, rachetés par le groupe Elf Aquitaine (*le Monde* du 11 juillet) pourraient être réunis à ceux dèAto-Chimie (filiale commune d'Elf Aquitaine et du groupe Total) dans un ensemble industriel qui, avec un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs, occuperait la première place en France.

C'est du moins le souhait émis par M. Chalandon, président d'Elf-Aquitaine, le 10 juillet, au cours d'une conférence de presse, au cours de laquelle il a également répondu aux critiques de ceux qui estiment que le rachat des actifs de Rhône-Poulenc est une mauvaise affaire pour son groupe. « *Rhône-Poulenc n'a pas rendu ce qui était mauvais et gardé ce qui est bon. L'opération a été profitable aux deux parties* », a affirmé M. Chalandon.

En ce qui concerne Elf-Aquitaine et compte ten ude la profonde évolution des marchés pétroliers, le groupe avait un besoin impératif de trouver de nouveaux débouchés pour les coupes légères issues de son raffinage et jusqu'ici ATO-Chimie, dont les deux groupes pétroliers français se partagent le capital avec des objectifs industriels divergents, n'avait pas la dimension suffisante pour les absorber. Qui plus est : « *Cette société n'a pas un autofinancement suffisant pour survivre et se trouve ainsi incapable de renouveler ses équipements.* » « *J'aime bien les entreprises qui marchent et tiennent debout, et l'avenir nous commande de bouger. J'y pensais depuis trois ans et cela m'agaçait* », a encore ajouté M. Chalandon.

D'où la démarche d'Elf-Aquitaine, qui l'a conduit à s'entendre avec Rhône-Poulenc et l'idée qui la pousse maintenant à envisager très sérieusement de fondre ATO-Chimie à la nouvelle société industrielle en voie de constitution où seront rassemblés les actifs rachetés à Rhône-Poulenc. « *La dernière étape à franchir est de chercher une solution avec le groupe Total avec lequel des négociations vont s'ouvrir. Avec une bonne volonté réciproque, cette solution peut être trouvée. Nous n'entendons pas exercer une suprématie quelconque. Nous voulons seulement une solution à la gestion industrielle du nouvel ensemble, qui devra être organisé de façon à ce que chacun puisse y faire sa cuisine.* »

Bref, M. Chalandon ne s'opposerait pas à partager avec Total le capital du groupe pétrochimique en devenir, ce qui reviendrait à lui rétrocéder une partie du gâteau, subordonnant seulement le problème de la parité à l'optimisation industrielle de ce groupe.

Pour sa part, la C.G.T. a vivement dénoncé l'accord Elf-Aquitaine - Rhône-Poulenc, estimant que « *ces différentes opérations de restructuration annoncent en fait la mise en application d'un vaste processus de désengagement et de délocalisation de la pétrochimie française au profit des grandes compagnies pétrolières américaines et anglo-saxonnes. Les pouvoirs publics laissen tdélibérément Rhône-Poulenc livrer Naphtachimie à B.P.* ».

B.P., pour sa part, vient d'annoncer qu'une nouvelle société B.P. chimie sera créée, qui reprendra les activités en aval de Naphtachimie divisée entre les deux groupes par lignes de produits. Elle regroupera, notamment l'oxyde d'éthylène et ses dérivés ainsi que les polyoléfines et les polyisobutènes et « *profitera de la position acquise en Europe par B.P. Chemicals dans cette gamme de produits* ».

BRITISH LEYLAND ANNONCE L'ARRÊT DÉFINITIF DE LA PRODUCTION DES M.G.

Cette fois, c'est bien fini. A moins d'un miracle de dernière heure, la M.G., célèbre petite voiture de sport britannique, disparaîtra du marché. Son constructeur British Leyland vient d'annoncer que l'usine d'Abingdon, où sont produites les robustes petites voitures, fermerait ses portes en octobre prochain mettant au chômage ses huit cents salariés.

Après l'indignation provoquée il y a un an par la décision du groupe d'arrêter définitivement la production — lourdement déficitaire — de la M.G., auprès de ses douze millions de « fans », regroupés de par le monde en clubs, on avait cru un moment à un sauvetage possible. Le consortium d'industriels américains, anglais et canadien qui avait déjà renfloué Aston Martin et Lagonda, se proposait de racheter la marque et de reprendre la fabrication à l'usine d'Abingdon.

Las ! l'accord de principe signé en ce sens au printemps dernier n'a jamais pu se concrétiser, faute de pouvoir réunir les sommes nécessaires au sauvetage : 25 millions de livres. En annonçant sa décision, British Ley'and n'a pas complètement coupé les ponts et s'est déclaré prêt à rouvrir les discussions. Mais le consortium, jusqu'ici silencieux, n'a plus qu'une semaine pour donner une preuve concrète de ses bonnes intentions.

● *Manufrance : M. Sangueldoce ne veut pas rencontrer M. Tapie.* — Le maire communiste de Saint-Etienne, M. Joseph Sangueldoce, ne veut pas rencontrer M. Bernard Tapie, l'homme d'affaires qui s'est proposé pour redresser Manufrance. « *Je conseille à Me Rossignol (le syndic de Manufrance) d'être très vigilant quant à la personnalité de ceux qui se présentent en prétendant sauver l'entreprise.* » « *Nous avons dû déjà écarter beaucoup d'aventuriers* », a déclaré M. Sangueldoce.

AGRICULTURE

SELON M. BARRE

Le Crédit agricole devra partager ses bénéfices

La longue réunion de travail consacrée jeudi 10 juillet au Crédit agricole — plus de trois heures, — à laquelle participaient à Matignon à laquelle participèrent à Matignon les représentants de l'agriculture, le premier ministre, MM. Monory, Méhaignerie, Debatisse, ainsi que le directeur de la Banque de France et celui du Trésor, ne s'est pas conclue par des décisions mais des indications sur les intentions du gouvernement : la Caisse nationale devra partager ses excédents (1 milliard de francs en 1979). Le problème du financement des récoltes est réglé pour 1980 et 1981, avec le lancement de l'emprunt obligataire supplémentaire (« le Monde » du 5 juillet), mais il n'est pas question de replacer les crédits affectés à ce poste hors encadrement. Pas question non plus d'accroître encore les compétences du Crédit agricole. Comme autrefois, M. Duhamel avait pu dire : « Toute la ruralité, rien que la ruralité », il semble que la doctrine de M. Barre soit : « Toute la réforme de 1978, rien que la réforme de 1978. » Les participants à cette rencontre sont convenus d'une nouvelle réunion en septembre, la caisse nationale du Crédit agricole devant faire des propositions sur l'affectation de ses bénéfices.

Le constat du premier ministre est simple : le Crédit agricole est assis sur un tas d'or, les agriculteurs ont des difficultés et le gouvernement a du mal à boucler son budget. L'hypothèse envisagée serait de diviser en trois parts égales les bénéfices, une pour l'Etat, une pour l'agriculture, une pour l'institution de la banque verte et les caisses régionales. Le conseil d'administration de la Caisse, à qui la décision appartient, insistera pour que l'ensemble de ces sommes ait une destination agricole.

Cette réunion aura permis, de l'avis des participants, de lever des équivoques entre les discours officiels et officieux des pouvoirs publics, sur le financement du logement notamment. M. Barre a indiqué qu'à l'avenir l'agriculture devrait être servie avant le logement mais que celui-ci sera cependant financé, conformément aux engagements pris antérieurement par le Crédit agricole sous la pression du gouvernement.

La conversation n'a pas dévié, semble-t-il, sur les questions d'actualité, du maintien du revenu notamment, les responsables syndicalistes présents s'étant satisfaits des déclarations du premier ministre qui ressemblent bien à un coup d'arrêt donné dans la marche vers la banalisation de la Banque verte.

J. G.

● *Les prix internationaux des matières premières importées par la France* ont baissé de 81 % en juin par rapport à mai, l'indice se situant à 314,4. En un an, par rapport à juin 1979, la baisse a été de 7,5 % Les prix des matières premières alimentaires ont diminué de 3,5 % en un mois et de 18,4 % en un an. En revanche, ceux des matières premières industrielles ont augmenté de 1,1 % par rapport à mai et de 5 % par rapport à juin 1979.



ÉTRANGER

LES PRÉVISIONS DE L'O.C.D.E.

La forte aggravation du chômage des jeunes est de nature « à poser un problème social grave »

La récession pourrait être moins profonde qu'après 1973-1974, mais le redressement risque d'être moins rapide. Telle est l'appréciation que portent sur les effets du deuxième choc pétrolier les experts de l'O.C.D.E. dans leur rapport semestriel sur « *les perspectives économiques* ». Ces prévisions sont dans leur ensemble, soulignent-ils, « *singulièrement incertaines* », en raison notamment de la conjoncture aux Etats-Unis. Toutefois, « *la balance des risques penche probablement du mauvais côté : si la réalité doit s'écarter des estimations ce serait plutôt en pire qu'en mieux* ».

Compte tenu de ces réserves d'usage depuis le début de la « *drôle de crise* », le produit national brut des vingt-quatre états membres de l'Organisation progreserait de 1,25 % en 1980. Les contrastes sont grands selon les pays : — 2,25 % pour le Royaume-Uni ; — 1 % pour les Etats-Unis ; + 0,25 % pour le Canada ; + 2. pour l'Allemagne fédérale e tla France ; + 3,5 % pour l'Italie ; + 5,5 % pour le Japon. Ces perspectives diffèrent sensiblement de celles qui avaient été diffusées il y a six mois. Dans leurs prévisions de décembre, les experts du château de la Muette s'attendaient à une croissance de 1 % en 1980. Toutefois, compte tenu de la hausse des prix du pétrole, ils avaient ensuite révisé en baisse le pronostic, évaluant l'augmentation du P.N.B. de la zone O.C.D.E. à 0,3 % *au mieux* (*le Monde* du 21 décembre). Puis, en janvier, ils se montraient encore plus affirmatifs sur les risques d'une expansion zéro, prévoyant « *un taux à peu près nul* » (*le Monde* du 20 février).

S'il est peut-être trop facile d'ironiser sur les erreurs des spécialistes de la prévision, il n'en reste pas moins utile de s'interroger sur les raisons de leurs arrements qui se sont multipliés ces dernières années, entrainant quelquefois des interventions gouvernementales à contre-temps et aggravant les déséquilibres. Ne fait-on pas, par confort intellectuel, trop confiance aux pronostiquaurs ? *Le besoin de certitudes* n'amène-t-il pas à prendre des séries de chiffres pour des vérités ? Les modèles économétriques, qui ne tiennent pas compte des modifications de comportement, n'imposent-ils pas leurs équations ?

Toujours est-il que, pour les experts de l'O.C.D.E., « *il s'agit, en priorité, de poursuivre l'application des politiques budgétaires lt monétaires restrictivls afin de maîtriser l'incidence inflationniste du choc pétrolier* ». Cette action « *essentielle* » ne constitue toutefois « *qu'un premier pas sur la longue route qui mène à une crissasce plus satisfaisante et à un niveau d'emploi élevé* ».

Dans l'immédiat, les perspectives à ce sujet sont « *plutôt sombres* » : en dépit de la faiblesse de la productivité, le nombre des chômeurs passerait de vingt millions, au premier semestre de 1980, à plus de vingt-trois millions — près de 7 % de la population active — un an plus tard. Plus de la moitié de cette aggravation pourrait affecter les Etats-Unis. De plus, les effets du chômage seront ressentis particulièrement par les jeunes, deux ou trois fois plus frappés que les adultes, dont le chômage risque d'atteindre un niveau « *de nature à poser un problème social grave* ».

Pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. (sauf la Turquie), le chômage des jeunes a atteint 11,3 % en 1979 contre 10,4 % en 1976, leur part dans le chômage total passant de 44 % à 47 %. Il représenterait 13 % pour 1981 pour les Sept moins l'Italie. C'est d'ailleurs dans ce pays et en Espagne que le problème se pose avec le plus d'acuité ; mais le Portugal, la France, le Canada, l'Australie, le Royaume-Uni et la Finlande avaient, en 1979, des taux supérieurs à la moyenne de l'Organisation. Les difficultés semblent moins grandes en Suède, en Allemagne et au Japon, tandis que le chômage des jeunes est pratiquement inexistant en Autriche et en Suisse. Enfin, la situation des jeunes femmes est particulièrement difficile, notamment en France et en Italie, où les taux de chômage s'établissent autour de 40 %.

Sauf au Japon

Au-delà des explications conjoncturelles : l'arrivée sur le marché du travail des générations issues de « *l'explosion des naissances* », coïncidant avec le ralentissement de la croissance, des facteurs structurels jouent aussi un rôle important, note l'O.C.D.E. Ainsi « *l'évolution des aspirations en matière d'emploi, conjuguée au développement des programmes de garantie des ressources et à l'augmentation du nombre des ménages ayant plusieurs sources de revenus, a sans doute modifié l'attitude des jeunes à l'égard du travail* ».

A l'aide d'un modèle économico-démographique, les experts ont établi des projections du taux de chômage des jeunes (voir tableau). Il en ressort que ce chômage risque de connaître une forte aggravation au cours des douze à dix-huit prochains mois, sauf au Japon où le nombre des jeunes atteignant l'âge de travailler est maintenant en diminution. La dégradation la plus sérieuse interviendrait au Royaume-Uni le taux dépassant en 1981 de 75 % son niveau de 1979. En Allemagne et aux Etats-Unis, l'augmentation serait de plus de 40 % ; elle s'établirait à 28 % pour la France.

Consolation : intitulant leur éditorial « *vers une croissance plus équilibrée* », les experts estiment que si l'O.C.D.E. « *n'est pas soumise à de nouveau chocs importants au cours des douze à dix-huit prochains mois, les économies des pays membres seront en mesure d'absorber le choc pétrolier au prix d'un freinage de l'activité moins fort qu'après l'augmentation des prix du brut en 1973-1974* ». Cette évolution s'accompagnerait d'un ralentissement progressif de l'inflation, dont le taux pourrait être ramené des 12 % observés au cours des premiers mois de 1980 à un peu moins de 10 % durant le premire semestre de 1981. Toutefois, de même qu'en matière de croissance, cette moyenne masque une grande diversité de résultats : au milieu de 1981, la hausse des prix pourrait, dans les grands pays, varier de 3,5 % en R.F.A. à quelque 16 % en Italie.

Il en est également ainsi pour le déficit des transactions courantes, qui globalement représenteraient 81 milliards de dollars en 1980 contre 37 milliards en 1979 pour revenir à un rythme annuel de 45 milliards au cours des six premiers mois de 1981. « *Il est encourageant*, note à ce sujet l'O.C.D.E., *de constater que l'Allemagne et le Japon supportent actuellement, et pourront continuer de supporter, une large part de ce déficit total* », évalué à 40 %.

Fondamentalement, la situation apparaît fragile, parce qu'elle repose en grande partie sur la confiance des industriels et surtout des consommateurs, qui jusqu'ici ont accepté une dégradation de leur situation financière, afin de maintenir le volume de leurs dépenses. Cette confiance est soumise à dure épreuve dans un monde où les dépenses militaires, par an, représentent la totalité de la dette du tiers-monde. Indiquant que les pays en développement doivent « *faire face à des besoins de financement extérieur considérablement accrus* », l'O.C.D.E. se contente — peut-il en être autrement ? — de prôner une aide accrue pour les nations à faible revenu et un rôle important pour les institutions financières internationales.

MICHEL BOYER.

LA FRANCE ET L'ITALIE LES PLUS TOUCHÉES

En pourcentage de la population active âgée de 15 à 24 ans (y compris les forces armées).

	1960	1970	1979	1980	1981
Allemagne fédérale	0,7	0,4	3,8	4,75	5,50
France	4,2	5,6	13,3	15	16,50
Grande-Bretagne (1)		2,9	11,9	10,75 (1)	14 (1)
Italie	3,1	9,7	24,6	—	—
Etats-Unis	10	9,9	11,2	16	16
Japon	1,4	2	3,6	3,75	4

(1) Exclusion faite des élèves qui viennent de quitter l'école et des étudiants adultes.
(Source : O.C.D.E.)

● *La Cour européenne de justice* a déclaré illégaux, dans des arrêts prononcés le 10 juillet, le système de commercialisation de quatre grands fabricants français de parfums et la réglementation de la France sur la publicité des boissons alcoolisées.

Les parfumeurs Guerlain, Rochas, Lanvin et Nina Ricci appliquent des mécanismes de distribution sélective qui vont au-delà, selon les juges de Luxembourg, de simples accords fondés sur une « *sélection objective de caractère qualitatif* ».

Le code français sur la publicité des alcools, conclut d'autre part la Cour de justice, défavorise les produits importés des autres Etats membres de la C.E.E. par rapport aux productions nationales et constitue en ce sens une restriction quantitative aux échanges entre les Neuf. — (*Corresp.*)

● *La France va accorder des crédits de 340 millions de francs* (85 millions de dollars) au Pakistan, soit deux fois plus que lors du précédent protocole financier. Selon le ministère français de l'économie, cet accroissement répond au « *caractère exceptionnel de la situation actuelle au Pakistan* ». L' « enveloppe » comprend un prêt du Trésor français « *à des conditions très favorables* » et des crédits privés garantis. Elle servira à financer des projets d'équipement, ainsi que des achats de biens courants pour 70 millions de francs.



PÊCHE

LA COUR DE JUSTICE EUROPÉENNE CONDAMNE LA GRANDE-BRETAGNE

Bruxelles *(A.F.P.)*. — La Cour de justice européenne de Luxembourg a condamné jeudi 10 juillet la Grande-Bretagne pour avoir pris en 1977 des mesures unilatérales de conservation des stocks de poisson. Ces dispositions constituaient des discriminations à l'égard des pêcheurs des autres Etats membres de la C.E.E., apprend-on à Bruxelles de source proche de la Commission européenne.

En outre, la Grande-Bretagne n'avait pas obtenu l'approbation de la Commission européenne pour mettre en œuvre ces mesures, alors qu'un accord de pêche, conclu par les Neuf à la Haye en 1976, en faisait l'obligation à Londres.

L'une de ces mesures concernait l'interdiction de la pêche au hareng, à l'est de l'Irlande du Nord. *Une autre mesure était* l'extension de la zone où la pêche au tacaud norvégien était interdite, au nord-est de l'Ecosse, ce qui, selon Copenhague, avait entraîné de graves problèmes pour la flotte danoise.

La Commission européenne, soutenue par le Danemark, la France, l'Irlande et les Pays-Bas, avait saisi la Cour de Luxembourg en février 1979.

∴

« La Grande-Bretagne n'a nullement l'intention de se conformer immédiatement au verdict de la Cour européenne », a déclaré aussitôt un porte-parole du ministère de l'agriculture. Le porte-parole a ajouté que, avant d'agir, le ministère souhaite étudier « très soigneusement » le jugement de la Cour.

Au Danemark, la satisfaction est générale, nous indique notre correspondante à Copenhague. Jusqu'au 1er octobre 1979, en effet, deux cents chalutiers danois prenaient régulièrement, dans cette zone contestée à l'est de l'Ecosse des tonnes du petit poisson appelé « sperling » (qu'on ne trouve jamais sur les tables des consommateurs) qui sert à faire de la farine destinée à nourrir le bétail danois, surtout les porcs.

Autre sujet qui préoccupe les Danois : les zones de pêche des crevettes qu'il faut négocier avec l'Islande et la Norvège.

ENVIRONNEMENT

PROTESTATION DES RIVERAINS CONTRE L'OUVERTURE ÉVENTUELLE D'UNE TROISIÈME PISTE A ORLY.

Afin d'éviter une nouvelle croisade antibruit, l'Aéroport de Paris vient de renoncer (momentanément ?) à la mise e nservice permanente de la piste numéro 2 d'Orly. Il veut ainsi rassurer les élus et les populations voisines qui se disent insuffisamment consultés sur les mesures envisagées.

L'aéroport d'Orly dispose en fait de trois pistes. Les deux principales, numérotées 3 et 4, ont des longueurs supérieures à 3 000 mètres. Orientées est-ouest, elles suffisent à accueillir l'essentiel du trafic. Toutefois, une piste numéro 2 — orientée nord-sud, elle ne mesure que 2 400 mètres — est gardée en réserve en cas d'engorgement ou d'incident technique. Soucieuse de raccourcir les attentes en vol des avions prêts à atterrir, l'administration aéroportuaire envisageait donc, à titre expérimental, et à partir du 10 juillet, une « *utilisation simultanée* » de l'ensemble des installations. C'était, selon elle, un moyen d'économiser sensiblement le carburant, tout particulièrement en période de pointe, même si la piste numéro 2 n'est accessible qu'à vue, c'est-à-dire lorsque la météo est favorable. Mais son utilisation contraint les avions à survoler plusieurs communes urbanisées autour d'Athis-Mons. « *C'est pourquoi*, explique M. Robert Lakota (P.C.), président du conseil général de l'Essonne, *nous avons protesté contre toute décision prise sans que nous soyons consultés.* » En conséquence, le ministre des transports a chargé le préfet d'organiser une réunion entre toutes les parties concernées. Ce qui n'empêche pas l'Aéroport de Paris, qui reconnaît implicitement avoir été un peu vite en besogne, de maintenir sa décision de principe. — S. B.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

500 millions de francs seront consacrés cette année à réanimer le monde rural

A l'issue de la réunion, le 10 juillet, du *comité* du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR), MM. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, et André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, ont indiqué que la deuxième tranche des crédits du FIDAR portait sur 79,5 millions de francs auxquels s'ajoutaient 50 millions des divers ministères. Au total, pour 1980, près de 500 millions de francs ont été dégagés, ce qui a permis la réalisation de quelque 1 750 millions de francs d'investissements dans l'Ouest, le Sud-Ouest et les zones de montagne.

Le gouvernement a d'autre part décidé de continuer pendant cinq ans la politique des « contrats de pays » qui sera consacrée désormais en priorité au développement des activités productives, à l'emploi et à la mise en valeur des ressources locales, davantage qu'aux équipements d'infrastructure. Des mesures financières seront prises en faveur des petites et moyennes industries du secteur agro-alimentaire.

Parmi les principales dispositions arrêtées par le gouvernement on retiendra par exemple l'encouragement à la production d'énergie à partir du fumier animal en Bretagne, la promotion du foie gras en Dordogne, le développement des industries de la viande dans le Massif central, les ateliers ruraux dans les Vosges. Pour le Gers, qui est avec la Lozère le départment le plus « fragile » quant à sa démographie, des mesures spécifiques d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs font l'objet d'un crédit de 4,5 millions de francs. Efforts qui s'ajoutent à ceux qui sont en cours pour gérer plus efficacement les ressources en eau utilisées par les agriculteurs, et que décrit notre envoyé spécial.

Un exemple : le Gers part à la reconquête de ses rivières

De notre envoyé spécial

Auch. — Pays de collines et de soleil, ne pouvant compter que sur son agriculture, le Gers, plus que tout autre département, a besoin d'eau. Certes, vingt rivières qui dégringolent des Pyrénées le traversent du sud au nord, filant, pour la plupart, vers la Garonne. Mais elles sont avares *lorsque, à la belle* saison, il faudrait arroser le maïs, abreuver les élevages ou recevoir les effluents des quarante distilleries d'armagnac. En revanche, elles débordent et gâtent les cultures quand on n'a pas besoin d'elles ou, pis encore, emportent tout sur leur passage, y compris les ponts d'Auch et nombre de victimes, comme en 1977.

Il y a plus d'un siècle déjà que l'on cherche à tempérer ces caprices. C'est en 1848 que, au pied des montagnes, les ingénieurs détournèrent la Neste, qui se jetait dans la Garonne, pour en distribuer les eaux fraîches à la source même des rivières gasconnes.

A cette opération de salut public il a fallu ajouter, depuis, des grands barrages comme celui d'Astarac, qui aseume un minimum d'eau à l'Arrats, et projeter d'autres réservoirs sur la Baïse et l'Adour. Sous l'impulsion de la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne, les cultivateurs ont multiplié les retenues collinaires : elles stockent déjà ou vont retenir, à l'achèvement des travaux en cours, 750 000 mètres cubes d'eau.

Mais, alors qu'on avançait sur l'un des fronts, on reculait sur un autre. Le Gers a perdu cent mille habitants en un siècle. Alors, faute de bras, on a cessé d'entretenir le lit des rivières. Les arbres morts s'ammoncellent, les berges s'érodent et une sorte de forêt vierge interdit l'accès du cours d'eau. Résultat : dans cette éternelle pénombre, la vie piscicole s'étiole et les eaux qui ne peuvent plus s'écouler viennent inonder sans cesse les terres alentour. Devant les protestations des agriculteurs, le département a entamé, depuis six ans, une restauration générale de ses cours d'eau. Coût : 25 millions de francs.

Ailleurs, on aurait tout rasé et creusé de véritables fossés antichars. Ici, on a inventé la restauration écologique, qui, depuis, sert de modèle au reste de l'Hexagone. On enlève du lit tout ce qui gène l'écoulement des eaux mais on se garde de couper les arbres qui retiennent et ombragent les berges. Ainsi le débit du Gers a doublé, mais la rivière a gardé tout son charme. Dans un département qui mise aussi sur le tourisme rural, de telles précautions sont porteuses de bénéfices. C'est dans le même esprit qu'avec les Landes, le département voisin, on se dispose à mettre de l'ordre dans l'exploitation anarchique de l'Adour par les gravières.

Mais le *grand* dessein du Gers *n'est pas seulement* d'avoir de l'eau en suffisance et des rivières agréables, il veut aussi retrouver la qualité d'autrefois. Car la pollution est devenue catastrophique. Les villes et les bourgs y ont leur part, mais aussi les industries alimentaires, les distilleries, les élevages, les silos et jusqu'aux cultures dont les engrais, lessivés par les pluies, finissent dans les ruisseaux.

Réseau d'alarme

C'est sur la Petite-Baïse qu'en *1973 la situation était le plus désespérée*. Sur 80 kilomètres, la rivière n'était plus qu'un égout sans vie qui charriait un cocktail nauséabond de produits chimiques échappés des usines Pechiney, à Lannemezan. Les porcelets dont la pâtée était arrosée de cette eau-là, mouraient *empoisonnés, et les bohémiens se* gardaient de laisser leurs chevaux s'abreuver dans la Baïse.

Pêcheurs, défenseurs de l'environnement et maires de Gascogne levèrent l'étendard de la révolte contre Pechiney pourtant installé dans le département voisin des Hautes-Pyrénées. L'usine accepta de négocier, poussée, il est vrai, par toutes les administrations et l'agence de bassin Adour-Garonne. Atelier par atelier, elle analysa ses rejets, les soumit à un contrôle permanent et automatique, brûla les plus nocifs dans le four de la cimenterie voisine et creusa des bassins de décantation sur 10 hectares. Aujourd'hui, le professeur René Labat, directeur du laboratoire d'ichtyologie de Toulouse, peut constater que les rejets d'azote ont été diminués des trois quarts, *que les poissons peuvent se reproduire* à 30 kilomètres en aval de l'usine et que la vie remonte lentement le cours de la Petite-Baïse.

Dans le même temps, dix communes riveraines se dotaient de stations d'épuration. On peut à nouveau irriguer sans crainte et laisser boire le bétail. Une délégation de maires du département, escortée de fonctionnaires et menée par les responsables des associations de pêche et par ceux de l'agence Adour-Garonne, a pu s'en convaincre, mercredi 9 juillet, au cours d'une tournée d'information dont le préfet a tiré la conclusion.

Fort de l'expérience de la Petite-Baïse, le département a désormais l'ambition de reconquérir la totalité de ses cours d'eau. Un plan de dix ans, qui coûtera 66 millions de francs, sera présenté à l'approbation *du conseil général dès la prochaine* session. La tâche est considérable : il s'agit d'éliminer une pollution équivalente à celle de trois cent cinquante mille habitants.

« *Le Gers*, a expliqué le préfet, *est le premier — et pour l'instant le seul — département de France à se lancer dans un tel programme.* »

Première difficulté : que faire des 500 000 hectolitres de vinasse qui sortent des distilleries d'armagnac ? Le projet consiste à les amener dans une usine construite à Condom, de les traiter et d'en tirer, soit du gaz méthane par fermentation, soit un aliment pour le bétail. Là encore, le Gers innovera. Il lui faudra faire preuve d'imagination pour réduire les pollutions agricoles, pour éviter de ruiner les efforts d'épuration en laissant construire des micro-centrales comme celle que la ville de Lannemezan (encore) ambitionne de construire sur la Petite-Baïse.

Le Gers sera, en tout cas, dès la fin de l'année, le département dont les crues seront le mieux surveillées. Dix jauges automatiques, installées sur les principaux cours d'eau, enverront heure par heure leurs informations à un ordinateur situé à Toulouse, qui en tirera des prévisions et déclenchera l'alarme à la préfecture d'Auch. Ainsi les 40 millions de francs qu'ont coûté le recalibrage du cours du Gers dans cette ville après les catastrophes de 1977, n'auront-ils pas été dépensés en vain. En protégeant et en maîtrisant leurs cours d'eau, les Gascons ont, à présent, conscience qu'ils font l'un de leurs meilleurs investissements.

MARC AMBROISE-RENDU.

Dans le Maine-et-Loire

LA ROSE A UNE CAPITALE

La petite localité de Doué-la-Fontaine, à une quinzaine de kilomètres de Saumur, dans le Maine-et-Loire, est devenue depuis plusieurs années déjà une sorte de capitale française de la rose, et avec une production annuelle de six millions de rosiers un des premiers centres européens de la culture de cette fleur.

M. Jean Bégault, député U.D.F., organise chaque été une exposition autour des anciennes arènes de la ville (1). Du 11 au 15 juillet, cent mille boutons de rose dans cinq cents variétés de cette fleur sont présentés, dont une nouvelle création, la rose Avenir, baptisée par l'artiste Marie Dubois, et qui sera vendue au profit de l'Organisation de l'enfance inadaptée.

(1) De 9 h. 30 à 20 heures. Entrée : 10 F.

URBANISME

● *Jacques Goddet au « Vel d'hiv »*. Le maire de Paris vient de conclure un accord de principe pour la constitution de la société d'exploitation du futur Palais des sports, à Bercy, avec un groupe privé, « *la Société nouvelle du Palais des sports vélodrome d'hiver* », animée notamment par M. Jacques Goddet, qui gère déjà le Palais des sports de la porte de Versailles. Un cahier des charges devra être mis au point et sera présenté au conseil de Paris, ainsi que le projet de concession, à la fin de l'année. Il est aussi prévu d'associer à l'exploitation du Paais des sports les fédérations sportives et le Comité olympique français.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SB SAINRAPT ET BRICE

Groupe d'entreprises de travaux publics, de génie civil et de bâtiment, à vocation internationale.

MM. les actionnaires sont informés que le dividende afférent à l'exercice 1979 est mis en paiement à compter du 15 juillet 1980, contre remise du coupon n° 13 pour les titres au porteur, ou sur présentation des certificats nominatifs pour estampillage aux guichets de la Banque Nationale de Paris ou de la Banque d'Indochine et de Suez.

Ce dividende, d'un montant net de 10 francs par action, est assorti d'un avoir fiscal de 5 francs.

Worms Investissement

SICAV

Au 30 juin 1980, l'actif net s'établit à 221 906 464 francs se répartissant de la façon suivante (en francs et en pourcentage) :

	Francs	%
Actions françaises	68 631 535	30,93
Actions étrangères	72 856 092	32,83
Obligations françaises	61 113 246	27,54
Obligations étrangères	444 749	0,20
Liquidités	18 860 842	8,50
	221 906 464	100

Le nombre d'actions étant de 703 290 à la même date, la valeur liquidative de l'action ressort à 315,53 F.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE

Le conseil d'administration s'est réuni le 8 juillet 1980 sous la présidence de M. Jacques Masson. Il a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire le 5 septembre 1980, en vue de l'autoriser à procéder à une émission d'obligations convertibles d'un montant maximum de 100 millions de francs.

RÉVILLON FRÈRES

ERRATUM

Le dividende de l'exercice 1978, à comparer à celui de l'exercice 1979 (30 F plus un avoir fiscal de 15 F) s'était élevé à 26 F (plus un avoir fiscal de 13 F) et non à 16 F.

TECHNIK - SERVICE

1, quai Finkwiller
67000 STRASBOURG

Suite à l'article L 124/8 du Code du Travail portant sur le caractère obligatoire des cautions aux sociétés intérimaires, nous faisons part que nous démissionnons de l'ASCOBATT, sise 52, rue de la Chaussée-d'Antin, où nous sommes enregistrés sous le n° 388 depuis le 12 mars 1979, et que nous prenons garantie avec effet du 12 juillet 1980 auprès de la *Caisse Franco-Néerlandaise de* Cautionnement ayant pour siège 82, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.

COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATIONS PÉTROLIÈRES « COPAREX »

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 30 juin 1980, sous la présidence de M. Louis Eyssautier, a approuvé les comptes de l'exercice 1979, qui se soldent par un bénéfice net de 11 118 582,55 F ; elle a fixé le dividende à 18,50 F net par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 9,25 F, soit un revenu global de 27,75 F contre 20,25 F l'année précédente. Ce dividende a été mis en paiement le 8 juillet.

Les comptes présentés à l'assemblée font apparaître, pour l'exercice 1979, un chiffre d'affaires consolidé de 76 millions de francs contre 62 millions de francs l'année précédente.

Le bénéfice net consolidé s'établit à 10,8 millions de francs (contre 8,1 millions de francs en 1978) après dotation de 34,8 millions de francs aux amortissements et provisions (28,3 millions de francs en 1978). Le fonds de roulement consolidé était, au 31 décembre 1979, de 43 millions de francs, en augmentation de 9,4 millions de francs par rapport à l'année précédente.

M. Eyssautier a enfin indiqué que, lors de la prorogation de ses fonctions par le conseil l'an dernier, il avait souhaité voir cette prorogation limitée à un an et qu'il quittait, en conséquence, la présidence de la société. Le conseil d'administration réuni après l'assemblée, a remercié M. Eyssautier pour ses éminents services, et lui a conféré le titre de président d'honneur. Il a ensuite nommé M. Jean-Noël Mathieu président de la société.

Une assemblée générale extraordinaire, tenue à l'issue de l'assemblée ordinaire, a décidé l'augmentation du capital social de 52 500 000 F à 60 millions de francs, par incorporation d'une somme de 7 500 000 F prélevée sur l'écart de réévaluation et la division de ce capital en six cent mille actions de 100 F.

ENERGIA

SICAV

Au 30 juin 1980, l'actif net de la SICAV s'élevait à 115 623 356,39 F et le nombre d'actions à 908 693, contre 128 247 836,57 F et 842 797 actions au 31 mars 1980.

La valeur liquidative par action est passée de 149,05 F au 28 décembre 1979 à 171,26 F. En tenant compte du coupon de 5,18 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,43 F mis en paiement le 18 mars dernier, sa progression, depuis le début de l'année, ressort à 19,04 %.

Le Portefeuille d'Energia est orienté de façon préférentielle vers les valeurs représentatives de l'énergie, de l'or et des ressources naturelles.

Au 30 juin 1980, l'actif net, dont 58,12 % étaient constitués de valeurs rattachées au secteur de l'énergie et 34,82 % à l'or, se répartissait ainsi :

Obligations françaises	40.39 %
Actions françaises..........	8.45 %
Actions étrangères	48.11 %
Autres éléments d'actif	3.05 %

Les cinq lignes les plus importantes du portefeuille (en valeur boursière) étaient, à cette date, les suivantes :

Emprunt 4 1/2 % 1973 ; *Caisse nationale de l'énergie* ; Atlantic Richfield ; Standard Oil of Ohio ; Amgold.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 JUILLET

Marché maussade

Résistant la veille, le marché de Paris s'est montré nettement maussade au cours de la séance de jeudi, l'indice instantané perdant 0,2 % environ. Encore faut-il ajouter que ce léger fléchissement n'a pas vraiment traduit les reculs observés sur certains titres.

D'entrée, la cotation de Rhône-Poulenc donnait le ton. Elle était très attendue au lendemain d'une conférence de presse annonçant une restructuration majeure de cette société, qui cède sa chimie lourde à Elf-Aquitaine (voir d'autre part). Eh bien ! elle a déçu, le titre ne gagnant que 2 F à 139 F alors qu'à Londres le matin même il s'échangeait à 144-148 F et qu'à Paris on espérait bien le voir au-dessus de 140 F.

Phénomène du fait accompli, bien connu en Bourse ? En quarante-huit heures, le cours de Rhône-Poulenc a progressé de 9 %, et de 17 % depuis le début du mois boursier, compte tenu d'un coupon de 9 F, ce qui a incité bien des opérateurs à prendre leur bénéfice.

La restructuration annoncée a pesé sur les compagnies pétrolières intéressées, Elf-Aquitaine et Française des Pétroles. Ailleurs on a noté des replis non négligeables sur SEFIMEG, Peugeot-Citroën et Perrier.

Le vent n'est donc pas à l'optimisme, bien que le marché soit très calme, et que la liquidation soit encore gagnante de 4 %. Ajoutons que le plafonnement des cours à New-York, où l'indice Dow Jones n'arrive pas à dépasser le niveau de 900, inquiète un peu les opérateurs boursiers.

Sur le marché de l'or, le nouveau recul des cours de l'once à l'étranger a entraîné celui du lingot à 86 200 F (— 1 600 F) et celui du napoléon à 735 F (— 9.50 F). Très logiquement l'emprunt 7 % 1973 a cédé 109 F à 8 441 F tandis que le 4 % 1973 restait pratiquement inchangé à 2 385 F.

LONDRES

Nouveau repli

Déprimé par les prévisions assez pessimistes sur l'économie britannique, le marché poursuit son repli. A midi, l'indice des industrielles enregistrait une baisse de 6,7 points à 482,7. Recul des pétroles. Tendance indécise aux Fonds d'Etat. Reprise des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 683 50 contre 656 50

VALEURS	CLOTURE 10/7	COURS 11/7
Beecham	147	147
British Petroleum	352 ...	346 ...
Courtaulds	85 ...	84 ..
*De Beers	10 C6	11 1/8
Imperial Chemical	384	378 .
Rio Tinto Zinc Cor.	462	458 ...
Shell	418 ...	408 .
Vickers	133 .	133
War Loan 3 1/2 %	32 7/8	32 7/8
*West Driefontein	82 1/2	83 1/2
*Western Holdings	.. ...	.. ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DEGREMONT. — Malgré la compression des dépenses, un déficit de 6,47 millions de francs a été enregistré à la fin du premier semestre en liaison avec l'importance des frais financiers aggravés par les pertes de Ryad, les retards de paiement du gouvernement saoudien et la montée du loyer de l'argent. La société renonce à racheter à Union Carbide sa division « traitement des eaux usées ».

FORD. — En raison des pertes subies par le groupe, les plus élevées de son histoire (164 millions de dollars pour le premier trimestre et plus encore pour le second), le dividende intérimaire a été ramené de 1 dollar à 30 cents.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/7	11/7
1 dollar (en yens)	217 90	217 70

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 11/7 ... 12 1/16 %

NEW-YORK

Vif repli

Un très vif repli des cours s'est produit jeudi à Wall Street, qui s'est accéléré au fil des transactions, de sorte qu'à la clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 11,35 points à 889,92. Ce mouvement s'est accompagné d'une assez forte activité, moins forte toutefois que la veille, avec 44,02 millions de titres échangés contre 42,26 millions précédemment.

De l'avis général, c'est l'incapacité du marché, mercredi, de se maintenir au-dessus de la barre des 900 points du célèbre Dow Jones, qui a incité les opérateurs à se dégager assez massivement, aucun événement particulier n'étant intervenu pour justifier cette baisse. Au contraire, même, l'augmentation des ventes au détail en juin constituant en soi un facteur d'encouragement.

Sur 1 885 valeurs traitées, 900 ont fléchi, 512 ont monté et 413 n'ont

VALEURS	COURS 9/7	COURS 10/7
Alcoa	58 3/4	58 3/4
A.T.T.	52 7/8	55 5/8
Boeing	38 1/8	37 5/8
Chase Manhattan Bank	45 3/8	45 1/8
Du Pont de Nemours	43 3/8	43 1/2
Eastman Kodak	57 1/8	56 5/8
Exxon	67 7/8	67
Ford	25 7/8	26 5/8
General Electric	53 3/8	52 3/4
General Foods	30 ..	30
General Motors	49 3/4	49 1/2
Goodyear	14 3/4	14 3/4
I.B.M.	61 1/2	61 1/2
I.T.T.	28 3/4	28 5/8
Kennecott	27 ...	27 ...
Mobil Oil	74 3/8	72 1/2
Pfizer	41 ...	40 7/8
Schlumberger	118 5/8	116 1/2
Texaco	38 ...	36 1/2
U.A.L. Inc.	18 5/8	18 1/2
Union Carbide	44 1/8	43 3/4
U.S. Steel	2 3/4	20 5/8
Westinghouse	25 1/8	24 3/8
Xerox	56 5/8	56 1/2

INDICES QUOTIDIENS (INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	9 juil.	10 juil.
Valeurs françaises	107,1	106,9
Valeurs étrangères	108,6	108,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109	108,3

BOURSE DE PARIS - 10 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 10	2 328
5 %	42	2 198
5 % 20-60	.	2 657
3 % amort. 45-54	71	2 828
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Emp. N. Eq.6%67	97 ..	0 658
Emp. 7 % 1973	8438	
Emp. 8,80 % 77	98 05	1 181
Emp. 9,80 % 78	85 60	9 773
EDF 5 % 60		3 588
EDF 14,5%80-92		1 637

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	212	212
A.G.F. (Stè Cent.)	810	810
Ass. Gr. Paris-Vie	.	.
Concorde	380	375
Epargne France	...	385
Financ. Victoire	355	356
France I.A.R.D.	182 80	182 50
Gan (Stè) Centr.	738	737

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	228	217
U.A.P.	568	568
Alsacien. Banque	338	338
[illegible]	[illegible]	[illegible]
B.D.I.C.	22 9	22 90
(Li) B. Scalb Dup.	114	112 30
Banque Worms	200	198
C.S.I.B.	35	35
C. Crédit Univ.	359	358
C.A.M.E.	d 85	
Créditel	116 8	116 80
Créd. Gén. Ind.	241 50	242
Crédit Lyonnais	272 50	272 50
Electro-Banque	157 1	157 90
Eurobail	145	145
Financière Sofal.	317	338
Fr. Cr. et B. (Cie)	112	116 50
France-Bail	298	289
Hydro-Energie	18	18 20
Immobail B.I.P.	281	281 20
Immobanque	286	286 50
Immofice	278	278
Interbail	234	234 90
— (obl. conv.)	233	233
Lafitte-Bail	171 2	172

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	350	343
Loca-Expansion	133	134
Locafinancière	163	166
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Séquanaise Banq.	247	247 50
Sicotel	132	136
SLIMINCO	291 50	292
Stè Cent. Banq.	68 80	68 90
Société Générale	241	241
SOFICOMI	236 1	237 20
Sovabail	317	316
UCIP-Bail	128	128
— (obl. conv.)		
Unibail	285	285
Un. Ind. Crédit	243	243
Cie Foncière	...	180 10
C.B.V.	223	229
Fonc. Ch.-d'Eau	865	875
(M.) S.O.F.I.P.	...	92
Fonc. Lyonnaise	1130	1100
Immob. Marseille	1876	180
Louvre	238	248
SINVIM	15	15
Cogifi	...	218 50
Foncina	182	187
Gr. Fin. Constr.	193	190
Immindo	180	181 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	155	158 90
Cie Lyon Imm.	133	134
UFIMEG	117 20	118 5
U.G.I.M.O.	178	178
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sofragi	260	258
Applic. Hydraul.	233	232
Artois	216	216
Centen. Blanzy	448	435
(NY) Centrest	116	116
(NY) Champex	...	...
Char Réun. (D.)	3775	3800
Comindus	469	468
Cie Industrielle	323	321
(Li) Dév. R. Nord.	126 50	126 60
Electro-Financ.	318	318 10
(M) Et. Particip.	71 65	..
Fin. Bretagne	91 2	91 93
Fin. Ind. Gaz Eaux	616	612
Fin. et Mar. Part.	85	..
Fin. Sevelle-Mach.	95	95
France (La)	615	618
La Mure	68 30	69 50
Lebon et Cie	269	268
(NY) Lordex	...	...
Cie Marocaine	28 20	28 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Air-Industrie	..	..
Applic. Mécan.	26 30	27 10
Arbel	180	188
Bernard-Moteurs	55 50	55 50
B.S.L.	153	153
C.M.P.	126	126 50
De Dietrich	635	..
Duc-Lamothe	365	..
E.L.M.-Leblanc	645	615
Ernault-Somua	42 10	42 60
Forges Strasbourg	135 8	136 2
(Li) F.B.M. ch. fer		
Frankel	74 .	..
Huard-U.C.F.	128 .	121 ..
Jaeger	243 50	245
Iaz	153 80	160
Luchaire	279 ..	283 8
Métal Déployé	322 60	316

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Roudière	239	235
M. Chambon	..	151 50
Gén. Maritime	29 50	29 50
Delmas-Vieljeux	281	292
Nat. Navigation	74 90	74 90
Navale Worms	185	185
S.C.A.C.	169	178
Stami	326	3.0
Tr. C.I.T.R.A.M.	...	140
Trans. et Industr.	126 1	125 10
(Li) Baignol-Farj.	45	46
Blanzy-Ouest	236	238 60
La Brosse	...	122
Degremont	123	120
Duquesnes-Purina	250	250 ..
Ecco	1850	1872
Ferrailles C.F.F.	272	271 80
Havas	518	516
Locatel	345	341
Lyon-Alemand	140 60	140 60

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	957	960
Sicomar	145	148
Alser	188	...
Banq. Fin. Eur.	...	...
Cellulose Pin	36 50	...
Coparex	210	210
General Aliment.	1235	..
Iéna Industrie	..	..
Métall. Minière	...	136
Océanie	28 90	..
Pétrofigaz	...	..
Promoptia	...	276
Sab. Mor. Corv.	...	..
Bq Fin. Barx Ha.	257	..
Total C.F.M.	...	..
Ufinex	228	228
Voyer S.A.	...	..
Oce v. Grinten	..	..
Rorento NV	237 50	237 87

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.I.F.	..	..
Sogepargne	283 57	270 81
Sogevar	467 65	446 44
Soginco	151 33	144 47
Sogister	511 45	488 27
Soleil-Investiss.	286 36	273 37
U.A.P. Investiss.	179 88	170 96
Unifrance	173 24	165 48
Unifoncier	447 37	427 08
Unigestion	304 83	291 01
Uni-Hoche (Vern.)	334 83	318 83
Unijapon	354 91	338 82
UNI-M.T.	1052 85	1005 21
Uni-Obl. (Vernes)	2043 53	1964 98
Dalprem (Vernes)	2139 72	2057 42
Unirente	1175 83	1137 17
Unisic (Vernes)	226 36	216 10
Valorem	211 32	201 74
Worms Investiss.	335 07	319 88

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	East Rand	330 10	227	227 50	226 20
122	East Rand	137 .	133 30	132 80	133 30
58	Ericsson	85	85 1	85 50	85 1
275	Exxon Corp.	277 50	271 2	271 20	271 20
99	Ford Motor	102 50	103	106	102 50
225	Free State	260 5	256	257 50	256
177	Unit. Techn.	179 80	180	180	180 10
360	West Driet.	376 50	376	373 90	373
180	West Deep	214 .	21.	21. 10	214 20
256	West Hold.	.	...	.	
235	Xerox Corp.	223 .	224 50	226 .	224
	Zambie Corp.	3	2 91	2 ..	2 95

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 832	4 834	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	232 140	232 33	224	236
Belgique (100 F)	14 492	14 503	14	14 70
Pays-Bas (100 fl.)	212 230	212 4 0	205	216
Danemark (100 krd)	74 940	74 980	71 500	76 500
Norvège (100 k)	83 95	84 100	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 571	9 586	9 35	9 850
Italie (1 000 lires)	4 884	4 888	4 75	5 100
Suisse (100 fr.)	253 380	253 550	246	258
Suède (100 krs)	98 030	98 110	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 690	32 740	31 900	33 400
Espagne (100 pes.)	6 724	6 716	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 305	8 315	8 10	9
Canada ($ can 1)	3 526	3 524	3 420	3 650
Japon (100 yens)	1 845	1 857	1 740	1 940

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/7
Or fin (kilo en barre)	88300	86800
Or fin (en lingot)	88400	86800
Pièce française (20 fr.)	744 5	735
Pièce française (10 fr.)	406	400
Pièce suisse (20 fr.)	603 5	6.4
Pièce latine (20 fr.)	617	615
Souverain	763	760 10
Pièce de 20 dollars	3155	3036
Pièce de 10 dollars	1558	1540
Pièce de 5 dollars	937 50	900
Pièce de 50 pesos	3618 50	3585
Pièce de 10 florins	600	577 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



L'enquête sur l'enlèvement de M. Maury-Laribière

La police recherche le compagnon de Mlle Werner

Selon les premiers aveux de Mlle Dominique Werner, vingt-quatre ans — qui a été arrêtée par la police lors de la libération de M. Maury-Laribière, — l'enlèvement et la séquestration du vice-président du C.N.P.F., durant onze jours, n'a été le fait que de deux personnes : elle-même et son ami, M. Roger Yvert, vingt-neuf ans. Cette information, si elle se confirmait, conforterait l'impression des enquêteurs d'avoir eu affaire à des « marginaux ».

Mlle Werner, qui a parlé aux hommes du service judiciaire de Bordeaux, après trente heures d'interrogatoires, était encore, il y a quelques années, employée dans l'administration. Dominique Werner et Roger Yvert se connaissaient depuis cinq ans et avaient quitté la France pour voyager, notamment en Afrique, voici deux ans, alors que Roger Yvert disposait d'une assez forte somme d'argent. Il semble que ce dernier ait dû, à plusieurs reprises, répondre de diverses escroqueries.

Le S.R.P.J. de Bordeaux a lancé u navis de recherches à tous les services de police et de gendarmerie afin de le retrouver. Dans le même temps, la demi-douzaine de personnes, entendues jeudi 10 juillet à Paris par les enquêteurs (*le Monde* du 11 juillet) n'ont pas été retenues dans les locaux de la police. Leurs témoignages ont sans doute permis aux policiers de se faire une idée plus précise du « *profil* » des deux ravisseurs en cause.

Il est à présent établi, en effet, que Dominique Werner et Roger Yvert n'appartiennent pas au « *milieu* » traditionnel du banditisme. Les enquêteurs l'avaient immédiatement compris à certaines « *bévues* » et « *incohérences* » dans leur manière de conduire les négociations avec la famille pour obtenir la rançon exigée. En outre, il est « *surprenant et rare* » d'opérer un enlèvement à deux personnes alors que ce type de méfait en requiert, en principe, au minimum quatre ou cinq.

En fait, il apparaît que les deux ravisseurs pourraient venir de la mouvance de l'extrême gauche, sorte d'anciens gauchistes en rupture de ban. Ainsi, si le mobile de l'enlèvement ne fait aucun doute — obtenir de l'argent — certains propos des ravisseurs n'en ont pas moins eu une coloration idéologique. « *Peu importe la façon,* s'est entendu dire M. Maury-Laribière, *votre cadavre est bien plus important* » : comprenon le corps d'un vice-président du C.N.P.F. devenu le symbole brisé d'un Etat. De telles déclarations n'ont pas empêché les ravisseurs de glisser finalement au P.-D. G. le message suivant : « *Vous serez libre de toute façon. Mais, lorsque vous serez rentré chez vous, nous vous demanderons de nous verser la rançon.* »

Dominique Werner devait être déférée au parquet du tribunal d'Angoulême ce vendredi 11 juillet vers midi. — L. G.

Treize hommes d'affaires enlevés en cinq ans

M. Maury-Laribière est le treizième homme d'affaires enlevé en cinq ans.

— 24 mai 1975. — M. Jean Bitan, quatre-vingt-trois ans, ancien négociant en tapis, disparaît. Le 11 juillet, Jean-Pierre Herbet, trente-quatre ans, artisan en textile, est arrêté : il indique que Jean Bitan est mort des suites d'une altercation entre lui et l'homme d'affaires. Le 8 mars 1978, Jean-Pierre Herbet est condamné à onze ans de réclusion criminelle.

— 31 décembre 1975. — M. Louis Hazan, président-directeur général de la firme de disques Phonogram est enlevé pendant une réunion du conseil de direction de la société à Paris. Il est retrouvé par la police, le 7 janvier 1976, à Tremblay-les-Villages (Eure-et-Loir). Six personnes ont été inculpées, et le montant de la rançon, 15 millions de francs, a été récupéré.

— 4 février 1976. — M. Guy Thodorof, directeur général adjoint de Saab-France, est enlevé devant son domicile, à Paris (9e). Il est relâché sur le boulevard Ney à Paris (18e) après trente-quatre jours de séquestration et le versement de 10 millions de francs. Douze personnes ont été inculpées dans cette affaire.

— 11 mai 1976. — M. Philippe Chareyre, directeur général de la Société anonyme de gestion immobilière (SAGI), est enlevé à Paris, et retrouvé, une demi-heure plus tard, ligoté et bâillonné dans une camionnette, place de la Concorde.

— 25 septembre 1976. — M. François Feriel, soixante ans, ancien banquier, est enlevé dans la villa du compositeur Francis Lopez. Le 4 octobre, l'homme d'affaires est remis en liberté. La rançon de 800 000 francs n'a pas été versée.

— 11 janvier 1977. — M. Richard Frojo, trente-trois ans, bijoutier à Marseille, est enlevé. Il est libéré quatre jours plus tard sans que la rançon ait été versée.

— 13 avril 1977. — M. Luchino Revelli-Beaumont, directeur général de Fiat-France, est enlevé par quatre hommes devant son domicile, rue de la Pompe, à Paris (16e). Il est libéré après trois mois de détention, le 11 juillet, à Versailles (Yvelines).

— 9 août 1977. — M. Bernard Mallet, collaborateur du groupe Neuflize - Schlumberger - Mallet (N.S.M.), est enlevé, au bois de Boulogne, et libéré quelques heures plus tard. Ses huit ravisseurs ont été arrêtés.

— 6 septembre 1977. — M. Roland Simon, directeur de la Régie immobilière Simon, est enlevé dans la banlieue lyonnaise. Il est libéré le 9 septembre sans que les ravisseurs aient exigé de rançon.

— 23 janvier 1978. — M. Edouard-Jean Empain, président du groupe Empain-Schneider, est enlevé avenue Foch à Paris. Il est libéré le 26 mars. Aucune rançon n'a été versée. La plupart des instigateurs de ce rapt ont été arrêtés.

— 21 juin 1979. — M. Henri Lelièvre, quatre-vingt-deux ans, homme d'affaires sarthois, est enlevé par Jacques Mesrine et plusieurs complices. Il est libéré le 28 juillet après le versement d'une rançon de 6 millions de francs.

— 29 janvier 1980. — M. Guy Pitoun, quarante et un ans, administrateur de la société Global à Antibes (Alpes-Maritimes), est enlevé à Valbonne. Le 13 février, il est libéré. Cinq ravisseurs sont arrêtés.

Le numéro du « Monde » daté du 11 juillet 1980 a été tiré à 533 167 exemplaires.



En Guyane

LA POLICE INTERPELLE UNE DIZAINE DE PERSONNES A LA SUITE DE VOLS D'EXPLOSIFS

M. Joseph Franceschi, député, maire d'Alfortville (Val-de-Marne) délégué national du parti socialiste pour les DOM-TOM, a déposé, jeudi 10 juillet, une question écrite adressée au premier ministre, dans laquelle il souligne « *la très vive émotion qui s'est emparée de la population guyanaise à la suite des perquisitions et arrestations qui se déroulent depuis le dimanche 6 juillet au soir, à Cayenne, et qui ont abouti à l'arrestation de trois femmes et douze hommes* ». M. Franceschi demande à M. Raymond Barre de lui faire connaître « *de toute urgence les raisons exactes d'une opération de cette envergure* » et de lui indiquer « *les dispositions qu'il compte prendre pour répondre au vœu de la population guyanaise qui souhaite que cessent immédiatement ces mesures arbitraires conduites,* affirme le député, *par des unités extérieures au département* ».

[Au secrétariat aux DOM-TOM on confirme que la police a procédé, à Cayenne, à l'interpellation d'une dizaine de personnes au cours d'une enquête menée depuis plusieurs *mois à la suite de délits* : vols d'explosifs commis en début d'année dans le département, tentative d'attentat, en avril, contre un dépôt de carburant de la base de Kourou et destruction, par l'explosion d'un engin, de locaux de l'ancienne gendarmerie de Cayenne.]

POLÉMIQUE ENTRE LE MAIRE COMMUNISTE D'AUBERVILLIERS ET LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, avait l'intention de se rendre, le jeudi 10 juillet au matin, à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis. Il voulait visiter deux quartiers en cours de rénovation : la Maladrerie, où neuf cent soixante logements sont en construction, et la Goutte d'Or, premier secteur rénové de cette cité à la frontière de Paris. La municipalité, d'union de la gauche où les communistes sont majoritaires, et qui est dirigée par un maire communiste, M. André Karman, a décidé de s'opposer à la construction d'une nouvelle tour dans ce quartier déjà très dense, mais il lui faut indemniser le promoteur, ce qui lui coûtera 12 millions. Elle a demandé une subvention au Fonds d'aménagement urbain.

Mise au courant tardivement de la venue du ministre par un appel d'un inspecteur de police et par le cabinet du préfet de la Seine-Saint-Denis qui précisait qu'un adjoint au maire pourrait accompagner M. d'Ornano, la municipalité a estimé qu'elle ne pouvait accepter ces conditions. « Il y a, déclare-t-elle, à Aubervilliers 5 000 mal logés, 2 000 taudis et 1 500 demandes de logements prioritaires ; nous voulons une réunion de travail et non « une visite de prestige. »

Devant le refus de la municipalité de le recevoir et l'organisation d'une manifestation de locataires accompagnés d'élus communistes, M. d'Ornano a décidé d'annuler sa visite, et a prévenu le maire d'Aubervilliers que le dossier de la Goutte d'Or était retiré de l'ordre du jour de la réunion du Fonds d'aménagement urbain qui se réunissait le 10 juillet l'après-midi.

● *La terre ne cesse de trembler en Grèce où environ cent cinquante secousses* ont été enregistrées depuis le 5 juillet. Mercredi 9 juillet, trois nouvelles secousses d'une magnitude relativement importante (entre 5,2 et 6,3 sur l'échelle de Richter) ont ébranlé la région de Magnésie située à quelque 300 kilomètres au nord d'Athènes. Elles ont provoqué d'importants dégâts matériels. Une vingtaine de personnes ont été blessées.

DANS LE « TIMES »

M. Winston Churchill accuse la France d'aider l'Irak à fabriquer une bombe atomique

M. Winston Churchill, le petit-fils de l'ancien premier ministre et lui-même député conservateur au parlement britannique, critique violemment la politique nucléaire de la France à l'égard de l'Irak dans un texte que publie *The Times* du 11 juillet. Il déclare notamment :

« *La France, dans sa concupiscence, se révèle avoir jeté aux orties toute moralité, bon sens, ou même toute conscience de son intérêt. (...)*

» *En raison des mauvaises relations entre l'Irak et l'Egypte du président Sadate, les Irakiens ont changé le nom du réacteur Osiris, un dieu égyptien, en Osirak. Les Israéliens préfèrent l'appeler « O Chirac », du nom du premier ministre français des années 1974-1976. (...)*

» *Il y a deux ans, le président Carter a adressé une ferme protestation au président Giscard d'Estaing, en raison principalement de la nature du combustible utilisé. A l'époque, les Français étaient d'accord pour « caraméliser » le combustible de façon à le rendre inutilisable pour la fabrication d'armes. Il y a de fortes raisons de croire que les Français — devant l'insistance des Irakiens qui menaçaient de remettre en question des contrats d'armements dont le montant dépasse 1 000 millions de livres sterling — ont refusé d'honorer leur promesse. (...)* »

» *En dépit d'un sabotage dont « le service israélien, le Mossad, était responsable, presque certainement avec la connivence, et même l'assistance active, d'éléments des services secrets français hostiles à la politique de leur propre gouvernement » (...) on attend la mise en service en Irak dans les prochaines semaines.*

» *Un autre aspect étrange du contrat franco-irakien est que la France fournit d'avance à l'Irak le combustible pour trois années, soit pas moins de 72 kilogrammes, alors que la consommation annuelle d'un réacteur Osiris est de 24 kilogrammes. Cela représente, non seulement trois années de consommation, mais aussi la matière de trois bombes nucléaires. (...)*

» *Peu de ceux qui connaissent Israël peuvent imaginer qu'il permettra une situation dans laquelle l'Irak .. en état de belligérence déclarée avec Israël — aurait une bombe atomique dans un coin d'un hangar et un bombardier TU-22 dans un autre. Les Soviétiques ont fourni douze de ces avions à l'Irak. (...) Il est clair que la situation devient rapidement intolérable pour Israël, qui possède lui-même, sans aucun doute, une capacité nucléaire.* »

[Le Commissariat à l'énergie atomique se refuse à toute déclaration sur l'article du « Times », estimant que ce n'est pas son rôle. Dans des déclarations antérieures, il avait indiqué que le contrat prévoit la livraison d'une première charge — environ treize kilogrammes — d'uranium enrichi à la fin de cette année, et son renouvellement quand ce sera nécessaire, mais non la livraison de charges de réserve.]

SELON LE QUOTIDIEN ESPAGNOL « EL PAIS »

L'avenir de la SEAT aurait été évoqué lors de la visite de M. Barre à Madrid

De notre correspondant

Madrid. — *Le quotidien madrilène* El Pais *affirme dans son édition du 10 juillet que le gouvernement français est intéressé par l'achat de SEAT, le premier constructeur espagnol de voitures, qui produit ses modèles sous licence Fiat. Le journal, qui cite des sources* « proches du gouvernement Suarez », *affirme que le problème a été évoqué par M. Raymond Barre lors de sa récente visite à Madrid,* « à la grande surprise des Espagnols ».

El Pais examine plusieurs hypothèses : l'acquéreur pourrait être soit Renault, soit Peugeot, soit les deux firmes ensemble. Il affirme, en outre, que la question n'a pas seulement été abordée par M. Barre dans ses entretiens avec M. Suarez, mais débattue à l'initiative du ministre français de l'industrie, M. André Giraud, lors d'une rencontre entre les deux délégations. Selon le quotidien, deux représentants de l'Institut national de l'industrie, principal propriétaire de SEAT, étaient présents.

Du côté français on dément cette version de l'affaire. Depuis que Fiat a refusé de prendre le contrôle de SEAT au mépris des accords conclus l'an dernier (*le Monde* du 7 juin 1980), le constructeur espagnol est à la recherche d'un acheteur. Il a fait des approches auprès de Toyota et de Nissan. Lorsque les délégations française est espagnole se sont rencontrées, elles ont discuté longuement des difficultés traversées par SEAT ; les Français ont attiré l'attention de leurs partenaires qui sont candidats au Marché commun sur le danger d'accueillir une multinationale japonaise aux portes de la Communauté. Les Espagnols auraient répondu alors equ'ils étaient disposés à chercher par priorité un associé européen. M. Giraud se serait contenté de leur promettre que le dossier serait étudié à Paris. — C. V.

LE GOUVERNEMENT PORTUGAIS MENACE DE DISSOUDRE LA COMPAGNIE AÉRIENNE NATIONALE

Lisbonne (A.F.P.). — La crise qui frappe la compagnie nationale Tap-Air Portugal dont les avions sont immobilisés au sol depuis dix jours par une grève à durée illimitée du Syndicat des pilotes s'aggrave.

Le 3 juillet, le *gouvernement* a décidé de déclarer la compagnie « en situation économique difficile ». Cette mesure permet aux pouvoirs publics d'assainir autoritairement l'entreprise sans tenir compte des impératifs sociaux. Le lendemain, le gouvernement menaçait de dissoudre la compagnie (créée en 1946 et nationalisée en 1975) si les grévistes ne lui présentaient pas, avant le 10 juillet, un « plan de redressement économique ».

Le 8 juillet, vingt et un syndicats qui s'étaient unis à celui des pilotes pour déclencher le mouvement se déclaraient prêts à reprendre le travail, à condition que les autorités renoncent à l'application du plan d'austérité, mais les pilotes refusaient de cesser la grève.

L'intransigeance du Syndicat des pilotes, politiquement proche du cabinet de droite que préside M. Sa Carneiro, est très critiquée par la presse portugaise et les partis d'opposition, qui soupçonnent les pilotes et l'Etat d'être « complices » pour créer une situation favorable au démantèlement d'une société nationalisée.

ACCORD SOVIÉTO-ARGENTIN POUR LA LIVRAISON DE CÉRÉALES

L'Argentine et l'Union soviétique ont conclu un accord portant sur la vente à ce dernier pays de 22,5 millions de tonnes de céréales fourragères, en cinq ans, soit 4 millions de tonnes de maïs et de sorgho et 500 000 tonnes de soja par an. Cet accord est l'aboutissement des négociations ouvertes en janvier entre les deux pays, au lendemain de l'embargo sur les céréales décrété par les Etats-Unis, à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan. Il est à rapprocher de l'annonce d'une baisse de la production laitière en Union soviétique.

Selon le quotidien « Sovietskaia Rossia », la production des six premiers mois de l'année 1980 est inférieure de 390 000 tonnes à celle de la période correspondante en 1979. Cette baisse est due, explique le journal, à l'augmentation des abattages provoqués par un manque de fourrage. — (A.F.P., A.P.)

